

Université Lumière Lyon 2  
Institut de la Communication

Thèse pour obtenir le grade de DOCTEUR DE L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2  
En Sciences de l'Information et de la Communication

***DU PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES À LA  
BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE : UNE  
ÉVOLUTION CONTRASTÉE DES  
BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES  
FRANÇAISES SELON LA DISCIPLINE***

le 4 mai 2004

Thèse dirigée par : **Jean-Michel SALAÜN**, Professeur des Universités (Enssib)

Jury : Jean-François TETU (Professeur à Lyon 2). Ghislaine CHARTRON (Professeur à l'INRP), Rapporteure. Stéphane CHAUDIRON (Maître de Conférences HdR, à l'Université de Paris 10). Rapporteur. Bertrand LEGENDRE (Maître de Conférences à l'Université de Paris 13). Louis KLEE (Président du consortium Couperin), membre invité.



# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Remerciements ..</b>   | <b>1</b>  |
| ..  | 3         |
| <b>Résumé de la thèse ..</b>  | <b>5</b>  |
| <b>Mots clés ..</b>   | <b>7</b>  |
| <b>Summary ..</b>   | <b>9</b>  |
| <b>Key words ..</b>   | <b>11</b> |
| <b>Table des abréviations utilisées ..</b>  | <b>13</b> |
| <b>Introduction générale, contextes et outils scientifiques ..</b>                              | <b>17</b> |
| 1.1Mise en contexte et présentation du sujet ..   | 18        |
| 1.1.1 L'après-guerre ..   | 19        |
| 1.1.2 Explosion rime avec inflation ..  | 21        |
| 1.1.3 Intitulé et activités du service : une ambiguïté conceptuelle persistante, à clarifier .. | 23        |
| 1.1.4 Le service du PEB dans la bibliothèque ..   | 24        |
| 1.2 Construire une problématique de la circulation des documents ..                             | 25        |
| 1.2.1 Le service du PEB dans le champ des sciences de l'information ..                          | 26        |
| 1.2.2 Quand le WEB et le numérique s'en mêlent ! ..   | 27        |
| 1.2.3 L'économie de la circulation des documents sous l'angle du marketing des services ..      | 30        |
| 1.2.4 Hypothèses fondamentales et prospectives ..   | 32        |
| 1.3 Terrain et choix méthodologiques ..   | 33        |
| 1.3.1 Le terrain ..   | 33        |
| 1.3.2 La nécessité du quantitatif : collecte et limite des données ..                           | 35        |
| 1.3.3 Choix d'une méthode mixte ..  | 37        |
| 1.3.4 Constitution de l'échantillon ..  | 38        |
| 1.3.5 Apport complémentaire de l'enquête qualitative ..   | 39        |
| 1.3.6 Plan du document ..   | 42        |

|   |            |
|---|------------|
| <b>Première partie : Economie de la circulation des articles scientifiques sous l'éclairage du réseau universitaire français ..</b> | <b>45</b>  |
| Chapitre I : Mise en place d'une économie parallèle de circulation des documents : 1975 - 1994 ..                                   | 47         |
| 1.1 Introduction ..   | 47         |
| 1.2 Dynamique évolutive de la circulation des documents ..  | 48         |
| 1.3 Les modèles d'organisation documentaire ..  | 58         |
| 1.4 Les BU et la chaîne d'acteurs de la fourniture d'articles scientifiques ..  | 67         |
| 1.5 Conclusion ..   | 76         |
| Chapitre II : Tentatives de rationalisation économique interne du service : 1995 - 1999 ..  | 76         |
| 1.1 Introduction ..   | 76         |
| 1.2 Marché de l'information et régulation de l'économie des services de PEB ..  | 77         |
| 1.3 Une économie des services de PEB à bout de souffle ..   | 87         |
| 1.4 Conclusion ..   | 97         |
| Chapitre III : Genèse de la désintermédiation des bibliothèques ..  | 97         |
| 1.1 Introduction ..   | 97         |
| 1.2 Une économie en transition ..   | 98         |
| 1.3 Hybridation des collections pour penser la réintermédiation ..  | 110        |
| 1.3.2 La voix des auteurs ..  | 118        |
| Conclusion ..   | 121        |
| <b>Deuxième partie : Mise en perspective disciplinaire de l'évolution du modèle des BU françaises dans le numérique ..</b>          | <b>123</b> |
| Chapitre IV : Les BU projetées dans le numérique ..   | 125        |
| 1.1 Introduction ..   | 125        |
| 1.2 Le modèle de la bibliothèque sous l'angle du service ..   | 125        |
| 1.3 Dynamiques de l'articulation base-avant, base-arrière : articulation traditionnelle, papier ..                                  | 130        |
| 1.4 L'articulation revue par le numérique ..  | 135        |
| 1.5 Opportunités pour un rôle éditorial ..  | 143        |
| 1.6 La bibliothèque virtuelle, un relais pour la diffusion ..   | 144        |
| 1.7 Conclusion ..   | 149        |

|  |            |
|--|------------|
| Chapitre V : Une approche de la réintermédiation des BU par sections . . . . .                 | 150        |
| 1.1 Introduction . . . . .   | 150        |
| 1.2 Evolution des activités des services de PEB par sections . . . . .                         | 151        |
| 1.3 Une évolution segmentée mise en regard de l'évolution des modèles de publication . . . . . | 157        |
| 1.4 Conclusion . . . . .   | 172        |
| Chapitre VI : Représentation, par section, de la réintermédiation des BU françaises. . . . .   | 173        |
| 1.1 Introduction . . . . .   | 173        |
| 1.2 Réintermédiation de la bibliothèque par son offre de services . . . . .                    | 173        |
| 1.3 Cohérence de l'offre de services . . . . .   | 175        |
| 1.4 Conclusion . . . . .   | 182        |
| <b>Conclusion générale . . . . .</b>   | <b>183</b> |
| Complexité du positionnement . . . . .   | 185        |
| Offres de services renouvelées . . . . .   | 187        |
| Après l'offre, quelques perspectives liées à la demande . . . . .                              | 190        |
| <b>Bibliographie générale . . . . .</b>  | <b>193</b> |
| <b>ANNEXES . . . . .</b>   | <b>205</b> |
| Annexe I : 20Grille des entretiens . . . . .   | 205        |
| Annexe II : Echantillon de l'étude qualitative . . . . .                                       | 208        |
| Annexe III : Bibliothèques multidisciplinaires (ESGBU 1999) . . . . .                          | 209        |
| Annexe IV : Bibliothèques de sections dominantes (ESGBU 1999) . . . . .                        | 210        |
| Annexe V : Tableau de concordance . . . . .  | 211        |
| Annexe VI : Les catalogues collectifs . . . . .  | 211        |
| Le CCN-PS . . . . .  | 212        |
| Le Pancatalogue . . . . .  | 212        |
| Télé-Thèses . . . . .  | 212        |
| Annexe VII : La fourniture par microfiche et par fax . . . . .                                 | 213        |
| Annexe VIII . . . . .  | 214        |
| Annexe IX : Une fourchette des tarifs pratiqués dans le réseau . . . . .                       | 214        |



## Remerciements

Mes remerciements s'adressent d'abord à Mr Jean-Michel SALAÜN, Professeur à l'ENSSIB, pour sa présence et sa patience, pour m'avoir aidé à construire ma réflexion et à la préciser.

Je remercie Jean-François TETU Professeur à Lyon 2, Ghislaine CHARTRON Professeur à l'INRP, Bertrand LEGENDRE Maître de conférences à l'Université de Paris 13, Stéphane CHAUDIRON Maître de conférences HdR à l'Université de Paris 10, et Louis KLEE, président du consortium Couperin pour m'avoir fait l'honneur de composer mon jury.

Ce travail doit également beaucoup aux responsables des services de Prêt Entre Bibliothèques (PEB), aux responsables des services de périodiques et conservateurs de bibliothèques qui ont su m'accueillir pour les entretiens nécessaires à la conduite de mon enquête de terrain. Qu'ils trouvent ici, mes remerciements les plus sincères.

Je remercie Mme Corinne CERONI de l'Agence Bibliographique pour l'Enseignement Supérieur – (ABES) qui m'a fourni les données nécessaires à l'aboutissement de ce travail.

Je remercie également Mr Denis PALLIER, Inspecteur Général des Bibliothèques pour les commentaires avisés qu'il m'a fourni.

Je remercie Geneviève LALLICH-BOIDIN, Thierry LAFOUGE, professeurs à Lyon 1 et Sylvie LAINE-CRUZEL, professeur à Lyon 3, qui m'ont accueilli dans leur équipe d'enseignants à l'IUP-DIST comme ATER et auprès de qui j'ai pu élargir ma culture scientifique grâce à des discussions aussi constructives que roboratives.

Mes remerciements vont aussi à Mr JACQUET du service des thèses de Lyon II et à Melle PRUDON du service ERAD, pour leur accompagnement et pour leur efficacité, tout au long des formalités administratives de dépôt de la thèse.

Je remercie, enfin, ceux de mes proches et amis qui ont su par leur constance me soutenir, qui m'ont fait confiance et qui m'ont apporté l'aide morale nécessaire à l'achèvement de ce travail.



---

*Dédicace A mes parents et à leurs sourires amusés, A Aldjia, toujours présente, A Boualem qui m'a soutenu depuis bien plus longtemps qu'il ne le pense, A RECODOC, avec qui les mononucléoses sont plus douces, Aux blanches coupoles d'Alger.*

**DU PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES À LA BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE : UNE ÉVOLUTION  
CONTRASTÉE DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES FRANÇAISES SELON LA DISCIPLINE**

---

## Résumé de la thèse

Les services de Prêt Entre Bibliothèques (PEB) construisent une économie souterraine de circulation de documents scientifiques, organisée par les Bibliothèques Universitaires (BU). Une analyse de leurs activités sous l'angle du service, par une double approche qualitative et quantitative sur des périodes significatives (1975-1994 et 1995-1999), constitue la première partie de ce travail qui conclut par la constatation d'un contournement de la bibliothèque par le numérique. La seconde partie revient sur le modèle de la BU traditionnelle pour le confronter à la nouvelle donne numérique. La dynamique du processus de réintermédiation engagé dans les BU se révèle alors dans l'intégration de collections numériques. Pourtant, ce processus analysé sous le prisme des sections universitaires montre que le cheminement vers la BU virtuelle n'est pas homogène. Les conclusions soulignent que la réintermédiation dépend aussi des dynamiques ou des inerties d'appropriation du numérique de chaque domaine ; les différences observées entre les sections Sciences Techniques et Médecine STM et Sciences Humaines et Sociales (SHS) l'illustrent. Le modèle de la bibliothèque virtuelle, encore instable, finira de se dessiner en confrontant l'offre des bibliothèques à la demande des publics chercheurs.



## Mots clés

Bibliothèques universitaires / Prêt Entre Bibliothèques / Fourniture De Documents / bibliothèque virtuelle / édition scientifique / document numérique.

**DU PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES À LA BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE : UNE ÉVOLUTION  
CONTRASTÉE DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES FRANÇAISES SELON LA DISCIPLINE**

---

## **Summary**

Access to scientific information organised by university libraries and relied on Interlibrary-Loan has shaped a hidden economy. Interlibrary loan activities analysis is realised in the services marketing frame. Our analysis relies on both qualitative and quantitative approach and follows two main periods of time, 1975-1994 and 1995-2000. These two periods constitutes the first part of this work and conclude on desintermediation of university libraries by the numerical context. The second part looks into traditional university library model to confront it to the numerical context. Growing integration in library collections reveals reintermediation process dynamics engaged in university libraries. Yet, the reintermediation process analysed by universities sections show that the shifting to a virtual library is not homogeneous. The conclusions emphasise that reintermediation depends also on dynamics or inertia of appropriation of electronic resources in every field. It is particularly illustrated by the differences observed between Science Technology and Medicine sections and Humanity and Social Sciences sections. Still unstable, virtual library model will finish his shaping with the confrontation of library services offer and users demand.



## **Key words**

University libraries / Inter-lending / Document supply / Virtual library / Scientific edition / Electronic document.

**DU PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES À LA BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE : UNE ÉVOLUTION  
CONTRASTÉE DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES FRANÇAISES SELON LA DISCIPLINE**

---

## Table des abréviations utilisées

- **ADBS** : Association des professionnels de l'information et de la documentation
- **ALA** : American Library Association.
- **ARIEL** : American Research Libraries Group Document Delivery Project.
- **BNF** : Bibliothèque Nationale de France.
- **BIU** : Bibliothèque Inter-Universitaire.
- **BLEND** : Birmingham and Loughborough Network Development Project.
- **BOAI** : Budapest Open Access Initiative.
- **BRAIN** : Bibliothèques Rhône-Alpes d'Information Numériques.
- **BU** : Bibliothèque Universitaire.
- **CADIST** : Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique.
- **CAMPRA** : Consortium pour l'Accès Mutualisé aux Publications scientifiques numériques en Rhône-Alpes.
- **CCN – PS** : Catalogue Collectif National des Publications en Série.
- **CCSD** : Centre pour la Communication Scientifique Directe.
- **CD-Rom** : Compact Disk Read Only Memory.
- **CES** : Contrat Emploi Solidarité.
- **CEE** : Communauté Economique Européenne.
- **CFC** : Centre français de droit de Copie.
- **CINES** : Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur
- **CNUSC** : Centre National et Universitaire Sud de Calcul.
- **CNRS** : Centre National de Recherche Scientifique.
- **COUPERIN** : Consortium Universitaire de PERiodiques Numériques.
- **CPI** : Code de la Propriété Intellectuelle.
- **DBLP** : Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique.
- **DBMIST** : Direction des Bibliothèques du Ministère.
- **DSEG** : Droit Sciences Economiques et Gestion.
- **EBLIDA** : European Bureau of Library Information and Documentation Association
- **EDIL** : European Document Interchange Between Libraries.
- **EFA** : Ecole Française d'Athènes.
- **EIES** : Electronic Information Exchange System.

- **EPST** : Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technique.
- **e-LIB** : electronic Library.
- **FDD** : Fourniture De Documents.
- **FIDDO** : Focused Investigation of Document Delivery Options.
- **FOUDRE** : FOUrniture de Documents sur Réseau Electronique.
- **GRESI** : Groupe de REcherche sur les Services d'Information.
- **HTML** : Hyper Text Markup Language.
- **IDEAL** : International Digital Electronic Access.
- **ION** : Interlending Open systems Networks
- **INIST** : Institut Pour l'Information Scientifique Et Technique.
- **IPPEC** : Inventaire Permanent des Périodiques Etrangers en Cours.
- **ISDN** : Integrated System Data Network.
- **ISDN** : Institut des Sciences du Document Numérique.
- **IST** : Information Scientifique Et Technique.
- **ISI** : Institute of Scientific Information.
- **JCR** : Journal of Citation Report.
- **JSTOR** : Journal Storage.
- **LSHS** : Lettres, Sciences Humaines et Sociales.
- **MIT** : Massachussets Institute of Technology.
- **MANUM** : Manuel Numérique.
- **MF** : Millions de Francs.
- **MPRESS** : Mathematic Preprint Search System.
- **NBER** : National Bureau of Economics Research.
- **NLM** : National Library of Medicine.
- **NLTD** : Networked Library of Theses and Dissertations.
- **OCLC** : On Line Computer Library Center.
- **PC** : Personal Computer.
- **PDF** : Portable Document Format.
- **PEB** : Prêt Entre Bibliothèques.
- **PIB** : Prêt Inter Bibliothèques.
- **RECODOC** : REprésentation des COnnaissances et DOCumentation.
- **RDI** : Recherche Documentaire Informatisée.
- **SCD** : Service Commun de Documentation.
- **SGML** : Standard Generalized Markup Language.
- **SHS** : Sciences Humaines et Sociales.

- 
- **SICD** : Service Inter-établissements de Coopération Documentaire.
  - **SPARC** : Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition.
  - **STM** : Sciences, Techniques et Médecine.
  - **SUNIST** : Serveur Universitaire National pour l'Information Scientifique et Technique.
  - **TRANSDOC** : Transmission de documents.
  - **TULIP** : The University Licensing Program.
  - **URFIST** : Unité de Recherche et de Formation à l'Information Scientifique et Technique.
  - **UFR** : Unité de Formation et de Recherche.
  - **URL** : Uniform Resource Locator.
  - **WoPEc** : Working Papers in Economics.

**DU PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES À LA BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE : UNE ÉVOLUTION  
CONTRASTÉE DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES FRANÇAISES SELON LA DISCIPLINE**

---

# Introduction générale, contextes et outils scientifiques

Notre sujet de recherche aborde la reconfiguration de l'économie de la circulation des documents scientifiques et techniques dans les bibliothèques universitaires - (BU)<sup>1</sup>. Cette reconfiguration s'opère d'une économie de circulation de documents papiers, organisée autour d'un service appelé le service du Prêt Entre Bibliothèques - (PEB)<sup>2</sup>, à une économie d'accès à des documents numériques en cours de structuration. La période analysée s'étend de 1975 à 2000 et comprend deux étapes significatives. La première étape s'étend de 1975 à 1994 ; la seconde étape de 1995 à 1999. Une troisième étape semble s'amorcer en 2000 ; cependant, encore trop peu importante, elle ne permet de faire qu'une analyse prospective.

Notre sujet de recherche a fait partie des programmes de recherche de la jeune équipe de recherche du Groupe de REcherche sur les Services d'Information – (GRESI) créée en 1999<sup>3</sup>, qui place la notion de service au centre de sa réflexion. La recherche au GRESI s'est organisée autour de trois axes. La question de l'économie du PEB relevait du

<sup>1</sup> - Nous emploierons le terme BU pour désigner toutes les réalités administratives que recouvre cette notion : bibliothèque universitaire, bibliothèque inter-universitaire, service commun de documentation. Notre définition ne comprend donc pas les bibliothèques des grands établissements.

<sup>2</sup> - En raison du nombre important des sigles employés dans ce document, une table des abréviations est proposée à la page 9 du document.

troisième axe : bibliothèques et changements de modèles. Elle s'inscrivait plus largement dans la première problématique de recherche au GRESI :

- Comment caractériser les modes de management, les règles économiques et les pratiques d'utilisation associées aux évolutions des services d'information et des technologies qu'ils mobilisent ?

## 1.1 Mise en contexte et présentation du sujet

La difficulté de notre travail, mais aussi son intérêt résident dans le fait que notre analyse doit prendre en compte le caractère évolutif et dynamique du contexte dans lequel l'accès aux documents intervient et construit son économie ou plus précisément ses économies. C'est pourquoi, le cadre général, base de réflexion de toute problématique, est d'autant plus important pour bien penser la nôtre.

Le contexte qui nous permet de présenter notre sujet et nos questionnements prend sa source à la suite de la seconde guerre mondiale, dont les conséquences générales n'épargnent pas le monde spécifique de la recherche scientifique et par là-même les bibliothèques universitaires de recherche.

En effet, cette guerre a peut-être, plus que nulle autre auparavant, fait participer la science et ses chercheurs aussi bien dans son orchestration que dans son achèvement. La prise de conscience des enjeux de sa mise à contribution pour la politique et l'armement des Etats, l'a plus tard doté de financements sans précédents<sup>4</sup>.

La fin de la seconde guerre marque pour la recherche scientifique son autonomie. C'est aux Etats-Unis que s'amorce le début de cette autonomie, notamment grâce à la publication, en 1945, d'un texte « *The endless frontier* »<sup>5</sup> qui revendique la ré-appropriation, par les chercheurs et les scientifiques, de la gestion de la science et de ses objets. L'auteur est Vannevar Bush, professeur de génie électrique au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et conseiller du président américain Franklin D. Roosevelt.

La croissance scientifique, caractéristique de l'après-guerre, doit beaucoup à ce texte, considéré aujourd'hui comme fondateur. La reconnaissance de cette revendication eut une influence significative sur la politique scientifique aux Etats-Unis, qui dès lors, vont lancer les premières mesures politiques et institutionnelles pour développer l'Information Scientifique et Technique - (IST) :

<sup>3</sup> - Au sein de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB - <http://www.enssib.fr> ). L'équipe GRESI aujourd'hui a été intégrée dans l'équipe d'accueil URSIDOC qui regroupe toutes les composantes en sciences de l'information de l'ENSSIB et de l'Université Lyon 1.

<sup>4</sup> - Legault, Marie-Josée ; Trépanier, Michel. – l'organisation de la recherche scientifique, in : Couture, Marc ; Fournier, René-Paul. – *La recherche en sciences : guide pratique pour les chercheurs.* – Paris : De Boek Université, 1997. – 262 p.

<sup>5</sup> - Publié dans la revue *Science*, en 1945.

**« Ce contrat entre scientifiques et gouvernements peut être résumé de la manière suivante. D'une part, le gouvernement s'engage à soutenir financièrement la recherche fondamentale que les scientifiques, sur la base de l'évaluation par les pairs, estiment la plus méritoire. D'autre part, les scientifiques assurent le gouvernement que la recherche sera effectuée dans les règles de l'art et qu'elle produira un flot continu de découvertes scientifiques qui pourront par la suite être traduites dans de nouveaux produits, de nouveaux traitements médicaux, de nouvelles sources d'énergie, de nouvelles armes, etc. »<sup>6</sup>.**

La chronologie des entreprises politiques menées en faveur de l'IST faite par Ghislaine Chartron dans son Habilitation à Diriger des Recherches (HdR)<sup>7</sup> permet de constater le rôle précurseur des Etats-Unis dans le développement de l'IST. L'Europe et la France accusent comparativement un retard d'une décennie environ.

Les enjeux de l'information scientifique et technique placent les universités et leurs bibliothèques dans l'appareil des politiques scientifiques qui se sont reconfigurées. Les Bibliothèques Universitaires – (BU), au service des missions de recherche et d'enseignement de leur université de rattachement, ont accompagné ce dispositif public financé par les gouvernements, en tant qu'outils ou services scientifiques.

### **1.1.1 L'après-guerre**

---

La guerre froide et son corollaire, la course aux armements, ont contribué à la stimulation de la recherche scientifique qui prend, dès lors, une place centrale. L'une des premières retombées réside dans l'augmentation du nombre de chercheurs qui a mené naturellement à l'augmentation de la production scientifique. Une augmentation telle, qu'elle a caractérisé par son ampleur la seconde moitié du siècle. C'est ce que les professionnels de la documentation ont appelé « *l'explosion documentaire* ». A ce sujet, Yves Le Coadic écrit :

**« La conjonction des deux phénomènes de l'explosion de l'information et de l'explosion du temps conduit à l'apparition de flux d'information très élevés, c'est-à-dire à la circulation d'importantes quantités d'information par unité de temps »<sup>8</sup>.**

Cette explosion de l'information a attiré l'attention des historiens des sciences qui se sont penchés alors sur ce phénomène. Les travaux de Derek John de Solla Price<sup>9</sup>, un des pères fondateur de la scientométrie, décrivent ce phénomène d'explosion documentaire. La figure 1, ci-dessous<sup>10</sup>, (voir traduction ci-après), issue des travaux de Price, illustre

<sup>6</sup> - Legault, Marie-Josée ; Trépanier, Michel. – *L'organisation de la recherche scientifique*, p. 37, in : Couture, Marc ; Fournier, René-Paul. – *La recherche en sciences : guide pratique pour les chercheurs*. – Paris : De Boek Université, 1997. – 262 p.

<sup>7</sup> - Chartron, Ghislaine. - – L'information scientifique et le numérique, Habilitation à diriger des recherches, 2001.

<sup>8</sup> - Le Coadic, Yves-François. – *La science de l'information*, PUF, 1994. – (Que sais-je ?) - 118 p.

<sup>9</sup> - Price, Derek John de Solla.- *Science et suprascience*, Fayard, 1972. – 124 p.

cette explosion. Ces mêmes travaux ont annoncé une croissance exponentielle qui se confirme à ce jour mais qui, d'après l'auteur, finirait par ralentir.

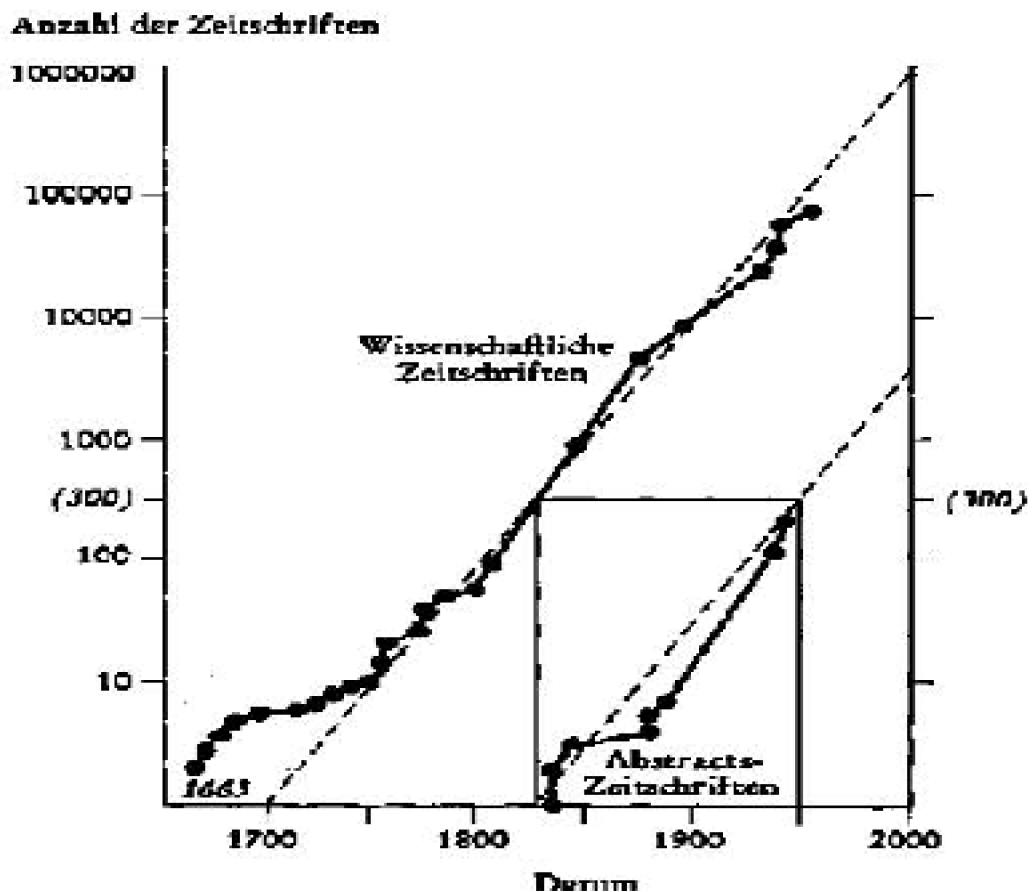


Figure 1 : Répartition du nombre total des titres de périodiques et résumés scientifiques d'après la date de leur fondation.

L'axe des abscisses de ce graphique représente les dates, ou plus précisément les siècles. L'axe des ordonnées représente le nombre de périodiques. La première et plus importante courbe du graphique commence en 1665, date officielle de la naissance de la première revue scientifique<sup>11</sup>. Son évolution représente l'explosion du nombre de périodiques scientifiques. La seconde courbe, de moindre ampleur, représente le recueil

<sup>10</sup> - Cette figure, ainsi que d'autres issues des travaux de Price sont disponibles à l'adresse suivante : <[www.ib.hu.de/~wmsta/price14.html](http://www.ib.hu.de/~wmsta/price14.html)> (Consulté le 1<sup>er</sup> février 04).

<sup>11</sup> - L'Angleterre et la France ont connu au même moment la naissance d'une première revue scientifique. En France c'est le « *Journal des Sçavants* ».

des résumés qui débute vers le milieu du XIXème siècle. En observant les deux courbes, on remarque que c'est à partir de 300 périodiques que les résumés apparaissent.

A partir d'une observation empirique qui a rencontré des fondements théoriques, les travaux de Derek John de Solla Price <sup>12</sup> ont souligné le caractère contemporain de la « **science moderne** » en mettant en évidence l'évolution démographique du nombre des chercheurs.

« **Tout jeune savant actuellement débutant et envisageant la fin de sa carrière au terme d'une durée de vie normale, devrait être conscient que 80 à 90 du travail scientifique accompli à la fin de cette période l'aura été sous ses yeux, 10 à 20 % ayant précédé son expérience personnelle** » <sup>13</sup>.

Le nombre de scientifiques dans le monde a été estimé en 1800 à 1000 scientifiques, à 10.000 en 1850, à 100.000 en 1900 et à un million en 1950. En France, entre 1954 et 1960, la population universitaire a augmenté d'un tiers. De 1960 à 1975, elle passe du simple au quadruple <sup>14</sup>. Cette évolution qui poursuit son cours favorise la promulgation de la loi Edgar Faure, par laquelle le nombre des universités françaises passe, dans les années 1970, de 22 à 57.

Cette croissance démographique des universitaires est accompagnée de la règle du « **publier ou périr** » ou « **publish or perish** » qui engage les chercheurs dans une concurrence pour publier le plus de résultats possibles, le plus vite possible. L'explosion documentaire est survenue comme une conséquence directe : les masses documentaires doublent tous les dix ans en moyenne <sup>15</sup>.

De façon corollaire, la collaboration internationale s'est accrue entre chercheurs et a donné naissance à de « **nouvelles sciences** » et de nouvelles universités, capables de relayer une nouvelle ère, inscrite dans l'interdisciplinarité et le décloisonnement intellectuel <sup>16</sup>. Price, qui aborde longuement cette question dans son ouvrage, la résume par son intitulé, « **Little science, big science** », que la traduction française restitue en « **science, suprascience** ». La spécialisation des domaines et la mise en évidence de la règle du « **publish or perish** » ont été des moteurs du processus de production des savoirs scientifiques d'après-guerre. La recherche scientifique s'est dès lors pratiquée à l'échelle internationale, avec principalement l'anglais pour langue d'expression.

## 1.1.2 Explosion rime avec inflation

---

<sup>12</sup> - Price, Derek John de Solla.- *Science et suprascience*, Fayard, 1972. – 124 p.

<sup>13</sup> - *Idem*, pp. 1-2

<sup>14</sup> - Pallier, Denis.- « Les bibliothèques universitaires de 1945 à 1975 : Chiffres et sources statistiques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, n°3, pp. 58 - 69.

<sup>15</sup> - Price, Derek John de Solla.- *Science et suprascience*, Fayard, 1972. – p. 8

<sup>16</sup> - Lecoq, Benoît.- « Un aspect de la crise des universités : L'interuniversitaire en question », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, n°2, pp.16-19

Le facteur documentaire n'est pas le seul élément qui compose le contexte que nous avons précédemment cité. Pour accompagner ce phénomène, les éditeurs scientifiques commerciaux ont affiché des tarifs de plus en plus élevés pour leurs publications. Après l'explosion documentaire, c'est le phénomène « *d'inflation documentaire* » qui entre en scène. L'augmentation des masses documentaires s'accompagne désormais de l'augmentation des prix de la documentation scientifique.

Différentes études se sont penchées sur l'augmentation du prix de la documentation scientifique et tentent de rendre compte de l'évolution de la hausse des prix. L'étude d'Ann Okerson<sup>17</sup>, qui n'est pas la plus récente mais qui fut fondatrice et reste à ce jour pertinente dans ses analyses, met en perspective historique cette inflation et montre bien qu'elle se concentre sur les périodiques<sup>18</sup> de recherche des domaines des sciences des techniques et de la médecine (STM). Ceci n'épargne pas pour autant les périodiques des domaines des sciences humaines et sociales (SHS).

Une autre étude, plus récente, réalisée par Kathleen Born et Lee Van Orsdel<sup>19</sup>, s'est intéressée à plus de 6000 titres de périodiques. Les résultats de cette étude ont été résumés dans un tableau du bulletin 2001 de l'Association of Research Libraries - (ARL). Voici quelques chiffres extraits de ce tableau à des fins d'illustration :

Tableau 1 : Coûts moyens de l'abonnement annuel des périodiques par domaines (2001)

| Domaine    | Prix moyen (\$) par titre de périodique (2001) | Pourcentage d'augmentation (de 1997 à 2001) |
|------------|--|---|
| Physique   | 2011, 13                                       | 30,47                                       |
| Biologie   | 1064, 33                                       | 34, 53                                      |
| Chimie     | 1918, 09                                       | 34, 29                                      |
| Sociologie | 297.18   | 50, 53                                      |
| Droit      | 159, 91  | 29, 88                                      |
| Histoire   | 120, 05  | 27, 89                                      |

Ce tableau qui ne restitue qu'une petite partie des données, montre bien que les périodiques de Sciences Humaines et Sociales, certes moins onéreux que les périodiques STM, ne sont pas épargnés par les augmentations des prix d'abonnement.

### 1.1.3 Intitulé et activités du service : une ambiguïté conceptuelle

---

<sup>17</sup> - Okerson, Ann. - Periodical prices : a history and discussion. < <http://enssib.fr/miroir/okerson/pricing.html> > (consulté le 16-03-98).

<sup>18</sup> - Jean Meyriat définit les périodiques comme « des écrits sous forme de livraisons se succédant périodiquement les unes aux autres sous un titre commun, en une suite non limitée à l'avance », Les sciences de l'écrit, encyclopédie internationale de bibliologie, 1993.

<sup>19</sup> - Born, Kathleen ; Van Orsdel, Lee. - « 41<sup>st</sup> Annual Report Periodical Price Survey 2001 : Searching for Serials Utopia », in : *Library Journal* 126.7, 2001.

## **persistante, à clarifier**

Pour définir la notion de « **Prêt Entre Bibliothèques** », nous avons préféré à un recensement comparatif de définitions, une présentation de la définition la plus claire et la plus complète à nos yeux :

« **Essentiellement, le prêt entre bibliothèques est une transaction qui permet aux documents ou aux copies de documents d'une bibliothèque d'être disponibles dans une autre bibliothèque grâce à une demande de prêt. (...) Le PEB est une activité de coopération permettant aux lecteurs d'avoir l'accès le plus large à tout type de document susceptible de répondre à leurs besoins. Ce n'est pas un substitut d'acquisition de documents mais un service de recours pour pallier les lacunes des acquisitions. Le PEB est une conséquence du fait qu'aucune bibliothèque ne peut être autosuffisante** »<sup>20</sup>.

Le recensement comparatif des définitions n'aurait pas été d'une grande utilité car on s'accorde, dans la littérature, à lui attribuer la même fonction, le même rôle, et les mêmes objectifs. Notons cependant, une ambiguïté qui existe dans cette définition. Elle concerne l'intitulé du service qui renvoie indifféremment à deux activités : l'échange de documents physiques et la diffusion de reproductions. Pourtant, l'intitulé du service est restrictif et ne représente pas l'activité de fourniture de reproductions, plus connue aujourd'hui sous le nom de fourniture de documents – (FDD).

Dans la littérature professionnelle, la fourniture de documents reste d'abord assimilée à l'activité de prêt entre bibliothèques. Il s'agit pourtant de deux activités distinctes, qui se pratiquent au sein d'un même service. Aujourd'hui encore, on peut parcourir des écrits où le « **PEB** » est employé indifféremment pour désigner un prêt/emprunt d'ouvrage ou une fourniture de documents. En 1985, un rapport<sup>21</sup> adressé au Council on Library Resources, fait état de l'obsolescence du terme « **PEB** » et lui préfère le mot plus générique de « **document delivery** », diffusion des documents.

Les Anglo-saxons ont été les premiers à proposer le terme de « **information supply** », généralement traduit par « **fourniture de documents** », pour justement exprimer toute la portée des réalités documentaire, juridique et économique de l'activité. Il n'est pas anodin que la FDD ait fait son apparition avec les premières photocopieuses, vers la fin des années 1950, début des années 1960. La fourniture de documents désigne aussi un stade supérieur auquel accède l'activité de prêt entre bibliothèques par le biais d'une technique, la reprographie<sup>22</sup>.

L'ambiguïté qui existe entre les termes remonte à l'origine du service, apparu à la fin du XIXème, début du XXème siècle. A cette époque où les techniques de reproduction

<sup>20</sup> - Cornish, P. Graham. - *Model handbook for interlending and copying*. - [S.L.] : IFLA ; UNESCO, 1988. – 79 p.

<sup>21</sup> - Jan Kennedy Olsen. - *Document delivery : a study of different sources*. Funded by the Council on Library Resources. May 1985

<sup>22</sup> - Brown, David J. – « Review of future developments in interlibrary loan and document delivery : present trends and likely futures - their impact on library and information services », in : *Information UK outlooks*, vol.3, 1993, pp.1-21

n'avaient pas encore fait leur apparition, seule l'activité de prêt entre bibliothèques se pratiquait.

Ainsi, l'appellation du service est en décalage avec les réalités des prestations et des possibilités d'accès qu'il propose et qu'il permet aujourd'hui. C'est pourquoi, tout au long de ce document, nous veillerons à faire la distinction entre le « **service du PEB** », « ***l'activité ou la prestation de PEB*** » qui désigne le prêt ou l'emprunt d'un document physique et « ***l'activité ou la prestation de FDD*** » qui désigne la fourniture de la reproduction d'un document ou d'une partie d'un document. Toutes ces distinctions nous paraissent indispensables pour la clarté de notre discours et pour la bonne compréhension du lecteur.

#### 1.1.4 Le service du PEB dans la bibliothèque

---

En vertu de l'arrêté du 20 Novembre 1886, l'activité de prêt entre bibliothèques pratiquée pour des livres anciens étrangers, a d'abord été admise dans les bibliothèques « **comme un élargissement du prêt à domicile** »<sup>23</sup>. La demande provient principalement d'une population d'enseignants chercheurs et les étudiants 3<sup>ème</sup> cycle. Grâce à la technique de la reprographie, apparue dans les années 1960, les prêts des fascicules de revues ont laissé la place à la reproduction et à la fourniture des articles demandés. La fourniture de documents est venue rejoindre le prêt en tant qu'activité, à l'intérieur du service du PEB. Elle a permis de remédier au souci « **bibliothéconomique** » de la disponibilité de la collection. D'un point de vue légal, la photocopie bénéficie de l'appui de la loi du 11 mars 1957 qui l'autorise dans le cadre d'un usage privé « **au lieu et place d'un prêt ou d'une transcription** »<sup>24</sup>.

Comme le souligne dès les années 1970 un article de professionnels français<sup>25</sup>, le PEB a été lié aux « **conditions technologiques qui favorisent son efficacité** ». Le gain de temps que la FDD ait procuré aux demandeurs d'articles, est pour beaucoup dans son succès. A l'intérieur même de l'activité, l'intégration de technologies, telle que la microfiche ou le fax<sup>26</sup>. Ce dernier qui réalise simultanément la reproduction et la transmission du document, a été mis à contribution pour améliorer les délais de fourniture et donc d'accès pour les chercheurs. Dans la mesure où elles fournissent la documentation nécessaire à l'avancement de leurs travaux, les activités du PEB peuvent être considérées comme liées aux exigences des chercheurs et à l'évolution de leurs demandes et de leurs attentes en matière d'accès à l'information scientifique. Dès lors, les

<sup>23</sup> - Nortier, Michèle.- « Le prêt entre bibliothèques en France », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1965, n°4, pp. 119 - 131.

<sup>24</sup> - Pallier, Denis ; Motaïs de Narbonne, Anne-Marie ; Lupovici, Christian .- « Statistiques du prêt interbibliothèques en 1975 », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1977, n°5, pp. 259-321

<sup>25</sup> - Idem.

<sup>26</sup> - La notion de FDD a regroupé la fourniture par fax et par microfiche, marginales en comparaison avec une FDD papier. L'annexe VII donne un bref aperçu de ces activités intégrées au service du PEB.

services du PEB participent au développement de la recherche.

A ses débuts en France, au milieu des années 1950<sup>27</sup>, le PEB n'a pas toujours reçu un accueil favorable auprès des bibliothécaires. Ces derniers considéraient que le PEB éloignait la bibliothèque de l'acquisition et donc de la collection, porteuse d'enjeux identitaires pour les bibliothèques.

Cependant, à mesure que les flux de documents et leur prix augmentaient, le service est passé de la tolérance à l'acceptation. Il s'est intégré aux activités de la bibliothèque pour suppléer les acquisitions par une possibilité d'accès à distance. Dès lors, il est présenté aussi bien dans le discours des professionnels des bibliothèques que dans la littérature - indifféremment anglo-saxonne et francophone – comme une forme de partage de ressources. On lui a également consacré un service à part entière, apparu dans les organigrammes des bibliothèques universitaires. Le service du prêt entre bibliothèques, moyen alternatif d'acquisition prend alors une ampleur considérable.

## 1.2 Construire une problématique de la circulation des documents

L'exhaustivité des bibliothèques, mythe lointain de l'antique bibliothèque d'Alexandrie, s'éloigne encore davantage avec l'exacerbation des difficultés d'acquisition que provoquent les phénomènes d'explosion et d'inflation documentaire. Pourtant, constituer des collections homogènes et organisées sera toujours la fonction première des bibliothèques. Jean-Michel Salaün<sup>28</sup> identifie trois justifications économiques pour les constituer ; chacune de ces trois justifications intervient dans la définition de l'identité et des rôles des bibliothèques (acquisition, conservation, diffusion) :

- L'économie d'échelle : elle est possible car elle permet de « **rendre plusieurs fois le même service (la consultation) à partir d'un même document qui pourra être lu par plusieurs lecteurs** ».
- L'économie de l'assurance : c'est une économie de la conservation, ou un « **pari sur l'avenir** ». En prévision de la possibilité qu'un document dans une collection soit consulté – sans qu'on ait la certitude – on l'acquiert.
- L'économie d'opportunité : elle met l'accent sur la collection disponible à l'ensemble des lecteurs, cette économie « **se mesure à l'aune de la valeur du temps de travail de l'usager** ».

Ces justifications rejoignent les principes du modèle bibliothéconomique qui « **place au premier plan la collection physique** »<sup>29</sup>. Une bibliothèque existe d'abord par ses fonds et par le savoir-faire qu'elle déploie pour la mise en place de ces fonds. Les difficultés

<sup>27</sup> - Nortier, Michèle.- « Le prêt entre bibliothèques en France », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1965, n°4, pp. 119 – 131.

<sup>28</sup> - Salaün, Jean-Michel (Dir.).- *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

d'acquisition ont amené les bibliothèques à s'organiser en réseau pour constituer leurs collections de manière collective. C'est le cas des bibliothèques universitaires françaises qui ont créé le réseau des Centres d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique – (CADIST). Elles ont également mis en place des catalogues collectifs, capables d'assurer le repérage d'un document dans un ensemble de collections virtuellement mises en commun.

Cette configuration de la circulation des documents saisit, à la fois, les trois justifications économiques abordées, ci-dessus. Celle de l'opportunité est davantage mise en avant avec la structure décentralisée du réseau universitaire français. Elle nécessite une politique documentaire concertée, des outils d'aiguillages, et des temps d'accès tributaires des activités des services de PEB.

### 1.2.1 Le service du PEB dans le champ des sciences de l'information

---

En tant que médiateurs entre un public et l'ensemble des collections qu'elles constituent, les bibliothèques sont un objet des sciences de l'information qui analysent les dispositifs de cette médiation. D'après l'étude faite par Yolla Politi, notre travail s'inscrit dans une tendance marquée de la contribution des thèses en sciences de l'information à la recherche sur les bibliothèques<sup>30</sup>. Les BU, objets de médiation, constituent un terrain privilégié pour les sciences de l'information. Les services de PEB font partie intégrante du rôle médiateur de la bibliothèque. Ce sont des services qui organisent la circulation des documents - ou de leurs reproductions – d'une bibliothèque à une autre, d'une collection à un usager.

Comme nous l'avons dit précédemment, les services de PEB ont été au départ mal acceptés. Leur intégration s'est produite dans la nécessité de répondre à une demande croissante des lecteurs qui avaient besoin de documents situés hors les murs de la bibliothèque. Le nombre de transactions de prêt ou de fourniture de reproductions qu'ils enregistraient a été considéré comme un « **signe de bonne santé** » pour la bibliothèque.

En outre plus la bibliothèque comptait de transactions, plus cela laissait supposer la richesse de ses fonds ; le PEB pouvait donner quelques indices pour évaluer les fonds des bibliothèques. Aussi, plus le service comptait de transactions, plus la bibliothèque s'imposait en tant que médiatrice. L'exemple du réseau universitaire français l'illustre particulièrement : dans les annuaires des bibliothèques universitaires, l'augmentation des chiffres du PEB est interprétée comme une progression positive, révélatrice du bon fonctionnement du réseau. De ce fait, la circulation des documents peut être observée, quantifiée et peut même être formalisée, une des approches des sciences de l'information.

En s'intéressant aux dispositifs de circulation des documents, les sciences de

<sup>29</sup> - Calenge, Bertrand. - *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. – Paris : Editions du cercle de la librairie, 1996, p. 227

<sup>30</sup> - Politi, Yolla. – « Les bibliothèques, objets de recherche universitaire », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.46, n°4, 2001, p. 65 et p. 67

l'information s'intéressent également à leur économie. L'économie contribue à l'évaluation, la compréhension et à la structuration de ces dispositifs. Il est significatif que peu après l'expansion des services de PEB dans les bibliothèques (milieu des années 1970), les coûts de cette économie de la circulation des documents ont fait l'objet d'études. Ces dernières se sont amplifiées avec l'apparition d'une infrastructure du réseau.

Les analyses coût-avantages permettaient de savoir dans quelle mesure on pouvait considérer l'efficacité des dispositifs de circulation des documents. Les raisonnements économiques se sont structurés sur deux niveaux, celui de la bibliothèque et de son modèle élargi pour former l'économie générale du service. La dialectique « **Accès versus Acquisition** »<sup>31</sup> est certainement une des plus représentatives : une bibliothèque faisant partie d'un réseau, dont l'acquisition se fait dans la concertation, peut opter pour ne pas s'abonner ou se désabonner à un titre. Si elle juge que la demande qui est faite du périodique n'est pas assez importante pour justifier l'investissement de la somme de son abonnement, elle optera pour la FDD.

A ce titre, l'opportunité a un coût qui entre dans la dialectique économique de l'accès ou de l'acquisition<sup>32</sup>. La décision de la bibliothèque se fait donc en mettant en balance les coûts de l'accès et les coûts de l'acquisition.

## 1.2.2 Quand le WEB et le numérique s'en mêlent !

---

La « **bonne santé** » des services de PEB a été renforcée par la technique en perpétuelle évolution (photocopieuse, fax, messagerie, ...) venue améliorer et amplifier une circulation des documents de plus en plus structurée. Depuis le début des années 1990, l'arrivée d'Internet et particulièrement du WEB<sup>33</sup>, la problématique de l'accès aux documents par l'intermédiaire des services de PEB doit être mise en regard avec l'accès électronique aux documents devenu possible par la dématérialisation des supports. De fait, l'évolution du modèle éditorial de l'article scientifique va nous amener à nous recentrer sur l'analyse des activités de FDD.

Les perspectives et les enjeux de l'accès à l'information scientifique pour les bibliothèques se situent désormais à mi-chemin entre une économie en crise et les opportunités d'évolution de la publication scientifique.

En effet, l'offre des ressources numériques disponibles sur le Web renouvelle les problématiques d'accès liées au support papier. Les périodiques électroniques, le plus

<sup>31</sup> - Cette expression que nous employons, est un compromis entre l'expression anglo-saxonne « access versus acquisition » et celle de « accéder ou acquérir » qu'emploie Maurice Bernard Line dans un article du Bulletin des Bibliothèques de France (voir bibliographie).

<sup>32</sup> - Kingma, Bruce.- *The economics of information : a guide to economic cost-benefit analysis for information professionals.* - Englewood, Libraries Unlimited, 1996.- 200 p.

<sup>33</sup> - World Wide Web créé au CERN (organisation européenne pour la recherche nucléaire), Suisse, en 1990, développé comme un outil de communication au potentiel sans précédent.

gros de l'offre, proposent un accès immédiat au texte intégral des articles. Nous avons choisi la notion de « **périodique électronique** » pour regrouper à la fois les périodiques créés *ex-nihilo*, les versions électroniques des titres papiers, les périodiques électroniques extension du titre papier, les périodiques électroniques réduction du titre papier et les périodiques papiers numérisés.

Comme le souligne Annaïg Mahé dans sa thèse<sup>34</sup>, cette définition « **englobe le support numérique et le réseau sur lequel elles transittent** ». Pour les besoins de notre sujet, nous intégrons également les périodiques papiers numérisés (disponibles sur Cd-Rom) qui ne sont pas toujours et/ou qui n'ont pas toujours été disponibles sur le réseau et qui ont cependant joué un rôle pour la fourniture de documents papier. En outre, un deuxième aspect de la définition est lié à la validation scientifique : notre définition des revues électroniques rejoint l'information publiée, qui est passée par un processus de validation scientifique.

Initialement, les versions en ligne des périodiques ont été couplées à la prise de l'abonnement papier, comme une valeur ajoutée. Elles ont été ensuite associées au papier avec une majoration variable. Au même moment, des périodiques électroniques *ex-nihilo* ont été proposés.

Les revues STM accessibles en ligne sur le marché s'étoffent rapidement<sup>35</sup>, d'autant plus qu'elles passent pour correspondre aux besoins actuels des chercheurs. Elles sont accessibles instantanément et intègrent parfois le multimédia, valeur ajoutée pour certaines communautés de recherche pour qui le support papier présente des limites en regard de leurs exigences pour la communication scientifique<sup>36</sup>.

Pour notre réflexion préalable, nous avons reconstitué de 1975 à 2000, l'évolution nationale du nombre des demandes émises et des demandes reçues dans les services de PEB des BU françaises. Après une ascension régulière des flux, la figure 2 ci-dessous montre une baisse nette, clairement observable (de 1994 à 1999).

Si l'on considère que l'évolution de l'offre des revues électroniques, sa structuration dans des dispositifs économiques d'accès à l'information, est inverse de l'évolution des flux des demandes émises et des demandes reçues dans les services de PEB, leur baisse s'expliquerait par le fait que les usagers chercheurs se détournent du papier au profit d'un accès électronique.

La chute nette des activités des services de PEB dans le réseau des BU françaises,

<sup>34</sup> - Mahé, Annaïg. – La communication scientifique en (r)évolution : l'intégration des revues électroniques dans les pratiques informationnelles des chercheurs en sciences de la nature comme révélateur des mutations du modèle traditionnel de la communication scientifique. Thèse de doctorat soutenue le 16 décembre 2002 (Lyon 1). < [www.enssib.fr/bibliothèque/documents/these/mahe/mahe.pdf](http://www.enssib.fr/bibliothèque/documents/these/mahe/mahe.pdf) > (Consulté le 2 février 03)

<sup>35</sup> - Chartron, Ghislaine ; Marandin, Clarisse. – « Presse scientifique électronique : Analyse de l'offre des intermédiaires », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n°3, pp. 28-40

<sup>36</sup> - Crawford, Susan Y. ; Hurd, Julie M. ; Weller, Ann C.- *From print to electronic : the transformation of scientific communication*.-ASIS, 1996.- 117 p.

apparaît donc dans notre raisonnement, comme un symptôme d'une saturation du modèle de la circulation des documents papier à l'intérieur du réseau et nous assistons aujourd'hui à sa réorientation.

L'accès direct et immédiat que permettent – entre autres – les documents numériques, joue en faveur de la précipitation de la saturation du modèle de la circulation des documents par les services de PEB. Notre problématique peut donc se définir de la manière suivante :

Comment reconSIDéRer la médiation des bibliothèques universitaires pour les publics des différentes sections par le biais de collections papiers et numériques et comment reconSIDéRer l'économie de cette nouvelle médiation ?

La seconde question que nous souhaiterions soulever est relative aux modèles des bibliothèques auxquels nous allons aboutir : la reconSIDération de la médiation des bibliothèques universitaires par section va mener à quelle redéfinition des contours de l'offre de services ? Quelle pertinence gardera le modèle de la bibliothèque traditionnelle pour chacune des sections ?

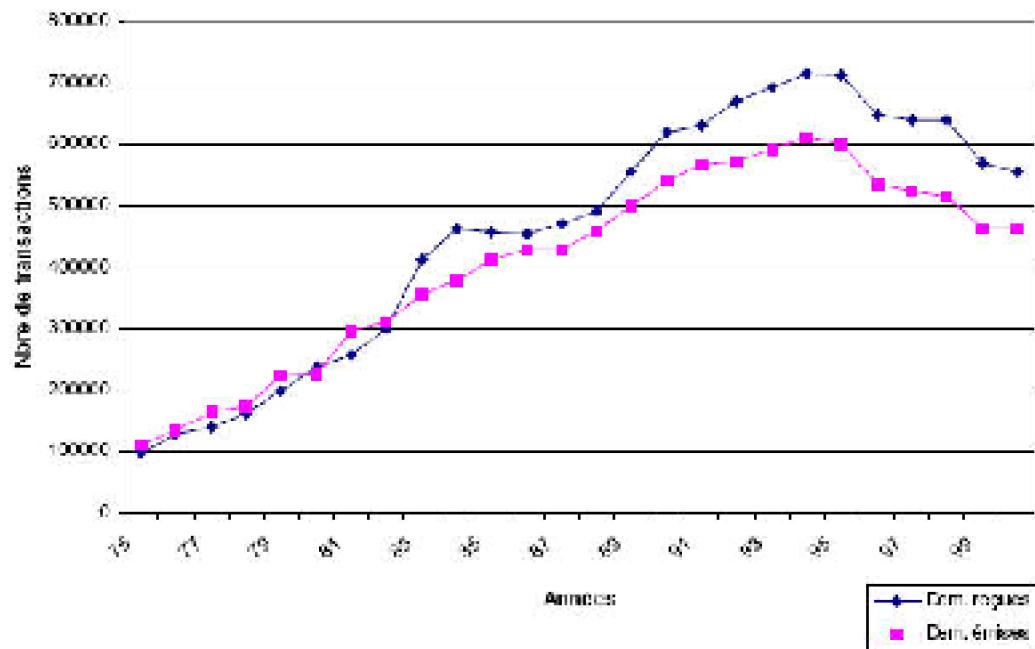


Figure 2 : Evolution nationale française des flux de PEB et de FDD, de 1975 à 2000

### 1.2.3 L'économie de la circulation des documents sous l'angle du marketing des services

L'opportunité, un des trois fondements économiques pour la constitution des collections, peut être un fil conducteur pertinent pour analyser la réorientation de l'économie de la circulation des documents vers une économie numérique. La prise en compte de l'opportunité ou du temps comme fil conducteur amène à s'intéresser à l'usager et à ce que les collections peuvent lui apporter comme documents pertinents.

Or, les sciences de l'information qui décrivent et s'intéressent aux pratiques et aux usages peuvent apporter une interprétation à cette évolution particulière de la circulation des documents. D'autant que le numérique apparaît comme un terrain renouvelé pour aborder les questions d'usages. L'analyse de l'évolution de la circulation des documents

devra donc être mise en regard avec l'analyse des pratiques informatives, placées elles-mêmes dans un contexte plus large, celui de la publication scientifique.

Notre travail, qui s'inscrit dans le cadre général des sciences de l'information, nous permet de nous pencher sur un système d'information qui montre des signes de saturation et annonce par là-même une réorientation. Pour analyser cette dernière, la modéliser, nous avons besoin d'un outil d'analyse capable de prendre en compte la double approche socio-économique de notre sujet : le marketing des services d'information.

Une des manières de poser le problème de l'économie de la circulation des documents dans le cadre des sciences de l'information est de l'envisager sous l'angle de l'usager. Jusque là, l'organisation de la circulation des documents est identique dans les bibliothèques universitaires (par le biais des services de PEB) pour toutes les sections universitaires et donc pour tous les domaines.

Cela sous-entend que les services de PEB sont censés pouvoir répondre aux besoins de tous les usagers par une seule et même configuration. Pourtant, si l'on considère l'organisation administrative des bibliothèques universitaires par section, on obtient quatre grandes catégories de publics, les usagers des sections de la Santé, les usagers des sections des Sciences et Techniques, les usagers des sections des Lettres, Sciences Humaines et Sociales et les usagers des sections Droit Sciences Economiques Gestion qui n'ont sans doute pas les mêmes pratiques documentaires.

Or, voilà que le numérique permet de reconsiderer l'environnement économique dans lequel l'acquisition, la conservation et la consultation se pratiquent et nous poussent à reconsiderer l'analyse du modèle de la bibliothèque. La dématérialisation des documents scientifiques permet aujourd'hui de repenser cette économie de la circulation des documents scientifiques de manière plus pertinente dans chaque domaine. Elle est l'occasion de redéfinir la médiation offerte par un service traditionnel. Dans cette approche, l'usager devient partenaire du processus de médiation<sup>37</sup>. Dans le langage du service, il consomme et participe à la production du service simultanément : il est coproducteur<sup>38</sup>. Notre volonté d'analyser la nouvelle médiation qui se dessine sous l'angle du marketing des services, trouve donc ici toute sa pertinence.

Nous rejoignons ainsi le cadre d'analyse et les travaux autour de la bibliothèque en tant qu'organisation de service. Notre travail fait donc appel au marketing des services comme outil d'analyse. Nous ne démontrerons pas le bien fondé de la démarche marketing. Cela a déjà été fait par des travaux antérieurs publiés<sup>39</sup>. Nous employons le raisonnement de la démarche marketing pour construire notre démonstration.

<sup>37</sup> - Le Coadic, Yves. – *Usages et usagers de l'information*. – Paris : ADBS : Nathan, 1997. - 128 p.

<sup>38</sup> - Muet, Florence. – La bibliothèque en tant qu'organisation de service, pp.47 – 57, in : Salaün, Jean-Michel (Dir.).- *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

<sup>39</sup> - Voir bibliographie.

### 1.2.4 Hypothèses fondamentales et prospectives

Au début de cette thèse (fin 1997), notre première hypothèse envisageait la fin des activités de PEB et de FDD dans les sections STM. Cette hypothèse sous-entendait un stade supérieur d'évolution des services du PEB vers un accès électronique de plus en plus généralisé.

Nous avons été amenés à tempérer cette hypothèse lorsque nous nous avons intégré le cadre d'analyse du marketing des services pour les bibliothèques. Il permet de saisir la possibilité qui s'offre aux BU de mettre en place des configurations d'accès différentes, capables de convenir à l'évolution des besoins de leurs usagers. De fait, les moyens de diffusion et de fourniture de documents se côtoient plus par complémentarité que par redondance.

Pour reprendre notre cadre d'analyse de la bibliothèque en tant qu'organisation de services, l'offre d'accès va s'élargir et s'approfondir pour constituer une matrice d'offre de services sur le modèle de la matrice proposée par Christian Baudry<sup>40</sup> (voir figure 3 ci-dessous).

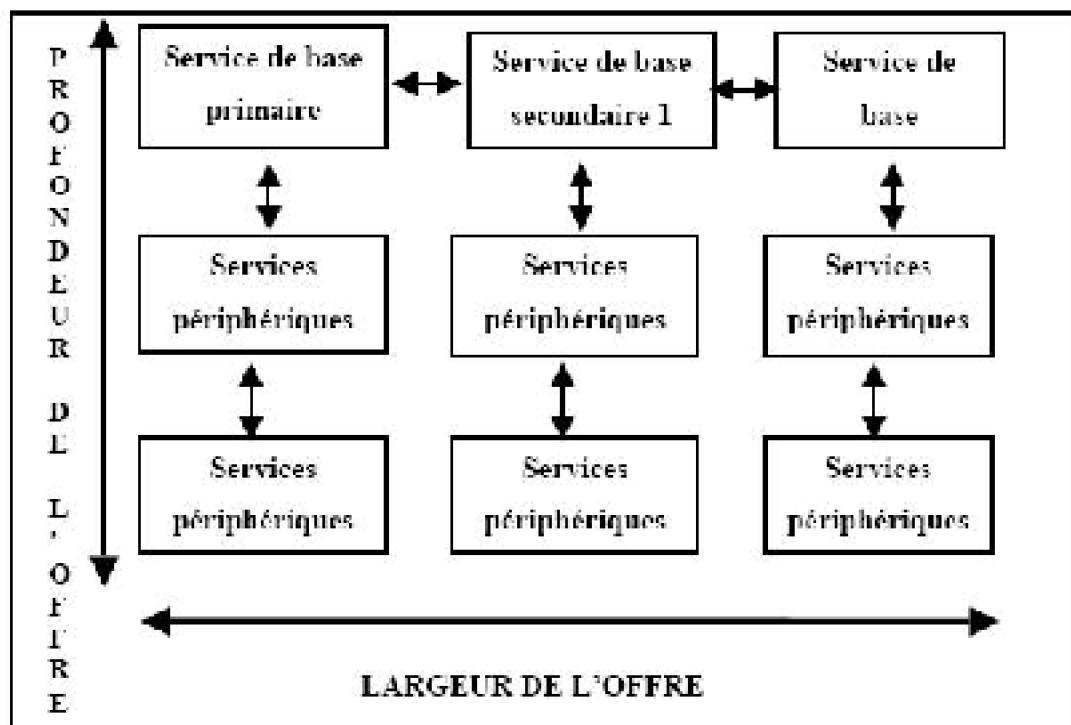


Figure 3 : Matrice de l'offre de services : largeur et profondeur de l'offre (Christian Baudry, 1986, p.48).

Le contexte de développement de la publication scientifique, selon les domaines, va définir les champs d'élargissement et d'approfondissement de l'offre. Il nous paraît donc cohérent de proposer que l'évolution des modes de production de savoirs et de

<sup>40</sup> - Baudry, Christian.- *Manager les services : la qualité comme principe unificateur*.- Economica, 1986, p. 48

communication scientifique conduira nécessairement les BU à faire évoluer leur accès à l'information scientifique dans la perspective d'une structuration d'offre de service renouvelée.

Cependant, le découpage par section ne permet pas d'envisager que cette évolution soit homogène. L'offre de ressources numériques en Sciences Techniques et Médecine – (STM) est en avance sur celle des domaines des Lettres Sciences Humaines et Sociales – (LSHS)<sup>41</sup>. Ces dernières, à leur tour sont en retard sur ceux des domaines Droit Sciences Economiques Gestion – (DSEG)<sup>42</sup>. De même, les usages et pratiques de l'information des publics de chacune des sections ne sont pas au même stade d'évolution. L'obtention des chiffres des activités des services de PEB par section permet justement d'observer que le comportement de la courbe nationale (figure 2) recouvre des réalités différentes selon les domaines.

Notre raisonnement nous amène à présenter des hypothèses qui, nécessairement, se construisent suivant le découpage des sections universitaires. Vraisemblablement, l'on se dirigerait vers une « **gradation** » des modèles d'accès à l'IST, représentative des étapes de l'évolution de la bibliothèque traditionnelle. Cette gradation pourrait rejoindre celle identifiée dans la littérature par la « **bibliothèque virtuelle** », qui au sens défini par Jean-Claude Guédon<sup>43</sup>, représente l'état dynamique de la bibliothèque traditionnelle, son processus d'évolution, la ou les étape(s) potentielle(s) pour sa concrétisation en bibliothèque hybride ou électronique.

L'intitulé que nous avons choisi pour ce travail (Du Prêt Entre Bibliothèques à la bibliothèque virtuelle : une évolution contrastée des bibliothèques universitaires françaises selon la discipline) reprend justement la notion de « **bibliothèque virtuelle** » pour proposer la dynamique évolutive du modèle traditionnel de la bibliothèque.

## 1.3 Terrain et choix méthodologiques

### 1.3.1 Le terrain

Le choix de notre terrain a découlé tout naturellement du choix de notre sujet de thèse. Le réseau universitaire français, avec ses spécificités et ses particularités, a donc constitué notre unique terrain d'observation. Il est constitué de 96 bibliothèques, Bibliothèques Universitaires de province, Bibliothèques Inter-Universitaires parisiennes, et d'une bibliothèque nationale universitaire (la Bibliothèque Nationale et Universitaire de

<sup>41</sup> - Acronyme que nous proposons.

<sup>42</sup> - Idem.

<sup>43</sup> - Guédon, Jean-Claude. – La bibliothèque virtuelle : une antinomie ? Conférence prononcée à la National Library of Medicine, <<http://univ-lyon2.fr/nlm-fr.html>> (Consulté le 18 mai 2000).

Strasbourg). Sur ce nombre, 26 CADIST – (Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique) se spécialisent sur autant de champs disciplinaires. Les BU sont administrativement organisées en quatre sections. Chaque section regroupe un certain nombre de disciplines :

- les sciences et techniques.
- la santé (fédération de disciplines médicales).
- les lettres, sciences humaines et sociales, LSHS.
- le droit, les sciences économiques et la gestion, DSEG.

L'organisation des bibliothèques universitaires de province en section est une particularité française que l'on a pris en compte pour collecter les données mais aussi pour les exploiter. D'après Alain Gleyze, cette organisation remonte à 1855, c'est-à-dire au moment où les premiers règlements ont soumis les BU parisiennes à un régime d'organisation administrative distinct.

Les bibliothèques universitaires, dans la diversité de leur taille, de leurs activités et de leurs statuts, ont donc été des unités d'observation et d'analyse, de même qu'elles nous ont fourni les interlocuteurs nécessaires à nos entretiens.

Nous avons commencé à appréhender le réseau universitaire français par la littérature disponible sur la question, notamment sous un angle historique. L'approche historique a permis d'avoir une meilleure connaissance du réseau, en remettant dans leur contexte les décisions du passé et leurs répercussions sur le présent des BU. L'analyse de certains résultats n'aurait pu se faire sans tenir compte de travaux de professionnels tels que Alain Gleyze <sup>44</sup> ou Denis Pallier <sup>45</sup>, relatifs à l'histoire des bibliothèques universitaires françaises.

De même, le dépouillement de la revue *Arabesques* de l'Agence Bibliographique pour l'Enseignement Supérieur – (ABES), celui des listes de diffusion comme *Biblio-fr* et bien d'autres, ont permis de suivre les actualités du réseau universitaire dans leur ensemble et de mieux conduire nos entretiens.

Le deuxième pôle de fourniture de la documentation scientifique en France, l'INstitut pour l'Information Scientifique et Technique – (INIST), a également fait l'objet de notre intérêt mais uniquement comme un acteur du réseau universitaire. Dans le cadre d'une publication scientifique <sup>46</sup>, de conférences et d'ateliers animés au sein de l'INIST, des contacts ont été noués avec des responsables de services qui nous ont permis de nous tenir au courant de l'actualité du fournisseur et de ses orientations.

<sup>44</sup> - Gleyze, Alain. – Concentration et déconcentration des bibliothèques universitaires de province : 1855-1985. – Université Lyon II, 1999. – 2 vol. (839f.). Thèse de doctorat.

<sup>45</sup> - Voir expertise qui suit et bibliographie.

<sup>46</sup> - Salaün, Jean-Michel, Lafouge, Thierry, Boukacem, Chérifa. – « How far does demand for scientific articles reflect development in electronic publishing ? An example from the Institut de l'Information Scientifique et Technique (France) », in : *Scientometrics*, 2000, vol. 47, n°3, pp.561-588

### 1.3.2 La nécessité du quantitatif : collecte et limite des données

---

D'un point de vue professionnel, par les informations qu'ils apportent sur l'activité du service, les chiffres du PEB sont un véritable outil de gestion. Les premiers chiffres relatifs au PEB français figurent dans la revue professionnelle du *Bulletin des Bibliothèques de France* de l'année 1952. Ces données portaient sur les activités de 1950. A cette époque, les méthodes de collecte de données étaient loin d'être homogènes. C'est pourquoi on peut remarquer qu'elles se contentaient d'apporter des chiffres, assez isolés, relevant des activités essentielles de la bibliothèque et qui ne peuvent donner lieu à des études approfondies ou des évaluations concrètes. Certaines bibliothèques n'ont que des chiffres approximatifs du nombre de transactions qu'elles ont effectuées.

Comme cela a été précisé par les professionnels, l'ouverture des portes du service du PEB se faisait en année scolaire et non civile, ce qui pénalisait des recherches de thèses ou autres qui souvent commençaient pendant les vacances. Les chiffres qui ont continué à être publiés dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*, pendant les années 50, ont cessé d'y paraître durant les années 1960. Pierre Carbone, précise que durant cette période « *ont été créés de nombreux centres universitaires, qui se sont transformés ensuite en universités de plein exercice avec, pour conséquence, la construction de nouvelles bibliothèques* »<sup>47</sup>.

La normalisation des statistiques a enfin gagné la France en 1974 ; cette année a vu la création de l'ESGBU - Enquête Statistique Générale des Bibliothèques Universitaires par la Direction des Bibliothèques et de Lecture Publique – (DBLP). Celle-ci a adressé aux BU le premier questionnaire d'enquête statistique générale. C'est donc un rapport statistique annuel dont les résultats sont publiés dans l'annuaire statistique des BU<sup>48</sup>. De même que les nombreux rapports cités dans le corps de ce document (Miquel, Laissus, Van Dooren, Lachenaud, ...) ces statistiques fournissent aux tutelles « *un étalon de mesure pour juger de l'activité [des bibliothèques]* »<sup>49</sup>. Pour Denis Pallier, ce stade « *traduit une étape d'organisation et de conscience commune des bibliothèques* »<sup>50</sup>. Comme le soulignent Jean-Pierre Casseyre et Catherine Gaillard, les données recueillies à partir de ces enquêtes sont révélatrices de l'activité des établissements, elles n'en reflètent cependant que l'aspect quantitatif et n'autorisent qu'une analyse partielle de leur fonctionnement<sup>51</sup>.

<sup>47</sup> - Carbone, Pierre. - « Statistiques et évaluations dans les bibliothèques universitaires françaises », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1989, n°4, pp. 374 - 379.

<sup>48</sup> - Une application statistique interactive des BU – (ASIBU) existe à l'adresse suivante : < <http://fermi2.sup.education.fr/asibu/> >

<sup>49</sup> - Muet, Florence ; Salaün, Jean-Michel. – *Stratégie marketing des services d'information*. – Editions du cercle de la librairie, 2001, p. 76

<sup>50</sup> - Pallier, Denis.- « Les bibliothèques universitaires de 1945 à 1975 : Chiffres et sources statistiques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, n°3, pp. 58 - 69.

Les chiffres recueillis par les ESGBU ont donc constitué la source la plus fiable sur laquelle nos travaux se sont appuyés. L'ensemble de ces données a été géré et traité sous Excel ; les résultats des traitements sous forme de graphes ont été introduits dans le corps du texte chaque fois que cela a été nécessaire. Cependant, ces données présentent la limite de ne pas ventiler les chiffres par section. Notre observation de l'évolution des activités du PEB s'est donc, faite dans un premier temps, dans sa dimension multidisciplinaire.

### 1.3.2.1 L'évolution nationale

Nous avons voulu reconstituer l'évolution nationale du nombre des demandes émises et des demandes reçues dans les services de PEB au sein du réseau universitaire français. Une première figure (1975 à 1998) a été soumise à l'expertise de M. Denis Pallier inspecteur général des bibliothèques. Ce dernier a pu confirmer la fiabilité de nos sources.

Ses orientations nous ont été d'un grand secours pour la suite des interprétations des chiffres recueillis et traités : Il a attiré notre attention sur la publication des statistiques en année civile pour certaines périodes, 1988 notamment, et en année universitaire pour les autres. Sa grande connaissance du contexte nous a également éclairée sur l'interprétation du comportement de la courbe en certaines périodes.

En tenant compte de toutes les informations qu'il a eu la bienveillance de nous fournir, notre travail a pu s'appuyer sur de nouvelles sources plus fiables et constituer une courbe plus cohérente. Cette représentation, nouvelle dans sa forme, et jamais constituée auparavant, est au cœur de notre réflexion. Complétée jusqu'en 2000, elle apporte sur 25 ans, une vision générale de l'évolution d'un service, toutes sections et toutes disciplines confondues, dans les deux versants de son activité : demandes reçues et demandes émises. Cela nous a été particulièrement utile pour appréhender l'impact des évènements que les BU ont pu vivre durant cette période.

### 1.3.2.2 Données du PEB par section

Le rapport Laissus<sup>52</sup> constitue à notre connaissance la seule étude sur des chiffres d'activités de services de PEB par section. Cependant, l'étude se limite à des sections scientifiques et à l'année 1991. En juin 2001, nous avons pu obtenir de l'ABES les données des activités des services de PEB, par section. Nous disposons enfin de données générales par section sur une durée de six années (de 1994 à 1999). Ces données quantitatives ont été récoltées grâce au logiciel de messagerie PebNet qui enregistre les transactions effectuées par chacune des BU.

A l'instar des données nationales, les données par section portent sur les demandes émises et les demandes reçues. Ainsi, nous avons pu ainsi reconstituer des graphiques représentant l'évolution des activités des services de PEB à l'intérieur de chaque section.

<sup>51</sup> - Casseyre, Jean-Pierre, Gaillard, Catherine. – *Les bibliothèques universitaires*. - PUF, 1992, p. 109

<sup>52</sup> - Laissus, Yves.- *L'accessibilité de la documentation dans les bibliothèques scientifiques du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche*.- Paris : MESR, 1993.- 34 p.

Ces données couvrent une période limitée (1994 – 1999) mais sont précieuses pour affiner nos interprétations.

L'exploitation de ces données que nous avons reçues, à l'état brut, nous a d'abord obligé à ne garder que les données des bibliothèques relevant d'une seule section. L'annuaire de 1999 a fourni des tableaux<sup>53</sup> (pp. 75-76) qui nous ont renseignés sur les bibliothèques de sections mixtes mais avec précision de la dominante, permettant ainsi d'introduire ces bibliothèques dans les données de la section dominante de laquelle elles relèvent. Cet annuaire a été le seul à fournir ce type de renseignements.

Cependant, nous avons choisi d'écartier les bibliothèques multidisciplinaires car elles ne nous renseignaient pas sur la distribution des chiffres par domaine. Toutefois, nous précisons que ces bibliothèques écartées de l'exploitation enregistrent une demande modeste pour la plupart, voire insignifiante comparativement aux autres. Certaines d'entre elles, anciennes, ont « **tourné le dos à un mouvement de spécialisation scientifique déjà bien engagé** »<sup>54</sup> à la fin du XIXème siècle, début du XXème siècle ; d'autres sont de création récente ou concernent les universités des territoires d'outre-mer.

La somme des chiffres ne peut donc pas correspondre au total de l'activité réelle pratiquée dans l'ensemble des bibliothèques universitaires. Les courbes que nous avons réalisées à l'aide de ces chiffres ne reflètent pas effectivement l'entièvre ampleur des activités des services de PEB par section, mais elles témoignent néanmoins des tendances observables dont nous devons tenir compte pour toute interprétation.

### 1.3.3 Choix d'une méthode mixte

---

Lors de nos lectures<sup>55</sup>, nous avons pu observer que la méthode choisie, qualitative ou quantitative, pour conduire des études sur le prêt entre bibliothèques s'avérait insuffisante pour circonvenir le sujet, de même que cela pouvait influencer ou déterminer certains résultats obtenus.

Alors que nous disposions de données sur l'ensemble des membres du réseau universitaire français, l'étude des données quantitatives s'est aussi révélée insuffisante pour analyser notre sujet. Pour répondre à notre problématique, il était nécessaire d'interroger les responsables des services de PEB dans différentes sections pour savoir comment le fonctionnement à l'intérieur des services évoluait – ou n'évoluait pas – et quelle direction il prenait. Il était également pertinent pour nous de nous entretenir des significations de l'évolution du service avec les professionnels des bibliothèques à des fins d'analyse. C'est pourquoi nous avons fait appel à un autre type de méthode, d'ordre qualitatif, pour compléter les chiffres en notre possession. Après la constitution de

<sup>53</sup> - Les tableaux sont disponibles en annexe III et VI.

<sup>54</sup> - Gleyze, Alain. – « Savoirs, techniques et pouvoirs : le passé des bibliothèques universitaires de province », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n°1, pp. 4-12

<sup>55</sup> - Lor, P. J. – « Methodological decisions in surveys of interlending traffic », in : *South African Journal of library information*, 1991, vol. 59, n°2, pp. 95-104

l'échantillon, nous avons lancé une étude qualitative qui est venue compléter les apports de l'étude quantitative préalable.

Notre démarche a donc été mixte afin d'utiliser « *le recueil et l'analyse de données non seulement quantitatives, mais aussi qualitatives, dans le but d'arriver à une plus grande fiabilité et à une interprétation plus affinée des résultats de leurs enquêtes* »<sup>56</sup>. Cela peut s'apparenter à une démarche exploratoire par laquelle nous avons tout au long de nos investigations tenté d'identifier les relations de cause à effet entre les différentes variables afin de confirmer ou d'inflimer nos hypothèses.

#### 1.3.4 Constitution de l'échantillon

Les BU françaises pratiquent majoritairement le PEB et la FDD. Cependant, il était impératif pour nous de constituer un échantillon prenant en compte nos hypothèses et servant ainsi le sens de notre démonstration. Ainsi, un certain nombre de critères ont été déterminants : la section, le nombre de transactions, la tendance d'évolution des transactions (vers une baisse, une augmentation ou une stabilité). Mis en relation avec nos hypothèses, ces critères allaient nous permettre de constituer un échantillon révélateur et représentatif des différents comportements des activités des services de PEB dans les quatre sections du réseau universitaire français.

Une première démarche a été d'écartier les bibliothèques totalisant des flux peu importants de transactions sur la période 1988 – 1999. Un premier panel de bibliothèques s'est ainsi dégagé.

Pour sélectionner les BU qui allaient faire partie de notre échantillon final, un travail préalable sur les données quantitatives disponibles, entre 1988 et 1999, a été réalisé. Nous avons, pour chaque bibliothèque, retracé l'évolution des flux du côté des demandes émises (emprunts) et des demandes reçues (prêts) par le réseau. Des deux côtés de l'activité, les chiffres fournis par les annuaires des BU confondent les prêts physiques (PEB) et la fourniture de reproductions (FDD) et ne nous renseignent pas sur leurs parts respectives.

Les graphes qui permettaient d'observer cette évolution nous ont permis de déterminer les BU les plus actives et donc les plus intéressantes pour nous, mais aussi celles qui présentaient une évolution particulière que nous avons souhaité analyser, c'est-à-dire l'existence d'un ou de plusieurs des éléments définis ci-dessous :

- **Le nombre de transactions** : Le nombre de transactions peut être si grand qu'il permet à une ou plusieurs bibliothèques de se détacher nettement du groupe.
- **Le prêt exclusif** : Certaines bibliothèques ont un très grand nombre de transactions de prêts et très peu d'emprunts, nous les appellerons les bibliothèques prêteuses ou fournisseuses.

<sup>56</sup> – Goreman, G. E. – « Une collecte judicieuse de données dans les structures d'information, in : 65th IFLA Council and General Conference » – Bangkok, Thailand, August 20 – August 28, 1999 < <http://www.ifla.org/IV/ifla65/papers/004-120f.htm> > (Consulté en octobre 2002).

- **L'emprunt exclusif** : Ce sont les bibliothèques qui ont une très grande nombre d'emprunts et très peu de prêts. Ce sont donc les BU emprunteuses.
- **L'évolution positive** : Ce sont les bibliothèques dont les deux activités augmentent progressivement et en même temps.
- **L'évolution négative** : Ce sont les bibliothèques dont les activités baissent progressivement et en même temps.
- **L'évolution mixte** : Ce sont les bibliothèques dont l'activité « **prêt** » progresse et l'activité « **emprunt** » baisse ou le contraire.
- **La stabilité** : Ce sont les bibliothèques dont l'une des activités ou les deux, est marquée par une stabilité dans l'évolution.
- **Les domaines (ou sections)** : Ce critère a au même titre que les précédents participé au choix et à l'équilibre de l'échantillon. L'objectif de son utilisation a été d'arriver à avoir un aperçu complet de la situation du PEB par domaine. L'organisation administrative des BU par section a permis de réaliser un échantillon qui présente quatre grands domaines définis, ce qui a permis d'aboutir à un échantillon distribué et représentatif.

En tenant compte de tous ces éléments, la sélection s'est finalement portée sur des BU CADIST et non-CADIST, présentées en annexe II. Les CADIST, pôles de fourniture, où le PEB est au cœur des missions, n'ont pas fait l'objet d'une sélection préalable, mais ont été choisies dans la même démarche globale de constitution de l'échantillon. C'est donc leur caractère de fournisseur qui les a définies pour faire partie de notre échantillon. A l'issue de cette sélection, notre échantillon s'est constitué de trente bibliothèques universitaires, de différentes sections. Ces BU sont distribuées autour de dix-huit universités, parisiennes et provinciales.

### **1.3.5 Apport complémentaire de l'enquête qualitative**

---

Plus de 40 entretiens semi-directifs ont été menés durant l'année 2000 auprès des responsables des services de PEB, bibliothécaires, responsables de services d'acquisition, de périodiques, des conservateurs de bibliothèques lorsque cela s'avérait nécessaire pour compléter un entretien.

En accord avec notre méthodologie, les entretiens semi-directifs avaient pour objectif d'» **extraire une information contenue dans le système de représentation de l'interviewé, narration, opinion ou raisonnement** »<sup>57</sup>. Au même titre que les entretiens ont été pour nous un processus exploratoire, ils ont permis de recueillir des éléments utiles pour nos analyses. Nous pouvons donc confirmer que nos entretiens sont venus compléter et enrichir l'exploitation des données recueillies.

Nos entretiens ont été réalisés sur la base d'un guide dont les objets invitaient nos interlocuteurs (professionnels des bibliothèques, responsables de services PEB) à

<sup>57</sup> - Blanchet, Alain ; Gotman, Anne. – *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. – Collection sociologie 128. – Paris : Nathan, 2001.  
– p. 76

développer les thématiques relatives à la situation des services du PEB dans leur bibliothèque, à leur fonctionnement et à leurs éventuels changements et évolutions face à l'environnement des ressources électroniques.

A l'aide de cette méthode mixte, notre objectif final a été de fournir la démonstration la plus complète et la plus objective des réalités et des imbrications de l'évolution de l'accès à l'IST dans le réseau des BU françaises. Cet aspect nous a paru à même de rétablir les activités du prêt entre bibliothèques et de la fourniture de documents dans leur environnement individuel, à savoir dans la bibliothèque, et dans leur environnement collectif, le réseau universitaire.

### 1.3.5.1 Elaboration de la grille d'entretien

Nos hypothèses, qui ont été « *une traduction préopératoire de notre problématique* »<sup>58</sup>, ont servi de trame pour bâtir notre grille d'entretien et hiérarchiser les thématiques que nous allions aborder. La grille (disponible en annexe I) a été pensée avant tout comme un guide thématique, aussi exhaustif que possible, des procédures courantes de fonctionnement dans un service de prêt entre bibliothèques et de fourniture de documents. Adaptée à une démarche qualitative, les questions quantitatives, relatives aux statistiques, ne sont abordées qu'en dernier lieu, au cas où l'interlocuteur ne l'aurait pas fait spontanément. Voici les cinq grands thèmes de la grille dont la version complète est en annexe :

- |   |      |
|---|------|
| Organisation du service dans la bibliothèque        | 1.   |
| Structure de la demande et de l'offre               | 2.   |
| L'offre (la bibliothèque en tant que prêteuse)      | 3.i. |
| La demande (la bibliothèque en tant qu'emprunteuse) | ii.  |
| Problématique du coût et de la recette              | 1.   |
| Evolution du service                                | 2.   |
| Personnalisation de l'entretien                     | 3.   |
- La première partie de cette grille a pour but de dresser un tableau de l'organisation générale et effective d'un service PEB ; d'identifier les points forts et les points faibles de cette organisation, ainsi que les réflexions et les décisions prises par les professionnels pour l'améliorer.
  - Outre le fait que la seconde partie de la grille apporte des informations sur les deux versants des activités du PEB (offre et demande), elle permet d'une part d'analyser les potentialités des services de la bibliothèque, d'autre part d'identifier ses propres besoins.

<sup>58</sup> - Blanchet, Alain ; Gotman, Anne. – *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. – Collection sociologie 128. – Paris : Nathan, 2001. – 127 p.

- La troisième partie de l'entretien se consacre entièrement à l'étude des coûts et tarifs du service. Elle nous a permis de comparer les démarches de chacune des bibliothèques pour préserver l'équilibre économique de son service.
- La quatrième partie concerne les ressources électroniques et ce qu'elles sont susceptibles d'apporter comme changement dans les BU et d'avoir comme répercussions sur les services du PEB. Lorsque la bibliothèque présentait un profil susceptible de nous apporter matière à exploiter pour l'analyse, la quatrième et avant-dernière partie est celle qui a été la plus approfondie pendant les entretiens. Toutes les bibliothèques de notre terrain n'ont pas été capables de nous apporter cette matière. Seules celles qui étaient concernées par ce nouveau type de ressources et celles qui s'en préoccupaient ont été retenues pour identifier les tendances observables, les similitudes ou au contraire les divergences existant d'un domaine à l'autre, d'une section à l'autre. Notons au passage que la question des ressources électroniques n'a pas été soulevée exclusivement dans cette partie. Pour les bibliothèques concernées, elle a été transversalement soulevée pendant l'entretien pour d'évidentes raisons d'impact sur l'organisation de service, de personnel ou autre. Nos interlocuteurs ont souvent été les premiers à l'introduire lors de leurs réponses. L'absence de réflexion sur la question des ressources électroniques chez les autres interviewés a été considérée comme significative. Les différents scénarios concernant l'évolution et l'avenir du service s'appuient largement sur cette analyse et donc sur ces tendances. Notre grille s'est donc constamment adaptée au profil de la bibliothèque pour en tirer un maximum d'informations.
- La cinquième et dernière partie de la grille est allée dans ce sens d'adaptation. A la fin de chaque entretien, nous avons soumis à chacun de nos interlocuteurs la figure n°1 représentant l'évolution nationale des activités des services de PEB et une figure représentant l'évolution des activités de son propre service (1988-1999). Cet exercice nous a permis de constater que tous les professionnels n'ont pas une idée précise des évolutions de leur service et de leurs interprétations durant ces dix dernières années.

### 1.3.5.2 Conduite et analyse des entretiens

Les entretiens se sont déroulés neuf mois durant de l'année 2000, sur différents lieux géographiques de France. Ils ont été menés sur le lieu de travail des professionnels, le plus couramment dans le service du PEB. Un dictaphone a enregistré l'intégralité des entretiens, à chaque fois. Parallèlement, nous avons pris des notes pour les points les plus significatifs des entretiens. L'environnement a également eu son importance : organisation physique du service, sa bibliothèque et les conditions de déroulement de l'entretien.

Le temps nécessaire à un entretien a varié d'une section à une autre : les bibliothèques scientifiques et médicales ont nécessité des entretiens de deux heures environ ; celles des bibliothèques de Droit Sciences économiques ont nécessité des entretiens d'une heure trente en moyenne. Une heure un quart, en moyenne, suffisait pour les entretiens des bibliothèques de sciences humaines et sociales.

Des interventions dans le discours nous ont permis de recadrer l'interviewé lorsque cela s'avérait nécessaire. *A contrario*, des relances étaient faites également lorsque l'interviewé pensait s'être suffisamment exprimé sur un point. En outre, ces relances ont été pour nous un moyen de mesurer l'expertise des professionnels sur les points abordés. L'entretien est d'abord un « **processus interlocutoire** » qui a besoin de techniques appropriées et il ne produit qu'un discours.

Guidés par la volonté de faire le dépouillement thématique de nos entretiens, section par section, l'ordre d'obtention des rendez-vous nous a d'abord obligé à réaliser un premier niveau de dépouillement, entretien par entretien. Un exercice qui au début nous a paru long et redondant mais qui a permis par la suite de dégager les particularités propres à chaque bibliothèque.

La grille d'analyse<sup>59</sup> a donc été longue à mettre en place car le mode de découpage thématique n'a pas toujours été stable d'un entretien à l'autre. Les thèmes se hiérarchisant différemment d'une section à une autre, la « **cohérence thématique inter-entretiens** »<sup>60</sup> n'a été retrouvée qu'à la fin, entre les entretiens d'une même section. Un certain nombre d'entretiens ont eu un effet structurant pour notre analyse et ont beaucoup contribué aux directions qu'elle a prises. Ils se sont déroulés pour la plupart dans des BU de province.

Après avoir masqué l'identité de nos interviewés par des codages<sup>61</sup>, pour un second stade d'analyse plus global du terrain, nous avons procédé à une catégorisation par sections. Cet exercice a été déterminant pour mettre en exergue les traits caractéristiques de chaque section (par là même de chaque grand domaine) et ce qui les différenciaient les unes des autres. Par ailleurs, ceci nous a servi de cadrage des modèles existants pour nous permettre de suivre les évolutions et les transformations apportées par le contexte.

Nous avons repris contact avec les responsables dont les services présentaient les traits les plus symptomatiques de la réalisation de nos hypothèses. Plus ciblés dans la thématique, de moindre durée, ces entretiens supplémentaires nous ont fait suivre les évolutions au sein du service, les conséquences des choix et des prises de décisions. Nos conclusions et notre diagnostic se sont donc aussi appuyés sur cette matière recueillie directement d'un terrain en plein changement et mutation.

Une présentation des résultats des entretiens a été faite lors de journées professionnelles. A notre grande surprise, les bibliothécaires se sont montrés davantage curieux des résultats concernant les autres sections universitaires, afin de se situer les uns par rapport aux autres.

### 1.3.6 Plan du document

---

<sup>59</sup> - Un extrait de la grille d'analyse est proposé en annexe X.

<sup>60</sup> - Blanchet, Alain ; Gotman, Anne. – *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. – Collection sociologie 128. – Paris : Nathan, 2001.  
– p. 98

<sup>61</sup> - Tableau de codage disponible en annexe V.

Ce document comprend une introduction générale et deux parties. La première partie de ce travail comprend trois chapitres dont l'articulation est principalement chronologique. Elle s'appuie sur les stades d'évolution définis par les travaux de David J. Brown qui aboutissent aux périodiques électroniques.

Le premier chapitre propose, à partir de l'analyse d'une première période (1975-1994), de dessiner l'économie de la circulation des documents scientifiques papier entre les BU françaises. Il permet de comprendre le contexte qui a favorisé l'expansion de l'activité de FDD dans les BU. Ce chapitre donne également un aperçu de la nature des acteurs impliqués dans cette économie et de leur interaction sur elle.

Le chapitre II aborde la seconde partie de l'analyse chronologique (1995- 1999). Il souligne les limites de l'économie papier et les répercussions de ces limites sur le fonctionnement du réseau des BU françaises. Ces deux premiers chapitres sont très importants pour notre réflexion car ils éclairent le contexte qui a précédé la dématérialisation des documents et qui fait intervenir d'autres acteurs, d'autres services, d'autres relations entre les acteurs et d'autres enjeux économiques et scientifiques pour les bibliothèques de recherche.

Le troisième chapitre complète l'analyse de la période en identifiant les articulations sur lesquelles vient se greffer un autre contexte, celui de l'offre des ressources numériques. Il en rappelle l'origine, le contexte expérimental, le but et analyse la structuration économique de l'offre actuelle. Il souligne enfin la désintermédiation qui touche les bibliothèques et l'urgence de penser leur réintermédiation.

Ainsi, selon un concept marketing, la première partie de notre travail s'apparente à une analyse interne et externe de l'environnement des bibliothèques.

La seconde partie de la thèse comprend également trois chapitres. Elle nous livre le troisième et dernier volet de l'analyse marketing, celle de l'analyse du public, à des fins de modélisation.

Le chapitre IV projette le modèle de la bibliothèque traditionnelle dans le numérique pour définir, sous l'angle du service, sa réintermédiation. Cela nous a amené à replacer la bibliothèque dans un contexte plus large, celui du modèle de la communication scientifique et des processus de publication en évolution. A partir des données recueillies dans notre terrain, nous proposerons une figure représentant les différents stades de réintermédiation, par lesquels le modèle d'une bibliothèque traditionnelle évolue vers un modèle virtuel.

A partir des résultats obtenus, le chapitre V, revient sur l'analyse de la désintermédiation des bibliothèques par section. Il permet de comprendre que le phénomène de désintermédiation recouvre des réalités différentes selon les domaines. De même, nous verrons que le processus de réintermédiation est engagé de manière inégalitaire dans le réseau. Le clivage STM et LSHS sera souligné.

Enfin, le chapitre VI positionne les BU, par section, dans le processus de réintermédiation. Il pointe le rôle moteur des sections STM pour le réseau. En outre, il présente le portail des bibliothèques (autour d'un modèle de référencement et éditorial) comme nécessaire à la structuration de la diversité de l'offre du modèle de la bibliothèque

virtuelle.

Cette seconde partie nous permet de démontrer, par le biais de l'exemple spécifique de notre terrain, le réseau universitaire français, que le modèle de la bibliothèque traditionnelle se transforme pour répondre à l'évolution des dispositifs de publication scientifique. Cette seconde partie identifie une dynamique qui permet d'avancer que la modélisation que nous proposons n'est pas figée et qu'elle peut encore évoluer.

Après avoir voulu expliquer *pourquoi* les missions des bibliothèques ont évolué vers des missions centrées sur la diffusion, l'approche marketing nous a permis de comprendre *comment* les bibliothèques ont fait (et vont faire) évoluer leurs prestations en tenant compte, à la fois de l'usager, d'un environnement économique et technique pour proposer la médiation la plus adaptée à leurs différents publics.

# **Première partie : Economie de la circulation des articles scientifiques sous l'éclairage du réseau universitaire français**

La première partie de ce travail voudrait situer l'économie des services du PEB dans l'espace plus large de l'environnement externe de la bibliothèque universitaire – (BU). Les trois chapitres qui suivent proposent de présenter l'organisation de l'économie de la circulation des documents scientifiques, telle qu'elle a été organisée dans le réseau universitaire français.

Le cheminement de notre travail, qui est celui de l'analyse d'une évolution, est rythmé par deux périodes<sup>62</sup>, abordées chacune dans un chapitre : 1975 – 1994 pour le chapitre I et 1995-1999 pour le chapitre II. Elles sont représentées par la figure n°2, ci-après.

Ces deux grandes périodes sont symptomatiques de la dynamique économique de la circulation des documents scientifiques de notre terrain. La première, celle d'une

<sup>62</sup> - Une troisième période semble s'amorcer à partir de 1999 à 2000, elle semble marquer une légère augmentation qui peut se prolonger dans le temps, constituer un pallier et donner à la figure une certaine stabilité. Cependant, cette « période » est trop récente et d'une ampleur trop peu significative pour lui réservé une interprétation définitive. Elle sera abordée plus loin dans la thèse, pour des analyses prospectives.

croissance importante et régulière, représente l'ampleur de cette circulation dans le modèle papier et les signes avant coureurs de sa saturation. La deuxième, celle d'une baisse nette, clairement observable, représente les bouleversements de ce marché provoqués par la dématérialisation des documents et les technologies d'Internet.

A partir de la baisse de la FDD, le chapitre III met en perspective la désintermédiation des BU. Il revient sur les expérimentations de fourniture électronique de documents et de périodiques électroniques entreprises dès la fin des années 1970 par certaines acteurs de la chaîne éditoriale de l'article scientifique (éditeurs, fournisseurs de documents,...). La réaction des bibliothèques est inégale, mais elle se fédère autour de dispositifs d'achats groupés.

La première période aboutit à la notion de « **collection hybride** » et de « **bibliothèque électronique** » que certaines BU rejoignent. Au travers de ces trois chapitres, nous avons confronté une synthèse de la littérature française et étrangère, des données chiffrées et des verbatims issus de l'analyse du terrain d'enquête pour donner le panorama le plus large et le plus complet de la dynamique économique de la circulation des documents dans le réseau universitaire français.

En choisissant de présenter l'économie générale de la circulation des documents scientifiques autour des deux temps majeurs qui caractérisent la figure 2, nous avons choisi de privilégier les spécificités de notre terrain. Nous avons pu par la même occasion, retracer la construction du réseau universitaire français, en mettant en regard ses différences ou au contraire, ses ressemblances avec d'autres modèles étrangers.

Nous avons également voulu rendre toute l'importance et toute la pertinence de la figure 2 pour notre travail, tant du point de vue de la réflexion et de la prospection dont elle a été le préalable, que du point de vue de l'analyse dont elle a fait l'objet.

Enfin, la démarche de cette première partie répond aux questions d'une l'analyse externe, issue du modèle du service, dans lequel nous situons les bibliothèques universitaires. L'analyse externe est particulièrement pertinente pour situer l'offre des bibliothèques par rapport à leur environnement, et donc d'en connaître ou non la désintermédiation.

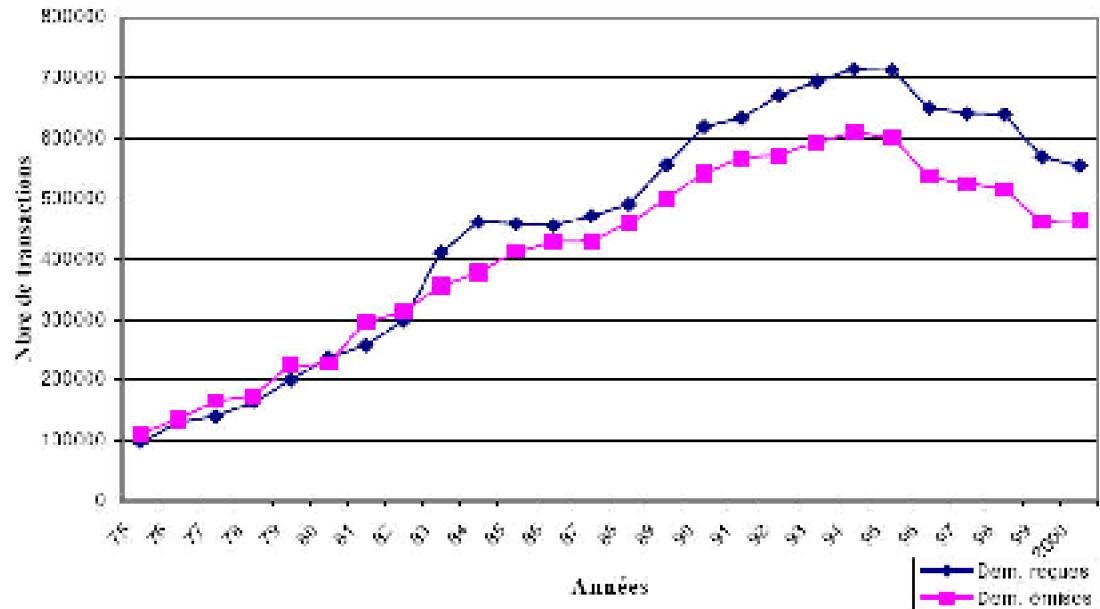


Figure 2 : Evolution nationale française des flux de PEB et de FDD, de 1975 à 2000

## Chapitre I : Mise en place d'une économie parallèle de circulation des documents : 1975 - 1994

### 1.1 Introduction

Ce chapitre se propose, dans le cadre d'une période circonscrite (1975-1994), d'analyser les trois premiers stades d'organisation de la circulation des documents : le PEB, le marché de la fourniture de documents et le marché des données bibliographiques.

Les services de PEB, conduisent les bibliothèques universitaires à s'orienter, vers

une fourniture de reproductions d'articles scientifiques. Celle-ci, considérée parallèle et concurrente par les éditeurs scientifiques commerciaux, nous tenterons de savoir dans quelle mesure elle pourrait être saisie dans la justification de l'inflation des coûts de l'édition périodique scientifique. Nous verrons comment la question de la propriété intellectuelle situe le véritable débat économique. Elle définit le rapports de force entre les revendications économiques des uns (éditeurs) et scientifiques des autres (bibliothèques).

Différents modèles de structuration de la FDD sont présentés, dans leur spécificité. Le modèle français est représentatif de la structuration d'un cadre coopératif destiné à répondre, dans l'urgence, à une organisation documentaire à l'échelon national.

Enfin, nous aborderons la coexistence des bibliothèques avec les autres acteurs de la chaîne de la fourniture d'articles scientifiques (producteurs de bases de données, serveurs de bases de données, fournisseurs de documents,...).

## 1.2 Dynamique évolutive de la circulation des documents

---

Analyser l'organisation de la circulation des documents sous l'angle de son évolution nous donne l'occasion de pointer la succession de modèles alternatifs d'accès aux documents qui révèle une transformation progressive des modalités de la publication scientifique. Dans son ouvrage « *Electronic publishing and libraries : planning for the impact and growth to 2003* », David J. Brown<sup>63</sup> propose une analyse de la circulation des documents dans son approche dynamique et évolutive. Son analyse identifie huit stades représentés dans le tableau n°2, ci-dessous ; chacun de ces stades identifie un modèle d'accès aux documents.

Tableau 2 : Les stades de développement de la fourniture de documents de David J. Brown (traduit de l'anglais par Jean-Michel Salaün).

<sup>63</sup> - Brown, David J.- *Electronic publishing and libraries : planning for the impact and growth to 2003*.- Bowker Saur, 1996.- 200 p.

| Stades   | Caractéristiques   |
|--|--|
| 1. Prêt entre bibliothèques                                  | Collections dispersées ; coût faible pour l'usager ; pas de redevances pour l'éditeur                                      |
| 2. Fournisseur officiel                                      | Collections centralisées ; meilleure efficacité ; coût minimum pour l'usager ; redevances aux éditeurs                     |
| 3. Base de données en ligne commerciale                      | Quelques fournitures d'articles ; prix élevé ; meilleure efficacité ; utilisation limitée ; peu de redevances aux éditeurs |
| 4. Service en émergence de veille et fourniture à la demande | Collections centralisées et dispersées ; prix élevés ; redevances aux éditeurs ; efficacité                                |
| 5. Service avancé de veille et fourniture à la demande       | Collections centralisées et dispersées ; prix élevés ; meilleure efficacité ; redevances aux éditeurs                      |
| 6. Editeur de revues primaires                               | Fourniture décentralisées ; prix élevés ; redevances élevées ; efficacité incertaine                                       |
| 7. Documentation personnalisée                               | Prix des articles décroissants avec l'importance de leur distribution  |
| 8. Revue électronique  | Stock d'articles accessibles en ligne ; prix calculé selon le rapport entre les abonnements et les demandes d'articles     |

Nous nous apprêtons à aborder dans ce chapitre les trois premiers stades d'organisation de la circulation des documents : le Prêt Entre Bibliothèques – (PEB), le marché de la Fourniture de Documents – (FDD) et le marché de l'information bibliographique. Ces trois premiers stades s'inscrivent dans un mouvement d'industrialisation<sup>64</sup> de l'information qui donne à la première période de la figure 2 son caractère ascendant.

### 1.2.1 Le PEB et le modèle économique élargi de la bibliothèque

Jean-Michel Salaün<sup>65</sup> a représenté l'élargissement du modèle bibliothéconomique avec un schéma représenté par la figure 4. Il confronte les bibliothèques à l'économie de la collectivité et à l'économie du document et par ce fait, à celle de sa circulation. Dans cette articulation, les éditeurs jouent le rôle de fournisseurs. Ce sont eux qui alimentent les collections des bibliothèques.

<sup>64</sup> - Chartron, Ghislaine. – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2002. - 268 p.

<sup>65</sup> - Salaün, Jean-Michel. Dir.- Les deux économies de la bibliothèque, p. 35, in : *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, p. 30

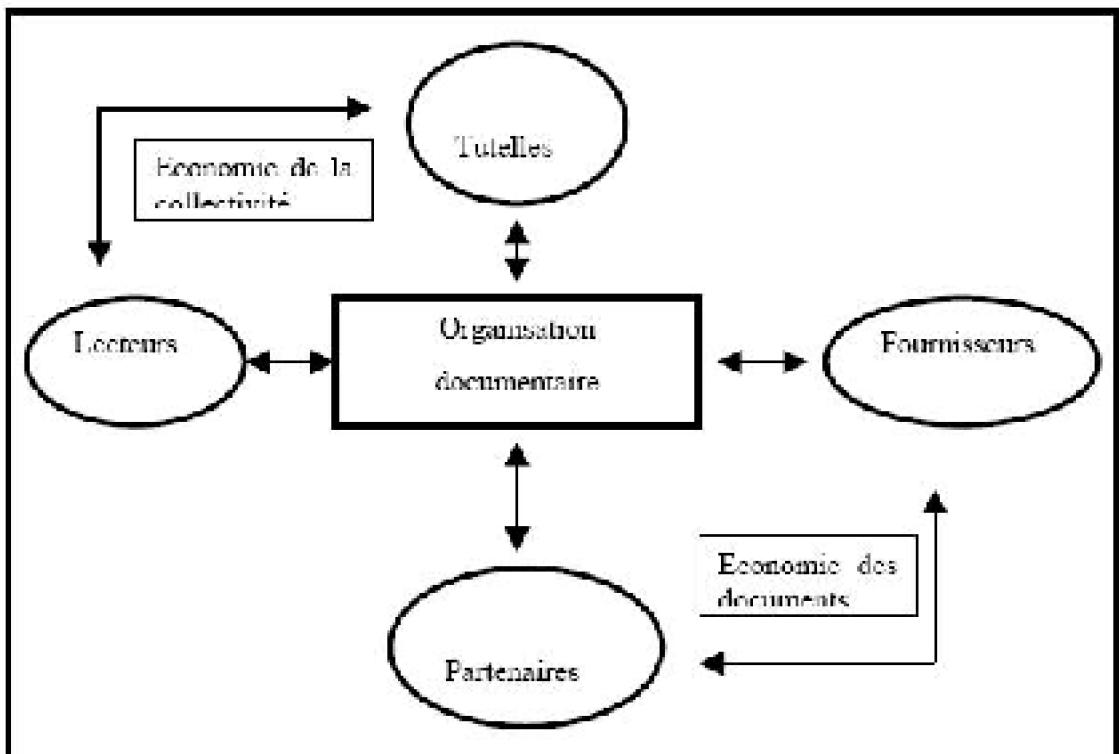


Figure 4 : *Elargissement du modèle de la bibliothèque.*

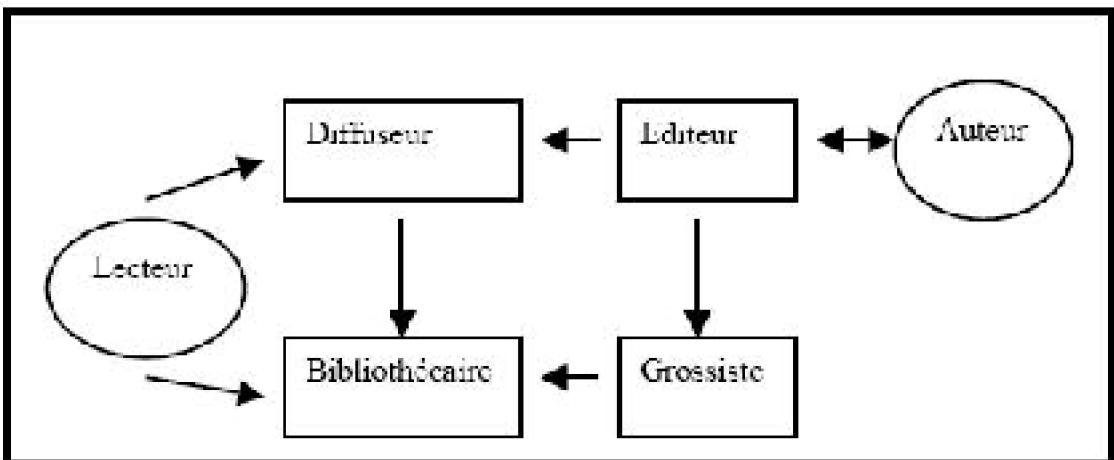


Figure 5 : *Modèle en dérivation de l'articulation de l'édition et des bibliothèques*

La croissance des activités dans les services de PEB, particulièrement celle des activités de FDD constitue un point de tension dans cette articulation et place les bibliothèques en concurrentes des éditeurs. En effet, avec le papier, le modèle de vente est lié à l'abonnement ou à l'achat, une formule forfaitaire pour des usages que les éditeurs ne sont pas en mesure de contrôler une fois que le périodique intègre la collection de la bibliothèque<sup>66</sup>.

<sup>66</sup> - Notre raisonnement qui suit l'évolution d'une circulation de documents scientifiques et qui lui associe par nécessité l'évolution de son modèle éditorial nous conduit à axer notre raisonnement sur le fourniture d'articles scientifiques, l'évolution du modèle éditorial de ces derniers connaissant une reconfiguration sans précédents.

En fournissant aux bibliothèques, par le biais des abonnements, des titres de périodiques, les éditeurs commerciaux fournissent les articles de périodiques qui alimentent les activités de FDD dans les services de PEB. Les éditeurs participent donc implicitement à une « **dynamique économique de circulation des articles** »<sup>67</sup>, organisée par les bibliothèques. Or, cette circulation de documents, parallèle à celle des éditeurs, leur échappe. Dès les années 1960, ils en prennent conscience et dénoncent cette « **usurpation économique** ». L'augmentation des coûts des abonnements de périodiques et de façon moins sensible celle des ouvrages, a rapidement suivi comme le souligne John St Aubyn :

« *Photocopying started in the mid-1950s shortly after the 1956 Copyright Act came into force, but it was not until the late 1960s that journal publishers began to see a connection between falling subscriptions and photocopying* »<sup>68</sup>.

Traduction : « *La photocopie a débuté dans les années 1950, peu après la définition du Copyright, en 1956. Cependant, ce n'est qu'à la fin des années 1960 que les éditeurs ont fait le lien entre le phénomène de la photocopie et les désabonnements* » (traduction personnelle).

Les éditeurs scientifiques commerciaux mesurent le manque à gagner dont ils se disent déficitaires à l'aune du « **marché de la fourniture de documents** ». Dans le déroulement de ce raisonnement, les bibliothèques jouent un rôle important. Elles sont introduites dans une économie d'accès parallèle, et par conséquent, concurrente à celle des éditeurs. L'augmentation régulière et croissante des tarifs des périodiques est censée justifier les pertes des éditeurs. Elle a pour conséquence d'agir sur les budgets des bibliothèques qui se désabonnent, réduisant encore les marges bénéficiaires des éditeurs. C'est ce qui a été désigné comme la spirale infernale par Jean-Michel Salaün<sup>69</sup>. Toutefois, si les éditeurs ont renoncé à un contrôle de cette économie parallèle de la circulation des documents, ils prennent toutes les précautions pour que cela ne se reproduise pas avec l'électronique<sup>70</sup>.

Nous préciserons à cet effet que notre raisonnement suit l'évolution d'une circulation de documents scientifiques et lui associe par nécessité l'évolution de son modèle éditorial. Nous serons donc conduits à axer notre raisonnement sur la fourniture d'articles scientifiques. De plus, l'évolution du modèle éditorial de l'article scientifique connaissant une reconfiguration sans précédent, il sera au centre de nos préoccupations.

<sup>67</sup> - Salaün, Jean-Michel. (Dir.).- Les deux économies de la bibliothèque, p. 35, in : *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997.

<sup>68</sup> - Aubyn St, John.- « *Reflections on photocopying, licensing and new technology* », in : *Learned publishing*, 1997, vol.10, n°1, pp. 33-36

<sup>69</sup> - Salaün, Jean-Michel. – Que cache l'augmentation de des tarifs des revues scientifiques ? Les transformations de la circulation des articles scientifiques. Enssib-CERSI, Octobre 1997. <[http://www.enssib.fr/actualites/dos\\_archive/01/ecodoc/page\\_ecodoc.html](http://www.enssib.fr/actualites/dos_archive/01/ecodoc/page_ecodoc.html)> (Consulté le 2 octobre 1998).

<sup>70</sup> - Long, Maurice.- « *The impact of new technology on journal publishing and document delivery* » - a publisher's perspective, in : *Interlending and document supply*, n°3, vol.27, 1999, pp.104-107.

### 1.2.2 Bien public et modèle marchand

La tension entre les deux acteurs (éditeurs et bibliothèques) est caractérisée par la difficulté persistante à définir le statut de l'information : « *Quel statut accorder à l'information ? Bien public ou bien privé ? Quel partage doit être fait entre acteurs publics et acteurs privés de l'information ?* »<sup>71</sup>. Cette tension rapproche deux économies distinctes, l'économie des biens et l'économie symbolique<sup>72</sup>. Le point nodal de la tension se situe autour de la propriété intellectuelle, véritable enjeu économique pour les éditeurs, mais question encore peu ou mal investie par les bibliothèques. A ce titre, le European Bureau if Library Information and Documentation Association – (EBLIDA)<sup>73</sup> a pour mission, au niveau européen, de réaliser la promotion des intérêts des bibliothèques dans toutes les instances européennes pour garantir l'accès libre et égal à l'information à tous les citoyens<sup>74</sup>, dans le cadre et le respect des principes de la propriété intellectuelle.

#### 1.2.2.1 Une légalité dérogatoire

L'économie des biens relève du modèle éditorial et est régie par le bénéfice, essentiel au modèle marchand. L'économie symbolique relève, pour l'auteur scientifique, du processus de la publication scientifique et est régie par la reconnaissance par les pairs de sa communauté scientifique. Dans l'entrelacs de ces deux économies, l'auteur publié cède ses droits à l'éditeur qui en devient le dépositaire. La rémunération de l'auteur est symbolique, elle se réalise par la publication elle-même et sa signification dans la communauté de recherche (visibilité, reconnaissance, citations, etc.). En vertu des droits de leurs auteurs dont ils sont les « **défenseurs** », et compte tenu de la tarification de la FDD dans les bibliothèques, les éditeurs estiment avoir droit à des reversements pour indemniser l'usage « **abusif et illégal** » de la photocopie. Du point de vue de la propriété intellectuelle, c'est le droit de représentation et de reproduction qui est saisi (article L.122-3 du Code de la Propriété Intellectuelle).

La réponse avancée par les bibliothèques aux éditeurs commerciaux soutient une disposition dérogatoire du droit d'auteur qui légalise la copie privée en vertu de l'article L.122-5 du CPI et qui prévoit que :

« *Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire [...] les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective* »<sup>75</sup>.

<sup>71</sup> - Chartron, Ghislaine. – L'information scientifique et le numérique. – Habilitation à Diriger des Recherches, 2001.

<sup>72</sup> - Chartron, Ghislaine ; Salaün, Jean-Michel.- « La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques », in : *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, t.45, 2000, pp.32-42

<sup>73</sup> - <[www.eblida.org](http://www.eblida.org)>

<sup>74</sup> - Danset, Françoise. – « Eblida : la voie des bibliothèques européennes », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°2, pp. 14 - 17

Considérant la FDD, une ambiguïté demeure toutefois concernant celui ou celle qui réalise la reproduction : la bibliothèque qui la fournit pour l'usage privé du chercheur ou le chercheur lui même qui sous-traite la reproduction à la bibliothèque ? Du côté anglo-saxon, il est possible de faire appel au « **fair use** » ou usage loyal pour répondre à notre question. Il permet de placer la fourniture de documents dans le prolongement de l'usage que l'on fait du document<sup>76</sup>. Cependant, la notion de « **fair use** » n'existe pas dans le droit français.

### 1.2.2.2 Une tarification en mouvance

Les services de PEB qui ne répercutent pas, dans leurs tarifs, de redevances de droit d'auteur sur leurs usagers pourraient être amenés à le faire prochainement. Le 2 avril 2003, le feu vert a été donné par l'Assemblée Nationale pour la rémunération du droit de prêt en bibliothèques<sup>77</sup> et adopté par le Sénat le 10 juin 2003. Le texte de loi porte le n°2003-517<sup>78</sup>. Il permet d'envisager que les activités des services de PEB soient prochainement concernées. En effet, depuis plusieurs années, un débat s'est animé entre professionnels des bibliothèques, auteurs et éditeurs autour de la question. L'adoption du projet de loi en première lecture et à l'unanimité par l'Assemblée Nationale peut être interprétée comme un premier pas vers le versement de droit de copie par les services de PEB au Centre français d'exploitation du droit de copie – CFC. Le CFC représente une société collective de gestion des droits qui perçoit des versements forfaitaires des Universités pour les photocopies effectuées.

Les responsables des services de PEB, informés de l'évolution des débats et de l'argumentaire développé par la liste « **Biblio-fr** » étaient déjà très préoccupés par cette question lors de nos entretiens (octobre 2000) :

**« Il faut qu'il y ait un consensus entre les présidents d'université, les directeurs de bibliothèque, le ministère et le CFC, ce serait très mauvais que chaque université signe une convention séparée avec le CFC. Et c'est dommage que la sous-direction des bibliothèques n'ait pas été plus mordante sur le sujet et qu'elle n'ait pas plus alerté la conférence des présidents d'université. On ne s'est pas rendu compte à ce niveau que le PEB c'était autre chose que les droits de copie de leurs propres étudiants, dans le cadre de l'enseignement, ils avaient mélangé les deux problèmes alors que pour nous ce n'est pas la même chose. »**  
CA Méd. 1

Leurs craintes ont porté sur la fourniture de documents, en particulier :

<sup>75</sup> - Alix, Yves ; Pierrat, Emmanuel ; Battisti, Michèle de ; Danset, Françoise. *Le droit d'auteur et les bibliothèques*. - Paris : Editions du cercle de la librairie, 2000. - (Bibliothèques).- p. 87.

<sup>76</sup> - Seaton, Desmond G.- « Interlending and document supply - A review of recent literature : XXIII », in *Interlending and document supply*, 1993, n°1, pp.23-30

<sup>77</sup> - <<http://fr.news.yahoo.com/030402/34npj.html>>

<sup>78</sup> - <[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)>

« *C'est que le Centre Français de droit de Copie se positionne par rapport au potentiel des machines de reproduction, ce qui est totalement biaisé. Il faudra voir comment les BU vont réagir à cela et si elles vont se laisser faire.* » Méd.4

### 1.2.3 Une dynamique économique à potentiel croissant

Depuis le début des années 1960, les budgets des bibliothèques ont fait face au double phénomène de l'explosion documentaire et de l'inflation de ses coûts. Elles touchent essentiellement les périodiques étrangers et elles se sont concentrées sur les sciences, les techniques et la santé, domaines où le périodique est le vecteur de diffusion privilégié dans le processus de la communication scientifique. La figure 6, ci-dessous, rend compte de la progression des coûts observée (pour les bibliothèques de l'Association of Research Libraries -ARL), entre 1986 et 2000 et extrapole celle-ci jusqu'en 2020<sup>79</sup>.

La progression des tarifs oblige les bibliothèques à se désabonner et les met dans une dépendance accrue vis-à-vis de la FDD. La fourniture de documents est devenue partie prenante de la coopération documentaire et ses flux ont progressé sensiblement avec l'amélioration des outils de localisation. Or, pour les éditeurs, cette fourniture de documents identifiée à la politique documentaire des bibliothèques, constitue clairement un « *marché* » à potentiel croissant<sup>80</sup>. Plus les coûts augmentent, plus la fourniture de documents s'amplifie et plus les éditeurs augmentent leurs coûts pour maintenir leurs marges bénéficiaires. Une situation inextricable qui mérite largement l'appellation de « *spirale infernale* ».

<sup>79</sup> - Lettre de l'ARL (Juin 2000) <[www.arl.org/newsltr/210/costs.html](http://www.arl.org/newsltr/210/costs.html)>.

<sup>80</sup> - Brown, David J.- « Review of future developments in interlibrary loan and document delivery : present trends and likely futures - their impact on library and information services », in : *Information UK outlooks*, vol.3, 1993, pp.1-21

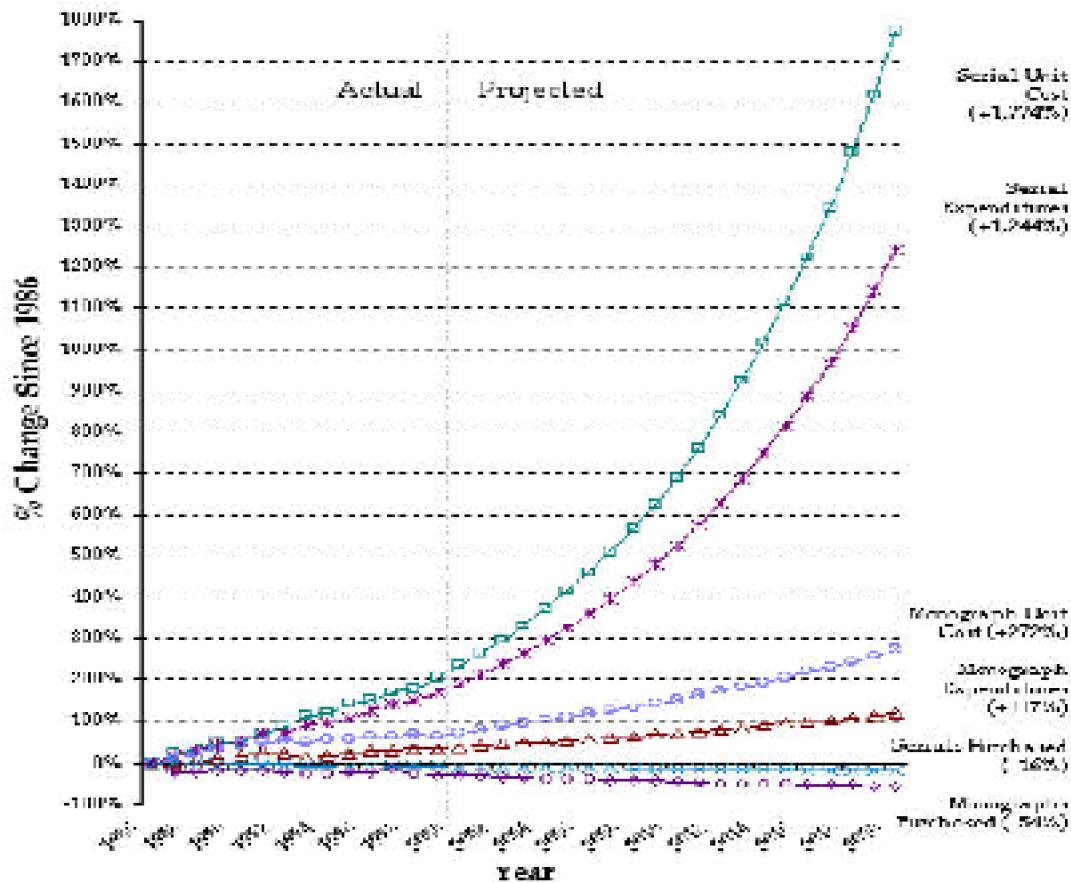


Figure 6 : Augmentation des coûts (réels et prospectifs) de la documentation dans les bibliothèques de l'ARL.

#### 1.2.3.1 Le profil français de la dynamique : les périodiques

Les bibliothèques françaises subissent les mêmes augmentations des coûts de leur documentation. La figure 7, ci-dessous, a été reconstituée à partir des données quantitatives recueillies par les ESGBU et publiées dans les annuaires statistiques des BU. Elle nous montre, par domaine, l'ampleur de l'augmentation des prix des périodiques étrangers acquis par les BU françaises.

Cette augmentation a amené le rapport Miquel<sup>81</sup> dès 1988 à alerter les politiques publiques sur les difficultés des BU. Il fait un constat des séquelles de cette conjoncture économique sur les collections, les acquisitions, les services et les personnels des BU.

<sup>81</sup> - Miquel, André. – *Rapport sur les bibliothèques universitaires*. - Paris : Documentation française, 1989. – 79 p.

Dans la conclusion de son rapport, il qualifie les BU françaises de « **zone sinistrée** » et pointe l'urgence de l'augmentation de leurs budgets. Après la publication du rapport, des augmentations de budget ont pu être effectivement accordées aux BU :

« **Dès la fin de 1988, chaque BU a reçu une dotation budgétaire exceptionnelle de 50%. Les budgets de 1989 et 1990 consolident cet effort : de 73,1 millions de francs pour 1987, le budget voté pour 1990 est passé à 182,2 millions de francs** »

<sup>82</sup> .

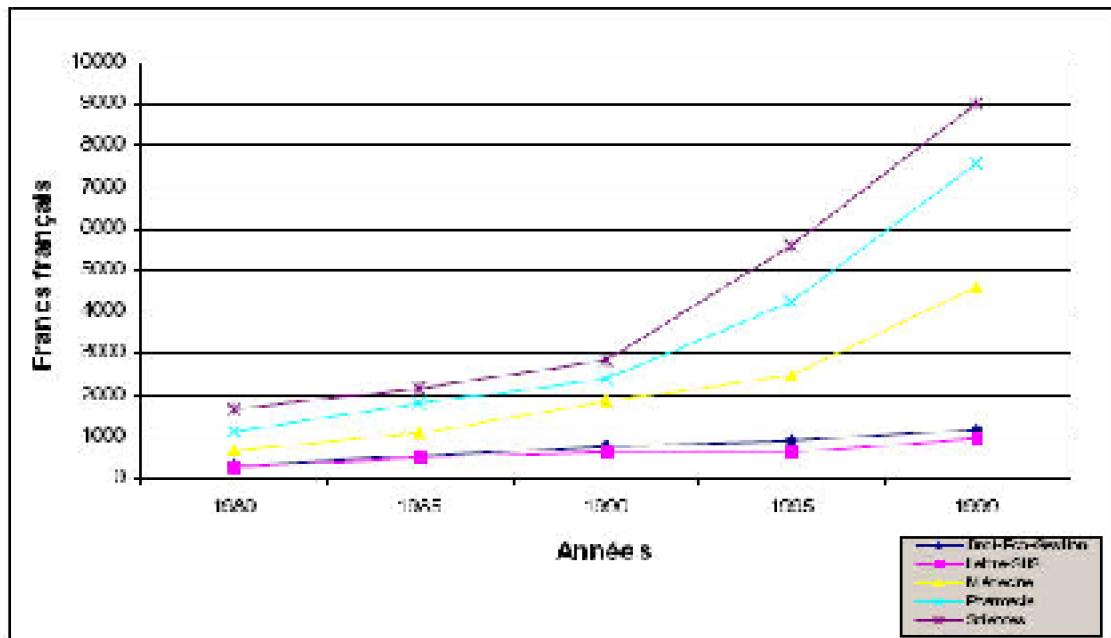


Figure 7 : Evolution du coût moyen des abonnements aux périodiques étrangers dans le réseau universitaire français.

### 1.2.3.2 Le profil français de la dynamique : les monographies

La figure 8, ci-dessous, a également été réalisée à partir des données quantitatives recueillies dans les annuaires statistiques des BU. Elle représente l'augmentation des prix des monographies étrangères par domaine. On remarque que sans atteindre les sommes prohibitives des périodiques, l'augmentation n'en reste pas moins nette et sensible, et cela tous domaines confondus.

En effet, à l'instar des revues scientifiques, le secteur du livre a connu une crise dès la fin des années 1980 que l'on impute à la baisse de la lecture, à l'hyperspecialisation du thème de la monographie et au photocopillage<sup>83</sup>. En même temps, les budgets limités des bibliothèques ont parfois poussé celles-ci à consacrer une partie des ressources destinées aux ouvrages pour faire face à la crise des périodiques scientifiques. En somme, la crise des périodiques scientifiques a contribué dans une certaine mesure à la crise du secteur des ouvrages. A ce propos, la responsable d'un CADIST nous explique

<sup>82</sup> - Jarrige, Marie-Thérèse.- *Administration et bibliothèques*. – Paris : Editions du cercle de la librairie, 1990, p. 139

<sup>83</sup> - Darnton, Robert.- « Le nouvel âge du livre », in : *Le débat*, n°105, mai-août 1999, pp.176-184.

que :

« **Sur la subvention CADIST, nous n'achetons plus que des périodiques, pratiquement plus d'ouvrages étrangers, alors qu'au départ c'était fait pour les périodiques et les ouvrages étrangers. Comme le budget n'a pas augmenté conséquemment, on n'a pu que maintenir les périodiques ; les ouvrages que l'on achète pour le CADIST sont achetés avec le reste du budget et pas sur la subvention à proprement parler, il est vrai que maintenant, nous sommes pôles associés de la BNF dont la subvention est destinée aux ouvrages. Cela permet d'équilibrer avec les périodiques.** » CA Méd.3

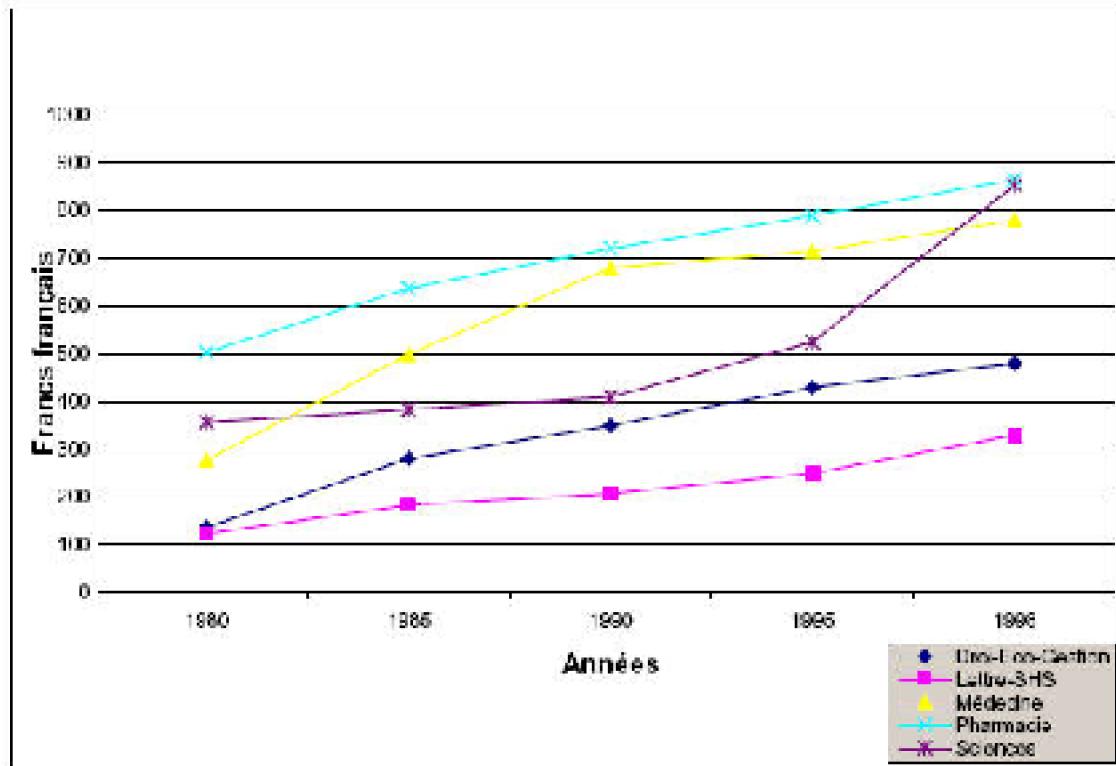


Figure 8 : Evolution du coût moyen des monographies étrangères dans le réseau universitaire français.

#### 1.2.4 Une économie favorable au financement de l'édition électronique

L'augmentation des coûts de production du secteur éditorial et le manque à gagner provoqué par la diminution des ventes occasionnées par la FDD, figurent parmi les arguments présentés par les éditeurs pour justifier l'augmentation des coûts de la documentation scientifique.

Or, une analyse réalisée par Jean-Michel Salaün<sup>84</sup> à partir de données fournies par différents éditeurs commerciaux a pu démontrer que les coûts de production n'interviennent que très peu (dans une proportion d'un tiers seulement) dans

<sup>84</sup> - Salaün, Jean-Michel. – Que cache l'augmentation de des tarifs des revues scientifiques ? Les transformations de la circulation des articles scientifiques. Enssib - CERSI, Octobre 1997. < [http://www.enssib.fr/actualites/dos\\_archive/01/ecodoc/page\\_ecodoc.html](http://www.enssib.fr/actualites/dos_archive/01/ecodoc/page_ecodoc.html) > (Consulté le 2 octobre 1998).

l'augmentation globale des coûts.

Ces résultats ont été confirmés par des études anglo-saxonnes<sup>85</sup> ; elles démontrent que la FDD n'a pas d'influence sur les désabonnements des bibliothèques puisqu'elle est pratiquée majoritairement pour des usagers étrangers à la discipline du périodique. C'est plus précisément l'augmentation des tarifs pratiquée par les éditeurs qui incite les bibliothèques à se désabonner.

L'invalidité démontrée des arguments des éditeurs à propos de l'augmentation des coûts de la documentation périodique nous interpelle sur les raisons réelles de cette augmentation. Le recul que nous donnent les analyses ultérieures à la période abordée dans ce chapitre nous permet d'éclairer ce point d'ombre. Il paraît aujourd'hui probable que ces augmentations ont été pensées pour accroître les marges bénéficiaires des éditeurs afin de préparer les fonds financiers d'investissements qu'ils s'apprêtaient à engager dans l'édition électronique. L'avenir de ce projet étant incertain, les éditeurs auraient souhaité se protéger des éventuels échecs à essuyer.

Cette explication prend toute sa pertinence lorsqu'on observe les figures 6, 7 et 8, ci-dessus. On remarque que la croissance des prix explose à partir du début des années 1990, date à laquelle les premières expériences de paiement à la lecture (pay-per-view) et de fourniture électronique de documents se mettent en place.

### 1.3 Les modèles d'organisation documentaire

---

Les bibliothèques ont fait face au phénomène de la « *spirale infernale* », notamment, par différents modèles d'organisation de la circulation des documents. Ces modèles ont été construits selon les pays, leurs spécificités administratives, politiques, historiques et même géographiques<sup>86</sup>. Ils ont été initiés parfois par des réflexions de planification à long terme et parfois par l'urgence de la gestion d'une crise. Pour la plupart, ils demeurent des solutions « *empiriques non généralisables* »<sup>87</sup>.

Les exemples que nous nous apprêtons à présenter ont été choisis pour leur importance et leur visibilité au niveau international et en même temps pour leurs caractéristiques propres (centralisé, semi-décentralisé ou décentralisé), contrastant avec celles du réseau français ou au contraire les rejoignant. Tout d'abord, l'exemple du modèle britannique, avec sa bibliothèque centralisée, unique au monde. Ensuite, l'exemple du modèle allemand, avec une organisation fortement influencée par l'histoire du pays. Enfin, l'exemple du modèle américain, très proche du modèle français, mais à une échelle plus importante.

#### 1.3.1 Le British Library Document Supply Centre – (BLDSC), l'exemple du

<sup>85</sup> - Russon, David, Campbell, Robert. – « Access to journals : a joint publisher/librarian analysis », *logos*, n°7/2, 1996

<sup>86</sup> - Line, Maurice ; Briquet de Lemos, Antonio ; Vickers, Stephen ; Smith, Sidney. - *National interlending systems : a comparative study of existing systems and possible models*.- Paris : UNESCO, 1980.-132 p.

<sup>87</sup> - Le Coadic, Yves. – *La science de l'information*, PUF, 1994, (Que sais je ?). – 118 p.

## modèle centralisé

Si le modèle centralisé de FDD trouve si souvent grâce aux yeux des professionnels anglo-saxons, c'est certainement parce qu'ils ont un exemple unique et très parlant de son efficacité. La mise en place du BLDSC remonte au besoin britannique d'une littérature scientifique de pointe, né des prouesses spatiales soviétiques au début des années 1960 ; il est baptisé British Library Lending Division – ( BLLD). En 1957, son premier directeur, D.J. Urquhart écrivait :

*« The concept of a national lending library in the sense we have begun to use it is something new. It is unknown in library literature. In a typical British manner we have begun to create a new sort of library without first attempting to describe in any detail what we are trying to do »*<sup>88</sup>. Traduction : « La notion de bibliothèque nationale de prêt dans le sens où nous l'avons utilisée est inédite. Elle est inconnue dans la littérature. Sur un mode typiquement britannique, nous avons créé un nouveau modèle de bibliothèque sans avoir pensé à décrire ce que nous projetions de faire » (traduction personnelle).

En 1986, la politique et le but clairement lucratif du fournisseur de document le rebaptisent British Library Document Supply Centre – (BLDSC). Il est aujourd'hui l'archétype du modèle de FDD centralisé sur une seule bibliothèque, localisée aujourd'hui à Boston Spa. Il est sans doute le plus important fournisseur de documents au monde, grâce à d'importantes collections et à une qualité de services en progression constante<sup>89</sup>. Il a également en charge la coordination des collections au niveau national, ce qui lui permet de compléter ses fonds par une cohésion efficace dont il est l'instigateur et de se reposer sur un réseau de 150 bibliothèques de recours. Il enregistre depuis sa création une augmentation régulière de demandes provenant des quatre coins de la planète. Il est fournisseur exclusif pour certains pays, tels les pays scandinaves<sup>90</sup>. La France figure parmi ses clients les plus importants.

### 1.3.5.1.Les limites économiques de la centralisation

Avec la qualité de ses services, le BLDSC ne subit pas de concurrence de la part des bibliothèques universitaires et de recherches britanniques. Andrew Braid<sup>91</sup> explique dans un article que, encore en 1990, peu de bibliothèques avaient automatisé leurs procédures de PEB au Royaume Uni. C'est pourquoi les BU et les bibliothèques de recherche ont tendance à s'adresser directement au BLDSC en premier recours pour les documents

<sup>88</sup> - Urquhart, D.J. cité par : Carrigan, Dennis.- « From interlibrary lending to document delivery : the british library document supply centre », in : *The journal of academic librarianship*, 1993, vol.19, n°4, p.220-224.

<sup>89</sup> - <[www.bl.uk/services/document.html](http://www.bl.uk/services/document.html)>.

<sup>90</sup> - Rosenfeld, Michel. – Le prêt international au British Library Document Supply Centre. <[www.enssib.fr/bibliothèque/document/travaux/bldsc.pdf](http://www.enssib.fr/bibliothèque/document/travaux/bldsc.pdf)> (Consulté le 19 août 2001).

<sup>91</sup> - Braid Andrew cité par : Barwick, Margaret.- « Interlending and document supply : A review of recent litterature : XX », in : *Interlending and document supply*, 1991, n°3, pp.105-114.

dont elles n'ont pas fait l'acquisition<sup>92</sup>. Le BLDSC serait donc d'une certaine manière une alternative et un obstacle au partage de ressources et à la coopération qu'il est censé réaliser, à lui seul. En regard de cet état de fait, il existe peu d'écrits sur la coopération formelle ou informelle des bibliothèques britanniques.

Pourtant, des études faites en 1988 et reconduites en 1990<sup>93</sup> ont permis d'établir qu'il existait une dépendance économique du BLDSC vis-à-vis des bibliothèques qui sont le plus gros de ses clients. Si les bibliothèques venaient à réussir une fourniture de documents en coopération - uniquement pour ce dont elles sont capables de fournir entre elles, ayant pour la plupart favorisé une politique d'accès à une politique d'acquisition - les coûts de cette organisation seraient supérieurs à ceux du BLDSC. Cela ne signifierait pas pour autant une meilleure qualité de service. A l'issue de l'étude, il a été conclu que les bibliothèques constituant l'échantillon de l'enquête, ne pouvaient concurrencer le BLDSC en termes de coûts, d'efficacité et de compétences, particulièrement à une période connaissant hausse des prix et désabonnements. Ces résultats ont constitué une réponse argumentée aux questions existentielles que les auteurs anglo-saxons se sont posées concernant le BLDSC au tout début des années 1990. En effet, au vu du repositionnement des acteurs de la diffusion de l'information scientifique, des auteurs comme F. J. Friend<sup>94</sup> ont voulu saisir cette opportunité pour pousser les bibliothèques britanniques à être moins dépendantes et à remettre en cause la viabilité du modèle britannique.

Par ailleurs, le BLDSC se verrait obligé de réviser ses tarifs à la hausse afin de maintenir sa rentabilité car comme le souligne Line en 1980<sup>95</sup>, si les bibliothèques peuvent considérer qu'une collection centralisée est économique, ce n'est pas l'avis du gouvernement à qui il incombe de la créer et de la maintenir. Les bibliothèques risqueraient donc de faire rapidement face à une fourniture encore plus onéreuse. Ainsi la stabilité des tarifs du fournisseur britannique contribuant à son succès - mais aussi son talon d'Achille - dépend dans une grande mesure des bibliothèques clientes, qui si elles venaient à le contourner, se pénaliserait doublement. Et Alan MacDougall de dire que :

**« Toute tentative de mise en place d'un système de fourniture alternatif pourrait mettre en péril la bonne marche des services du BLDSC et l'instabilité qui en résulterait pourrait mener à une augmentation des prix et à la fin de l'équilibre réalisé grâce au BLDSC »<sup>96</sup>.**

Même dans un système aussi centralisé que le BLDSC, constituant un seul intermédiaire pour les bibliothèques clientes et leur permettant d'optimiser leurs coûts, il y a néanmoins

<sup>92</sup> - MacDougall, Alan.- « The future of document supply : Is there an alternative to the British Library Document Supply Centre ? », in : *Serials*, vol.3, n°3, 1990, pp.20 - 24

<sup>93</sup> - Idem.

<sup>94</sup> - Friend, FJ., cité par : Barwick, M. Margaret.- « Interlending and document supply : A review of recent literature : XIX », in : *Interlending and document supply*, 1991, n°3, pp.17-23.

<sup>95</sup> - Line, Maurice Bernard (et al.). - *National interlending systems : a comparative study of existing systems and possible models*. - Paris : Unesco, 1980.-153p.

une dépendance économique avec ces dernières. En outre, le modèle est à la merci d'une éventuelle baisse ou suppression de subventions.

### 1.3.2 Des modèles d'organisation documentaire décentralisée

Pour reprendre la typologie des architectures de réseau de Jean-Louis Le Moigne, le réseau décentralisé a une organisation anarchique. Chaque BU est directement en contact avec toutes les autres BU du réseau. Cette organisation du réseau n'implique aucune hiérarchie et elle permet « **un maximum d'interactivité** ». Cependant, certaines dérives peuvent voir le jour ; nous pourrons observer comment certains membres peuvent devenir des pôles du réseau sur lesquels se concentrent les activités, conséquence de la démultiplication du nombre de relations possibles : il n'est alors plus question de réseau décentralisé mais de réseau semi-décentralisé. Cet aspect, souligné dans la thèse de Jalel Rouissi qui porte sur l'économie des réseaux, peut altérer la fluidité de la circulation des documents<sup>97</sup>.

#### 1.3.2.1 Le réseau des bibliothèques allemandes

Le modèle décentralisé est un modèle de complémentarité. C'est pour ce modèle que les bibliothèques allemandes ont opté de manière « **naturelle** ». Le modèle décentralisé allemand constitué autour des Länder (Etats fédéraux) montre à quel point le passé historique et politique d'un pays peut influer sur sa structure documentaire.

Après la réunification des deux Allemagnes, plus de 3000 bibliothèques publiques et universitaires réparties sur les Länder allemands ont été impliquées dans le réseau décentralisé national<sup>98</sup>. On peut compter six consortiums régionaux dont les sièges sont : Göttingen, Berlin, Cologne, Francfort, Constance et Munich. Les bibliothèques réalisent des acquisitions partagées et participent au PEB<sup>99</sup>.

La démarche classique d'une demande de PEB en Allemagne veut que l'on s'adresse à la bibliothèque la plus proche, c'est-à-dire locale ; si elle ne peut répondre à la demande, on s'adresse au catalogue collectif de la région ; s'il ne peut répondre, on l'envoie au catalogue collectif de l'autre région et ainsi de suite. D'où une lenteur caractérisée dans ce réseau de bibliothèques<sup>100</sup>. Des délais de 22 jours ont été enregistrés dans les bibliothèques. La création de catalogues collectifs nationaux a depuis

<sup>96</sup> - MacDougall, Alan cité par : Barwick, Margaret.- « *Interlending and document supply : A review of recent literature : XX* », in : *Interlending and document supply*, 1991, n°3, pp.105-114.

<sup>97</sup> - Rouissi, Jalel. - L'évaluation des effets du réseau en bibliothèques : pour une meilleure prise en compte des coûts et avantages qualitatifs de la coopération, Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, 2001. p. 67

<sup>98</sup> - < [www.libecon.org](http://www.libecon.org) >.

<sup>99</sup> - Les CADIST français ont été inspirés par le modèle allemand.

<sup>100</sup> - Lersch, Thomas.- « Les grandes bibliothèques d'art allemandes : l'association des bibliothèques, un exemple d'acquisition partagées », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1993, n°1.

permis que l'on s'adresse directement à la bibliothèque la plus proche qui peut répondre à la demande. Dans ce modèle où les coûts sont considérables, on tente de réaliser difficilement l'équilibre prêt - emprunt entre les bibliothèques.

Le service SUBITO mis en place en 1994 par le Ministère Fédéral de l'Education et de la Recherche a eu pour objectif d'améliorer ces délais en permettant à l'utilisateur final d'obtenir son document sous forme électronique.

### 1.3.2.2 Le réseau des bibliothèques de l'ARL (Etats-Unis)

A titre comparatif, après des exemples européens, nous avons voulu aborder un exemple nord-américain. Nous avons choisi l'exemple du réseau des bibliothèques de recherche de l'Association of Research Libraries – (ARL)<sup>101</sup> pour sa taille (114 membres) et son dynamisme. Association à but non lucratif, l'ARL s'est investie dans des programmes de recherche qui «  **façonnent et influencent les forces qui affectent l'avenir des bibliothèques de recherches** », dont l'alliance SPARC (Scolarly Publishing and Academic Resources Coalition). L'association anime un forum et publie une lettre d'information bimestrielle<sup>102</sup>.

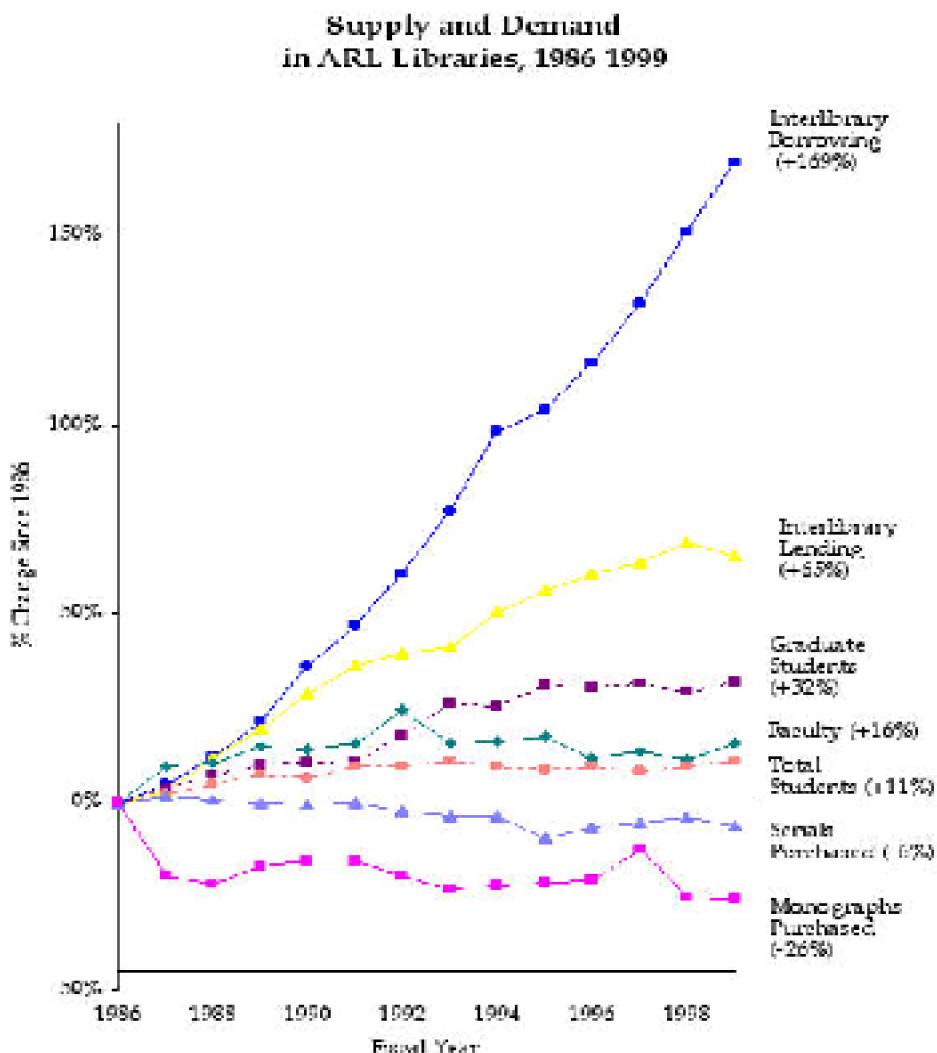
Le réseau des bibliothèques de l'ARL qui regroupe des bibliothèques américaines et canadiennes est un autre exemple du déterminisme géographique sur l'organisation documentaire. Les chiffres des activités du PEB et de la FDD, présentés dans la figure 9<sup>103</sup>, ci-dessous, nous montrent que sur la période 1986-1995, les deux réseaux, français et américain présentent le même caractère ascendant. Il faut aussi préciser que le nombre de lecteurs inscrits est en nette augmentation (11% tous cycles compris).

En revanche, dans la seconde période (abordée dans le chapitre II), le réseau des bibliothèques de l'ARL présente une croissance des prêts (avec un très léger ralentissement en 1994) et une baisse des emprunts. Cette dernière est due à différents facteurs qui concourent à faire de la migration des ressources vers le web l'explication du phénomène.

<sup>101</sup> - < <http://arl.cni.org> >.

<sup>102</sup> - < [www.arl.org/newsltr/index.html](http://www.arl.org/newsltr/index.html) >.

<sup>103</sup> - < [www.arl.org/newsltr/211/ill.html](http://www.arl.org/newsltr/211/ill.html) >.



Source: ARL Statistics 1988-99 (Washington: ARL, 2000), 12.

Figure 9 : Evolution des activités des services de PEB dans le réseau des bibliothèques de l'ARL (de 1986 à 1999).

Un des arguments que l'on pourrait avancer pour expliquer la croissance des prêts dans le réseau des bibliothèques de l'ARL réside dans l'élargissement de l'offre de BDD et à une plus grande consultation de ces dernières<sup>104</sup>. L'exemple des bibliothèques de l'ARL confirme jusqu'à une certaine mesure que les collections papier des bibliothèques peuvent encore alimenter la circulation des documents scientifiques.

### 1.3.3. Le modèle français : une nécessité de planification

En France, la crise des bibliothèques à la fin des années 1970 et au début des années 1980 a souligné l'urgence de la mise en place d'un cadre de travail coopératif national,

<sup>104</sup> - Pierre, Cécile. – Les ressources électroniques dans les bibliothèques du Massachusetts Institute of Technology, Avril-Mai 2002, <[www.sup.adc.education.fr.bib/Info/coop/Fulb/pierre.htm](http://www.sup.adc.education.fr.bib/Info/coop/Fulb/pierre.htm)> (Consulté en juin 03).

capable de structurer le caractère très décentralisé des BU françaises. La mise en œuvre d'une politique documentaire à l'échelle nationale a été l'un des objectifs prioritaires présentés par le rapport Miquel<sup>105</sup>.

L'affirmation des technologies informatiques a mené les BU à un travail de coopération facilité par l'infrastructure en réseau. Le catalogage dans le cadre du réseau OCLC – (Online Computer Library Center) en est certainement l'un des exemples les plus évidents, comme le souligne Jalel Rouissi dans sa thèse. La coopération, prend dans ce cadre une ampleur internationale. Les acquisitions des bibliothèques ont été touchées par ce phénomène et le travail en coopération est devenu une nécessité pour coordonner les politiques documentaires. Des réseaux d'acquisition et de partage de ressources ont été mis en place pour y faire face.

### 1.3.3.1 Crédit du réseau des CADIST

Jusqu'à la fin des années 1970, les BU avaient pratiqué les activités du PEB dans un cadre réglementaire réduit et avec des méthodes différenciées. Pour renforcer les activités des services du PEB qui pallient les carences des acquisitions universitaires, les Centres d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique – CADIST, sont créés en 1980. Ils sont issus de la première mesure prise par le ministère pour remédier à cette crise, et sont à la base d'une première infrastructure de réseau de bibliothèques. Le réseau des CADIST est l'un des premiers éléments d'organisation nationale décentralisée planifiée et de coopération structurée. Le réseau des CADIST est aussi une réponse au besoin d'une politique nationale de développement des collections thématiques.

L'élection des BU au rang de CADIST s'est fait sur la base de leurs fonds. Ainsi, tout naturellement, ce sont les BU les plus sollicitées pour l'accès aux documents primaires qui sont devenues CADIST. Chacune dans son domaine, les BU CADIST ont la charge d'acquérir de la documentation scientifique étrangère à des fins de diffusion. Ces deux missions d'acquisition et de diffusion se fondent complètement pour rejoindre le caractère public des bibliothèques universitaires. Pour cela, elles reçoivent des subventions<sup>106</sup> ajoutées à leur enveloppe budgétaire propre en tant que BU. Pour les CADIST des domaines des sciences et de la santé, les acquisitions visent des documents récents ou d'actualité, notamment des abonnements à des périodiques et à des BDD. Tandis que les CADIST de sciences humaines et sociales sont invités à constituer des fonds cohérents, mais aussi rétrospectifs.

La spécificité de ce modèle « *tient, pour l'essentiel, à l'histoire des bibliothèques dans l'université française : il résulte de la volonté exprimée par l'Etat de renforcer et de mieux identifier des bibliothèques de recours au service des enseignants et des chercheurs* », écrit Bruno Van Dooren<sup>107</sup>. Il ajoute qu'il constitue, à ce jour, le seul réseau documentaire de recherche structuré et aisément identifiable au plan national. Les CADIST sont ainsi la première structure d'acquisition partagée en France. La mise en

<sup>105</sup> - Miquel, André. – *Rapport sur les bibliothèques universitaires*. - Paris : Documentation française, 1989. – 79 p.

<sup>106</sup> - 20 MF/an pour couvrir une vingtaine de disciplines.

relation, en complémentarité et donc en dépendance des fonds qui en a résulté ont favorisé l'augmentation des flux de PEB et de FDD :

**« Les CADIST ont pour mission d'assurer une couverture documentaire exhaustive, chacun dans sa discipline, et de fournir aux bibliothèques universitaires, et autres centres documentaires, les ouvrages et périodiques que ces centres n'auraient pas jugé indispensable d'acquérir, compte tenu de leurs priorités scientifiques, ou du caractère rare ou ponctuel des demandes de leurs usagers portant sur les dits documents »<sup>108</sup> .**

### 1.3.3.2 Aboutissement des catalogues collectifs

Les premiers catalogues collectifs français, apparus dans les années 1950 sous forme papier, ont permis aux professionnels des bibliothèques d'entreprendre des « **sondages systématiques pour voir comment l'immense production internationale est représentée numériquement dans les bibliothèques françaises** » et aussi « **de faire apparaître la spécialisation des acquisitions par région** »<sup>109</sup> . C'est pourquoi, de créations successives, les premiers catalogues sont régionaux(ex : Catalogue dit de Montpellier<sup>110</sup> ) ou ne couvrent qu'un seul type de documents (le catalogue des ouvrages étrangers, l'Inventaire Permanent des Périodiques Etrangers en Cours – IPPEC, 1953 ; Répertoire de la Presse et des Publications Périodiques Françaises – RPPPF, 1958). Les principaux bénéficiaires de ces outils sont les usagers des bibliothèques médicales. En outre, la littérature grise (les thèses particulièrement) restée en marge des recensements des catalogues collectifs existants, a été recensée en médecine par l'*Index alphabétique des sujets traités dans les thèses de médecine*. Cela a permis de renforcer une pratique de recherche bibliographique bien ancrée chez les usagers des disciplines de la santé et par ce fait d'augmenter son corollaire, la fourniture de documents. On peut ajouter à ces raisons, l'augmentation démographique des usagers dans ces domaines. C'est ainsi qu'en 1978 et 1979, la santé est venue en tête de l'ensemble des transactions de PEB enregistrées dans le réseau<sup>111</sup> .

Une infrastructure informatique introduite dans les bibliothèques et qui prend tout son essor dans les années 1980, permet de gérer par l'intermédiaire des réseaux la création

<sup>107</sup> - Van Dooren, Bruno dans : Renault, Daniel.- *Les bibliothèques dans l'université*. -Paris : Editions du cercle de la librairie, 1994.- 358 p.

<sup>108</sup> - *Note d'information du ministère à l'attention des membres du CNESER et de la conférence des présidents d'universités, citée dans : Renault, Daniel.- Les bibliothèques dans l'université. – Paris : Editions du cercle de la librairie, 1994. – 358 p.*

<sup>109</sup> - « Les bibliothèques et l'université. Journées d'études des bibliothèques universitaires », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°1956, n°1, pp.6 - 26.

<sup>110</sup> - Nortier, Michèle.- « Le prêt entre bibliothèques en France », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1965, n°4, pp. 119 - 131.

<sup>111</sup> - « Statistiques du prêt entre bibliothèques en 1978 et 1979 », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1981, n°5, pp. 267-280

et l'alimentation de grandes quantités d'informations, notamment catalographiques. Ceci a favorisé la création de catalogues collectifs nationaux, outils de localisation, permettant de mettre en place des réseaux d'accès aux documents primaires. L'objectif d'une efficacité entière est relativisé avec les paroles de Marc Chauveinc :

**« Il suffit donc de concevoir le catalogue collectif comme une œuvre relative, imparfaite, incomplète et tardive, mais nécessaire. Même s'il laisse passer de l'information, celle qu'il retient au moins sert à quelque chose »**<sup>112</sup>.

Ces paroles viennent peu avant le lancement le lancement du CCN-PS (Catalogue Collectif National des Publications en Série) en 1983. La version Cd-Rom du catalogue s'appelle Myriade. Suivent par la suite le Pancatalogue - (catalogue collectif des monographies) en 1989 et le catalogue collectif des thèses Télé-Thèses, disponible en version Cd-Rom, Cd-Thèses. Ces trois catalogues (voir annexe VI pour plus de détails), ont contribué à stimuler les activités des services du PEB, comme nous le montre la figure 2. Ils intégreront ensuite le Système Universitaire de Documentation – (SUDOC - <www.sudoc.abes.fr>), catalogue collectif des BU mais aussi véritable programme de coopération entre les bibliothèques.

### 1.3.3.3 Une plate-forme informatique pour le réseau : l'ABES

Les BU ont vu le nombre d'outils bibliographiques se multiplier à la fin des années 70 et au début des années 80. Pour optimiser l'efficacité de ces outils, leur unification et leur rationalisation devaient être rapidement pensées, à l'échelle nationale. A l'issue d'une réflexion au sein du ministère de l'enseignement supérieur, le SUNIST (Serveur Universitaire National pour l'Information Scientifique et Technique) est devenu l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES). C'est un établissement public à caractère administratif créé en 1994. L'ABES a pour but d'unifier et de rationaliser la diversité d'outils bibliographiques utilisés par les BU. A plus long terme, elle a également pour mission d'assurer la gestion de ces outils dans le futur système universitaire (SU) dont elle assure la mise en œuvre et le déploiement. L'ABES « **recense et localise les fonds documentaires des bibliothèques de l'enseignement supérieur, dans le but de faciliter l'accès aux catalogues bibliographiques, aux bases de données ainsi qu'aux documents** »<sup>113</sup>.

L'ABES est la plaque tournante informatique du réseau de PEB et de FDD pour lequel elle a développé en partenariat avec le Centre National et Universitaire Sud de Calcul (CNUSC) – et actuel Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur - (CINES), un logiciel de messagerie, PebNet. Ce logiciel intègre un module de facturation, de statistiques, permet le suivi des demandes, etc. L'ABES assure la formation au logiciel sur son site, à Montpellier. Avec PebNet<sup>114</sup>, les BU sont reliées entre elles, le réseau universitaire se concrétise et devient pleinement effectif.

<sup>112</sup> - Chauveinc, Marc.- *Le réseau bibliographique informatisé et l'accès au document.*- Paris : Les éditions d'organisation, 1983.-295 p.

<sup>113</sup> - Bequet, Gaëlle, dans : Arot, Dominique.- *Les bibliothèques en France : 1991 - 1997.*- Paris : Editions du cercle de la librairie, 1998. - 315 p.

## 1.4 Les BU et la chaîne d'acteurs de la fourniture d'articles scientifiques

---

L'essor des réseaux documentaires et bibliographiques et l'avancée de l'informatique ont laissé entrevoir dès les années 1970 le potentiel économique d'un marché de l'information bibliographique. Des acteurs privés et publics ont investi le secteur de l'information bibliographique et de la fourniture de documents. Ces acteurs, commerciaux ou semi-commerciaux, ont construit la valeur ajoutée de leurs services sur la masse de leurs informations bibliographiques et sur la rapidité de leurs services de fourniture de documents.

La coexistence de ces acteurs a nécessairement développé des relations de différentes natures. On y retrouve toutes les relations identifiées par le marketing<sup>115</sup> entre partenaires (complémentarité, concurrence, substitutivité, articulation). Le terrain français a servi de grille pour identifier et exposer les articulations de cette dynamique qui marque une croissance notable des activités de PEB et de FDD. Le moteur de cette diversité des relations réside dans la stratégie de diversification des services.

Précisons que les services de ces acteurs s'adressent principalement aux publics des domaines des sciences de la technique et de la santé (appelés communément STM) à qui ils proposent d'améliorer le repérage et la diffusion de l'information scientifique.

### 1.4.1 L'industrie de l'information bibliographique

A mesure que les masses documentaires augmentaient, que de nouveaux titres de périodiques faisaient leur apparition, le repérage de l'information à l'intérieur de ces masses devenait difficile. C'est une des dérives de la règle du « **publish or perish** » qui révèle<sup>116</sup> toutefois, selon la loi bibliométrique de Bradford, qu'une proportion réduite (20%) de la masse totale des revues diffuse l'essentiel (80%) de l'activité scientifique.

La déconstruction de la revue en articles par la FDD a mené presque naturellement à la déconstruction de la revue en unités d'information repérables par des outils spécifiques. Il n'est pas anodin que les premières bases de données et les premiers centres de documentation se soient mis en place peu après l'apparition des photocopieuses.

<sup>114</sup> - Aujourd'hui encore, une grand nombre de BU utilise PebNet. SuPeb, élément du SUDOC, est venu s'ajouter à PebNet. Les deux logiciels cohabitent grâce à une interface réalisée par PICA, partenaire de l'ABES pour le SU et producteur de SuPeb. Un débat s'anime actuellement sur la liste Biblio.fr à propos de l'éventuelle disparition de cette interface. Les BU qui ont fait l'effort de passer de PebMicro (ancêtre de PebNet) à PebNet ne souhaitent faire un deuxième passage de PebNet à SuPeb qui est considéré moins fonctionnel (il ne permet que la localisation du document et le transfert de la demande).

<sup>115</sup> - Muet, Florence ; Salaün, Jean-Michel. – *Stratégie marketing des services d'information*. – Editions du cercle de la librairie, 2001. – 221p.

<sup>116</sup> - Garfield, Eugène.- In truth, the flood of scientific literature is only a myth, < [www.garfield.library.upenn/commentaries/tv05\(17\)y19910902.html](http://www.garfield.library.upenn/commentaries/tv05(17)y19910902.html) > (Consulté le 21 février 2000).

Considérons que la revue est une collection d'articles ; chaque article est identifié dans la collection par un volume, un numéro, une date, une pagination, parfois même par un thème (lorsqu'il s'agit de numéros spéciaux ou thématiques). Les bases de données déconstruisent cette collection d'articles pour l'insérer dans une collection plus large. Cela dit, il est important de souligner qu'à leur tour, ces bases de données n'ont cessé d'augmenter en nombre et qu'elles ont sinon repris, du moins permis de renforcer et de maintenir les contours disciplinaires. Ce qui revient à dire que, dans une dimension supérieure, les difficultés d'accès à la publication scientifique demeurent<sup>117</sup>. En outre, les bases de données ont parfois renforcé le clivage disciplinaire en devenant des outils thématiques très pointus, alors qu'elles n'y étaient pas destinées au départ.

#### 1.4.1.1 Les producteurs de bases de données

A ses débuts, le secteur de l'information bibliographique a été investi par des acteurs principalement américains. La « *National Library of Medicine* » lance la base de donnée Medline en 1966 (santé). L' » *American Chemical Society* » lance Chemical Abstract Services (chimie) en 1967 et l' » *Institute of Electrical Engineers* » lance en 1969 INSPEC (physique, électronique et sciences de l'ingénieur)<sup>118</sup>. Rapidement, le marché de l'information bibliographique STM s'étoffe. Le nombre de producteurs (de type public ou privé) et le nombre de bases augmentent. Le tableau n°3 ci-dessous, permet d'apprécier l'ampleur de cette augmentation, tous domaines confondus.

Tableau 3 : évolution de l'industrie de l'information<sup>119</sup>.

| Année | Vendeur | Producteur | Nbr. de bases | Nbr. de notices en millions | Nbr. De recherches en millions |
|-------|---------|------------|---------------|-----------------------------|--------------------------------|
| 1975  | 105     | 200        | 301           | 52                          | 100                            |
| 1985  | 614     | 1210       | 3010          | 1680                        | 1500                           |
| 1995  | 1810    | 2860       | 9207          | 8160                        | 7240                           |

La France propose sa première base de donnée bibliographique, Pascal (STM), en 1973, produite par l'actuel Institut pour l'Information Scientifique et Technique – (INIST). Alain Jacquesson<sup>120</sup> explique que la constitution de PASCAL à travers le CNRS, est issue de la prise de conscience du gouvernement de l'enjeu réel porté sur la valeur économique

<sup>117</sup> - Brown, David J.- *Electronic publishing and libraries : planning for the impact and growth to 2003*.- Bowker Saur, 1996.- 200 p.

<sup>118</sup> - Chartron, Ghislaine. - La presse périodique scientifique sur les réseaux, p. 303, (pp. 301-327), in : Rouhet, Michèle. - *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques*, éditions du cercle de la librairie, collection bibliothèques, 1996, 386 p.

<sup>119</sup> - Martha Williams, *Gale directory of databases : on line databases, Gale's computer readable databases, 1997*, In : Odeh, Souad. – *Marché des bases de données bibliographiques : mutations et stratégies d'acteurs*, p. 158, in : *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages, 2001*.

<sup>120</sup> - Jacquesson, Alain.- *L'informatisation des bibliothèques : Historique, stratégie et perspectives*.- Paris : Editions du cercle de la librairie, 1995.- (Collection bibliothèques).- 362 p.

des données. Cet enjeu, c'est aussi toute l'Europe qui en a été consciente dès le début des années 1970 avec la prolifération des bases américaines, plus nombreuses, plus anciennes et le plus souvent mieux établies.

Le but des producteurs de BDD était de prendre une part du marché des fournisseurs de documents et des bibliothèques, par une fourniture directe à l'usager. Une des conséquences à laquelle nous étions en droit de nous attendre était la baisse de la FDD. Cependant, l'évolution des activités du réseau français sur la période concernée (1975-1994) ne vérifie pas de baisse de FDD.

*A contrario*, les BDD bibliographiques se sont révélées être d'un apport conséquent pour les BU des sections STM. Elles ont élargi l'accès bibliographique des BU en apportant une dynamique nouvelle aux possibilités et aux systèmes de recherches d'information. De ce fait, elles ont participé de manière essentielle à l'augmentation des demandes de FDD enregistrées. La FDD est devenue l'activité principale du réseau. Par ailleurs, et comme le souligne Hervé Le Crosnier, les bases de données ont pu « **offrir une continuité d'accès à l'information essentielle, malgré une baisse relative des crédits durant la dernière décennie** »<sup>121</sup>.

#### 1.4.1.2.Les serveurs de bases de données

Les serveurs sont un nouveau type d'acteurs qui intervient dans le secteur de l'information bibliographique. Leur économie consiste à se constituer en serveur ou distributeur d'accès à différentes BDD. Dialog<sup>122</sup> est l'un des acteurs les plus connus.

Dans les bibliothèques, les bases de données s'intègrent peu à peu aux ressources documentaires. Elles sont accessibles en ligne via des serveurs ou sur Cd-Rom. Pour ces derniers, des installations de réseaux locaux (sous licences préalablement négociées<sup>123</sup>) permettent une interrogation directe. Les professionnels sont confrontés, pour la première fois, à la complexité des coûts de la mise en réseau et de la négociation des licences avec les fournisseurs. Parmi les arguments invoqués : « *le fait que les bibliothécaires forment des utilisateurs acheteurs potentiels et font ainsi la promotion des Cd-Rom, justifierait une baisse des prix des licences réseaux pour les établissements* ».<sup>124</sup>

Les usagers ont appris à interroger ces bases de données pour lesquelles ils développent « **une culture de recherche d'information en ligne** »<sup>125</sup>. Les bases de données citées ci-dessus, figurent parmi le top 50 des bases les plus utilisées dans les

<sup>121</sup> - Le Crosnier, Hervé.- Le choc des nouvelles technologies dans : Poulain, Martine.- *Les bibliothèques du XXè siècle : 1914-1990*. - Paris : Edition du cercle de la librairie, 1992, 793p.

<sup>122</sup> - <[www.dialog.com](http://www.dialog.com)>.

<sup>123</sup> - « Modalité contractuelle de droit privé, permet de préciser le prix et les conditions d'accès à un document lors de négociations », <[www.adbgv.asso.fr/association/projets/projet006/consortiumBM.doc](http://www.adbgv.asso.fr/association/projets/projet006/consortiumBM.doc)>.

<sup>124</sup> - Etienne, Catherine – « Les réseaux de CD-Rom dans les bibliothèques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, n°5, pp.81-84.

BU françaises. Les bases de données en économie, gestion et sciences juridiques (EconLit, JurisFrance,...) apparues plus tard connaîtront le même succès, notamment pour la masse de données numériques et factuelles qu'elles proposent.

Après cette première vague de production de bases de données bibliographiques, une autre phase intervient entre 1984 et 1995 où des BDD textuelles apparaissent tandis que les BDD bibliographiques proposent de plus en plus de texte intégral. Ces bases connaissent un rapide succès dans les BU médicales où elles complètent parfois les bases de données bibliographiques. Elles rencontrent un même succès dans les laboratoires de recherche privés ; les chercheurs y trouvent les articles les plus consultés <sup>126</sup>.

#### 1.4.2 Les fournisseurs de documents

L'apparition des premiers fournisseurs de documents commerciaux a été favorisée par l'émergence des BDD, bibliographique et en texte intégral. En regard de la compétitivité des services des bibliothèques, les fournisseurs commerciaux ont mis l'accent sur la rapidité de leurs services.

A l'instar des acteurs du marché de l'information bibliographique, les principaux acteurs de la fourniture de documents sont d'origine anglo-saxonne. Le recensement des services mondiaux de fourniture de documents réalisé par Anne Waniart <sup>127</sup> en 1997, garde une certaine pertinence pour les principaux d'entre eux : Uncover ; Chemical Abstract ; BLDSC ; OCLC. A ce recensement, on peut ajouter une nuance <sup>128</sup> :

- Certains fournisseurs sont des « **collection based services** » tels que le BLDSC ou l'INIST. Ils proposent un service de FDD à partir de leurs fonds propres.
- D'autres sont des « **non collection based services** » tels que OCLC. Ce sont des acteurs qui s'associent à des fournisseurs de BDD en texte intégral pour élargir leur couverture documentaire. On peut également identifier des associations entre fournisseurs de documents, toujours dans le but d'élargir leur couverture documentaire.
- Il existe aussi les « **specialised collection based services** », fournisseurs de documents spécialisés tels que : Biosis ou Royal Society of Chemistry. Ayant une activité plus modeste, ils sont eux-mêmes fournisseurs pour les acteurs précédemment cités.

<sup>125</sup> - Chartron, Ghislaine. – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

<sup>126</sup> - Belbenoit-Avich, Pierre-Marie.- « Les bases plein texte biomédicales et la fourniture de documents », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, t. 37, n°6, pp.14-17

<sup>127</sup> - <[www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessid/ndswaniart.pdf](http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessid/ndswaniart.pdf)>.

<sup>128</sup> - Price, Sandra P. ; Morris, Anne ; Davies Eric J.- « An overview of commercial electronic document delivery suppliers and services », in : *The electronic library*, vol.14, n°6, 1996, pp.523-542

Les fournisseurs commerciaux interviennent à la troisième étape des stades d'évolution définis par Brown (tableau 2). Ils s'emparent d'une part du marché de la FDD que les bibliothèques n'ont pas la possibilité matérielle d'investir. Par rapport au modèle de la bibliothèque, ces « **entrepôts de documents** » n'ont d'autre politique que celle de la rentabilité commerciale qui s'appuie sur les temps de fourniture. Ainsi, pour les fournisseurs de documents :

« **L'entité de base n'est plus la revue mais l'article, l'abonnement à la revue n'est plus indispensable. Le paradigme de l'abonnement archive se voit fortement concurrencé par celui de la fourniture « juste à temps » des articles intéressants** »<sup>129</sup>.

#### 1.4.2.1 Acteurs du marché et partenaires des bibliothèques

L'augmentation des activités de FDD dans les services de PEB et de ses coûts ont amené les bibliothèques à recourir à des fournisseurs de documents. C'est pourquoi, dès les années 1980, on retrouve dans la littérature un consensus à propos du soutien des fournisseurs commerciaux aux acquisitions des bibliothèques de recherche et leurs services de PEB<sup>130</sup>.

On retrouve dans la littérature anglo-saxonne de nombreuses études qui s'intéressent à l'apport des services des fournisseurs commerciaux par rapport aux services des bibliothèques. Le Focused Investigation of Document Delivery Options (FIDDO)<sup>131</sup>, lancé en 1995 par l'Université de Loughborough est un projet qui pendant un peu plus de trois ans collectera les données concernant les activités des fournisseurs de documents pour les analyser et les diffuser aux bibliothèques.

Globalement, on identifie deux orientations majeures dans les études menées : les études qui comparent les fournisseurs commerciaux aux services de PEB ; les études qui comparent les services des fournisseurs commerciaux entre eux. L'objectif est de savoir quels sont les fournisseurs les plus rapides et qui proposent les tarifs les plus intéressants. Les résultats obtenus sont censés orienter le choix des fournisseurs pour les bibliothèques<sup>132</sup>. Une synthèse de ces études pointe des résultats qui rompent avec certaines idées reçues :

- Les délais de fourniture dans les bibliothèques sont en train de rejoindre les délais de fourniture des articles des fournisseurs de documents<sup>133</sup>.

<sup>129</sup> - Chartron, Ghislaine. - *La presse périodique scientifique sur les réseaux*, p. 303, (pp. 301-327), in : Rouhet, Michèle. - *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques*, éditions du cercle de la librairie, collection bibliothèques, 1996, 386 p.

<sup>130</sup> - Miller, Connie ; Tegler, Patricia.- « An analysis of interlibrary loan and commercial document supply performance », in : *Library Quarterly*, vol.58, n°4, pp.352-366

<sup>131</sup> - <[www.lboro.ac.uk/dils/fiddo/fiddox.html](http://www.lboro.ac.uk/dils/fiddo/fiddox.html)> et <[www.aslib.co.uk/fiddo/](http://www.aslib.co.uk/fiddo/)>.

<sup>132</sup> - Weaver-Meyers, Pat L. ; Stort, Wilbur, A ; Fong, Yem S. - *Interlibrary loan/ Document delivery and customer satisfaction : strategies for redesigning services*. The Haworth press, Inc. : New York, London, 1996, 265 p.

- Les compétences des personnels des fournisseurs de documents sont comparativement à celles des personnels des bibliothèques déficitaires. C'est pourquoi les demandes de fournitures présentant des difficultés particulières (références erronées, incomplètes, etc.) aboutissent que très rarement.
- Dans les comparaisons faites entre les tarifs des fournisseurs commerciaux et ceux des bibliothèques, tous les coûts d'une transaction ne sont pas répercutés dans le prix chez un fournisseur de documents. D'autre part, contrairement aux bibliothèques, les fournisseurs de documents reversent systématiquement aux éditeurs des redevances de droit d'auteur, ce qui augmente leurs tarifs.
- Le succès des fournisseurs commerciaux auprès des bibliothèques tient également de la possibilité qui s'offre à elles de supprimer les intermédiaires. La masse critique de leurs fonds, leur multidisciplinarité ou leur spécialisation, la facilité des tarifications avec l'ouverture d'un compte, sont autant de raisons qui favorisent pour les bibliothèques le recours à un fournisseur unique<sup>134</sup>.
- Les fournisseurs de documents participent à l'augmentation des flux de fourniture de documents<sup>135</sup>.

Par ailleurs, des études menées annuellement, comme celle Mary E. Jackson et Shirley Baker<sup>136</sup> publiée en 1992 et reprise depuis régulièrement, font le point sur les réponses pour faire face aux flux croissants des activités de PEB et de FDD, baisser les coûts et accroître la satisfaction du public.

#### 1.4.2.2 Un deuxième pôle de fourniture : l'INIST

L'INIST est le fournisseur et le recours le plus connu et le plus utilisé par les BU et les chercheurs français des milieux universitaire et industriel. Avec plus de 750.000 demandes de fourniture reçues par an, l'INIST s'impose comme le deuxième pôle de fourniture de documents après le réseau des BU. Il est le résultat de la fusion en 1988 des centres de documentation du CNRS – (Centre National de la Recherche Scientifique) dépendant du ministère de la recherche et de la technologie. L'INIST est également producteur des bases de données PASCAL pour les sciences et la santé et de la base de

<sup>133</sup> - Davies, Mary ; Boyle, Frances ; Osborne, Susan. « CAS-HAS services : where are we now ? », in : *The electronic library*, 1998, vol.16, n°1.

<sup>134</sup> - L'INIST est un fournisseur principal pour les bibliothèques scientifiques et médicales.

Pour ces dernières, une étude scientométrique démontre que les fonds de l'INIST sont utilisés de la même façon que les fonds d'une bibliothèque de recherche : la demande

and document supply, vol.28, n°2, 2000, pp.116-122.

<sup>135</sup> - Sekerak, Robert J. ; Light, Jeanene C. ; Wang, Hongjie ; Hall, Ellen F. - « A trial of three commercial document delivery suppliers with strong holdings in Biomedicine », in : *Medical reference services quarterly*, vol.16, n°2, 1997, pp.27-36

<sup>136</sup> - Jackson, Mary E. & Baker Shirley. – *Maximizing access, Minimizing costs*. ARL report, 1992.

<sup>137</sup> - Salaün, Jean-Michel, Lafouge, Thierry, Boukacem, Chérifa. – « How far does demand for scientific articles reflect development in electronic publishing ? An example from the Institut de l'Information Scientifique et Technique (France) », in : *Scientometrics*, 2000, vol. 47, n°3, pp.561-588

Le fournisseur français de documents, perçu à ses débuts par les auteurs d'Outre-manche comme une création française<sup>138</sup>, trouve quelques années plus tard sa place internationale aux côtés du BLDSC – avec qui il est souvent comparé - et est considéré comme un important fournisseur de documents<sup>139</sup>. Du côté français, on s'est parfois interrogé<sup>140</sup> sur la possible coexistence en Europe de deux fournisseurs comme l'INIST et le BLDSC.

Pour le fournisseur français de documents, la maîtrise des délais de fourniture est une donnée prioritaire<sup>141</sup>. Ceci a largement contribué à faire de lui un des principaux fournisseurs des bibliothèques STM. Cet acteur incontournable du réseau français a été perçu par la majorité de nos interlocuteurs comme un partenaire documentaire et économique.

- D'abord, un partenaire documentaire dont les abonnements et les désabonnements se font en concertation avec les grandes bibliothèques, CADIST de médecine, de pharmacie et de sciences. Le but est de maintenir une couverture documentaire optimale au niveau national. Élément incontournable dans le paysage de la FDD en France, les bibliothèques n'ayant pas de convention avec le fournisseur de documents tiennent tout de même compte de ses fonds dans leur politique documentaire d'abonnement ou de désabonnement : un périodique coûteux pour le budget de la bibliothèque peut ne pas être reconduit si l'INIST le possède dans ses fonds.

**« Il y a des accords entre l'INIST et certaines BU, pour la suppression des périodiques, il y a concertation avant tout désabonnement de l'une des deux parties. C'est aussi d'ailleurs, un bon client » CA Sci. 1. « l'INIST - avec qui nous avons signé une convention pour être une bibliothèque de recours - nous complète pour un nombre de plus en plus important de revues. l'INIST qui se désabonne des revues peu utilisés, se concerte avec notre service des périodiques pour ne pas se désabonner aux mêmes revues. Tous les ans la convention est revue et ils joignent une liste de titres sur lesquels ils peuvent s'appuyer chez nous. Pour notre part également bien que nous sommes très peu demandeurs, cependant il est notre principal fournisseur » CA Méd. 1**

- Ensuite, un partenaire économique en ce sens que le réseau universitaire s'adresse à

<sup>138</sup> - Barwick Margaret.- « Interlending and document supply : A review of recent literature : XXV », In : *Interlending and document supply*, 1994, n°1, pp.25-35

<sup>139</sup> - Gould, Sara.- « Interlending and document supply : A review of recent literature : XXXII », In : *Interlending and document supply*, 1997, n°1, pp.27-35

<sup>140</sup> - Lapèlerie, François. – « Le prêt entre bibliothèques universitaires scientifiques existe-t-il ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°4, 1996, pp.56-72

<sup>141</sup> - Rasolo, Magali.- « L'Institut de l'Information Scientifique et Technique à l'ère de la qualité », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, n°1, pp.39-41

l'INIST pour tout document se trouvant au BLDSC afin de bénéficier des tarifs du fournisseur français ; inversement, l'INIST n'hésite pas à « **acheter** » des articles auprès des BU pour les « **revendre** » à ses propres tarifs, c'est-à-dire avec une tarification doublée.

« *Quand il ne possède pas la revue ou l'article il demande à ses bibliothèques de recours et tout aussi bien à l'Angleterre, et cela revient moins cher au lecteur car l'INIST à ce moment-là facture ses propres tarifs et non ceux du fournisseur britannique* » Shs 1 « *L'INIST est notre fournisseur pour tout ce qui est Congrès, parce que c'est plus difficile à localiser et qu'ils sont très riches, de plus quand on n'a pas besoin de demander à la British Library, ils demandent pour nous, ils font pour nous le travail tout en nous faisant leurs tarifs et non ceux de la BLDSC, c'est formidable.* » Sci.1 « *L'INIST nous utilise au même titre que nous l'utilisons nous-même, chacun y trouve son compte* » Méd.1

Pour cette raison, ce fournisseur, qui a la même place qu'une bibliothèque CADIST dans le réseau universitaire demeure néanmoins, un fournisseur de dernier recours :

« *I'INIST est une bibliothèque de dernier recours au même titre que les CADIST, on utilise avant tout le réseau des bibliothèques universitaires dans le premier temps. Tout à la fin ce sont les bibliothèques de recours européennes, tel que le BLDSC.* » Méd.1

Les bibliothécaires apprécient la qualité des services de l'INIST qu'ils estiment être complémentaires aux leurs. D'autant plus que l'automatisation des opérations de fourniture, les moyens et le personnel dont dispose l'INIST<sup>142</sup>, permettent d'absorber un accroissement de la demande sans rencontrer les mêmes difficultés que celles des BU.

Pourtant, certaines opinions tendent à présenter l'INIST comme un concurrent des BU. Ce raisonnement que nous avons voulu creuser pour en comprendre les motivations, semble s'être construit sur la base d'une confrontation faite entre une logique publique de la bibliothèque qui la rend dépendante d'une politique ministérielle prudente voire hésitante face aux changements apportés par l'économie de l'électronique d'une part, et une logique considérée comme commerciale de l'INIST, qui justement veut être acteur et partie prenante dans cette nouvelle économie, développant pour ce faire des services et des compétences lui permettant de s'adresser à l'usager directement.

« *Il y a la concurrence de l'INIST. Au niveau des laboratoires et du privé, ils font beaucoup de publicité, et c'est la facilité pour ces laboratoires parce qu'ils s'adressent à un seul fournisseur, ils ne se déplacent même pas à la BU. Je vais même jusqu'à dire que nous avons moins de demandes de pays tels que la Belgique, l'INIST qui fournit aux pays européens frontaliers nous prend aussi ces clientèles* » CA Sci.1 « *Ils ont une politique agressive, cela va nous apporter de l'ombre, tous les laboratoires CNRS ne passent plus par nous et en plus ils ont baissé les prix dernièrement. Ils nous font de la concurrence. Ils sont en train de s'ériger en BLDSC français.* » Méd. 5

On ajoute néanmoins que :

<sup>142</sup>

- Bequet, Gaëlle, dans : Arot, Dominique.- *Les bibliothèques en France : 1991 - 1997*.- Paris : Editions du cercle de la librairie, 1998. - 315 p.

### **« C'est un maillon essentiel du réseau des BU, à présent » CA Sci.1**

L'INIST a saisi les enjeux du marché de l'information scientifique et a fait le choix de devenir un intermédiaire<sup>143</sup>, un « **aggregator** », selon l'appellation anglo-saxonne. Aujourd'hui le fonds de l'INIST est effectivement en cours de numérisation, et constitue aux dires des professionnels des bibliothèques « **un trésor de guerre** » :

**« Le trésor de guerre de l'INIST est d'avoir numérisé un certain nombre de titres sur un certain nombre d'années, ce sont des titres dont les éditeurs ne disposent pas sous forme électronique. » Méd.1**

Avec le portail ConnectSciences<sup>144</sup> que l'INIST a développé, son service « **Article@Inist** » qui permet d'accéder à son catalogue et le système Ariel qui permet la livraison des documents, le fournisseur de documents se place dans les recours (en sciences, médecine, pharmacie) les plus dynamiques et réactifs du réseau français. Il peut donc à présent passer à un service complet de signalisation, de localisation et de fourniture électronique de documents dans le respect des droits d'auteur. Les laboratoires CNRS, sur lesquels il se recentre dans sa nouvelle politique avec des tarifs préférentiels (40% de réduction) en sont les premiers bénéficiaires. La même démarche est entreprise dans les unités de recherche non-CNRS. Il représente un véritable outil de valorisation de la recherche française<sup>145</sup>.

Un rôle moins marqué pour les SHS et le DSEG

Nous avons vu l'importance du fournisseur pour les bibliothèques des sections santé et sciences, son rôle de partenaire, ses capacités d'acteur dans le réseau qui ont pu lui valoir l'adjectif de concurrent. Comparé aux sections STM, l'INIST a un rôle de fournisseur moins important pour les BU de sections LSHS et DSEG. Cela s'explique par le fait que les fonds de l'INIST sont moins étoffés dans ces domaines que dans les sciences, la médecine ou la pharmacie. Les SHS et DSEG constituent 27% des fonds de l'INIST<sup>146</sup>.

**« L'INIST n'est pas un grand fournisseur pour nous, il n'est même qu'un fournisseur occasionnel, c'est plutôt lui qui a recours à nous en tant que fournisseurs. » CA Shs3 « Vous savez, l'INIST est certainement un bon fournisseur pour les BU scientifiques et médicales, mais il reste un fournisseur accessoire pour les BU de SHS, nous continuons à nous approvisionner entre nous, chez les BM et à l'étranger, à cet effet le BLDSC est d'ailleurs beaucoup plus riche que l'INIST. Je pense d'ailleurs qu'il y a une volonté du CNRS de faire de l'INIST un fournisseur pour les sciences et la médecine. ». Shs2**

Un des objectifs du fournisseur de documents est d'enrichir ses fonds SHS afin de conquérir cette partie du réseau. Les ressources numériques que le fournisseur de

<sup>143</sup> - Lupovici, Christian. – « Les bibliothèques et le défi de l'édition électronique », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°1, 1996, pp. 26 -31

<sup>144</sup> - <<http://connectsciences.inist.fr>>.

<sup>145</sup> - Shöpfel, Joachim. – « A representation of efficiency : INIST-CNRS at Nancy, France », in : *Interlending and Document Supply*, 2003, vol.. 31, n°2, pp. 94 - 103.

<sup>146</sup> - Idem.

documents intègre dans ses fonds répondent à cette ambition.

## 1.5 Conclusion

---

Le chapitre I de notre travail revient sur la bibliothèque, introduite dans une chaîne d'acteurs privés et publics et qui s'est organisée autour de la fourniture d'articles scientifiques. La participation de la bibliothèque à cette chaîne introduit la nature publique de ses services dans un modèle marchand à l'économie propre. L'ambiguïté du positionnement des bibliothèques leur vaut d'être touchées au premier degré par la crise de l'édition périodique scientifique.

L'augmentation régulière des activités des services de PEB dans le réseau universitaire français, particulièrement des activités de FDD, est révélatrice de l'impact de cette crise sur notre terrain. Elle est représentée par la période abordée dans ce chapitre : 1975-1994. En outre, elle est à l'origine d'une structuration nationale thématique autour des bibliothèques CADIST, pour faire face à un « **déficit documentaire général** ».

Au travers des trois premiers stades définis par les travaux de David J. Brown (Tableau 2), abordés dans ce chapitre<sup>147</sup> et appliqués au terrain français, nous avons voulu montrer la richesse des relations existant entre les acteurs de la chaîne de la fourniture d'articles scientifiques. Cette richesse est le résultat de stratégies de différenciation de services des différents acteurs de la chaîne. Cependant, nous retrouvons également la vulnérabilité des bibliothèques prises entre les stratégies des acteurs privés et les objectifs de leurs tutelles publiques.

# Chapitre II : Tentatives de rationalisation économique interne du service : 1995 - 1999

## 1.1 Introduction

---

Le chapitre II appréhende la seconde période (1995-1999) de la courbe nationale (figure 2) sous l'angle de sa régulation économique.

Nous avons choisi de présenter celle-ci autour d'articulations pointées par des travaux de recherche anglo-saxons qui ne se vérifieront pas toujours sur notre terrain. La dimension publique de la bibliothèque sera mise en avant pour expliquer la méconnaissance des professionnels quant aux raisonnements économiques sous-jacents qui forment le cadre de régulation du service. Ce cadre de régulation est appréhendé sous l'angle d'une politique documentaire rationalisée qui peut être conduite et financée par le PEB.

<sup>147</sup> - Le prêt entre bibliothèques, le marché de la FDD et le marché de l'information bibliographique.

Nous avons eu recours ensuite à l'analyse coût-avantages qui donne une lecture économique des limites économiques et matérielles des services de PEB et qui contribue à expliquer le caractère décroissant de la courbe sur la période concernée par le chapitre.

Enfin, à partir des dérives de ces limites, nous proposerons une interprétation à la concentration des flux des transactions des services de PEB sur un nombre réduit de bibliothèques, principalement CADIST.

## 1.2 Marché de l'information et régulation de l'économie des services de PEB

---

Il convient de replacer le service du PEB dans le contexte plus large du marché de l'information scientifique. Dans un réseau coopératif, la constitution des collections obéit à la justification économique du temps d'opportunité au-delà des deux autres justifications (économie d'échelle et économie de l'assurance). Par l'accès aux documents qu'il propose, le service du PEB joue un rôle important dans cette justification :

Les délais d'accès proposés par les services de PEB se sont réduits à mesure que le réseau du PEB s'est appuyé sur des catalogues centralisés et une large couverture documentaire. Plus le délai d'attente est réduit, plus la justification économique de l'opportunité gagne en pertinence. De même, plus les délais sont réduits, plus les coûts imputés à la constitution de la collection et à son accès peuvent se justifier. Mais l'opportunité se justifie également par la taille de la collection proposée grâce à une acquisition partagée. L'usager dispose d'une collection d'une plus grande taille à laquelle il a l'accès immédiat ou à distance.

### 1.2.1 Achat temporaire ou achat permanent ?

La mobilisation des BU pour constituer des collections en commun met en évidence l'économie du temps, qui trouve donc toute sa pertinence pour l'usager :

*« Repérer rapidement et facilement les documents utiles est hautement appréciable pour lui. La valeur ajoutée par la mise en collection est ainsi le temps gagné et l'efficacité supplémentaire que lui procure le document pertinent trouvé. Pour un lecteur en situation de travail, cette économie peut se mesurer à l'aune de la valeur de son travail »*<sup>148</sup>.

Dans le cadre de cette économie de la collection, les activités de PEB et de FDD contribuent à la politique globale de développement des collections mais ne constituent en aucun cas un substitutif. Or, les coûts élevés de la documentation ont conduit les professionnels des bibliothèques à interpréter les demandes faites par les usagers sous un angle économique.

C'est le coût de l'usage ou du non-usage du document qui oriente la politique documentaire de la bibliothèque. On opte soit pour l'acquisition du document (juste au cas où et donc mobilisation de l'économie de l'assurance) soit pour son accès (juste à temps

<sup>148</sup> - Salaün, Jean-Michel. - *Les deux économies de la bibliothèque*, p. 35, in : *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

et donc mobilisation de l'économie d'opportunité ou du temps). Faire un choix entre ces deux options, c'est positionner la bibliothèque dans une logique de conservation ou dans une logique de diffusion. Mais en définitif, c'est le calcul ou l'évaluation des coûts de l'une et l'autre des deux options qui dicte la décision à prendre.

Herbert S. White<sup>149</sup>, à l'origine du concept « ***temporary and permanent acquisitions*** » traduit et proposé en titre de cette sous-partie, alertait déjà dans les années 1980 le milieu des bibliothèques sur l'ampleur prise par cette dialectique. Or, la pratique est devenue courante dans les bibliothèques anglo-saxonnes et s'est imposée dans les mœurs des professionnels. Le contexte économique de la documentation scientifique donne à cette pratique une légitimité aux yeux des professionnels des bibliothèques :

**« Le prêt entre bibliothèques devient la seule manière d'obtenir des documents que la bibliothèque ne possède pas et pour lesquels la faible demande n'exige pas d'acquisition. En ce sens, le prêt entre bibliothèques et la fourniture de documents peuvent, et devraient, être considérés comme l'un des aspects d'une politique d'acquisition »<sup>150</sup>.**

Des voix<sup>151</sup> se sont élevées pour contester un choix « ***trop simple*** » et trouver plutôt l'équilibre entre les deux options, mais les activités des services du PEB sont parfois devenues la panacée pour toutes les difficultés budgétaires des bibliothèques. Une situation qui a fait du service un « ***dogme qui ne peut être remis en cause*** » et contre lequel, en France, François Lapèlerie et Daniel Renault ont tiré la sonnette d'alarme<sup>152</sup>. Charles B. Lowry<sup>153</sup> et Herbert S. White<sup>154</sup>, versés dans les questions de coopération et du partage de ressources constatent le même phénomène du côté anglo-saxon et rejoignent l'avis de Helen Wheelhouse :

**« No-one would argue that libraries can any longer be self-sufficient, but it is worrying that throughout a large amount of the literature, this view is automatically coupled with the belief that resource sharing is the only answer to**

<sup>149</sup> - White, Herbert S.- « Interlibrary loan : An old idea in a new setting », in : *Interlending and document supply*, 1988, n°2, pp.43-45.

<sup>150</sup> - Cornish, Graham P. - « *L'intérêt du prêt : le rôle du BLDSC en Europe* », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.33, n°1-2, 1988, pp. 104-108

<sup>151</sup> - Green, Richard dans : Calenge, Bertrand.- *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*.- Québec : Presses de l'université du Québec.- 455 p.

<sup>152</sup> - Lapèlerie, François.- « Le prêt entre bibliothèques universitaires scientifiques existe-t-il ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°4, pp.56-72

<sup>153</sup> - Lowry, Charles B.- « Resource sharing or cost shifting ? - The unequal burden of cooperative cataloguing and ILL in network », in : *College & Research Libraries*, 1990, vol.51, n°1, pp.11-20.

<sup>154</sup> - White, Herbert S.- « Interlibrary loan : An old idea in a new setting », in : *Interlending and document supply*, 1988, vol.16, n°4, pp.43-45.

*the problem »<sup>155</sup> . **Traduction** : « Personne n'oseraient avancer que les bibliothèques puissent être autosuffisantes. Cependant, il est inquiétant de constater que dans la littérature cette idée est automatiquement liée à la conviction que le partage de ressources est l'unique solution » (traduction personnelle).*

### 1.2.2.1 Analyse comptable de la question

La tarification dans les bibliothèques a longuement animé les débats et a fini par s'imposer. Avec la dématérialisation des documents, elle a acquis une dimension politique puis une dimension économique. Le débat autour de la tarification note l'évolution des objectifs des tutelles pour permettre aux bibliothèques de s'ouvrir à d'autres acteurs que le secteur public afin de mieux accomplir leurs missions.

Pourtant, chez les professionnels, toutes sections confondues, la question de l'évaluation des activités du PEB reste un « *tabou* » qui va à l'encontre des missions de nature publique des bibliothèques universitaires. Cela est parfois clairement exprimé, tandis que d'autres fois les propos sont voilés.

*« Je ne me suis pas penché sur la question mais ce serait intéressant, effectivement. » Sci. 4 « Nous n'avons jamais songé à le faire...mais voyez vous l'aspect financier du service ne nous intéresse pas du tout, ce qui nous intéresse c'est l'efficacité. » Méd.3 « Je ne crois pas que ce soit notre rôle, je ne me positionne pas comme cela, je pense que nous sommes une administration, un service public, j'estime que l'on a un devoir d'aider les étudiants dans leurs recherches et dans leurs travaux et que le Ministère se doit de subventionner une partie de notre travail » Méd.4 « Ce serait très mal vu d'isoler le service comme un service commercial et d'essayer de calculer comme a fait l'INIST pour INIST Diffusion. eux doivent être rentables, tandis que nous, on ne se place pas tellement dans une optique de rentabilité » CA Méd.3*

### 1.2.2.2 Définition et prise en compte des coûts

L'analyse comptable est utilisée dès les années 1970 pour le calcul des coûts de la FDD dans les bibliothèques. Dans les années 1980, alors que les fournisseurs commerciaux font leur apparition, l'analyse comptable est instrumentalisée pour comparer les coûts de la FDD des bibliothèques avec celle des fournisseurs commerciaux. Les études faites autour de cette question ont fait le recensement des coûts directs et indirects<sup>156</sup> des transactions. Le coût « *moyen* » estimé aux Etats-Unis est passé entre 1977 et 1995 de 17,29 à 36 \$<sup>157</sup> . Cependant, les variations relatives à la diversité des critères pris en

<sup>155</sup> - Wheelhouse, Helen.- « Resource sharing : a critical view of the literature », in : *Interlending and document supply*, vol.16, n°4, 1988, pp.136-143

<sup>156</sup> - Eymard, Daniel.- Economie comparée de l'achat de périodiques et de l'accès aux articles, p.213, dans : Salaün, Jean-Michel.- *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

<sup>157</sup> - Lapèlerie, François. - « Le prêt entre bibliothèques universitaires scientifiques existe-t-il ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°4, 1996, pp.56-72

compte ne permettent pas d'arriver à des résultats concluants.

En France, les premières études qui ont tenté de déterminer les coûts des activités des services de PEB afin d'en fixer les tarifs n'ont pas plus abouti. Ces études n'ont donné que « *des indicateurs grossiers sur les coûts du prêt-inter et de la manière dont ces coûts sont répartis entre les participants* »<sup>158</sup>. Le coût d'une transaction, d'une bibliothèque à une autre, peut varier selon les différents critères pris (ou pas) en compte. Nos interlocuteurs illustrent par leur réflexion sur leurs pratiques les difficultés de l'analyse :

« *Je ne fais que lire ce qui est écrit à ce propos puisque certaines personnes disent que la transaction coûte 150 F, je dis que c'est possible, si on inclut tout, et surtout le coût des abonnements avec les revues que nous avons, cela ferait vraiment cher de la transaction* ». CA Méd. 1 « *Je pourrais mettre également les frais des abonnements de périodiques dans les frais masqués, mais l'achat d'un périodique n'est pas destiné exclusivement au PEB, il ne me semble pas tout à fait juste de compter les frais d'acquisition de périodiques ou d'ouvrages de les imputer directement au PEB ; si on le fait, il faut le faire en proportion de ce que l'on fournit, et ce serait un calcul compliqué et fallacieux.* » Sci. 5

Une tentative de calcul faite par l'ADBS – (Association des professionnels de l'information et de la documentation) dans ce sens, en 1981, a été réalisée dans le cadre général du calcul des coûts d'accès. Elle semble davantage être une proposition de méthode à des fins de calculs<sup>159</sup>.

« *Une étude a été faite il y a longtemps. Mais je ne saurais vous citer exactement des chiffres, néanmoins j'ai souvenir que le coût de la transaction, ou du moins le coût moyen, était supérieur au prix pour les ouvrages et approximativement égal pour les photocopies d'articles.* » Méd. 5

Pour le prêt d'un ouvrage, entraînant de *facto* des coûts pour la bibliothèque prêteuse et pour la bibliothèque emprunteuse, c'est la réciprocité qui est d'abord adoptée. C'est une option arrangeante du point de vue de la facturation dont les coûts disparaissent. Mais, avec la création des Services Communs de Documentation, « *le principe de réciprocité est affaibli par l'autonomie des universités qui privilégient les liens associant les bibliothèques et les universités de tutelle* »<sup>160</sup>.

En 1996, la franchise postale est abolie. Les usagers sont invités à avancer les frais de franchise. Toutefois, une subvention a été reversée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur afin de limiter la répercussion des coûts sur les usagers. La disparition de la franchise postale n'a pas eu de conséquences ou alors très marginales, sur les coûts des transactions de prêt entre bibliothèques. A partir de 1996, la réciprocité de la gratuité est de moins en moins souhaitée par les agents comptables des universités qui font pression sur les responsables des services de PEB pour refuser le principe.

158

- Smith, Malcolm D.- « Le coût des activités du prêt-inter », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*; 1983, n°4, pp.391-396.

159

- ADBS. – L'accès aux documents primaires. – *La documentation française*, 1981, p.81

160

- Eymard, Daniel.- *Economie comparée de l'achat de périodiques et de l'accès aux articles*, p.213, dans : Salaün, Jean-Michel.- *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

**« Il y a une subvention qui est versée pour les prêts, après la suppression de la franchise postale, mais qui n'est pas suffisante pour couvrir la totalité, donc le conseil de l'université a décidé de faire payer, de demander une participation soit aux bibliothèques soit au lecteur, la participation demandée au lecteur est très basse. Elle était dix francs et maintenant elle est 20F. C'est loin de couvrir les frais étant donné que les bibliothèques à qui nous demandons vont nous demander quelque fois 50F. Et puis nos frais d'envois sont à peu près de 38 F. La subvention doit couvrir environ 30F. » CA Sci.1**

Pour la photocopie d'articles, ce sont les coûts de la bibliothèque fournisseur qui mobilisent le plus l'attention. Les coûts de la bibliothèque demanduse se résument aux coûts du personnel, du matériel et du réseau. Il n'est pas simple pour autant de préciser les coûts qui sont à prendre en compte pour connaître ce que coûte la fourniture d'une photocopie d'article. A ce jour, il n'existe pas de méthode commune pour calculer le coût d'une transaction, de PEB ou de FDD.

Dans un cadre coopératif, les coûts standards du réseau sont les plus faciles à identifier<sup>161</sup>. Il est plus difficile de définir les coûts variables de personnel, de facturation, de vérification<sup>162</sup>, d'emballages, de TVA, etc. Lors de nos entretiens, nous avons pu comprendre que la difficulté de cette tâche parfois entreprise mais toujours abandonnée dans les BU françaises, a fait renoncer les professionnels à son aboutissement.

**« Il y a eu une tentative, mais on a pas pu aller jusqu'au bout, ça n'a pas été possible. Car il y a eu une demande à une époque émanant du Ministère, ils voulaient tout calculer, personnel, papier, matériel, bref tout et on y est pas arrivé. On avait commencé et puis on n'a pas donné suite, je me suis arraché les cheveux avec les coûts directs, indirects... et il n'y a pas eu de suite. » CA Dseg 2**

Les travaux de Daniel Eymard - appliqués aux bibliothèques françaises - ultérieurs à ces premières études, font état de calculs dans les services de PEB dans les BU relevant plus « d'approximation ou d'imitations »<sup>163</sup>. Les conclusions auxquelles nous sommes arrivés concernant notre terrain ne sont pas très éloignées des travaux de Daniel Eymard. La diversité des tâches qu'entraîne une activité de prêt entre bibliothèques et de fourniture de documents n'est pas étrangère à la difficulté que ressentent les professionnels pour évaluer ses coûts<sup>164</sup>. Les coûts de la bibliothèque prêteuse et de la bibliothèque emprunteuse ne sont pas calculés de la même façon suivant les flux qu'elles assurent. Etablir des méthodes communes de calculs devient *a fortiori* peu probant.

**« Cela donne toujours des choses très drôles ce genre de calculs, quand on fait**

<sup>161</sup> - Line, Maurice B. - « Accéder ou acquérir : une véritable alternative pour les bibliothèques ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°1, 1996, pp. 32- 41

<sup>162</sup> - Parry, David. - « Why requests fail », in : *Interlending and document supply*, 1997, vol.25, n°4, pp.147-156

<sup>163</sup> - Eymard, Daniel.- Economie comparée de l'achat de périodiques et de l'accès aux articles, p.200, dans : Salaün, Jean-Michel.- *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997.- 234 p.

<sup>164</sup> - Cornish, P. Graham.- « Interlending and document supply : A review of recent literature » : XVI, In : *Interlending and document supply*, 1989, n°3, pp.101-107

*une évaluation du travail de la journée en nombre d'heures, on arrive à 53% du temps occupé, il y a toujours autre chose à faire, c'est un service très prenant et en même temps très dispersé dans les tâches. « nous ne cherchons pas à réaliser des bénéfices, nous essayons à tout le moins de réduire les coûts ou les alléger, si tant est que c'est possible » CA LSHS 2*

De plus, l'absence de prise en compte du droit d'auteur est générale. Les professionnels des bibliothèques interrogés sur la question considèrent avoir été légitimement épargnés car c'est l'université, sur ses fonds publics, qui met en œuvre les moyens pour la production scientifique par l'intermédiaire d'auteurs. Ainsi, le tarif appliqué aux chercheurs serait de leur point de vue une couverture des frais à la fourniture d'une « **copie privée** », concept retenu par la législation du droit d'auteur.

### Tutelles et diversités tarifaires

L'absence d'une méthode commune de calcul des coûts de transactions achoppe sur le protocole de la prise de décision tarifaire dans les services de PEB des BU françaises. Lorsque les bibliothèques tentent d'aboutir à un calcul de coûts, celui-ci est mis en regard des objectifs et des missions des tutelles. Car la décision tarifaire confronte les contraintes gestionnaires des professionnels des bibliothèques avec les objectifs de leurs tutelles qui prennent en compte les moyens limités des usagers. L'application – ou la non application – de la TVA ajoute encore à l'hétérogénéité constatée des tarifs. Ceci a pour résultat que certaines bibliothèques soient moins chères que d'autres, dont les CADIST, et expliquent la grande diversité des tarifs dans les BU françaises. La différence des tarifs peut s'accentuer entre les bibliothèques de province et les bibliothèques franciliennes ou bien entre les bibliothèques de chaque section.

Pour comprendre les tenants et les aboutissants de cette diversité tarifaire, il est nécessaire de replacer la bibliothèque dans l'opposition des logiques de l'économie publique (qui resitue la bibliothèque dans son environnement externe et ses rapports aux tutelles et aux concurrents) avec celle de l'économie des services (qui resitue le fonctionnement de la bibliothèque et les moyens qui lui sont alloués). Le conseil de la documentation est le lieu où se confrontent les différents intérêts de ces deux logiques et où se décident en définitif les tarifs. Le tarif choisi est le résultat d'un compromis entre les calculs de coûts faits par les gestionnaires des bibliothèques (et souvent réclamés par les tutelles) et la limite tarifaire qui permet à la bibliothèque de continuer à traduire les objectifs de ses tutelles vis-à-vis de son public. Le tarif, différent d'une bibliothèque à une autre, renvoie donc non seulement à des coûts différents mais également à des objectifs différents.

C'est pourquoi en France, nous dit Daniel Eymard, « *on observe d'ailleurs que la pratique la plus répandue consiste à récupérer auprès de l'usager les coûts facturés par la bibliothèque préteuse, plus le port. On récupère rarement les coûts indirects, de matériel et de personnel.* »<sup>165</sup> Ceci revient à dire que le tarif demandé est au bénéfice de l'usager puisqu'il n'est pas représentatif du coût de la « **transaction** » :

<sup>165</sup>

- Eymard, Daniel.- Economie comparée de l'achat de périodiques et de l'accès aux articles, p.213, dans : Salaün, Jean-Michel (Dir.)- *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

*« La solution tarifaire dans les BU est fondée sur une dialectique entre les coûts réels et les possibilités pécuniaires des usagers. Cette méthode laisse toute initiative et toute responsabilité au responsable, dont le jugement, la psychologie et l'intuition peuvent s'exercer. Le travail préparatoire de quantification ne sert qu'à guider la réflexion dans les limites de ce qui peut être objectivement évalué. La décision terminale se fait dans le prisme des objectifs précisés par les tutelles. La problématique centrale est bien sûr ici de ne pas chasser nos lecteurs »<sup>166</sup>.*

### 1.2.2 Une politique documentaire par les services de PEB

Les services de PEB et leur double activité jouent un rôle important dans le fonctionnement du modèle de la bibliothèque. Face à la crise de l'édition scientifique et aux impératifs de la communication scientifique, ils présentent pour les bibliothèques (principalement la FDD pour les sections STM) un enjeu documentaire et économique.

#### 1.2.2.1 Rationaliser les désabonnements

L'analyse de nos entretiens a révélé que la dialectique « **achat temporaire ou achat permanent** » a principalement été retrouvée chez les bibliothèques universitaires non-CADIST, le plus souvent des BU provinciales. Cette dialectique a été exacerbée par l'augmentation vertigineuse des coûts des périodiques dans les années 1990. Elle est devenue un moyen, économique diront les professionnels des bibliothèques, pour pointer les périodiques dont le désabonnement s'imposait. En d'autres termes, c'est devenu un moyen de rationalisation des désabonnements.

Il faut donc mettre en regard la demande qui est faite du document et celle de son prix. Pour les périodiques, le logiciel Peb-Net permet de classer les titres par ordre décroissant de leur demande. Les listes sont imprimées et communiquées aux services des périodiques afin que ces derniers puissent faire le choix des titres pour lesquels le désabonnement s'impose : un titre peu demandé et dont le prix est jugé élevé se voit éliminé. Dans le cas des monographies, il est difficile de tenir compte de la demande. En effet, l'achat d'un ouvrage est souvent « **un acte de foi** » pouvant répondre aux intérêts d'un seul individu. Choisir entre l'achat et l'accès est d'autant plus difficile.

#### 1.2.2.2 Indicateurs d'influence sur les politiques documentaires ?

Le périodique est défini comme un lieu de construction sociale et de validation de la science qui permet au chercheur de se situer dans sa communauté et par rapport aux autres communautés. Robert Boure<sup>167</sup> explique que se reconnaissent comme collègues les chercheurs lisant les mêmes titres de périodiques.

En outre, on reconnaît un rôle de « **gestion économique et politique de la science** »<sup>168</sup> qui hiérarchise les revues selon des indicateurs bien précis. Le facteur

<sup>166</sup> - *Idem.*

<sup>167</sup> - Boure, Robert. – « Les revues académiques entre débat scientifique et notoriété. Actes du séminaire annuel de la communication et de l'information entre chercheurs », LERASS, Toulouse III, 1994.

d'impact ou « **Impact Factor** » – (IF) <sup>169</sup> en est de ceux-là. Il est fourni par l'Institute of Scientific Information - (ISI) mis en place par Eugène Garfield et représente le nombre moyens de citations dont une revue a fait l'objet. Pour la visibilité qu'il procure, l'IF est le plus connu dans le milieu des chercheurs. Il permettrait aux chercheurs de même « **qualité** », dont les publications auraient le même IF, de se reconnaître.

C'est pourquoi, les enseignants-chercheurs souhaitent souvent publier leurs travaux dans les titres de périodiques à fort facteur d'impact. Le périodique devient un véritable carrefour d'enjeux politiques pour « *l'octroi de nouveaux crédits et l'évolution des carrières individuelles des chercheurs* » <sup>170</sup>. Le bénéfice de l'IF est donc jugé double pour la qualité de leurs prospections bibliographiques, en amont, et la visibilité de leurs travaux publiés, en aval.

Les entretiens nous ont permis de prendre connaissance de quelques cas, où les enseignants chercheurs qui siégeaient aux conseils de documentation faisaient valoir l'IF pour prendre ou résilier un abonnement de périodique. Cela reste toutefois des situations assez rares, comparé au nombre d'entretiens que nous avons menés et nous ne pouvons conclure sur une influence effective de l'IF sur la politique documentaire des BU.

### 1.2.2.3 Diversifier les recettes des CADIST

L'absence de méthode commune de calculs des coûts de transaction et l'impact des objectifs des tutelles sur la décision tarifaire a conduit les bibliothèques CADIST, de par leurs missions, à afficher les tarifs les moins élevés du réseau. Ces fluctuations se répercutent sur la distribution des flux des activités du PEB dans le réseau, notamment par l'orientation systématique des demandes vers les CADIST.

Pour les CADIST STM, où la fourniture de documents est majoritaire, la montée en charge des flux permet une économie d'échelle qui peut conduire les bibliothèques à diversifier leurs recettes. Ces « **recettes** » ne sont possibles que grâce à la prise en compte de la subvention CADIST. Néanmoins, elles représentent un apport financier que l'on réinjecte aux budgets d'acquisition afin d'aller plus loin dans l'enrichissement des fonds. A titre d'exemple, la Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine et la BU Lyon I sciences ont enregistré une « **entrée** » d'argent d'un peu plus de deux millions <sup>171</sup> et un million de francs respectivement pour l'année 2000. Ce qui constitue pour elles, une part importante de leurs ressources propres. Dans cette démarche, la décision d'acquérir des

<sup>168</sup> - Chartron, Ghislaine.- « Nouveaux modèles de la communication scientifique ? », In : Une nouvelle donne pour les revues scientifiques ? : 19-20 Novembre 1997, enssib. f.3

<sup>169</sup> - Quotient dont le numérateur est la somme des citations faites dans une année donnée à des articles publiés, dans une revue donnée durant les deux années antérieures. Le dénominateur est le nombre d'articles publiés dans les deux années antérieures par la même revue.

<sup>170</sup> - Chartron, Ghislaine.- « Nouveaux modèles de la communication scientifique ? », In : Une nouvelle donne pour les revues scientifiques ? : 19-20 Novembre 1997, enssib. f.3

<sup>171</sup> - Pour des raisons de confidentialité, les chiffres exacts n'ont pas été fournis.

documents ou d'accéder à l'information est prise en tenant compte de la « **relative rentabilité de l'accès** », comme le souligne Maurice B. Line<sup>172</sup>. La conséquence directe est la fragilisation des acquisitions CADIST lors d'une baisse des activités des services de PEB.

### 1.2.3 Pour une analyse coûts-avantages

Compte tenu de la seule prise en compte du facteur coût, les activités du PEB, et plus particulièrement la FDD, sont entraînées, d'après la littérature anglo-saxonne, vers une tendance d'acquisition et donc de constitution de collections. Nous avons vu les limites de la pertinence de cet angle de vue sur le terrain français qui nous oblige à proposer une autre analyse qui prend en compte son caractère décentralisé.

L'analyse coûts-avantages dont il est question, prend en compte le « **coût scientifique** », c'est à dire le coût du temps perdu par le chercheur à attendre le document. Cette formule qui rejoint celle du temps ou d'opportunité est soulignée par François Lapèlerie :

**« Pourquoi les utilisateurs du PEB devraient-ils être pénalisés deux fois, une première fois par l'obligation d'acheter la documentation qui leur est nécessaire et que la bibliothèque n'a pas eu la prévoyance d'acheter et une seconde fois par les délais »<sup>173</sup>.**

Jalel Rouissi s'est attaché dans sa thèse à réaliser une évaluation économique des réseaux de bibliothèques. Son approche (pp. 104 – 120) a été de s'intéresser à l'impact du réseau sur les bibliothèques. Dans le cadre de sa micro-évaluation des effets du réseau sur les bibliothèques, Jalel Rouissi propose trois méthodes : l'analyse comptable, l'analyse coût-avantages et l'analyse coût-efficacité.

Notre intérêt pour le travail et la démarche de Jalel Rouissi réside dans notre volonté d'identifier les effets du réseau sur le fonctionnement du service du PEB. Notre but est de préciser les contours de l'économie du service à l'intérieur même de son réseau. L'analyse coût-avantage restitue une dimension essentielle pour le cheminement de notre raisonnement autour de l'économie du service du PEB dans un réseau de coopération, celle du temps.

C'est le temps nécessaire à un service de PEB pour faire parvenir un document à un usager. C'est donc le délai qu'un usager accepte ou n'accepte. Or, ce temps est pris en compte par l'analyse coûts-avantages pour la monétarisation du service.

#### 1.2.3.1 L'opportunité, fil conducteur de l'analyse économique

Bruce Kingma<sup>174</sup> apporte un éclairage opportun à notre analyse. Il pose cette question centrale de savoir quel est le meilleur coût-avantages entre l'accès à un document et son

<sup>172</sup> - Line, M. Bernard. – « Accéder ou acquérir : une véritable alternative pour les bibliothèques ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°1, 1996, pp. 32- 41

<sup>173</sup> - Lapèlerie, François. – « Le prêt entre bibliothèques universitaires scientifiques existe-t-il ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°4, 1996, pp.56-72

acquisition : « *En d'autres termes, quelle est l'économie de l'envoi de documents et du partage de ressources ?* »<sup>175</sup> .

L'originalité des travaux de Kingma réside dans le fait que pour répondre à cette question maintes fois soulevée dans la littérature, l'auteur intègre le coût financier du PEB et de la FDD, à l'instar de différents travaux sur la question, mais aussi et surtout le coût d'opportunité pour les usagers, « *c'est-à-dire la valeur du temps perdu à attendre l'arrivée des articles* ». Dans une étude américaine réalisée en 1994 auprès des usagers des services de PEB, il pose la question de savoir si les usagers « *étaient disposés à payer pour recevoir les articles plus rapidement* »<sup>176</sup> . On peut considérer que c'est le cas dans les BU françaises lorsqu'elles appliquent des tarifications différentes, selon que le document parvient à l'usager par courrier ou par fax. L'usager choisit en fonction de l'urgence de sa demande l'accès qui lui est le plus adapté.

On retrouve le fil conducteur de notre cadre d'analyse, qui est celui du temps d'opportunité de l'usager, le temps que ce dernier est prêt à attendre, et ce qu'il est prêt à payer pour réduire ce délai. De ce point de vue, l'étude de Kingma s'impose pour notre réflexion, car l'usage qui est fait de ce document est aussi pris en compte dans l'économie du service ; en outre elle ne se limite pas aux coûts et au nombre de transactions comme le rappelle Goreman<sup>177</sup> . L'analyse de Kingma doit être mise en perspective avec les besoins des différentes communautés de recherche. Le clivage traditionnel STM, SHS ne donne pas la même pertinence à cette analyse. Que ce soit du point de vue du financement de la recherche dans les deux domaines que du point de vue des exigences de la communication scientifique. C'est cet éclairage qui nous aidera à appréhender la deuxième partie de ce document, où nous aborderons l'économie des services de PEB ou les économies des services, section par section.

### 1.2.3.2 Les limites de l'analyse

Comme le souligne Jalel Rouissi, la prise en compte de l'analyse coûts-avantages doit se faire en étant conscient de ses limites. Elles sont au nombre de deux :

- La première rejoint celle de l'analyse comptable. A savoir que l'analyse coûts-avantages est confrontée aux « **contraintes inhérentes à tout calcul économique** ». Griffiths et King rapportent que :

<sup>174</sup> - Kingma, Bruce.- *The economics of information : a guide to economic cost-benefit analysis for information professionals.* - Englewood, Libraries Unlimited, 1996.- 200 p.

<sup>175</sup> - Kingma, Bruce.- Économie comparée de l'achat de périodiques et de l'accès aux articles, p.195, in : Salaün, Jean-Michel.- *Economie et bibliothèques.* - Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997.- 234 p.

<sup>176</sup> - Idem.

<sup>177</sup> - Goreman, G. E. – « Une collecte judicieuse de données dans les structures d'information », in : 65th IFLA Council and General Conference – Bangkok, Thailand, August 20 – August 28, 1999 < <http://www.ifla.org/IV/ifla65/papers/004-120f.htm> > (Consulté en octobre 2002).

*« Si la comparaison est favorable, elle est considérée comme un “avantage”. Dans le cas contraire elle devient un “coût”. Avantages et coûts se mesurent en monnaie. On a par exemple un avantage lorsque la comparaison fait apparaître des dépenses inférieures. Considérés de la sorte, les coûts devraient en fait être appelés des inconvénients. Des exemples de relation dérivées entre coûts et avantages sont le rapport de la différence de coût, exprimée en monnaie, entre deux solutions, l’actuelle et une autre »*<sup>178</sup>.

- La deuxième limite est liée à l'appréciation subjective du temps et à la pérennité même de cette appréciation. Le temps n'a pas la même valeur d'un usager à un autre. L'appréciation de la valeur du temps fluctue davantage pour des usagers de domaines différents. Obtenir un article en 24h pour un usager des domaines STM peut être capital pour ses recherches, sans que ce soit le cas pour un usager des domaines SHS. En même temps, l'appréciation de la valeur du temps évolue elle-même et n'est donc pas définitive.
- L'analyse de la bibliothèque sous le point de vue du service instrumentalise le marketing pour prendre en compte ces limites. Elle prend donc en compte les différents publics de la bibliothèque, mais également leurs attentes, dans leur dynamique évolutive. C'est l'analyse du public. La deuxième partie de cette thèse nous permettra d'en faire la démonstration.

### 1.3 Une économie des services de PEB à bout de souffle

---

La période abordée dans ce chapitre est celle d'une période où l'univers des bibliothèques vit des transformations diverses, relatives à la dématérialisation des documents et à la facilité de leur circulation sur le Web. La première réflexion nous amène à avancer que la baisse que nous nous apprêtons à analyser est liée à ces transformations. Cependant, lorsque l'on observe la figure 2, il apparaît que la baisse s'amorce précisément en 1995, à un moment où l'offre des ressources électroniques sur le Web est à peine émergente. Il devient alors clair que l'analyse de la baisse passe d'abord par une analyse du fonctionnement interne du service dans le réseau universitaire français.

L'analyse des entretiens et la littérature fournissent différents arguments, de nature économique, pour expliquer le comportement précurseur de la courbe vers une baisse des activités. La disparition de la franchise postale et l'augmentation des tarifs dans les BU non-CADIST constituent une première cause, observable sur la figure 2, qui va inciter une réorientation de la demande vers d'autres sources de fourniture :

*« Du point de vue quantitatif, le PEB a baissé et cela pour plusieurs raisons ; d'abord parce que il y a de plus en plus d'usagers qui squeezent le PEB et s'adressent directement à l'INIST, il y a de plus en plus de gens qui utilisent des BDD qui permettent le déchargement de texte ou au moins la commande de documents. C'est également le tarif pratiqué, quand je suis arrivé à la*

<sup>178</sup> - Griffiths, Josée-Marie ; King, Donald W.- Mesure de la valeur des services d'information, p. 167 dans : Salaün, Jean-Michel.- Economie et bibliothèques.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997.- 234 p.

***bibliothèque si je me souviens bien, le tarif était de 14 F la première tranche et de 7,5 F les tranches suivantes ; en 1996, il y a eu suppression de la franchise postale et cela a été très important. » Sci. 5***

### **1.3.1 L'impact de la suppression de la franchise postale**

Au 1<sup>er</sup> janvier 1996, la franchise postale pour les prêts d'ouvrages, a été supprimée. Les tarifs répercutés auprès des usagers pour amortir les coûts sont compris dans une fourchette allant de 10 à 50 FF. Les BU des sections STM enregistrent un nombre réduit de transactions et se situent vers la tranche la moins élevée de la fourchette. Les BU des sections LSHS et DSEG enregistrent le plus gros des transactions et se situent dans la tranche la plus importante de la fourchette.

Les augmentations tarifaires se traduisent immédiatement par une baisse de la demande chez les usagers des sections DSEG et LSHS qui financent par leurs propres moyens leurs recherches. Certains usagers déclarent leurs frais de prêt entre bibliothèques et de fourniture de documents pour une déduction d'impôts !

***« Les recherches des étudiants ne sont pas forcément prises en charges par leur UFR, c'est à leurs propres frais. Même les enseignants hésitent quelque peu sur de tels coûts » Dseg 1 « Les doctorants financent eux-mêmes leurs documents, ils sont rarement remboursés, ils essayent de faire passer ceci sur leurs déclarations fiscales mais comparées aux usagers dans les bibliothèques scientifiques, ils sont démunis » CA shs 2***

Les autres sections ne sont pas en reste et connaissent le même phénomène qui se traduit toutefois avec moins d'acuité que dans les sections DESG et LSHS.

***« A partir du moment où l'on a été obligé de repayer (suppression de la franchise postale) au niveau de la poste, on a vu chuter les demandes des individuels, peut être que chez les laboratoires cela s'est moins ressenti. Mais cela a été assez important. » Sci.3***

Pour amortir la baisse, une subvention annuelle de 40.000 FF est versée par le MESRS aux BU. Le montant de la subvention diffère d'une section à une autre et parfois même d'une BU à une autre. Pour les BU des sections STM, il couvre près de la totalité des coûts de franchise du trafic. Pour les sections LSHS et DSEG, il couvre les coûts de franchise dans une proportion de 25 %.

***« Il y a aussi les coûts : parce que vous savez qu'il y a une subvention qui est versée pour les prêts, après la suppression de la franchise postale, mais qui n'est pas suffisante pour couvrir la totalité, donc le conseil de l'université a décidé de faire payer, de demander une participation soit aux bibliothèques soit au lecteur, la participation demandée au lecteur est très basse. Elle était dix francs, puis est passée à 20 F. C'est loin de couvrir étant donné que les bibliothèques à qui nous demandons vont nous demander quelque fois 50F et puis nous allons avoir l'envoi à peu près de 38 F, cela va nous demander 88 et nous allons demander 20 F. La subvention doit couvrir environ 30 F. » CA Sci.1***

### **1.3.2 Augmentation des tarifs**

Après la suppression de la franchise postale qui a provoqué la baisse des prêts, la

diversité des tarifs de FDD dont la tendance est en augmentation, a favorisé la baisse de l'activité. D'après les professionnels des services de PEB que nous avons rencontrés, les augmentations tarifaires semblent avoir mis fin à une consommation boulimique de la documentation, particulièrement de la part des chercheurs des sections Santé. Certains professionnels rencontrés lors de nos entretiens ont estimé que cette baisse est significative du « *peu de valeur des documents demandés* ».

L'analyse des entretiens révèle que les professionnels s'accordent à estimer que l'on est arrivé à une « *éducation des lecteurs* ». L'obtention des résumés et la consultation des BDD en ligne ou sur réseau de Cd-Rom ont beaucoup contribué à cette éducation. Les formations de recherche d'information, semblent porter leurs fruits. La demande moins importante serait plus pertinente.

« *Les étudiants font davantage attention, au fait que les BDD ont quand même en général un abstract, donc les gens savent exactement ce qu'ils commandent, cela peut éviter de demander l'article.* » CA Méd2 « *On a vu la surconsommation d'articles des thésards devenir plus raisonnable. Ils font à présent le tri dans leurs demandes* » Sci.1 « *Du jour au lendemain, nous avons perdu quasiment 10% de nos prêts, aujourd'hui les demandes sont plus mûrement réfléchies. L'autre élément est qu'ils sont, si vous voulez, rationalisés, ils reviennent davantage vers nos fonds, ils s'y intéressent davantage. D'autant plus qu'avec les OPAC, ils font leurs recherches avec plus d'aisance et de facilité.* » Méd.6

Ceci dit, l'aspect économique ne rentre pas toujours en considération. Dans certains cas de figure, le volume de la demande reste le même mais est mieux ciblé grâce aux outils de recherche bibliographique disponibles :

« *Les laboratoires n'ont pas réagi sur nos prix, parce qu'en sciences, ils ont pas mal de contrats avec les établissements privés, suivant leurs objectifs, le financement de leur documentation n'est pas un grand problème. Et puis, nous avons un réseau de Cd-Rom, ils ont de plus en plus accès à ce réseau pour rechercher des références mais aussi des résumés, donc cela les aide, la sélection est meilleure, plus pertinente, je vais dire. Avant il y avait un gaspillage terrible.* » CA Sci.1

### 1.3.3 Des services essoufflés et des potentialités limitées

Jusqu'en 1995, le réseau des BU françaises a fait face à des flux en augmentation conséquente et régulière avec des moyens jugés limités voir insuffisants, par la majorité des professionnels que nous avons rencontrés.

#### 1.3.3.1 Insuffisance des personnels

Il nous paraît indispensable d'aborder la question du personnel dans les services de PEB afin d'en comprendre les répercussions sur les services. L'insuffisance du personnel dans les BU françaises n'est pas une question récente. Il y a une vingtaine d'années, déjà, le rapport Miquel<sup>179</sup> faisait un constat qui reléguait les bibliothèques françaises loin derrière leurs voisines britanniques et allemandes. Depuis, le rapport Lachenaud, a permis de

<sup>179</sup> - Miquel, André. – *Rapport sur les bibliothèques universitaires*. - Paris : Documentation française, 1989. – 79 p.

constater que des efforts ont été réalisés dans le domaine. En effet, le Ministère de l'Education Nationale, conditionne l'attribution de postes à l'augmentation du nombre d'heures d'ouverture (aller à 56h/semaine)<sup>180</sup> ou à l'extension des locaux. Le nombre de transactions faites par le PEB ou la FDD, y compris pour des CADIST, n'est donc pas pris en considération.

*« Cela fait dix ans que nous n'avons pas augmenté de personnel depuis des années et on assume quand même, je ne dis pas que c'est facile, cela nécessite de réorganiser le travail régulièrement, car cela dépend du personnel que l'on a. On ne travaille pas ici comme on travaillait il y a dix ans, on s'organise aujourd'hui pour optimiser le temps. Il faut beaucoup s'investir et être très présent. Les Allemands nous ont proposé d'être têtes de pont pour certaines BDD allemandes, si on était prêts à fournir les photocopies comme à PubMed ; cela nous est impossible à cause du personnel. Sinon ils étaient prêts à ce que l'on fournisse toutes les photocopies par l'intermédiaire de leurs BDD. D'après l'étude de marché que les Allemands avaient réalisé, il se sont rendus compte du nombre important de revues dont nous étions en possession pour pouvoir fournir. C'est le genre de tâches qui nécessiterait plus de matériel, de personnel et de subventions. » CA Méd. 1*

A l'image des autres services de la bibliothèque, les services de PEB ont souffert de ce problème, d'autant plus aigu, qu'il représente une activité exigeante en ressources. Cette question est un véritable cheval de bataille pour certaines BU qui voient d'année en année le nombre de leurs transactions augmenter. Dans le cas de la Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine (BIUM) où 80.000 transactions pour l'année 1998-1999 ont été assumées par 14 personnes, la question du personnel est un sujet de revendication récurrent auprès de la Sous-direction des bibliothèques. Chaque bibliothèque tente d'y faire face, notamment par des recrutements (objecteurs de conscience, Contrat Emploi Solidarité, moniteurs étudiants, etc.).

Rares sont les services qui déclarent leur personnel suffisant. Seuls ceux qui déclarent avoir des activités en baisse témoignent d'un personnel suffisant, redéployé pour d'autres tâches dans la bibliothèque.

### 1.3.3.2 Compétences déficitaires ou inadéquates

Le PEB peut se définir par ses fonctions et donc par les compétences requises. Une vingtaine d'après un recensement<sup>181</sup> des métiers. Or, la diversification des recrutements pour pallier le manque de personnel introduit un personnel peu qualifié dans le service. Une analyse plus poussée des entretiens nous a permis de comprendre que lorsque les responsables se plaignent autant du manque de personnel, le manque de compétences de ce dernier est aussi son corollaire. A titre d'exemple, le service du PEB de la bibliothèque de la Sorbonne, une bibliothèque CADIST dont l'activité de fourniture est importante, ne compte que 7 personnes, principalement des administratifs.

<sup>180</sup> - Lachenaud, Jean-Philippe.- Bibliothèques universitaires : le temps des mutations. < [www.education.gouv.fr/rapport](http://www.education.gouv.fr/rapport) > (Consulté le 11/02/00).

<sup>181</sup> - Kupiec, Anne.- *Premier recensement des métiers des bibliothèques*. Université de Paris X. - Médiadix.- 1995.

**« Le personnel n'est pas assez important, nous travaillons toujours dans l'urgence, mais ce qui nous manque le plus c'est le personnel spécialisé (...) Ce sont des emplois de technicité et c'est vrai que cela ne s'invente pas, si nous avions un ou deux personnels qualifiés, chacun à ses niveaux, je ne passerais pas mon temps à vérifier le travail de certaines personnes. Il n'y a pas de qualification, donc il y a pas mal de loupés »** Méd.4. « Il faudrait pouvoir trier de façon beaucoup plus intelligente et pertinente les demandes que l'on a, mais en même temps je me rends compte que l'on ne peut pas demander à un personnel de type administratif de faire ce tri. Donc là, il y a une déperdition de personne, il faudrait simplement un personnel de type B.A., mais comme vous savez les B.A., il est difficile d'en avoir » CA Shs3

Par ailleurs, la conclusion du rapport Lachenaud<sup>182</sup> au sujet de la structure de la répartition des personnels qui se révèle sous forme de sablier, n'est pas sans conséquence sur les services de PEB qui comptent plus de magasiniers et d'administratifs que de bibliothécaires de catégorie A. Et comme souligne Christine Ollendorff dans sa thèse, « *l'organisation du travail semble être très liée au statut hiérarchique des personnels* »<sup>183</sup>.

### 1.3.3.3 Le matériel

Les moyens mis en œuvre dans les services PEB sont également limités, particulièrement dans les bibliothèques non-CADIST. Souvent, l'équipement se résume à une seule photocopieuse, un fax, un seul ordinateur que le personnel doit partager. Ces insuffisances astreignent le service à une organisation matérielle et horaire particulière pour travailler de façon optimum.

**« Nous souffrons atrocement du manque de matériel, j'en suis à faire des plannings pour que nous puissions accomplir nos tâches différentes et variées sans retard pour le service (...) nous avons deux postes pour faire tout le travail avec tout le personnel que j'ai cité (6 personnes). De plus nous avons tout sur le même poste, messagerie, outils de localisations, Internet...etc., etc. Dans ces cas là, il faut être très organisé, sinon cela ne pardonne pas, il faut faire des plages horaires pour l'utilisation des micros. »** Méd.4

A contrario, chez les bibliothèques CADIST, c'est le matériel qui vient au secours de la configuration du service, de ses magasins et donc de l'organisation de leur service de PEB. A la BIUM, les magasins, étant sur deux rues, des ordinateurs ont été mis à la disposition des magasiniers avec un Intranet leur permettant de procéder à des vérifications si nécessaire. Ceci ne fait qu'amplifier chez les professionnels le sentiment d'inégalité entre les bibliothèques CADIST et les bibliothèques non-CADIST.

**« Pour le matériel de photocopie, c'est du matériel qui est toujours loué, j'ai toujours tenu à ce que ce soit loué pour le changer tous les trois ans, c'est**

<sup>182</sup> - Lachenaud, Jean-Philippe.- Bibliothèques universitaires : le temps des mutations. <[www.education.gouv.fr/rapport](http://www.education.gouv.fr/rapport)> (Consulté le 11/02/00).

<sup>183</sup> - Ollendorff, Christine.- Construction d'un diagnostic complexe d'une bibliothèque académique. – Thèse de doctorat 3 ème cycle. – 272 p.

*toujours le matériel le plus performant le plus rapide car notre problème c'est le problème de rapidité de la première copie, nous avons donc quatre machines, ce sont des Canons, on ne change jamais le matériel sans l'avis des magasiniers qui font les photocopies, ce sont eux qui choisissent le matériel (...) Il y a aussi en location une station Minolta pour la numérisation des ouvrages anciens qui est très chère » CA Méd. 1*

Mais cela reste relatif. D'une section à une autre, on retrouve des inégalités parfois surprenantes, et qui semblent toutefois satisfaire les professionnels :

*« Je suis très gâtée, notre directeur nous a donné tout ce que l'on demandait au point de vue postes ; j'ai deux postes, celui sur lequel je travaille et puis celui où les usagers ont accès pour que je puisse leur faire visualiser les références que je recherche pour eux et qu'ils puissent choisir la référence dont ils ont besoin. C'est très bien apprécié. Les usagers ont par ailleurs deux postes d'accès Internet, pour leur apprendre à l'utiliser. » CA Shs 2*

#### 1.3.4 Concentration des flux sur des bibliothèques pôles

L'analyse de la baisse des activités des services de PEB dans le réseau universitaire français révèle une concentration des flux des demandes émises et des demandes reçues sur un nombre réduit de bibliothèques. En regard des moyens limités que nous venons d'exposer ci-dessus, le phénomène de la concentration exacerbe les difficultés des services de ces bibliothèques. Le fait que les services des bibliothèques concernées par cette concentration soient majoritairement CADIST, et donc mieux dotées, n'enlève rien à la difficulté. Les entretiens menés auprès des différentes sections des BU permettent d'identifier les critères qui ont mené à cette concentration des flux.

##### 1.3.4.1 Rapidité et efficacité de la fourniture

Lors de nos entretiens, la rapidité de fourniture s'est révélée être le premier critère de concentration. Il est essentiel pour définir le choix d'un fournisseur. Les responsables des services ont donc repéré dans le réseau les bibliothèques qui « **fonctionnent bien** » et celles qui ne « **fonctionnent pas bien** » :

*« Il y a toujours des bibliothèques où nos demandes traînent un peu, nous les évitons, ce qui fait que cela tombe bien souvent sur les mêmes. On finit par avoir des réflexes, vis-à-vis des bibliothèques qui ne marchent pas » Sci.2*

Les bibliothèques qui fournissent rapidement tentent d'envoyer le document 24h maximum après la réception de la demande. Particulièrement dans les bibliothèques médicales où « **il y a urgence au lit du malade** ».

*« Nous sommes tous obsédés par la rapidité, c'est d'ailleurs dans les cahiers des charges des CADIST de fournir dans les 24h. Le jour où on ne pourra plus, on ne le fera plus car il est certain qu'il y a des CADIST qui ne fournissent pas dans les 24h, mais c'est le domaine médical qui veut cela aussi car les médecins sont très pressés, il faut fournir rapidement. » CA Méd. 1*

Le critère de la rapidité a amené à des détournements d'envois des demandes, passant outre les précisions de localisation des outils du réseau. Les membres du réseau qui présentent un service ne répondant pas au critère de rapidité requis se voient

court-circuités. Et la proximité géographique n'est en rien déterminante. En somme, des bibliothèques aux fonds riches peuvent être négligées en tant que bibliothèques fournisseuses pour la lenteur de leurs services. En revanche, des bibliothèques aux fonds modestes, localisées sur la demande, peuvent devenir des fournisseurs réguliers lorsqu'elles en assurent un service rapide. Ce phénomène n'est pas sans conséquences car certains services ont vu le volume de leurs transactions augmenter sans que les moyens en personnel et en matériel suivent la cadence.

#### 1.3.4.2 Coûts de facturations

Nous avons retrouvé dans le discours des professionnels, une volonté clairement affichée de se concentrer sur un nombre minimum de fournisseurs. Le but est de faciliter le travail de facturation, devenu partie prenante dans le travail du bibliothécaire et qui, dans certains cas, prend le pas sur ses fonctions et compétences propres.

*« On essaye de se fournir auprès des fournisseurs les moins chers, en général ce n'est pas moins rapide, car on s'adresse à la BIUM, notre fournisseur principal, qui a énormément de périodiques et eux ont un agent comptable qui leur permet de ne pas facturer la TVA ce qui fait qu'ils ne sont pas chers et comme c'est commode et qu'ils ont tout ce dont a besoin et que l'on préfère avoir moins de fournisseurs parce que cela fait moins de factures, moins de contrôle. L'agent comptable nous demande de grouper aussi si c'est possible. Ce qui fait que l'on a tendance à beaucoup demander à la BIUM, qui à un moment donné s'en plaignait, croulant sous les demandes, elle nous disait de demander plutôt ailleurs (...) Du coup, il est vrai que cela concentre les demandes. » CA Méd.3*

Comme le souligne ci-dessous, le tarif d'un fournisseur a finalement peu d'importance, en regard de l'économie de temps, d'énergie et de coûts de facturation.

*« Je vais nettement plus vers la l'INIST depuis un an. (...) C'est un fournisseur de dernier recours, uniquement par rapport au prix, sinon nous l'utiliserais bien plus souvent, nous demanderions même tout à l'INIST, car il offre un service très efficace. De plus c'est tellement plus agréable d'avoir un seul fournisseur, cela nous éviterait toutes les opérations que nous faisons pour le PEB. » Méd.3*

#### 1.3.4.3 Usages des chercheurs

La concentration de la demande peut aussi être due à une « **socio-économie** » de la communication développée et véhiculée par les outils utilisés par les chercheurs d'une communauté scientifique. Dans le cas des bibliothèques médicales que nous avons pu rencontrer, la recherche d'information sur la base de données Medline semble être au centre des usages de recherche documentaire de la communauté médicale. En effet, cet outil recense une grande partie de la production documentaire dans les domaines de la santé. Pour renforcer ce phénomène, Medline est complétée du texte intégral pour devenir PubMed, consultable en ligne.

*« Les médecins travaillent pratiquement toujours sur Medline, ils ne connaissent que cela, lorsqu'ils viennent c'est pour consulter Medline et non faire une recherche bibliographique, alors que l'on a une base, on a Pascal, ... ce qui explique que ce soit toujours les mêmes revues qui sont demandées (...) même*

*nos vérifications sont faites sur Medline où on retrouve une partie des références parfois manquantes » CA Méd. 1 « Pour le moment, les documents que nos usagers recherchent sont chez nos fournisseurs (BIUM et INIST), nous changerions certainement de fournisseurs s'ils n'avaient pas les documents souhaités, mais pour le moment les documents signalés sur Medline sont chez nos fournisseurs actuels. » CA Méd.3*

Les fonds des bibliothèques des sections santé, tentent de répondre par l'organisation et l'accroissement de leurs fonds à une demande issue de l'utilisation de cet outil. La vérification même les références d'une demande se fait sur la base. La connaissance de cet aspect permettrait aux professionnels d'anticiper dans le choix d'abonnements ou de désabonnements à certaines revues. Une raison de plus pour que les bibliothèques dont les fonds englobent ou sont compris dans une demande issue de l'utilisation de Medline, soient plus sollicitées que d'autres.

*« En médecine, les thèses sont un sport national, tous les étudiants sont obligés de rédiger une thèse pour leur plaque, la quantité de documents qu'ils consomment pour leurs recherches est tout à fait impressionnante, nous connaissons leurs outils favoris (Medline), et donc nous essayons avec nos moyens de répondre au mieux à cette demande » Méd.4*

Pour conclure, nous retiendrons que les facteurs de concentration abordés ci-dessus rejoignent la justification de l'économie de l'opportunité mobilisée dans le cadre d'un réseau décentralisé tel que le réseau français : la rapidité d'accès au document, l'importance des collections de même que la précision des outils de localisation sont autant de critères qui rentrent en jeu dans le choix d'un fournisseur.

### 1.3.5 Les CADIST, des bibliothèques de « premier » recours

En regard des critères extraits ci-dessus, les bibliothèques CADIST correspondent au profil recherché des bibliothèques demandeuses. La rapidité de leurs prestations, la richesse de leurs fonds et leurs tarifs relativement bas jouent en faveur d'une concentration des flux.

*« Pour une bibliothèque telle que nous qui n'a pas des fonds très importants et qui a subi comme bien d'autres je pense des désabonnements, les CADIST sont une véritable solution. » Méd.2*

Cette situation peut en revanche être très mal vécue par les CADIST. Certains services en viennent même à demander aux BU de limiter le nombre de leurs demandes :

*« On a tendance un petit peu à se dire que la Sorbonne va avoir tout ce qui est Lettres et Sciences Humaines (...) Ce qui fait que l'on se retrouve avec énormément de demandes à gérer (...) Je ne parle pas non plus de l'étranger où c'est flagrant, on connaît deux noms pour la France, la bibliothèque de la Sorbonne et la BNF, comme cette dernière ne prête pas, on reçoit énormément de demandes de l'étranger. Et parfois des choses stupéfiantes (...) Je crois que nous sommes victimes de la notoriété de la bibliothèque (...) ce n'est finalement pas le CADIST mais l'histoire de la Sorbonne elle-même qui explique cela. » CA Shs3*

Leur statut de bibliothèque de dernier recours – stipulé dans leur cahier des charges en 1980 - se transforme en celui de bibliothèque de premier recours, par des pratiques de professionnels :

**« Oui, les CADIST qui me fournissent le plus, en tant que bibliothèques des sciences, sont les bibliothèques CADIST de chimie à Lyon et de Physique à Grenoble dont je suis satisfait et dont les tarifs ne sont pas plus élevés que d'autres bibliothèques universitaires. Peut être un des inconvénients des CADIST, c'est qu'il ne servent que de recours, c'est le terme officiel, on ne doit pas les utiliser en première instance ; je trouve que c'est un peu dommage parfois. » Sci. 5**

Or, cette démarche qui va à l'opposé des efforts de coordination documentaire des Services Communs de Documentation – (SCD), n'est plus justifiée car un grand travail a été accompli depuis leur institution et les BU ne vivent plus la misère documentaire et budgétaire de l'époque de leur création<sup>184</sup>.

Pour les professionnels que nous avons rencontrés, ce phénomène souligne « **un fossé** » entre les fonds des bibliothèques CADIST, principalement situées en région francilienne et les bibliothèques non-CADIST, majoritairement provinciales. La désignation d'un certain nombre de bibliothèques CADIST comme pôles associés à la BNF et recevant de ce fait des subventions destinées à l'enrichissement des fonds ouvrages n'a fait qu'exacerber le sentiment du « **fossé** ». En effet, l'annuaire des bibliothèques universitaire<sup>185</sup> rapporte que sur 100 BU, 20 bibliothèques détiennent 50 % des collections, d'où le paysage inégalitaire.

### 1.3.5.1 Représentation de la concentration

La concentration des flux des demandes reçues sur un nombre réduit de bibliothèques CADIST est devenu une caractéristique de la circulation des documents dans le réseau français. Comme nous venons de le voir, il a été pointé à la fois par les entretiens menés dans les différentes sections et par les ESGBU qui fournissent depuis le début des années 1990 les chiffres relatifs à cette concentration.

La figure 10, ci-dessous, nous montre la proportion de la concentration des flux des demandes adressées aux 5 BU les plus fournisseuses, chacune dans sa discipline, par rapport au reste du réseau des BU. Elles sont toutes CADIST. Ces 5 BU CADIST reçoivent 29 % des demandes.

Ce phénomène de concentration a progressivement pris de l'importance depuis le début des années 1990. A titre d'exemple, en 1994, la Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine – (BIUM) a reçu 30 % de l'ensemble des demandes adressées dans le réseau des sections Santé ; en 1997, elle en reçoit 54 %<sup>186</sup>.

En 2000, 50% des demandes sont traitées par un peu plus de 10% des bibliothèques (14% en 1999), et 80% des demandes par 34% des bibliothèques (30% en 1999)<sup>187</sup>. Pour les CADIST, cette concentration, « **conforte leur rôle dans la structuration de la**

<sup>184</sup> - Jolly, Claude. – « Bibliothèques Universitaires : regards sur les changements », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t.46, n°6, pp.50-54.

<sup>185</sup> - Annuaire des Bibliothèques Universitaires, 2000.

<sup>186</sup> - Annuaire des Bibliothèques Universitaires, 1994 et 1997.

carte documentaire nationale »<sup>188</sup>.

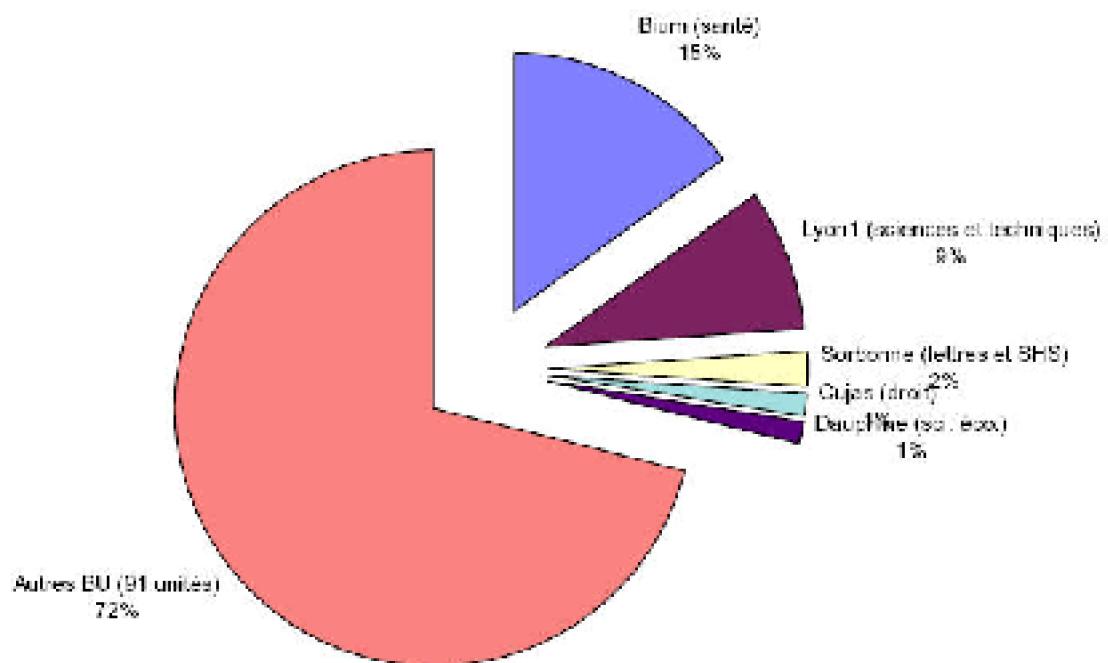


Figure 10 : Concentration sur les BU, par domaines, des flux des demandes reçues (PEB et FDD, données ESGBU 2000).

Toutefois, cette concentration va connaître une régression avec une plus grande distribution des fonds due au numérique : les derniers chiffres fournis par l'ESGBU 2000 montrent que le volume de transactions de documents prêtés et fournis s'est réparti sur un nombre plus important de BU : 80 % des demandes ont été traitées par 34 % des bibliothèques contre 30 % en 1999<sup>189</sup>. Compte tenu de l'élargissement de l'accès aux ressources électroniques qui se profile, on peut supposer que ce retournement de

<sup>187</sup> - Annuaire des Bibliothèques Universitaires, 2000.

<sup>188</sup> - Annuaire des Bibliothèques Universitaires, 1994.

<sup>189</sup> - Annuaire des BU, 2000.

tendance va se renforcer et se prolonger dans le temps.

## 1.4 Conclusion

---

Le chapitre II démontre l'enjeu économique du PEB pour les BU françaises face au marché inélastique de l'information scientifique. A partir des questionnements qui forment la « **dialectique économique du PEB** », nous avons pu voir comment le service s'est inscrit dans le fonctionnement interne, à caractère public, des BU.

Le service du PEB, nécessaire pour un réseau à structure décentralisée, devient à double escient, partie intégrante de la politique documentaire des BU françaises. D'abord, les bibliothèques s'appuient largement sur ses activités qui permettent l'accès à distance de collections partagées. Ensuite, les bibliothèques – des sections STM pour la plupart – réinjectent les ressources obtenues des activités de FDD dans leurs budgets d'acquisitions.

Ces supplétifs contribuent aux côtés des subventions CADIST à contrebalancer l'inflation des coûts de la documentation scientifique et à réduire les désabonnements des bibliothèques. Cependant, les BU sont devenues dépendantes des « **recettes** » de la FDD et la baisse de celle-ci menace les acquisitions. Ainsi, deux possibilités s'offrent aux BU, soit trouver des fonds de substitution, soit se résigner à se désabonner davantage.

Par ailleurs, le caractère décroissant de la courbe nationale des activités des services de PEB s'interprète comme une saturation du modèle économique de circulation des documents organisé autour du réseau PEB. La concentration des flux sur des bibliothèques pôles, CADIST peut se traduire comme un signe de cette saturation : on se repose sur le réseau CADIST spécifiquement identifié et subventionné pour la diffusion.

# Chapitre III : Genèse de la désintermédiation des bibliothèques

## 1.1 Introduction

---

Le chapitre III appréhende la seconde période (1995-1999) de la courbe nationale en reprenant les stades de développement de la fourniture de documents définis par David J. Brown. Ce chapitre s'inscrit dans le stade n°8 (revues électroniques) et du contexte qui l'a précédé. Tout d'abord, à partir d'un certain nombre d'expérimentations, nous avons présenté une synthèse du contexte qui a permis de donner naissance à l'offre de périodiques en ligne actuelle.

Nous avons ensuite abordé l'offre, désormais disponible sur le web, pour en dessiner les contours. Le panorama a été fait selon un clivage STM et SHS induit par les spécificités de l'offre. Nous nous sommes ensuite intéressés à la réflexion et à la

mobilisation des communautés des professionnels des bibliothèques autour de cette offre.

Enfin, nous avons voulu souligner le phénomène de désintermédiation des bibliothèques. D'abord par le secteur éditorial scientifique et le dispositif du consortium, où le terrain français a servi de grille de lecture. Ensuite, par certaines communautés de chercheurs et le mouvement des archives.

## 1.2 Une économie en transition

---

Les activités du PEB ont autrefois été considérées comme des signes de bonne santé dans les bibliothèques. Or, nous venons de voir que les services de PEB présentent des limites qui se sont manifestées par une baisse de leurs activités. Il est toutefois important de replacer ces limites dans leur contexte, celui du secteur de l'édition scientifique en mutation. Les symptômes de cette crise sont apparus avec un marché inélastique (Chapitre II), et ont fait le lit du contexte de l'arrivée des ressources électroniques, et ce dès les années 1970-1980.

Avec les documents électroniques, la propriété intellectuelle et la technique sont utilisées comme un mode de contrôle capable de verrouiller les accès. Il était enfin techniquement possible d'envisager de limiter l'usage, en faisant valoir le droit moral de l'auteur et donc d'empêcher la circulation parallèle des documents. Les éditeurs justifient ce contrôle par la nécessité de protéger l'intégrité du document scientifique dans sa forme et dans son fond. Cet argument est d'un point de vue économique « *au centre de la viabilité commerciale de l'industrie de l'édition* »<sup>190</sup>, *a fortiori* de l'édition électronique. Les premières expérimentations de fourniture électronique de documents et de revues électroniques sont directement issues de ce contexte où la volonté des éditeurs d'appropriation complète de la chaîne de diffusion de l'information<sup>191</sup> se manifeste.

### 1.2.1 Aperçu du contexte expérimental de la publication électronique

Entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, les technologies numériques, alors nouvelles, sont mises à contribution par les éditeurs commerciaux pour lancer, en partenariat avec les bibliothèques, une phase d'expérimentation de revues électroniques. L'objectif principal de ces projets est la diminution des délais d'attente. Cette phase expérimentale souligne déjà les limites du papier, à véhiculer les impératifs redéfinis de la communication scientifique.

L'arrivée d'Internet, plus particulièrement du Web, a été plus que jamais l'occasion de promouvoir le périodique électronique comme un support renouvelé de la diffusion de l'information scientifique. Il est mis en regard des limites du modèle de la publication de la revue papier quant à la diffusion de l'information scientifique, « *the essence of the science* »<sup>192</sup>, comme le souligne Garvey.

<sup>190</sup> - Scott, Marianne.- « Relations bibliothèques-éditeurs dans le prochain millénaire : la perspective de la bibliothèque ». 64th IFLA General conference, August 16 - August 21, 1998 – <www.ifla.org>, (Consulté le 23 décembre 1999).

<sup>191</sup> - Chartron, Ghislaine. – L'information scientifique et le numérique, Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), 2001.

L'enjeu de la dématérialisation des supports de publication réside également dans le clivage disciplinaire qui n'a fait que se renforcer à mesure que les modèles alternatifs d'accès aux documents se sont succédés. La vision révolutionnaire de Vannevar Bush dans les années 1940, à propos du MEMory EXtender (MEMEX)<sup>193</sup> - mémoire élargie, étendue devient réalité avec l'hypertexte que proposent les périodiques électroniques.

Les expérimentations de revues électroniques et de FDD électroniques se sont donc appuyées sur ces difficultés, associées à la publication papier, pour avancer la valeur ajoutée de leurs produits. Des expérimentations recensées, nous n'avons retenu que les plus significatives<sup>194</sup> :

### 1.2.1.1 ADONIS, l'engagement des éditeurs

Le projet ADONIS piloté par l'éditeur Elsevier est représentatif de cette première phase. Il est issu d'une réflexion autour des apports de la technique à une meilleure circulation des articles scientifiques. Le projet présenté dès 1978 n'a pu être lancé immédiatement en raison de ses coûts trop élevés que les éditeurs n'étaient prêts à avancer. Le lancement du projet se produit finalement en 1980. La contribution des bibliothèques aux coûts de l'expérimentation de 30.000 \$ a été qualifiée de modeste par les éditeurs<sup>195</sup>. Dix éditeurs sont impliqués dans ce projet avec 219 périodiques médicaux. Les articles sont scannés, indexés, et stockées sur Cd-Rom. Adonis rejoint une idée exposée dans la littérature anglo-saxonne de l'époque et qui présente le Cd-Rom comme le fer de lance des supports de diffusion électronique de documents en texte intégral. Cette idée, défendue par Graham P. Cornish, veut réduire les activités de FDD dans les services de PEB en constituant des « **core collections** »<sup>196</sup>, c'est-à-dire des fonds constitués des articles les plus demandés par les lecteurs. Ainsi, le projet Adonis ne fait que reprendre le principe de la FDD qui déconstruit la revue en articles.

Le succès relatif d'Adonis s'explique par le fait qu'il était désormais possible par une même chaîne de réaliser une recherche sur la BDD d'articles numérisés, de commander et de recevoir le document en fourniture électronique. C'est pourquoi, il est présenté comme un développement de la FDD ou plus précisément comme une amélioration<sup>197</sup>.

Cependant, les prix pratiqués n'ont pas permis à l'expérimentation de connaître un

<sup>192</sup> - Garvey, W.D. - *Communication : The essence of science*, 1979.

<sup>193</sup> - Système d'information idéal pour le chercheur scientifique (...) qui permettrait à celui-ci de stocker toute sa documentation sur une machine et de la parcourir en fonction de ses propres besoins d'information. Définition de : Camberousse, Martine. – *Histoire de l'information scientifique et technique*. – Paris : Nathan, 1999. – p. 80

<sup>194</sup> - 1978-1980, USA, le projet EIES (Electronic Information Exchange System) et 1980-1984, RU, le projet BLEND (Birmingham and Loughborough Network Development Project).

<sup>195</sup> - Korwitz, Ulrich.- « ADONIS : between Myth and Reality : Trial Document Supply Using CD-ROM Technology », in : *IFLA journal*, vol.16, n°2, 1990, pp.215-219.

<sup>196</sup> - Cornish, Graham, P.- « CD-ROM : a new phase in document supply ? », in : *Inspel*, 1992, n°1, pp.5-13.

plus grand succès. Les bibliothèques ont jugé les tarifs de fourniture prohibitifs. Le directeur du projet, J. Ashton, justifie le coût élevé d'Adonis en le comparant au PEB, avec les coûts de la bibliothèque prêteuse et emprunteuse. La pérennité de la technologie utilisée sur le long terme est également signalée comme une limite. Enfin, l'échantillon des revues sélectionnées a également été remis en cause pour raison d'inadéquation avec les besoins des usagers du projet.

### 1.2.2.2 TULIP, l'engagement réaffirmé des éditeurs

En 1995, Elsevier et Pergamon proposent, avec la collaboration de neuf bibliothèques nord-américaines, l'accès électronique à un corpus de 43 revues numérisées : l'expérimentation TULIP – (The University Licensing Program) est lancée pour donner suite à Adonis. La démarche de cette expérimentation est celle d'une étude marketing des éditeurs, prudente et précautionneuse pour prospecter les potentialités du marché de la documentation électronique. Car comme le souligne Karen Hunter<sup>198</sup> :

*« Publishers, in making the digital transition, are uncertain where the future will be : is it a remote access, single computer serving the world or the continuation of the building of local libraries, with local patrons, spending local budgets ? ».*  
Traduction : « En optant pour la transition électronique, les éditeurs ne sont pas certains de leur direction : un accès à distance, un serveur diffusant au monde entier, ou la continuité des bibliothèques physiques avec des lecteurs locaux, bénéficiant de budgets locaux », (traduction personnelle).

TULIP a aussi répondu à un souci d'enquêtes marketing, de faisabilité technique et d'études d'usages pour permettre aux éditeurs commerciaux de mieux penser l'offre de revues électroniques qu'ils se préparaient à lancer sur le WEB. Les conclusions de l'expérimentation TULIP marquent un tournant significatif dans le lancement de périodiques électroniques.

- Le coût des infrastructures techniques nécessaires à la réalisation de l'expérimentation dans les bibliothèques révèle un terrain encore jeune, pas encore mûr.
- L'importance de la masse critique des revues disponibles pour mobiliser des usages autour des revues électroniques est un point significatif dans les conclusions de l'expérimentation.
- Même si l'expérimentation reçoit un accueil favorable auprès des usagers (particulièrement les étudiants de troisième cycle), il est essentiel de promouvoir les revues électroniques pour développer un public d'usagers réguliers<sup>199</sup>.
- La question des droits d'auteur ou plus justement du copyright en vertu du contexte anglo-saxon, a été insuffisamment abordée pendant l'étude. Il en est de même pour

<sup>197</sup> - Holzberg, Carol S.- « ADONIS Document delivery : It's elegant but not cheap », in : *Document delivery world*, vol.9, n°7/9, 1993, pp.24-25.

<sup>198</sup> - Hunter, Karen. – « Publishing for a digital library - what did TULIP teach us ? », in : *The journal of academic librarianship*, vol.22, n°3, 1996, pp. 209-211.

la question de l'aménagement des modalités de paiement.

Plus tard, au milieu des années 1990, le Web, en tant que plate-forme technique et média, permettra à l'offre de revues électroniques issues des conclusions du projet TULIP de se déployer dans un cadre commercial avec des évolutions sans précédent.

### **1.2.2 Expérimentations de FDD électronique en bibliothèques**

Les services de PEB montrant des limites pour faire face à une demande de documents croissante, les potentialités entrevues par la dématérialisation des supports de publication scientifique ont également suscité l'intérêt des bibliothèques pour réaliser des expérimentations de FDD électronique. L'implication des bibliothèques dans ce type d'expériences est essentiellement liée à une amélioration des délais de fourniture des documents.

#### **1.2.2.1 ION**

Le projet européen Interlending Open systems Networks – (ION) est initié par la Communauté Economique Européenne - (CEE) et la DG XIII en 1985, pour lancer une activité de fourniture électronique de documents à l'échelle européenne. Le projet relie trois réseaux de PEB et de FDD : le réseau britannique LASER, hollandais PICA et le réseau PEB français. Quarante-six bibliothèques des trois pays ont été impliquées dans cette expérimentation.

L'homogénéisation des standards était un des objectifs essentiels du projet<sup>200</sup>. Le projet s'est soldé en 1994 par un échec dû à la trop grande hétérogénéité des standards et des systèmes impliqués<sup>201</sup>. Les conclusions de cette première expérimentation permettront à celles qui suivront de se concentrer sur ce point avant leur démarrage.

#### **1.2.2.2 FOUDRE, une expérimentation française**

FOUDRE, Fourniture de Documents sur Réseau Electronique, est lancée en 1990 pour renforcer le réseau du prêt entre bibliothèques en France, améliorer ses délais et donc mieux satisfaire ses usagers. Il est pensé en perspective du réseau européen qui se profile<sup>202</sup>. Plusieurs sites pilotes sont impliqués : Jussieu, Lyon, Dauphine, Grenoble,

<sup>199</sup> - Salaün, Jean-Michel.- Rapport final de l'expérience TULIP (TULIP final report). <

[http://www.enssib.fr/actualites/dos\\_archive/01/ecodoc/page\\_ecodoc.html](http://www.enssib.fr/actualites/dos_archive/01/ecodoc/page_ecodoc.html) > (Consulté le 19 mars 97).

<sup>200</sup> - Plaister, Jean.- « Project ION (OSI Pilot / Demonstration Project between library networks in Europe for interlending services : a summary by the project Co-ordinator based on reports submitted to the European commission for the feasibility study and Phase 1 of the project », in : *Libri*, vol.41, n°4, 1991, pp.289-305.

<sup>201</sup> - Smith, P. – « Interlending Open Systems Networks », in : *Vine*, 1995, pp. 15-28

<sup>202</sup> - Fabreguettes, Catherine. – « Le Projet FOUDRE : Pour parfaire le système de prêt entre bibliothèques universitaires », in : *Documentaliste*, vol.26, n°6, Nov-Déc. 1989. pp.239-247.

Reims, Limoges, Aix-Marseille, Rennes, Nice, Bordeaux, Strasbourg, Paris XI. FOUDRE s'est appuyé sur le réseau NUMERIS qui permet la transmission à haut débit de données. Les documents demandés par le PEB ont été numérisés, stockés, puis diffusés à l'organisme emprunteur, en standard numérique ISDN – (Integrated System Data Network) via Numéris. A l'instar d'ADONIS, « **une base de données des documents numérisés [a été] constituée de telle sorte qu'un document archivé dans FOUDRE puisse ensuite être fourni de manière totalement automatique** »<sup>203</sup>. Les objectifs principaux de FOUDRE ont été de :

- Valider des solutions techniques.
- Mesurer l'impact du projet sur la demande et sur les activités du PEB.
- Mettre en place de procédures statistiques.
- Préciser les coûts de fonctionnement.

Les droits ont été négociés avec les éditeurs via le Centre Français de droit de Copie - CFC. C'est une des raisons avancées pour expliquer le coût de la fourniture des articles, entre 119 et 166 FF l'article. Après 18 mois d'expérimentation, indépendamment des questions techniques et juridiques, le coût de la fourniture s'est révélé être la raison principale de son échec. Néanmoins, « **L'expérience FOUDRE a largement profité aux travaux du GEDI (Group on Electronic Document Interchange) qui, en 1991, a défini des normes de format et de protocoles pour l'échange de documents électroniques et a permis la naissance du projet européen EDIL** »<sup>204</sup>.

### 1.2.2.3 EDIL

EDIL - (Electronic Document Interchange between Libraries) est un projet européen lancé en 1995. Il a regroupé la France, les Pays-Bas, la Grande Bretagne et l'Allemagne fédérale. La société Télé Systèmes, a été le coordinateur du projet et le responsable des développements techniques entre les acteurs respectifs du projet : l'INIST, PICA, le BLDSC et l'Université de Hanovre. EDIL a été en partie financé par la Communauté Economique Européenne – (CEE) et a eu pour objectif de « **favoriser l'entrée des NTI dans les bibliothèques et encourager la coopération entre des bibliothèques européennes** ». Pendant les quatre mois de son expérimentation, l'objectif principal du projet, à l'instar de FOUDRE, a été de démontrer la possibilité de l'échange de documents électroniques entre ces pays grâce à des protocoles et à des formats communs définis dans le cadre du GEDI.

### 1.2.2.4 Les expérimentations, vécues par les BU françaises

Des éléments extraits des entretiens menés auprès des professionnels ont pu nous éclairer sur le bilan des expérimentations électroniques dans les BU françaises (fin des

<sup>203</sup> - Gingold, Monique.- « Les bibliothèques universitaires et la fourniture électronique de documents », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°1, 1996, pp.70-74.

<sup>204</sup> - Idem.

années 1980 et début des années 1990). Ces éléments ont été apportés par des bibliothèques choisies comme sites pilotes de ces expérimentations. Ce sont de sections scientifiques et médicales et majoritairement CADIST. Parmi les professionnels rencontrés, quelques-uns seulement ont participé à ces projets, nous avons donc recueilli peu d'éléments à ce propos. Cependant, l'analyse de nos entretiens révèle que ces expériences ont laissé chez nos interlocuteurs des souvenirs qui leur ont permis d'aborder le phénomène électronique avec plus d'esprit critique et de recul que chez d'autres collègues qui n'ont pas été impliqués dans ces projets.

Ces expérimentations ont notamment suscité un sentiment de frustration car les potentialités entrevues pour leurs services ne l'ont été que grâce au caractère expérimental des projets qui ont permis d'outre-passé deux aspects essentiels, à savoir les insuffisances techniques et les limites juridiques.

Les éditeurs intéressés par les résultats de ces expériences avaient collaboré avec les bibliothèques et avaient « **mis toute leur bonne volonté et tous leurs moyens pour la réussite de ces projets** ». Ce sont certainement les questions techniques qui ont constitué la plus grosse difficulté amenant parfois les professionnels à faire un constat d'échec de ces expériences.

« **La bibliothèque a participé à deux expériences, FOUDRE et EDIL, et nous étions nous-même un pôle d'expérimentation. Pour le projet EDIL auquel j'ai participé personnellement, c'est une expérience de fourniture de documents électroniques, regroupant quatre pays européens, l'Allemagne, les Pays Bas, l'Angleterre et la France, accessoirement le Portugal. Nous nous sommes aperçus qu'au niveau technique, tout ne se passait pas bien, nous n'avons pu échanger efficacement les documents qu'avec l'un des partenaires, à savoir les Pays Bas, pour le reste c'était pour ainsi dire un fiasco et du point de vue juridique nous n'avons pu faire cela que parce que c'était une expérience.** » Sci. 5

Les expériences ont également permis aux bibliothécaires d'entrevoir la possibilité d'asseoir leurs activités de FDD en concurrence avec celle des fournisseurs commerciaux. Les professionnels ont souligné l'importance de mettre en avant leurs compétences pour prétendre concurrencer les fournisseurs commerciaux.

« **Je pense que les bibliothèques pourront commencer à proposer les mêmes services que les fournisseurs commerciaux, si ce n'est qu'elles apporteront leur valeur ajoutée, c'est-à-dire des compétences et un savoir faire.** » Sci.2

Le coût jugé prohibitif de la FDD est un autre aspect soulevé lors des entretiens à propos de ces expérimentations et qui s'est révélé dissuasif pour les professionnels des bibliothèques. Manifestement, l'électronique n'avait pas tenu ses promesses quant à l'économie de ses coûts.

« **Des projets tel que ION n'ont servi que pour l'informatique, on recevait n'importe quoi...mais nous étions connectés sur d'autres bibliothèques américaines et c'est l'avenir. A une époque nous avions envisagé d'acheter ADONIS pour le service du PEB pour éviter aux magasiniers d'avoir à se déplacer dans les magasins, remettre dans les magasins, mais vu les coûts nous avons arrêté, on n'a pas donné suite à cette expérience. Pour Adonis, nous devions reverser autour de 20 F par article, alors qu'à l'époque nous faisions payer 18F**

*l'article, ce qui n'était pas possible » CA méd. 1*

#### **1.2.2.5 Tentatives d'expérimentation, par les BU**

Les potentialités du produit PebWeb<sup>205</sup> ont permis aux professionnels des bibliothèques d'envisager une fourniture de documents électroniques après numérisation du document papier en format PDF. Le but était de permettre aux usagers délocalisés de bénéficier d'une fourniture rapide de documents. Cependant, ces expérimentations réalisées peu avant les premiers regroupements d'achats n'ont pu aboutir.

*« Le problème c'est qu'il y a un grand vide juridique, la notion de prêt inter n'existe pas dans le domaine électronique et donc partant de là, il faut passer des accords avec chaque éditeur et négocier le droit d'envoyer le document ; c'est relativement lourd on a mis le projet en attente, je ne sais pas si l'on va pouvoir le mettre en place, dans la mesure, où pour un premier temps ce serait uniquement à destination de nos services. Ce n'est plus une décision qui est propre au service du prêt inter, c'est une décision qui concerne et qui doit être prise par la direction. Cela ferait certainement jurisprudence au niveau national, mais bon il faut pouvoir négocier ce service avec chaque éditeur et ça c'est un service assez lourd, on suppose ensuite qu'ils voudront un contrôle et s'il faut passer notre temps à remplir des formulaires pour envoyer le document, autant passer par la poste. » Méd.6*

Dans le prolongement de la FDD papier, la FDD électronique soulève toutefois de plus gros enjeux économiques pour les éditeurs commerciaux. Les restrictions que les éditeurs imposent, où la propriété intellectuelle joue un rôle central, visent à contrôler toutes les formes de diffusions. Contrairement au marché de la FDD papier qu'ils n'ont pas réussi à maîtriser, le marché de la FDD électronique n'échappera pas aux éditeurs, si tant est qu'il y en ait un. On peut donc avancer que la FDD électronique, à l'échelle d'une FDD traditionnelle papier, n'existe pas chez les BU. Sa pratique, sans accord préalable mettrait les bibliothèques dans l'illégalité. Son avenir dépend entièrement des questions de droit de propriété. Seul le système ARIEL<sup>206</sup>, permet à quelques rares bibliothèques équipées, ayant investi dans le matériel de la station, de recevoir une fourniture électronique de documents transmise sous forme papier à l'usager. Notons que ceci n'est possible que parce qu'il y a paiements de redevances au Centre Français de droit de Copie.

#### **1.2.3 D'un contexte expérimental à une offre structurée : panorama global**

Aborder la seconde période de la figure 2, qui s'étale de 1995 à 1999, c'est également aborder l'offre des ressources en ligne disponibles sur le Web. La baisse observée qui se concentre sur la fourniture de documents<sup>207</sup> est significative du détournement des usagers des bibliothèques au profit d'une offre de ressources en ligne qui se structure et

<sup>205</sup> - Interface Web de PebNet, proposée par l'ABES en 1999. Elle permet à des usagers de faire des demandes de PEB ou de FDD à distance, par un module de messagerie. Il fait du service de PEB « un service de proximité » pour reprendre les termes des bibliothécaires, lors de nos entretiens.

<sup>206</sup> - Système de fourniture électronique de documents proposant logiciel et matériel, pour plus d'informations : <<http://cisti-icist.nrc-cnrc.gc.ca/docdel>>.

s'étoffe sur le Web. Un enjeu s'impose alors aux bibliothèques universitaires de recherches, celui d'intégrer ces ressources électroniques dans leurs collections, voire d'en proposer.

Nous allons, dans ce qui suit, nous intéresser à l'évolution globale de l'offre de ressources électroniques. Celle-ci provient principalement du secteur éditorial commercial et elle connaît une croissance rapide, principalement dans les domaines de la santé et des sciences. Cette offre des ressources en ligne a fait l'objet de différentes études qui ont fait le point à différentes périodes de son évolution. De cette offre, nous allons tenter d'en dresser de manière synthétique les grandes caractéristiques. Notre but n'étant pas d'en refaire l'analyse, mais plutôt de pointer les enjeux qu'elle soulève pour les bibliothèques.

### 1.2.3.1 Les contours de l'offre

La première vague de l'offre débouche directement des conclusions de l'expérimentation TULIP. Elle se concentre sur des périodiques médicaux puis scientifiques, versions en ligne de titres papier. Après avoir proposé en « **avant-première** » les sommaires des périodiques, les éditeurs mettent en ligne le texte intégral des revues papier. Le lien hypertexte est la première valeur ajoutée de ce nouveau mode de diffusion de l'information<sup>208</sup>. Les éditeurs sont encore en phase de tests du marché et se contentent d'observer comment les revues électroniques<sup>209</sup> vont être accueillies par les publics.

Les périodiques électroniques sont proposés en produit d'appel. Ils sont gratuits pour les bibliothèques, comme une valeur ajoutée, un support d'accompagnement à la version papier et un bémol à leurs tarifs prohibitifs. Le développement de l'offre des versions électroniques des revues papier est, à ses débuts, étroitement lié au statut de ces dernières. Les stratégies pour développer l'offre numérique vont se diversifier en fonction des éditeurs et de leur engagement dans cette démarche.

Rapidement, l'offre s'étoffe. A partir de 1997, on identifie une ère industrielle<sup>210</sup> pour les périodiques électroniques. L'éditeur commercial Elsevier, précurseur dans la proposition d'une offre importante (plus de 1000 titres), tire les enseignements de la masse critique de l'expérimentation TULIP. Outre les versions électroniques, des titres de périodiques créés *ex-nihilo* apparaissent sur le marché.

Des points réguliers ont été apportés sur la croissance du nombre de journaux électroniques, principalement dans le domaine de la santé. L'URFIST de Paris, a

<sup>207</sup> - Annuaires des Bibliothèques Universitaires (de 1995 à 1999), voir bibliographie.

<sup>208</sup> - Chartron, Ghislaine, La presse périodique scientifique sur les réseaux, p. 303, (pp. 301-327), in : Rouhet, Michèle. - *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques*, éditions du cercle de la librairie, collection bibliothèques, 1996, 386 p.

<sup>209</sup> - Périodiques électroniques ou périodique en ligne est utilisée pour regrouper la typologie des périodiques, version électronique de revues papiers, revues électroniques créées *ex nihilo*.

<sup>210</sup> - Chartron, Ghislaine. – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

régulièrement mis en ligne les résultats : <<http://www.urfist.jussieu.fr/urfist/revues.htm>>. Toutes disciplines confondues, le site NewJour <<http://www.gort.ucsd.edu/newjour/index.html>>, fait état d'un accroissement de 9846 périodiques entre 1991 et 2001. Cependant, à mesure que l'offre s'étoffe et se diversifie, la gratuité disparaît. Les versions électroniques sont proposées avec un surcoût à la version papier. Ils sont variables mais connaissent à leur tour une croissance sensible, passant de 10 à 30%. Les stratégies de prix obligent les bibliothèques à s'abonner au papier pour bénéficier de la version électronique. En outre, la tarification étant encore liée au papier, les surcoûts de l'électronique deviennent insupportables pour les bibliothèques.

Même si l'offre reste concentrée sur les périodiques électroniques, elle évolue aussi en se diversifiant. La littérature grise (thèses, cahiers de recherches dits *working-papers* en anglais, actes de congrès, etc.), les BDD en ligne<sup>211</sup>, les e-books, les documents pédagogiques et les fonds anciens sont autant de documents qui viennent côtoyer le plus gros de l'offre de périodiques en ligne.

L'évolution de l'offre montre cependant un clivage<sup>212</sup> entre les domaines STM et les domaines SHS qui présentent comparativement un retard. Le statut différent de la revue et de la monographie en SHS, la différence du marché de l'édition SHS, les enjeux économiques moins importants sont autant de raisons pour expliquer le retard.

### 1.2.3.2 Portail, un modèle éditorial pour les spécificités de l'offre SHS

Le secteur de l'édition SHS donne une image éclatée et peu structurée des acteurs de son offre. L'inégalité entre éditeurs de différentes tailles mérite d'être abordée. Pour en rendre compte, nous avons repris les résultats d'une étude<sup>213</sup> réalisée en 2000, et qui fait état des chiffres suivants :

- 10 % des éditeurs publient entre 40 et 50 % des titres.
- 70 % des éditeurs ne publient qu'un seul titre.

Le portail en SHS, comme nouvelle forme éditoriale, s'est rapidement imposé pour remédier à l'éclatement de l'offre de ressources en ligne. Il regroupe des revues d'un même thème ou d'une même discipline, voire sous-discipline, qui seraient individuellement difficiles à localiser et donc peu visibles. Le portail intègre à la fois des ressources et des services pour une communauté scientifique fédérée autour d'une même thématique. Indépendamment des avantages que nous venons de citer, il apporte

<sup>211</sup> - Odeh, Souad. – Marché des bases de données bibliographiques : mutations et stratégies d'acteurs, p. 159, in : Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages, 2001.

<sup>212</sup> - Pernoo, Marianne et Perol-Isaacson, Dominique dans : Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

<sup>213</sup> - Clément, Caroline ; Bonvin, Marc.- Les périodiques électroniques en sciences humaines et sociales : analyse de l'offre et test de catalogage sur VTLS à la bibliothèque de Lausanne-Dorigny, 2000. <<http://www.unil.ch/BCU/recherch>> (Consulté le 22 mars 02).

une interactivité directe très appréciée par ses usagers.

Du point de vue de la stratégie économique, on « *rejoint les grands portefeuilles qui négocient les accès* ». C'est une *intermédiation éditoriale*. Pour les petits éditeurs, « *rejoindre les grands portefeuilles qui négocient les accès est une stratégie économique* » qui s'impose en SHS. Voici deux exemples de portails, l'un anglo-saxon, l'autre français.

- INGENTA<sup>214</sup> est une firme semi-privée créée fin 1998. Elle est définie comme une forme de portail commercial. Les domaines couverts sont les arts, l'architecture, l'histoire, la littérature, la religion et la musique. L'antériorité des sources va jusqu'en 1997. Par l'importance de son offre, INGENTA est considéré comme le concurrent direct d'Elsevier en terme d'importance d'offre de portefeuille de revues SHS.
- Revues.org<sup>215</sup> est le premier portail français en LSHS. A l'image de la tendance actuelle, il émane du regroupement universitaire et est à son service<sup>216</sup>. Il a pour but de valoriser et de donner de la visibilité à des revues académiques SHS. Son offre est encore modeste, mais il propose une série de services et de liens qui mobilisent la communauté SHS autour des ressources en ligne, de leurs apports et de leur potentiel. L'ensemble de ses services est gratuit. En outre, « **Revues.org** » va dans le sens de la contribution française à l'édition numérique SHS<sup>217</sup>.

L'enjeu de la survie économique de ces portails est de « *concilier l'édition indépendante et la mise en place d'un lieu de prestation de services de diffusion de revues* »<sup>218</sup>.

### 1.2.3.3 L'opportunité : évolution dans la conception du temps et du service

Le champ des STM est certainement celui où la publication scientifique a connu les transformations les plus significatives, tant du point de vue de sa formalisation que de celui de sa diffusion. Le Web et les technologies numériques ont contribué à changer la

<sup>214</sup> - <[www.ingenta.com](http://www.ingenta.com)> <sup>215</sup> <sup>216</sup> <sup>217</sup> <sup>218</sup> <sup>219</sup> <sup>220</sup>

conception du temps chez les publics STM. Comme le soulignent Gérard Boismenu et Guylaine Baudry<sup>219</sup>, les valeurs associées au monde numérique – l'instantanéité, la

disponibilité, la proximité, l'individualité et l'interopérabilité – rencontrent facilement celles de la recherche, particulièrement en STM. Une synthèse de l'étude de SuperJournal

<sup>216</sup> - Boismenu, Gérard ; Baudry, Guylaine. – *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires*. – Paris, Editions La découverte, 2002. – 178 p.

<sup>217</sup> <sup>218</sup> <sup>219</sup> <sup>220</sup> <sup>221</sup> <sup>222</sup> <sup>223</sup> <sup>224</sup> <sup>225</sup> <sup>226</sup> <sup>227</sup> <sup>228</sup> <sup>229</sup> <sup>230</sup> <sup>231</sup> <sup>232</sup> <sup>233</sup> <sup>234</sup> <sup>235</sup> <sup>236</sup> <sup>237</sup> <sup>238</sup> <sup>239</sup> <sup>240</sup> <sup>241</sup> <sup>242</sup> <sup>243</sup> <sup>244</sup> <sup>245</sup> <sup>246</sup> <sup>247</sup> <sup>248</sup> <sup>249</sup> <sup>250</sup> <sup>251</sup> <sup>252</sup> <sup>253</sup> <sup>254</sup> <sup>255</sup> <sup>256</sup> <sup>257</sup> <sup>258</sup> <sup>259</sup> <sup>260</sup> <sup>261</sup> <sup>262</sup> <sup>263</sup> <sup>264</sup> <sup>265</sup> <sup>266</sup> <sup>267</sup> <sup>268</sup> <sup>269</sup> <sup>270</sup> <sup>271</sup> <sup>272</sup> <sup>273</sup> <sup>274</sup> <sup>275</sup> <sup>276</sup> <sup>277</sup> <sup>278</sup> <sup>279</sup> <sup>280</sup> <sup>281</sup> <sup>282</sup> <sup>283</sup> <sup>284</sup> <sup>285</sup> <sup>286</sup> <sup>287</sup> <sup>288</sup> <sup>289</sup> <sup>290</sup> <sup>291</sup> <sup>292</sup> <sup>293</sup> <sup>294</sup> <sup>295</sup> <sup>296</sup> <sup>297</sup> <sup>298</sup> <sup>299</sup> <sup>300</sup> <sup>301</sup> <sup>302</sup> <sup>303</sup> <sup>304</sup> <sup>305</sup> <sup>306</sup> <sup>307</sup> <sup>308</sup> <sup>309</sup> <sup>310</sup> <sup>311</sup> <sup>312</sup> <sup>313</sup> <sup>314</sup> <sup>315</sup> <sup>316</sup> <sup>317</sup> <sup>318</sup> <sup>319</sup> <sup>320</sup> <sup>321</sup> <sup>322</sup> <sup>323</sup> <sup>324</sup> <sup>325</sup> <sup>326</sup> <sup>327</sup> <sup>328</sup> <sup>329</sup> <sup>330</sup> <sup>331</sup> <sup>332</sup> <sup>333</sup> <sup>334</sup> <sup>335</sup> <sup>336</sup> <sup>337</sup> <sup>338</sup> <sup>339</sup> <sup>340</sup> <sup>341</sup> <sup>342</sup> <sup>343</sup> <sup>344</sup> <sup>345</sup> <sup>346</sup> <sup>347</sup> <sup>348</sup> <sup>349</sup> <sup>350</sup> <sup>351</sup> <sup>352</sup> <sup>353</sup> <sup>354</sup> <sup>355</sup> <sup>356</sup> <sup>357</sup> <sup>358</sup> <sup>359</sup> <sup>360</sup> <sup>361</sup> <sup>362</sup> <sup>363</sup> <sup>364</sup> <sup>365</sup> <sup>366</sup> <sup>367</sup> <sup>368</sup> <sup>369</sup> <sup>370</sup> <sup>371</sup> <sup>372</sup> <sup>373</sup> <sup>374</sup> <sup>375</sup> <sup>376</sup> <sup>377</sup> <sup>378</sup> <sup>379</sup> <sup>380</sup> <sup>381</sup> <sup>382</sup> <sup>383</sup> <sup>384</sup> <sup>385</sup> <sup>386</sup> <sup>387</sup> <sup>388</sup> <sup>389</sup> <sup>390</sup> <sup>391</sup> <sup>392</sup> <sup>393</sup> <sup>394</sup> <sup>395</sup> <sup>396</sup> <sup>397</sup> <sup>398</sup> <sup>399</sup> <sup>400</sup> <sup>401</sup> <sup>402</sup> <sup>403</sup> <sup>404</sup> <sup>405</sup> <sup>406</sup> <sup>407</sup> <sup>408</sup> <sup>409</sup> <sup>410</sup> <sup>411</sup> <sup>412</sup> <sup>413</sup> <sup>414</sup> <sup>415</sup> <sup>416</sup> <sup>417</sup> <sup>418</sup> <sup>419</sup> <sup>420</sup> <sup>421</sup> <sup>422</sup> <sup>423</sup> <sup>424</sup> <sup>425</sup> <sup>426</sup> <sup>427</sup> <sup>428</sup> <sup>429</sup> <sup>430</sup> <sup>431</sup> <sup>432</sup> <sup>433</sup> <sup>434</sup> <sup>435</sup> <sup>436</sup> <sup>437</sup> <sup>438</sup> <sup>439</sup> <sup>440</sup> <sup>441</sup> <sup>442</sup> <sup>443</sup> <sup>444</sup> <sup>445</sup> <sup>446</sup> <sup>447</sup> <sup>448</sup> <sup>449</sup> <sup>450</sup> <sup>451</sup> <sup>452</sup> <sup>453</sup> <sup>454</sup> <sup>455</sup> <sup>456</sup> <sup>457</sup> <sup>458</sup> <sup>459</sup> <sup>460</sup> <sup>461</sup> <sup>462</sup> <sup>463</sup> <sup>464</sup> <sup>465</sup> <sup>466</sup> <sup>467</sup> <sup>468</sup> <sup>469</sup> <sup>470</sup> <sup>471</sup> <sup>472</sup> <sup>473</sup> <sup>474</sup> <sup>475</sup> <sup>476</sup> <sup>477</sup> <sup>478</sup> <sup>479</sup> <sup>480</sup> <sup>481</sup> <sup>482</sup> <sup>483</sup> <sup>484</sup> <sup>485</sup> <sup>486</sup> <sup>487</sup> <sup>488</sup> <sup>489</sup> <sup>490</sup> <sup>491</sup> <sup>492</sup> <sup>493</sup> <sup>494</sup> <sup>495</sup> <sup>496</sup> <sup>497</sup> <sup>498</sup> <sup>499</sup> <sup>500</sup> <sup>501</sup> <sup>502</sup> <sup>503</sup> <sup>504</sup> <sup>505</sup> <sup>506</sup> <sup>507</sup> <sup>508</sup> <sup>509</sup> <sup>510</sup> <sup>511</sup> <sup>512</sup> <sup>513</sup> <sup>514</sup> <sup>515</sup> <sup>516</sup> <sup>517</sup> <sup>518</sup> <sup>519</sup> <sup>520</sup> <sup>521</sup> <sup>522</sup> <sup>523</sup> <sup>524</sup> <sup>525</sup> <sup>526</sup> <sup>527</sup> <sup>528</sup> <sup>529</sup> <sup>530</sup> <sup>531</sup> <sup>532</sup> <sup>533</sup> <sup>534</sup> <sup>535</sup> <sup>536</sup> <sup>537</sup> <sup>538</sup> <sup>539</sup> <sup>540</sup> <sup>541</sup> <sup>542</sup> <sup>543</sup> <sup>544</sup> <sup>545</sup> <sup>546</sup> <sup>547</sup> <sup>548</sup> <sup>549</sup> <sup>550</sup> <sup>551</sup> <sup>552</sup> <sup>553</sup> <sup>554</sup> <sup>555</sup> <sup>556</sup> <sup>557</sup> <sup>558</sup> <sup>559</sup> <sup>560</sup> <sup>561</sup> <sup>562</sup> <sup>563</sup> <sup>564</sup> <sup>565</sup> <sup>566</sup> <sup>567</sup> <sup>568</sup> <sup>569</sup> <sup>570</sup> <sup>571</sup> <sup>572</sup> <sup>573</sup> <sup>574</sup> <sup>575</sup> <sup>576</sup> <sup>577</sup> <sup>578</sup> <sup>579</sup> <sup>580</sup> <sup>581</sup> <sup>582</sup> <sup>583</sup> <sup>584</sup> <sup>585</sup> <sup>586</sup> <sup>587</sup> <sup>588</sup> <sup>589</sup> <sup>590</sup> <sup>591</sup> <sup>592</sup> <sup>593</sup> <sup>594</sup> <sup>595</sup> <sup>596</sup> <sup>597</sup> <sup>598</sup> <sup>599</sup> <sup>600</sup> <sup>601</sup> <sup>602</sup> <sup>603</sup> <sup>604</sup> <sup>605</sup> <sup>606</sup> <sup>607</sup> <sup>608</sup> <sup>609</sup> <sup>610</sup> <sup>611</sup> <sup>612</sup> <sup>613</sup> <sup>614</sup> <sup>615</sup> <sup>616</sup> <sup>617</sup> <sup>618</sup> <sup>619</sup> <sup>620</sup> <sup>621</sup> <sup>622</sup> <sup>623</sup> <sup>624</sup> <sup>625</sup> <sup>626</sup> <sup>627</sup> <sup>628</sup> <sup>629</sup> <sup>630</sup> <sup>631</sup> <sup>632</sup> <sup>633</sup> <sup>634</sup> <sup>635</sup> <sup>636</sup> <sup>637</sup> <sup>638</sup> <sup>639</sup> <sup>640</sup> <sup>641</sup> <sup>642</sup> <sup>643</sup> <sup>644</sup> <sup>645</sup> <sup>646</sup> <sup>647</sup> <sup>648</sup> <sup>649</sup> <sup>650</sup> <sup>651</sup> <sup>652</sup> <sup>653</sup> <sup>654</sup> <sup>655</sup> <sup>656</sup> <sup>657</sup> <sup>658</sup> <sup>659</sup> <sup>660</sup> <sup>661</sup> <sup>662</sup> <sup>663</sup> <sup>664</sup> <sup>665</sup> <sup>666</sup> <sup>667</sup> <sup>668</sup> <sup>669</sup> <sup>670</sup> <sup>671</sup> <sup>672</sup> <sup>673</sup> <sup>674</sup> <sup>675</sup> <sup>676</sup> <sup>677</sup> <sup>678</sup> <sup>679</sup> <sup>680</sup> <sup>681</sup> <sup>682</sup> <sup>683</sup> <sup>684</sup> <sup>685</sup> <sup>686</sup> <sup>687</sup> <sup>688</sup> <sup>689</sup> <sup>690</sup> <sup>691</sup> <sup>692</sup> <sup>693</sup> <sup>694</sup> <sup>695</sup> <sup>696</sup> <sup>697</sup> <sup>698</sup> <sup>699</sup> <sup>700</sup> <sup>701</sup> <sup>702</sup> <sup>703</sup> <sup>704</sup> <sup>705</sup> <sup>706</sup> <sup>707</sup> <sup>708</sup> <sup>709</sup> <sup>710</sup> <sup>711</sup> <sup>712</sup> <sup>713</sup> <sup>714</sup> <sup>715</sup> <sup>716</sup> <sup>717</sup> <sup>718</sup> <sup>719</sup> <sup>720</sup> <sup>721</sup> <sup>722</sup> <sup>723</sup> <sup>724</sup> <sup>725</sup> <sup>726</sup> <sup>727</sup> <sup>728</sup> <sup>729</sup> <sup>730</sup> <sup>731</sup> <sup>732</sup> <sup>733</sup> <sup>734</sup> <sup>735</sup> <sup>736</sup> <sup>737</sup> <sup>738</sup> <sup>739</sup> <sup>740</sup> <sup>741</sup> <sup>742</sup> <sup>743</sup> <sup>744</sup> <sup>745</sup> <sup>746</sup> <sup>747</sup> <sup>748</sup> <sup>749</sup> <sup>750</sup> <sup>751</sup> <sup>752</sup> <sup>753</sup> <sup>754</sup> <sup>755</sup> <sup>756</sup> <sup>757</sup> <sup>758</sup> <sup>759</sup> <sup>760</sup> <sup>761</sup> <sup>762</sup> <sup>763</sup> <sup>764</sup> <sup>765</sup> <sup>766</sup> <sup>767</sup> <sup>768</sup> <sup>769</sup> <sup>770</sup> <sup>771</sup> <sup>772</sup> <sup>773</sup> <sup>774</sup> <sup>775</sup> <sup>776</sup> <sup>777</sup> <sup>778</sup> <sup>779</sup> <sup>780</sup> <sup>781</sup> <sup>782</sup> <sup>783</sup> <sup>784</sup> <sup>785</sup> <sup>786</sup> <sup>787</sup> <sup>788</sup> <sup>789</sup> <sup>790</sup> <sup>791</sup> <sup>792</sup> <sup>793</sup> <sup>794</sup> <sup>795</sup> <sup>796</sup> <sup>797</sup> <sup>798</sup> <sup>799</sup> <sup>800</sup> <sup>801</sup> <sup>802</sup> <sup>803</sup> <sup>804</sup> <sup>805</sup> <sup>806</sup> <sup>807</sup> <sup>808</sup> <sup>809</sup> <sup>810</sup> <sup>811</sup> <sup>812</sup> <sup>813</sup> <sup>814</sup> <sup>815</sup> <sup>816</sup> <sup>817</sup> <sup>818</sup> <sup>819</sup> <sup>820</sup> <sup>821</sup> <sup>822</sup> <sup>823</sup> <sup>824</sup> <sup>825</sup> <sup>826</sup> <sup>827</sup> <sup>828</sup> <sup>829</sup> <sup>830</sup> <sup>831</sup> <sup>832</sup> <sup>833</sup> <sup>834</sup> <sup>835</sup> <sup>836</sup> <sup>837</sup> <sup>838</sup> <sup>839</sup> <sup>840</sup> <sup>841</sup> <sup>842</sup> <sup>843</sup> <sup>844</sup> <sup>845</sup> <sup>846</sup> <sup>847</sup> <sup>848</sup> <sup>849</sup> <sup>850</sup> <sup>851</sup> <sup>852</sup> <sup>853</sup> <sup>854</sup> <sup>855</sup> <sup>856</sup> <sup>857</sup> <sup>858</sup> <sup>859</sup> <sup>860</sup> <sup>861</sup> <sup>862</sup> <sup>863</sup> <sup>864</sup> <sup>865</sup> <sup>866</sup> <sup>867</sup> <sup>868</sup> <sup>869</sup> <sup>870</sup> <sup>871</sup> <sup>872</sup> <sup>873</sup> <sup>874</sup> <sup>875</sup> <sup>876</sup> <sup>877</sup> <sup>878</sup> <sup>879</sup> <sup>880</sup> <sup>881</sup> <sup>882</sup> <sup>883</sup> <sup>884</sup> <sup>885</sup> <sup>886</sup> <sup>887</sup> <sup>888</sup> <sup>889</sup> <sup>890</sup> <sup>891</sup> <sup>892</sup> <sup>893</sup> <sup>894</sup> <sup>895</sup> <sup>896</sup> <sup>897</sup> <sup>898</sup> <sup>899</sup> <sup>900</sup> <sup>901</sup> <sup>902</sup> <sup>903</sup> <sup>904</sup> <sup>905</sup> <sup>906</sup> <sup>907</sup> <sup>908</sup> <sup>909</sup> <sup>910</sup> <sup>911</sup> <sup>912</sup> <sup>913</sup> <sup>914</sup> <sup>915</sup> <sup>916</sup> <sup>917</sup> <sup>918</sup> <sup>919</sup> <sup>920</sup> <sup>921</sup> <sup>922</sup> <sup>923</sup> <sup>924</sup> <sup>925</sup> <sup>926</sup> <sup>927</sup> <sup>928</sup> <sup>929</sup> <sup>930</sup> <sup>931</sup> <sup>932</sup> <sup>933</sup> <sup>934</sup> <sup>935</sup> <sup>936</sup> <sup>937</sup> <sup>938</sup> <sup>939</sup> <sup>940</sup> <sup>941</sup> <sup>942</sup> <sup>943</sup> <sup>944</sup> <sup>945</sup> <sup>946</sup> <sup>947</sup> <sup>948</sup> <sup>949</sup> <sup>950</sup> <sup>951</sup> <sup>952</sup> <sup>953</sup> <sup>954</sup> <sup>955</sup> <sup>956</sup> <sup>957</sup> <sup>958</sup> <sup>959</sup> <sup>960</sup> <sup>961</sup> <sup>962</sup> <sup>963</sup> <sup>964</sup> <sup>965</sup> <sup>966</sup> <sup>967</sup> <sup>968</sup> <sup>969</sup> <sup>970</sup> <sup>971</sup> <sup>972</sup> <sup>973</sup> <sup>974</sup> <sup>975</sup> <sup>976</sup> <sup>977</sup> <sup>978</sup> <sup>979</sup> <sup>980</sup> <sup>981</sup> <sup>982</sup> <sup>983</sup> <sup>984</sup> <sup>985</sup> <sup>986</sup> <sup>987</sup> <sup>988</sup> <sup>989</sup> <sup>990</sup> <sup>991</sup> <sup>992</sup> <sup>993</sup> <sup>994</sup> <sup>995</sup> <sup>996</sup> <sup>997</sup> <sup>998</sup> <sup>999</sup> <sup>9999</sup>

aux auteurs, ou « **note to contributors** », les recommandations des éditeurs de revues scientifiques concernant la forme des articles à soumettre (longueur, police, présentation des références bibliographiques, etc.). Les chercheurs qui souhaitent proposer un article doivent impérativement suivre ces recommandations pour se voir accepter le dépôt d'article. Ces instructions ont donc constitué une demande de FDD régulière dans les sections STM. Avec l'arrivée du Web, les éditeurs ont mis en ligne leurs instructions aux auteurs, gratuitement. Les publics STM ont alors abandonné la FDD au profit d'un accès direct sur le réseau. Ainsi, la BU la plus fournitrice du réseau universitaire de section santé nous a fait part de la baisse considérable de la demande :

« **Nous avons de moins en moins de demandes concernant ces dernières (instructions aux auteurs). En FDD, c'est quelque chose que l'on nous demandait assez souvent pour tel ou tel périodique quand les chercheurs voulaient y publier. A présent, ils se débrouillent eux-mêmes sur Internet, parce qu'il y a plusieurs bases de données d'instructions aux auteurs et les éditeurs ont de plus en plus aussi un site WEB sur lequel ils les mettent à disposition. Ce qui fait que de notre côté, nous avons de moins en moins tendance à les photocopier, beaucoup de fax étaient d'ailleurs étaient utilisés à cela.** » CA Méd.3

#### 1.2.3.4 Aménagement des modalités de paiement

Parallèlement à la structuration de l'offre de ressources électroniques, l'aménagement des modalités de paiement se précise. La licence et le paiement à l'acte ou « **Pay-Per-View** » figurent parmi les modalités de paiement les plus courantes. Dans les bibliothèques, on se dirige petit à petit vers le modèle économique proche de celui des BDD sur Cd-Rom.

La licence, modalité contractuelle de droit privé, permet de préciser le prix et les conditions d'accès à un document lors de négociations<sup>221</sup>. La licence est la clé de l'articulation de l'économie du document papier vers l'économie du document électronique, elle est désormais le compromis contractuel entre les acteurs. C'est une modalité contractuelle. Le modèle économique de la licence s'appuie sur le contrat et s'applique à l'usage du document électronique. L'abonnement au périodique est remplacé par le contrat. Les bibliothèques acquièrent non plus un droit de propriété, mais un droit d'usage sur un temps déterminé. Dans ce cadre, la FDD électronique est explicitement interdite ou alors à des conditions restrictives. Alors, en bibliothèques, ce sont les versions papier qui sont utilisées à cet effet.

Le contrat se négocie entre les différentes parties pour définir les modalités liées au paiement, à la durée, son éventuel renouvellement, les augmentations tarifaires, l'accessibilité de l'information souscrite après la fin du contrat, si celui-ci n'est pas reconduit.

Les bibliothèques avec le papier, faisaient l'acquisition d'un document qui s'intégrait physiquement et intellectuellement à une collection, devenue la propriété de la bibliothèque. Or, avec la licence, les bibliothèques n'acquièrent qu'un droit d'usage, défini dans un cadre contractuel. C'est pourquoi, comme on le souligne dans le milieu

<sup>221</sup> - Cette définition que nous proposons s'inspire en grande partie d'une synthèse réalisée par des professionnels disponible à l'adresse suivante : <[www.adbgv.asso.fr/association/projets/projet006/consortiumBM.doc](http://www.adbgv.asso.fr/association/projets/projet006/consortiumBM.doc)>.

professionnel des bibliothèques, il « *est plus difficile pour la bibliothèque de gérer un document dans le cadre d'une licence plutôt qu'un document acheté* »<sup>222</sup>. D'où l'importance pour la communauté des bibliothécaires d'acquérir un savoir-faire, une connaissance et des compétences autour de la question des licences et des dispositifs juridiques, administratifs et techniques qui lui sont liés. C'est finalement, une reconsideration des savoir-faire des bibliothèques, construits autour des collections papier, qui sont remis en question avec le numérique.

### 1.2.3.5 Mobilisation dans les bibliothèques

La communauté des bibliothécaires n'a pas eu les mêmes réactions vis à vis de l'ampleur que prenait la croissance des revues électroniques. Deux comportements distincts se détachent :

Celui du monde anglo-saxon, où la communication est grandement facilitée par une langue commune. Aux Etats-Unis, Ann Okerson a fortement renforcé et dynamisé la mobilisation des bibliothécaires américains. La liste de diffusion Liblicense <<http://www.library.yale.edu/~llicense/index.shtml>> a véhiculé les interrogations, réflexions des bibliothécaires en regard de l'offre des éditeurs commerciaux, précisément autour du modèle économique de la licence. Cette mobilisation, cette entraide, et cette prise de conscience commune ont permis d'ouvrir un véritable bras de fer avec les éditeurs commerciaux pour arriver à de meilleures négociations.

Le second comportement est représenté par le continent européen. En raison de la diversité des langues, les discussions rassemblent les professionnels d'un même pays. De ce fait, la mobilisation connaît un moindre rayonnement et le bras de fer entre professionnels et éditeurs n'a aucune commune mesure avec le résultat auquel est arrivée la mobilisation nord-américaine.

En outre, les budgets des bibliothèques européennes ne représentent pas les mêmes enjeux que ceux des bibliothèques nord-américaines pour les éditeurs commerciaux. En France, la mobilisation des personnels suit le même phénomène qu'en Europe. La liste de diffusion « **Biblio-fr** » n'a pas montré la même prise de conscience.

De l'avis de certains professionnels, que nous avons rencontrés, ce manque de mobilisation de la communauté des bibliothécaires français a joué en faveur des éditeurs lors de la mise en place de dispositifs de mutualisation d'acquisitions, tels que les consortiums ; ce sont des « *groupements d'entreprises juridiquement indépendantes, réunissant sous une direction unique, des moyens financiers ou matériels en vue d'exécuter en commun des opérations déterminées* »<sup>223</sup>, dont l'acquisition de licences.

L'explication apportée par la littérature à ce manque de dynamisme est liée à :

« **[une] ignorance des principes fondateurs (droit d'auteur), des règles en vigueur**

<sup>222</sup> - Scott, Marianne.- Relations bibliothèques-éditeurs dans le prochain millénaire : la perspective de la bibliothèque. 64th IFLA General conference, August 16 - August 21, 1998 – <[www.ifla.org](http://www.ifla.org)>, (consulté le 23 décembre 1999).

<sup>223</sup> - <[www.adbgv.asso.fr/association/projets/projet006/consortiumBM.doc](http://www.adbgv.asso.fr/association/projets/projet006/consortiumBM.doc)>.

*(code de la propriété intellectuelle) et des mécanismes contractuels d'autorisation et de rémunération. Cette ignorance bien partagée, conséquence le plus souvent des lacunes de la formation et d'une indifférence coupable des tutelles, est d'autant plus regrettable que, de plus en plus, les bibliothécaires prennent conscience, parallèlement de la nécessité impérieuse pour eux de s'inscrire dans le schéma général de l'économie de l'information, dont la propriété intellectuelle est un des aspects essentiels »*<sup>224</sup>.

A défaut de listes de diffusion animées, en France, l'Enssib<sup>225</sup> et les URFIST – (Unité de Recherche et de Formation à l'Information Scientifique et Technique) proposent des synthèses et des analyses permettant à la communauté des professionnels des bibliothèques, entre autres, de se construire un savoir sur les problématiques de l'édition électronique.

### 1.3 Hybridation des collections pour penser la réintermédiation

---

Dès le début des années 1990, les bibliothèques ont assisté à un mouvement de concentration horizontale dans le secteur de l'édition commerciale. Le rachat de la maison Pergamon par Elsevier marque au milieu des années 1990 le début d'un phénomène de fusions, de concentration et de rachats. Ce mouvement a réduit considérablement le nombre des éditeurs et augmenté le pouvoir et la marge de manœuvre de mastodontes, tels que Elsevier.

Un mouvement de concentration verticale s'en est suivi : les éditeurs, acteurs monopolistiques de la diffusion de l'information, ont eu pour stratégie de s'aménager un contrôle de la chaîne de diffusion, jusqu'au lecteur, afin de s'assurer un maximum de bénéfices. Pour ce faire, une stratégie éprouvée en économie des marchés est engagée pour réduire les acteurs et se passer des intermédiaires.

Les partenariats redoublent auprès des fournisseurs de documents, des producteurs et serveurs de bases de données pour intégrer de nouveaux rôles, de nouvelles fonctions, de nouvelles compétences de manière à proposer à l'usager final une gamme complète de services. Cette convergence des acteurs vise aussi à proposer des données factuelles, bibliographiques et du texte intégral, à la fois. Pourtant, le rapport de force penche davantage pour les éditeurs. L'économie de l'édition électronique qui se met en place donne le jour à des produits tels que « **ScienceDirect** » d'Elsevier qui intègre dans une seule interface des services documentaires et des services éditoriaux, en vue d'une diffusion de l'information directe à l'usager. Les consortiums de bibliothèques, réaction aux dérives de la politique éditoriale, s'inscrivent donc clairement dans ce large mouvement de désintermédiation<sup>226</sup>. Ce mouvement a pourtant des effets inégaux en

<sup>224</sup> - Alix, Yves ; Pierrat, Emmanuel ; Battisti, Michèle de ; Danset, Françoise. *Le droit d'auteur et les bibliothèques*. - Paris : Editions du cercle de la librairie, 2000. - (Bibliothèques).- p.18

<sup>225</sup> - <<http://revues.enssib.fr>>

<sup>226</sup> - Chartron, Ghislaine. – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001, p. 118.

fonction des publics, de leurs domaines et de l'importance des acteurs.

En Grande-Bretagne le rapport Follett<sup>227</sup>, est venu souligner l'urgence pour les bibliothèques de redéfinir leurs rôles, notamment à travers une redéfinition de leurs services. Le rapport apporte des recommandations propres à être utilisées comme une stratégie ; il insiste sur :

**« La nécessité pour les universités d'adopter à l'égard de l'information une stratégie spécifique liée à leurs politiques en matière de recherche, d'enseignement, de propriété foncière, etc. (...) que cette stratégie ne reste pas limitée à la bibliothèque, mais porte sur l'ensemble des ressources documentaires »<sup>228</sup>.**

Le rapport tire la sonnette d'alarme pour les bibliothèques et les incite à composer avec une notion qui leur est peu familière, la compétitivité<sup>229</sup>. Le projet américain Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition - (SPARC)<sup>230</sup> s'est également appuyé sur cette notion pour fédérer les bibliothèques, les mobiliser afin d'œuvrer pour une réintermédiation. Il contribue à financer la revue « *PhysChemCom* », moins onéreuse et concurrente du célèbre titre de l'éditeur Elsevier « *Chemical Physics Letters* ».

Par ailleurs, la stratégie des éditeurs qui œuvrent pour une désintermédiation touche de plein fouet les agences d'abonnements<sup>231</sup>, intermédiaires, qui dès 1998 éprouvent des difficultés à justifier de leur valeur ajoutée : ils proposent des liens vers le texte intégral à partir de bases de sommaires, à l'exemple de SwetsNet, puis une aide aux bibliothèques à la négociation des licences. La concentration du marché de l'édition va les toucher à leur tour. Le rachat en janvier 2003 de Rowecom par Ebsco en est le prolongement. Il ne laisse que deux grosses agences d'abonnements sur le marché, Ebsco et SwetsBlackwell. A cette occasion, la liste de diffusion de « *Biblio.fr* » a donné lieu aux messages de désarroi des bibliothécaires, restés sans nouvelles du suivi de leurs abonnements. En outre, une crise dans le milieu des bibliothèques leur a fait prendre conscience du risque de confier leur budget (ou une partie seulement) d'acquisitions à une agence d'abonnement subordonnée au phénomène de concentration induit par les marchés<sup>232</sup>. Cet événement pourrait renforcer les bibliothécaires dans leur idée qu'avec

<sup>227</sup> - <<http://www.ukoln.ac.uk/services/papers/follett/>>

<sup>228</sup> - Law, Derek. – « *Les bibliothèques universitaires britanniques et le rapport Follett* », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n°2, pp. 58-61.

<sup>229</sup> - Niels, Mark.- « Opinion paper : Interlending in the hybrid library - how long will we provide the service ? », in : *Interlending and document supply*, vol.28, n°3, 2000, pp.132-136.

<sup>230</sup> - <[www.arl/sparc/home/index.asp?page=0](http://www.arl/sparc/home/index.asp?page=0)> (1998)

<sup>231</sup> - Marandin, Clarisse ; Chartron, Ghislaine. – « La presse scientifique électronique : analyse de l'offre des intermédiaires », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 98, t.43, n°3, pp.28-40

<sup>232</sup> - Compte rendu de la conférence « Redéfinir les relations entre agences d'abonnements, clients et éditeurs », Paris, 24 mars 2003.

les consortiums, la valeur ajoutée des agences d'abonnements paraît incertaine.

### 1.3.1.1 Les BU françaises : Réorienter les politiques documentaires

Les budgets des bibliothèques françaises n'ont pas connu d'augmentations proportionnelles à celle des prix des périodiques ; cependant, elles ont été régulières et proportionnellement égales entre les sections<sup>233</sup>. Cet état de fait, confirmé dans une étude axée sur les CADIST<sup>234</sup>, a permis aux bibliothèques françaises de faire face aux augmentations avec un minimum de désabonnements. Pour les bibliothèques de province, les Annuaires des Bibliothèques Universitaires ont permis d'observer dès 1994, que chez les BU, des dépenses documentaires ont été faites sur des crédits spécifiques afin de se désabonner au minimum. Cette tendance est observée jusqu'à 1999. Cependant, les BU françaises relativement épargnées ne pouvaient le rester bien longtemps.

- D'une part, les possibilités d'acquisitions des BU, principalement des BU CADIST ont été fragilisées par la baisse des flux des activités de PEB et de FDD. Les responsables des services de PEB qui se défendent d'être dans une logique mercantile expliquent que sans constituer des gains ou des bénéfices à proprement parler, les « *recettes* » des activités des services de PEB permettent de reconduire certains abonnements, d'en prendre d'autres ou bien de recruter des vacataires lors des périodes de pointe. Or, la baisse nationale crée un manque à gagner que les budgets ne permettent pas de combler.

D'autre part, les surcoûts de la documentation électronique peuvent amener les bibliothèques à opter pour une politique documentaire à risques comme le fait remarquer Maurice Line :

**« Il est à craindre que les bibliothèques tombent dans le piège suivant – qui n'est pas, à mon avis délibérément tendu par les éditeurs : si les bibliothèques annulent leurs abonnements aux périodiques, l'accès électronique deviendra l'unique moyen possible et les bibliothécaires seront alors entièrement livrés aux mains des éditeurs »<sup>235</sup>.**

### 1.3.1.2 COUPERIN, option pour le consortium

D'un point de vue économique, les bibliothèques ne peuvent pas assumer séparément les coûts de l'édition scientifique électronique. L'ère industrielle des ressources électroniques pousse les bibliothèques à réagir et à envisager de se constituer en consortium pour faire

<sup>233</sup> - Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. - Rapport annuel 1998. - Ministère de la culture et de la communication.- p. 41.

<sup>234</sup> - Chartron, Ghislaine ; Salaün, Jean-Michel.- « La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques », in : *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, t.45, 2000, pp.32-42.

<sup>235</sup> - Line, Maurice B. – « Accéder ou acquérir : une véritable alternative pour les bibliothèques ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°1, 1996, pp. 32- 41.

face à la crise. COUPERIN – (COntsortium Universitaire de PERiodiques Numériques)<sup>236</sup> est le premier consortium de périodiques électroniques mis en place en juin 1999 par des BU françaises. Il s'est constitué autour de six membres fondateurs<sup>237</sup>. Il vise à faire face aux surcoûts vertigineux des abonnements électroniques. Il élargit également de manière importante la couverture documentaire du réseau.

Notons que l'initiative de COUPERIN est venue de bibliothèques STM provinciales non-CADIST, moins loties que les bibliothèques parisiennes et que les CADIST. L'absence des CADIST aux premières heures de ce tournant décisif pour le réseau universitaire est venue alimenter un débat lancé par François Lapèlerie<sup>238</sup> autour de l'utilité des CADIST et la pertinence de leurs missions dans ce contexte. Lors de nos entretiens, l'absence des CADIST à la mise en place de COUPERIN est expliquée comme suit :

**« Les CADIST sont empêtrés dans leurs missions diverses et variées qui peut-être ne leur a pas permis tout de suite de s'engager dans cette voie » Ca Shs 3**

Le consortium est rejoint par d'autres BU, dont des CADIST, et compte aujourd'hui plus de cent membres. Cet agrandissement est salué par l'ensemble de la communauté professionnelle pour obtenir, lors des négociations, des tarifs et une couverture documentaire avantageux. Compte tenu de la participation financière des bibliothèques, en proportion de leurs budgets, l'élargissement le plus important s'impose. Subventionnées à 60% pour leur première année et à 40% pour les deux années suivantes par la Direction des Bibliothèques du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, les BU ont eu recours à l'Université et aux cofinancements par des équipes de recherches (INSERM, CNRS,...) pour compléter la somme et faire face au surcoût de l'électronique.

### 1.3.1.3 Représentation et éléments moteurs dans les BU

La mise en place du consortium COUPERIN en tant qu'organisation et dispositif d'accès élargi à la documentation électronique a été accueillie avec enthousiasme dans les BU. COUPERIN n'est pas le premier pas vers l'intégration de la documentation au sein de l'université, mais c'est sa démarche multidisciplinaire et nationale qui lui confère un tel impact. Certains groupements le précédent ont été fondés sur une assise locale à l'échelle d'un campus (Nice) ou d'une ville (Aix pour Science Citation Index)<sup>239</sup>. De

<sup>236</sup> - < [www.couperin.org](http://www.couperin.org) >.

<sup>237</sup> - Reibel, Iris. – « Crédit à la documentation électronique », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n°2, pp.50-51.

<sup>238</sup> - Lapèlerie, François. – « Le prêt entre bibliothèques universitaires existe-t-il ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°4, 1996, pp.56-72

<sup>239</sup> - Freshard, Chantal ; Okret, Christine. – « La documentation électronique : état des lieux et perspectives de développement dans les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur français », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.44, n°4, 1999. pp. 62-65.

même, des consortiums thématiques viendront compléter l'approche disciplinaire de Couperin, comme le réseau national des bibliothèques de mathématiques<sup>240</sup> qui regroupe plus de 60 bibliothèques spécialisées.

L'accueil favorable réservé à Couperin est aussi en rapport avec la représentation du concept de consortium liée chez les professionnels avant tout, à ce qu'il convient d'appeler la crise éditoriale scientifique. Ils espèrent trouver par ce modèle économique une solution au cercle vicieux des désabonnements des bibliothèques, à l'augmentation des prix de périodiques et aux coûts trop lourds de la FDD.

**« Les consortiums sont une porte de sortie pour les bibliothèques qui sont livrées pieds et poings liés dans la spirale infernale des éditeurs. Sinon ce sera du gigantisme et de la mondialisation. »** Méd. 5 « Je pense que l'avenir des BU françaises est dans ce modèle (le consortium), parce que jusque là les politiques documentaires étaient définies dans les universités, il va falloir gérer quelque chose qui dépasse le niveau strict de l'université et créer des groupements, ce qui signifie qu'il va falloir s'engager ensemble pour plusieurs années. » Sci.2 « C'est la solution préférable pour pouvoir continuer à acquérir des revues. Nous avons vite repris notre individualité après la crise des années 1980, dès que les budgets ont redémarré et que la situation a été meilleure, je crois que les BU n'ont pas su tirer des leçons. De ce point de vue, faire partie d'un consortium dans le cadre d'un contrat et d'une coopération formalisés sera une chance pour les bibliothèques pour ne pas rater l'occasion de se rattraper. » CA Méd. 2

L'analyse des entretiens révèle que pour les responsables des services de PEB que nous avons rencontrés, le consortium rejoint la notion de bibliothèque électronique. Cependant, leur réflexion sur la question reste prudente quant aux promesses du concept.

**« Fatalement, les bibliothèques scientifiques et médicales seront électroniques, ce que nous vivons en ce moment avec l'édition et les usagers, je pense que c'est ce qui permettra de répondre à la demande des usagers qui ne cesse d'augmenter. Nous continuerons à servir les lecteurs, mais ce seront les instances supérieures qui auront d'abord réglé les problèmes de droits d'auteurs »** CA Méd. 2

Le consortium, et *a fortiori* COUPERIN, est plutôt considéré comme un modèle d'accès permettant de mieux répondre aux besoins des usagers que le modèle d'accès traditionnel.

**« Je ne suis pas pour le tout électronique, pas pour l'instant du moins, il faut rester complémentaire. On peut s'intéresser au concept de bibliothèque électronique, telle qu'elle est décrite actuellement, me paraît plus comme un fantôme que comme quelque chose de bien organisé »** Méd.1 « Les chercheurs ont encore besoin du papier, ils veulent travailler sur le papier, mais pour certaines revues bien sûr ; il y a aussi le problème de l'archivage qui se pose bien entendu, qui va archiver et l'archivage électronique n'est pas garanti à long terme par les éditeurs, donc il faudra quand même un stockage papier. C'est cela le problème, c'est savoir comment organiser à la fois le stockage durable et la communication, la diffusion de l'information par les revues. Pour pouvoir

<sup>240</sup> - Sureau, Geneviève ; Teissier, Bernard. – « Le réseau national des bibliothèques de mathématiques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°2, pp.56-58

*discuter de cela avec les éditeurs je crois qu'il faudra nous regrouper à l'échelon national sinon à l'échelon européen. (...) Je pense que tant que l'on ne représente pas un vrai groupe avec un pouvoir financier et décisionnel important, on n'aura pas des négociations extraordinaires » Sci.2*

#### 1.3.1.4 Les biais de la mutualisation des ressources

Avec les fonds papier, le paysage documentaire faisait apparaître des spécificités dans les collections des bibliothèques, relayées par les CADIST, réseau d'acquisition thématique. Les collections sont le résultat de sélections scientifiques, réalisées par les compétences des professionnels de bibliothèques. A ce titre, certaines bibliothèques non-CADIST ont pu, à force de « **sélection scientifique** », constituer des collections capables de relayer les fonds thématiques spécialisés des CADIST, comme le montre la citation suivante :

*« Nous avons une collection de livres en sciences économiques qui est très riche et très pointue ; en collaboration avec les enseignants en sciences économiques, on obtient une collection de livres anglo-saxons, en sciences sociales et surtout en économie extrêmement importante, ce qui fait que certaines bibliothèques même comme Paris Dauphine qui sont CADIST nous sollicitent très souvent. »*  
**Dseg 7**

Or, avec le numérique, particulièrement pour les périodiques électroniques, l'acquisition massive des ressources électroniques par le biais des consortiums amène à une homogénéisation documentaire. A titre comparatif, le consortium d'acquisition de ressources électroniques de l'OhioLINK Journal Center<sup>241</sup> - (EJC), mis en place depuis 1998, a élargi sa couverture documentaire en périodiques électroniques et bases de données. Bénéficiant des statistiques d'utilisation des ressources électroniques, l'EJC a entamé une analyse des données pour connaître l'usage des collections acquises sans sélection préalable. L'étude montre une augmentation progressive et presque explosive des téléchargements d'articles. Par ailleurs :

*« Le nombre d'articles téléchargés d'EJC, non disponibles localement, dépasse nettement le nombre de transactions ILL de l'OhioLink (...) c'est seulement la mise à disposition immédiate qui permet d'atteindre de tels chiffres ».*

Ainsi, plus les accès sont ouverts, plus la consultation augmente. Les bibliothèques ayant les collections papier les plus modestes rejoignent les autres bibliothèques dans l'augmentation de la consultation des périodiques électroniques. Le temps ou l'opportunité, est directement interpellé dans cette étude. Grâce à des collections hybrides, l'accès électronique immédiat côtoie les activités des services traditionnels. Les services de PEB voient leurs activités de PEB et de la FDD diminuer de manière importante au profit de l'accès électronique.

Le dispositif d'acquisition de ressources électroniques le plus significatif de notre terrain, Couperin, ne permet pas encore d'envisager une démarche d'évaluation similaire à celle de l'EJC. L'indisponibilité des données d'usage ne permet pas encore de se prononcer sur la pertinence de l'offre de Couperin. Le traitement de données exploitables

<sup>241</sup> - Sanville, Thomas J.- L'utilisation des journaux électroniques dans l'OhioLINK electronic journal center. < <http://www.ifla.org/IV/IFLA67/papers/118-141f.pdf> > (Consulté le 15 juillet 01)

permettrait d'identifier des tendances de la consultation et de se pencher sur leur signification. Le cadre d'interprétation tiendrait à la fois des spécificités de l'offre du consortium, de la politique documentaire des SCD et de leurs objectifs de couverture documentaire et de diffusion de l'information. Ceci permettrait de dégager les insuffisances de l'offre électronique commerciale pour la réajuster aux priorités des SCD. Le but ultime serait de donner des arguments concrets aux professionnels des bibliothèques lors des renégociations de bouquets, en terme d'offre et/ou de prix.

### 1.3.1.5 Quelques interrogations

Nous noterons que l'enthousiasme formulé autour des consortiums provient des sections STM, où la généralisation de l'accès au texte intégral est la plus souhaitée par les usagers chercheurs. Toutefois, il n'est pas transversal dans le réseau et on note une certaine réticence, voire une certaine réserve du côté des sections LSHS. Elle s'explique par le fait que dans ces sections, c'est la monographie qui est le vecteur privilégié. Le périodique recèle une importance moindre pour les chercheurs. Cet élément, joint à la méconnaissance des professionnels des apports du numérique, contribue à faire dire aux professionnels que le modèle économique du consortium n'a pas de pertinence en SHS.

**« Nous ne sommes pas bien renseignés sur ces modèles mais du peu que j'en sais, je doute qu'ils soient transposables, dans notre domaine les ouvrages sont autant demandés que les articles, et la demande n'atteint pas les proportions des domaines où ces modèles sont érigés. » Shs 2**

Interrogé sur cette question, un responsable de service de PEB d'un CADIST de domaine SHS ajoute que :

**« C'est avant tout, les moyens qui manquent et cela les CADIST ne l'ont pas. De plus, ils sont empêtrés dans leurs missions diverses et variées qui peut être ne leur permettent pas de s'engager. » Ca Shs 3**

Pour les bibliothèques de sections DSEG, l'idée du consortium rejoint le regroupement d'achat auquel ces sections sont habituées, à échelle régionale pour négocier les accès à des bases de données. Pourtant, nos interlocuteurs ne se sont pas sentis concernés par la couverture documentaire de Couperin.

**« Depuis quelques années, avec la folie des prix, nous participons à des regroupements d'achats qui nous permettent d'avoir des accès meilleurs marchés. Je ne sais pas si c'est transposable à l'échelle nationale comme Couperin, mais de toute manière, pour le moment, la couverture de Couperin ne nous concerne pas ! » Dseg 5.**

Un certain nombre d'interrogations mériteraient effectivement d'être soulevées à propos de l'offre documentaire de COUPERIN : l'offre de COUPERIN tient-elle compte des spécificités intrinsèques des collections des bibliothèques ? Quel impact cela peut-il avoir sur la recherche d'information et sur les consultations ? Quel impact va avoir l'hybridation inéluctable des collections sur le modèle de la bibliothèque ? Sur la conduite de sa politique documentaire ? Toutes ces questions nous conduisent à revenir sur le modèle de la bibliothèque afin de l'interroger sous l'éclairage du numérique et du service (Chapitre III).

### 1.3.1.6 Quel(s) scénario(s) pour l'archivage ?

On ne peut se pencher sur la collection sans envisager sa conservation. Or, l'un des problèmes les plus épineux à résoudre, face à la nature immatérielle des documents électroniques pour les bibliothèques, c'est celui de leur conservation. Il s'est posé dès le contexte expérimental de la publication scientifique, sans résultats probants. L'enjeu pour les bibliothèques porte sur la préservation de « *l'intégrité de l'objet numérique, tout en permettant à l'utilisateur de continuer à l'utiliser, c'est-à-dire de faire des recherches d'information et d'afficher les données de manière identique* »<sup>242</sup>. La réflexion « **technique** » autour de cette question s'est d'abord animée conjointement entre les bibliothèques pour qui c'est une question coûteuse et les éditeurs pour qui c'est une activité « **non rentable** ». La liste de diffusion « **Liblicence** » animée par Ann Okerson témoigne des débats entre professionnels sur cette question centrale et pointe l'importance de la négociation.

A ce jour, on ne voit pas encore poindre une tendance nette<sup>243</sup>. Il s'agit plutôt de différentes possibilités auxquelles sont arrivés les éditeurs et les bibliothèques lors des négociations, comme proposer de garantir l'archivage par le maintien de l'abonnement. Les bibliothèques ne gardent leurs prérogatives de conservation que dans les limites des modalités contractuelles de la licence ; à savoir que l'accès est garantit par l'abonnement et disparaît avec la suppression de celui-ci. Dans certaines bibliothèques, le papier reste la « **technologie** » la plus sûre et la moins onéreuse pour assurer la conservation des documents. Le rôle des bibliothèques dans cette tâche est souligné en vue de conserver les documents « *dans un lieu indépendant des éditeurs, des auteurs et de leurs organismes d'affiliation* »<sup>244</sup>.

Plus récemment, la conservation des fonds libres, dans leur dimension évolutive, est venue s'ajouter à la problématique générale de l'archivage. Elle se manifeste en dehors du modèle traditionnel de la publication scientifique et du périodique scientifique comme support de conservation. Le mouvement des archives que nous abordons ci-après tente de mobiliser la communauté des chercheurs autour de cette question pour proposer des solutions techniques à l'archivage des documents dans leurs versions progressives. Cela soulève à nouveau un débat autour de la définition de la nature de l'information et du modèle d'économie publique ou marchande dans laquelle elle s'insère. La latence de la solution au problème de l'archivage peut, néanmoins, être pondérée par la réflexion active et continue des différents acteurs impliqués (éditeurs, agences d'abonnements, consortiums de bibliothèques, auteurs scientifiques,...) et de l'évolution des technologies

<sup>242</sup> - Lupovici, Catherine. – « Les stratégies de gestion et de conservation préventive des documents électroniques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n°4, pp.43-54

<sup>243</sup> - Digital electronic archiving : the state of the art and the state of the practice, <<http://icsti.org/conferences.html>> (Consulté le 18 novembre 03).

<sup>244</sup> - Le Moal, Jean-Claude. – « La documentation numérique : concurrences et rivalités », in : *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, t.47, n°1, pp.68-72.

de l'information sollicitées à cet effet.

### 1.3.2 La voix des auteurs

---

Les auteurs sont au cœur du processus éditorial, qu'il soit papier ou électronique. Dans certaines communautés de recherche, des mouvements pour constituer des réservoirs d'archives se mettent en place. Ils saisissent l'espace du Web, capable de véhiculer « *le caractère hautement socialisé de la production des savoirs, impliquant éléments humains et non humains* », écrit Jean-Max Noyer<sup>245</sup>.

Pour les auteurs, le Web est porteur d'enjeux, touchant à l'économie de la science<sup>246</sup>. Technologie et production des savoirs scientifiques sont étroitement liés pour un cheminement commun où, tour à tour, les intérêts de l'un se subordonnent à l'autre. Le Web précipite ce cheminement vers une évolution qui permet aux auteurs de se réapproprier le système de communication scientifique en faisant de l'article une unité d'information autonome. Ainsi, s'avance « *une connexion virtuelle élargie à la planète entière ainsi que des regroupements virtuels de chercheurs qui dessinent leur propre territoire de cyberspace* »<sup>247</sup>. La prise de conscience de ces nouveaux enjeux par les politiques encourage ce type de dispositifs dont le soutien peut se mesurer à l'aune des soutiens financiers qu'ils accordent.

Cette réappropriation passerait par un contournement du processus de la validation scientifique, dont la lenteur altère la diffusion de l'information scientifique. Le web et le numérique apportent des opportunités capables de relayer le processus de validation scientifique, valeur ajoutée des éditeurs, par des dispositifs d'archives ouvertes mis en place par les auteurs. Dès lors, la validation de la publication scientifique s'obtient en aval de la diffusion repensée en des termes moins restrictifs.

Jean-Claude Guédon propose l'» *Agora* » tandis que Steven Harnad propose l'» *Open peer commentary* ». Les deux propositions se rejoignent, elles laissent à la communauté le soin et la responsabilité de juger de la qualité du travail. Si l'on considère que le principe de ces deux propositions se rapprochent des commentaires sur les forums, on peut se poser la question de savoir comment concrètement la validation peut s'organiser.

Des expériences réussies par des universitaires, telle que la base d'archives de pré-publications en physique théorique de Los Alamos<sup>248</sup> de Paul Ginsparg ou CogPrints

<sup>245</sup> - Noyer, Jean-Max. -pp.23 – 30, in : « La bibliothèque universelle : défis technologiques », Actes du colloque international organisé par la section INFODOC de l'université libre de Bruxelles.

<sup>246</sup> - Chartron, Ghislaine ; Salaün, Jean-Michel. - « La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques », in : *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, t.45, 2000, pp.32-42.

<sup>247</sup> - Barden, Phil. – « La fourniture de documents en l'an 2000 : naissance d'une nouvelle industrie ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 41, n°1, 1996, pp.42 – 46.

<sup>248</sup> - < <http://fr.arXiv.org> >.

<sup>249</sup> de Steven Harnad en SHS sont là pour illustrer le chemin vers cette ré-appropriation par un modèle de communication scientifique alternatif <sup>250</sup>. D'autres disciplines emboîtent le pas. Les analyses proposées <sup>251</sup> permettent de montrer comment le modèle traditionnel de communication de la science de Garvey et Griffith évolue avec le numérique et sur quels scénarios il débouche, selon les disciplines. Le but ultime reste le même : améliorer la diffusion des travaux scientifiques.

Steven Harnad, infatigable, propose « **e-print.org** » <sup>252</sup>, un logiciel libre, d'auto-archivage en ligne de la publication numérique. Les fonds libres reposent aussi sur des infrastructures informatiques et techniques, parties intégrantes de la réflexion autour des archives et de leur pérennité. Car « **les logiciels libres définissent à la fois un état d'esprit (gratuité, libre accessibilité), un mode d'organisation du travail (la coopération), et un modèle économique (les coûts proviennent principalement des développements du produit initial ; ils peuvent être partagés)** » <sup>253</sup>.

Le débat se développe sur l'interopérabilité entre les bases d'archives, relayé par l'appel de Budapest. En effet, le mouvement des archives libres prend une ampleur internationale avec l'appel de Budapest ou le « **Budapest Open Access Initiative** », BOAI, signé à la fin 2001. Un texte <sup>254</sup>, écrit entre autres par les plus anciens défenseurs de l'accès alternatif, tels que Steven Harnad et Jean-Claude Guédon, veut mobiliser la communauté des auteurs scientifiques pour prendre en charge la mise en ligne de leurs propres travaux. Deux journées ont été organisées par l'INIST à Paris, afin de faire connaître l'avancement de la question dans son rayonnement international <sup>255</sup>.

En outre, les intervenants insistent sur « **l'esprit du BOAI** » pour créer des périodiques libres donnant une visibilité jamais égalée aux travaux des chercheurs. Les résultats des travaux de Steve Laurence <sup>256</sup> représentés avec la figure 11 <sup>257</sup> permettent d'avoir une appréciation du caractère progressif du phénomène.

<sup>249</sup> - <>.

<sup>250</sup> - Dallman, D ; Draper, M ; Schwarz, S. – « Electronic pre-publishing for worldwide access : the case of high energy physics », in : *interlending & document supply*, vol.22, n°2, 1994, pp.3-7.

<sup>251</sup> - Crawford, Susan Y. ; Hurd, Julie M. ; Weller, Ann C.- *From print to electronic : the transformation of scientific communication*.- ASIS, 1996.- 117 p.

<sup>252</sup> - < [www.eprint.org](http://www.eprint.org) >.

<sup>253</sup> - Pintat, Roland. – « Archives ouvertes : une alternative à la subordination des bibliothécaires aux éditeurs numériques ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t.48, n°2, pp. 90- 94

<sup>254</sup> - < [www.carl-abrc.ca/projects/scholarly/boai/presse\\_release-f.htm](http://www.carl-abrc.ca/projects/scholarly/boai/presse_release-f.htm) >.

<sup>255</sup> - < [www.inist.fr/openaccess/index\\_fr.php](http://www.inist.fr/openaccess/index_fr.php) >.

<sup>256</sup> - Lawrence, Steve. – « Free online availability substantially increases a paper's impact », in : *Nature*, 2001, n°521, vol.411, < [www.nature.com/databases/e-access/index.html](http://www.nature.com/databases/e-access/index.html) > (consulté le 28 janvier 03).

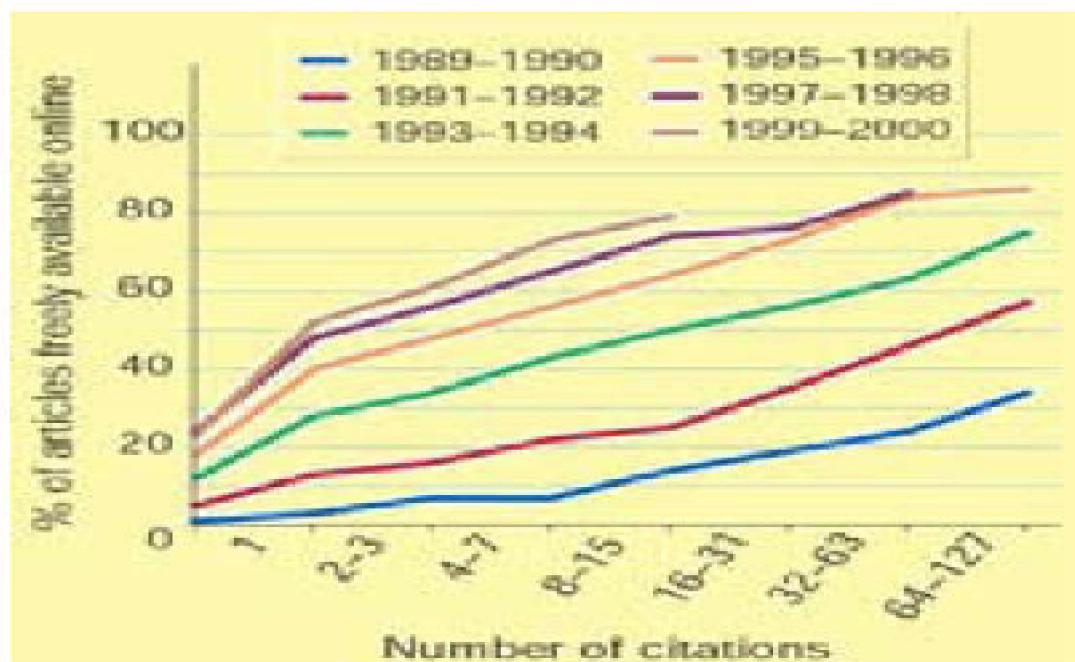


Figure 11: Augmentation de la visibilité (nombre de citations) des travaux des chercheurs en fonction de l'augmentation du pourcentage des articles disponibles en ligne<sup>258</sup> (de 1989 à 2000).

En France, à l'initiative des physiciens, le Centre pour la Communication Scientifique Directe – (CCSD) est créé fin 2000, au Centre National Recherche Scientifique – (CNRS). A sa tête, on retrouve un physicien, qui a quasiment assisté à la naissance de l'idée de la base d'archives de Los Alamos. Les sciences de l'information et de la communication (SIC) représentent une des premières disciplines qui a bénéficié des efforts du centre. Elles se sont vues dotées, en 2002<sup>259</sup>, d'une base d'archives de post-publications « **@rchivesSIC** »<sup>260</sup>. Toujours dans la même discipline, à l'aide du logiciel e-print, « **memSIC** »<sup>261</sup> une plate-forme dédiée à l'archivage des mémoires de troisième cycle a été lancée (janvier 04) à l'issue d'une collaboration entre l'INIST, le CCSD/CNRS et l'Unité de Recherche et de Formation à l'IST de Nice.

<sup>257</sup> - Les chiffres, à la source de ce graphique, étant indisponibles, nous n'avons pu proposer un histogramme donnant une plus grande lisibilité.

<sup>258</sup> - L'auteur n'a pas donné de titre à la figure, l'intitulé est donc une proposition personnelle.

<sup>259</sup> - Gallezot, Gabriel ; Noyer, Jean-Max ; Chartron, Ghislaine. – Une archive ouverte des publications en InfoComm. – Place et enjeux des revues pour la recherche en InfoComm (SFSIC), 25 mars 2002, < [HYPERLINK "http://archives.ccsd.cnrs.fr"](http://archives.ccsd.cnrs.fr) <http://archives.ccsd.cnrs.fr> > (Consulté le 12 mai 2002).

<sup>260</sup> - < [HYPERLINK "http://archives.ccsd.cnrs.fr"](http://archives.ccsd.cnrs.fr) <http://archives.ccsd.cnrs.fr> >.

<sup>261</sup> - Idem.

Cette reconfiguration qui concerne le modèle de fonctionnement global de la publication scientifique inquiète les éditeurs. Ils mettent en avant leur valeur ajoutée par la validation qu'ils garantissent. Ils assouplissent les contrats juridiques pour ne pas être en reste de cette circulation parallèle qui se met en place. Pour les bibliothèques, c'est l'occasion de jeter un regard renouvelé sur leur rôle : la propriété intellectuelle réappropriée par les auteurs ne les livre plus aux mains des éditeurs, et à leurs coûts en augmentation incessante. Dans le même temps, leur mission de diffusion et leurs prérogatives traditionnelles, de mise en place de collections et d'outils de repérages deviennent encore plus urgentes à repenser, à organiser dans une dimension de service, nécessairement élargie. Ainsi, pour les bibliothèques, les archives ouvertes doivent renforcer leur rôle plutôt que de constituer une alternative.

## Conclusion

---

Les enjeux de la publication électronique ne sont pas les mêmes, d'un domaine à un autre. En l'occurrence, le secteur éditorial STM a entrepris de prospecter les potentialités du numérique dès la fin des années 1970. Les bibliothèques, rarement à l'initiative de ces projets, ont participé de manière inégale à ces expérimentations.

A partir des années 1990, les domaines STM connaissent une évolution des modèles de la publication scientifique sans précédent. Cette évolution se concentre sur le secteur de l'édition scientifique commerciale et s'achemine vers un modèle de transactions auteur – lecteur<sup>262</sup>. La médiation des bibliothèques est directement mise en cause.

Dans un réflexe de réactivité, le modèle économique du consortium est adopté par les bibliothèques pour engager la première étape de réintermédiation des bibliothèques : l'intégration des ressources électroniques dans les collections. Couperin pour le réseau français peut donc, dans ce sens, être considéré comme une stratégie réactive des bibliothèques universitaires pour leur réintermédiation. Il n'est pas anodin que le noyau dur du consortium ait été impulsé par des bibliothèques scientifiques et médicales, les premières à ressentir les effets d'une désintermédiation qui se manifestait, notamment par le biais de la baisse de la FDD.

En marge de ces dispositifs économiques d'acquisition, les mouvements des fonds libres, véhiculés par certaines communautés, proposent une alternative aux dérives de l'édition scientifique commerciale qui va aussi dans le sens de la désintermédiation des bibliothèques. Encore en déploiement, le mouvement des fonds libres a trouvé des appuis et des financements publics qui permettent d'envisager son extension.

Il devient, dès lors urgent pour les bibliothèques de s'engager dans une stratégie capable de réaliser leur réintermédiation. Toutefois il est nécessaire de nuancer nos conclusions, car la dématérialisation de la publication scientifique ne saisit pas les bibliothèques de la même manière, selon les domaines. Le clivage STM et SHS que nous avons observé nous incite à proposer une lecture plus approfondie que nous fournirons

<sup>262</sup> - Chartron, Ghislaine. – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

dans la deuxième partie de ce travail.

## **Deuxième partie : Mise en perspective disciplinaire de l'évolution du modèle des BU françaises dans le numérique**

La désintermédiation des bibliothèques universitaires françaises, sur laquelle conclut la première partie de ce travail, est également à l'origine d'une démarche de réintermédiation entamée par les BU dès la seconde période, définie par ce travail (1995-1999). La deuxième partie se consacre donc essentiellement à démontrer que le processus de réintermédiation est déjà amorcé chez les BU françaises, à des degrés différents, selon les sections.

Tout d'abord, nous avons choisi de revenir sur le modèle de la bibliothèque traditionnelle sous l'angle du service, fil d'Ariane de notre raisonnement. Le Chapitre IV aborde l'analyse des articulations de la bibliothèque traditionnelle (base-arrière, base-avant) pour les projeter dans l'environnement des ressources numériques. La collection, fondement du modèle, permet dans le contexte numérique de repousser les limites de ces articulations, afin de dessiner les nouvelles formes de la bibliothèque en réintermédiation.

Quatre stades successifs représentent le processus de réintermédiation en action dans le réseau universitaire français. Ils sont proposés dans un schéma récapitulatif (figure 18) en fin de chapitre. Ce schéma sera utilisé comme une « grille graduée » pour situer les étapes de la réintermédiation de la bibliothèque traditionnelle. A partir de ce

schéma, nous révèlerons à quel(s) stade(s) du processus se situent les bibliothèques universitaires françaises.

Or, pour ce faire, et toujours dans la démarche du service qui est la nôtre, il est nécessaire de prendre en compte le caractère » segmenté » du réseau universitaire français, à savoir son organisation administrative par sections ou par grands domaines : les sections Santé, Sciences et Techniques (communément regroupées sous le sigle STM), Droit Sciences Economiques Gestion – (DSEG) et Lettres Sciences Humaines et Sociales – (LSHS).

L'analyse des activités des services de PEB, révélatrices des tendances de réintermédiation des bibliothèques au niveau national, seront encore une fois sollicitées, aux côtés de données qualitatives, sur la seconde période définie par notre travail (1995-1999). En effet, grâce aux données de l'ABES, il est devenu possible de pousser l'analyse plus finement, par grand domaine.

Une étude sous le prisme des sections universitaires va donc permettre de relativiser l'analyse nationale abordée dans la première partie de notre travail. Elle situe l'évolution du processus de réintermédiation de la bibliothèque par l'analyse de l'évolution des activités des services de PEB, dans le contexte plus large de l'évolution de la publication scientifique de chacun des domaines. A ce titre, nous allons nous intéresser aux usages des communautés des publics des différentes sections abordées pour comprendre comment ils sont amenés à évoluer – ou pas – au contact des différents dispositifs d'accès aux documents scientifiques. Un aperçu de l'offre documentaire et une synthèse des usages et des pratiques va permettre de prendre en compte le « système social et organisationnel du besoin d'information »<sup>263</sup> dans chacun des grands domaines représentés par les sections universitaires.

Le but de cette deuxième partie va donc s'attacher à prendre en compte les différences des publics dans les différentes sections des BU pour mieux analyser les offres de services mises en œuvre pour répondre aux besoins des usagers et dans quelle mesure le service du PEB tient encore une place. Il s'agira aussi de dégager les différentes offres de services relatives à chaque section et par voie de fait, le modèle de bibliothèque qui en découle. C'est le propre de la démarche du marketing selon laquelle « on n'existe que quand on agit ». Cette démarche nous engage à proposer des modèles de bibliothèques capables de relayer les impératifs renouvelés de la publication scientifique.

Nous préciserons, toutefois, que notre recensement de la littérature ne révèle pas d'études antérieures réalisées autour de l'analyse des activités des services du PEB par section. Ce travail est donc une première pierre dans ce sens et doit être abordé dans les limites de cette contribution. La première limite rejoint l'angle précis et réduit de notre problématique, positionnée clairement du côté de la bibliothèque. La deuxième limite de notre analyse porte sur la notion de section universitaire, à savoir un ensemble – cohérent – de disciplines. Les résultats de l'analyse portent sur cet ensemble. Or, il n'est a priori pas possible de les transposer à chacune des disciplines ou sous-disciplines. Par ailleurs,

<sup>263</sup> - Le Coadic, Yves. – *Usages et usagers de l'information*. – Paris : ADBS : Nathan, 1997. – 128 p.

une analyse par discipline aurait nécessité d'isoler les publics, les collections et les services, ce qui n'a pas été possible. Les services de PEB sont clairement identifiés à la bibliothèque de la section, et aucun outil lié aux activités du PEB ne permet encore d'isoler la discipline de laquelle relèvent les demandes.

## Chapitre IV : Les BU projetées dans le numérique

### 1.1 Introduction

Le développement de la circulation des documents abordé dans les chapitres précédents a abouti à une offre de revues électroniques, de plus en plus intégrée dans les politiques documentaires des bibliothèques universitaires. Pour mieux comprendre les enjeux de cette intégration pour le rôle médiateur de la bibliothèque, nous avons voulu revenir dans ce qui suit, sur les fondements du modèle de la bibliothèque traditionnelle et sur son fonctionnement.

Ce chapitre aborde l'analyse de la bibliothèque sous l'angle du service pour montrer comment le lieu de la bibliothèque s'efface au profit de son offre de services, désormais accessible à distance. De même, ce chapitre revient sur la notion de « collection » conjuguée au pluriel, incluant différents types de fonds : certains que la BU possède en ses murs, d'autres qu'elle organise en coopération, d'autres encore pour lesquels elle négocie des droits d'usage, et enfin des fonds libres qu'elle doit apprendre à gérer.

Notre but sera de projeter le modèle des bibliothèques dans le numérique pour penser une offre de services capable de réaliser leur réintermédiation. Tour à tour, les notions de bibliothèque hybride, de bibliothèque électronique et de bibliothèque virtuelle vont questionner le fonctionnement de la bibliothèque traditionnelle afin de situer l'articulation par laquelle leur concept pourra se réaliser ou non.

Une réflexion sera développée autour de l'offre de services aboutissant de cette articulation et qui tiendra nécessairement compte du contexte d'évolution des processus d'évolution de la publication scientifique. Ce contexte n'étant pas homogène, il va conduire la bibliothèque à proposer différentes offres qui dessineront différents modèles de bibliothèques.

### 1.2 Le modèle de la bibliothèque sous l'angle du service

Le modèle de la bibliothèque est à la croisée de plusieurs économies qui s'enchevêtrent, pour former l'économie de la bibliothèque et qui nous pousse à nous interroger sur le choix de l'une de ces approches pour l'avancement de notre réflexion :

**« N'est-elle pas [la bibliothèque] une organisation publique (économie publique) qui collecte, traite et conserve et transmet (économie industrielle et économie patrimoniale) ce bien économique particulier appelé information (l'information est**

*un bien économique particulier) dans le but d'informer et de cultiver les usagers (économie de services et économie sociale) »<sup>264</sup>.*

L'analyse sous l'angle du service est une manière d'appréhender la bibliothèque dans son fonctionnement évolutif, dans sa dynamique ou son inertie. L'analyse sous l'angle du service va donc nous permettre de tenir compte du caractère mouvant de la publication scientifique numérique et de comprendre comment celle-ci questionne le modèle de la bibliothèque et dans quelle mesure elle le modifie.

Du point de vue du fonctionnement, l'analyse du modèle de la bibliothèque traditionnelle sous l'angle du service l'amène à s'organiser, selon les termes du marketing, en deux phases complémentaires : base-avant (front-office) et base-arrière (back-office). La constitution des fonds de la bibliothèque se réalise en base-arrière, tandis que la consultation des fonds, la servuction, se réalisent en base-avant :

*« Tout le travail du back-office relève de la classique bibliothéconomie, en particulier la gestion des fonds et la conservation. Tandis que le front office concerne les salles de prêt, ce que traditionnellement on nomme dans la profession "le service public" »<sup>265</sup>.*

### 1.2.1 Constitution de la collection en base-arrière

La collection est au centre de la fonction des bibliothèques. C'est pourquoi, tout le savoir-faire des bibliothécaires est centré sur la constitution des collections, des fonds locaux de la bibliothèque. Toutes les compétences et les activités des personnels tournent autour de ce processus de traitement qui introduit un document dans la chaîne documentaire (sélection des acquisitions, catalogage, indexation, classement, équipement, et enfin mise en rayon) pour en faire un document « situé », faisant partie d'une collection<sup>266</sup>. La collection ou son enrichissement, en est la résultante directe. Ce processus a pour but de mettre en place les fonds les plus cohérents et les plus complets possibles.

Or, avec l'accélération de la science, le renouvellement des contextes économique et documentaire, les bibliothèques ont dû reconsidérer leurs fonctions et leurs missions pour s'engager dans la société d'information qui se construit :

*« Si la connaissance est, fondamentalement, une capacité d'apprentissage et si l'information a une nature de bien public, alors elles concernent toutes deux les missions des bibliothèques universitaires : l'apprentissage par la mise en œuvre des missions d'éducation, de recherche et de service à la collectivité ; l'information par les équipements techniques qu'elle nécessite et les nouvelles méthodes de communication qu'elle suppose »<sup>267</sup>.*

Le phénomène d'explosion documentaire s'est posé pour les bibliothèques en termes

<sup>264</sup> - Rouissi, Jalel. - *L'évaluation des effets du réseau en bibliothèques : pour une meilleure prise en compte des coûts et avantages qualitatifs de la coopération*, Thèse de doctorat, 2001, p. 37

<sup>265</sup> - Salaün, Jean-Michel. - *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 1992, p.64

<sup>266</sup> - Salaün, Jean-Michel. - *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

gestionnaires, à savoir en termes de difficultés d'acquisition et de traitement de ces masses documentaires. L'enjeu a été de coopérer en amont de la chaîne documentaire (catalogage et indexation partagés, acquisitions partagées,...) pour réduire les coûts et mutualiser les efforts professionnels. Des réseaux entiers ont été dédiés à ces tâches, OCLC pour le catalogage partagé, les CADIST pour l'acquisition... Cette coopération en amont allait avoir des répercussions directes sur l'aval, sur l'organisation des front-office en réseau, comme nous nous apprêtons à le voir ci-dessous.

### **1.2.2 Réalisation de la servuction en base-avant**

La modélisation économique de la bibliothèque met en évidence la bibliothèque comme un système qui en un lieu, fait se rencontrer un public et une collection. De cette rencontre naît le service, à la caractéristique intangible et immatérielle. L'approche du service ouvre davantage la bibliothèque sur ses usagers en faisant de la collection une « potentialité de lecture concrétisée par une mise à disposition, pour un temps limité, de documents »<sup>268</sup>. Cette ouverture permet à la bibliothèque de se recentrer sur la consultation, service de base pour la bibliothèque<sup>269</sup>.

L'opportunité que nous avons retenue comme outil d'analyse pour la constitution des collections - en tenant compte de la concomitance de l'acquisition partagée et de l'accès dans le cadre du réseau - nous amène à faire intervenir la notion de servuction. Le concept de « servuction », proposé par Pierre Eiglier et Eric Langeard<sup>270</sup>, est le résultat de la contraction des deux termes, « service » et « production ». Il représente une simultanéité de la production et de la distribution<sup>271</sup> des collections, comme le montre la figure qui suit :

<sup>267</sup> - Thys-Clément, François. – « *La société de la connaissance : le paradoxe de l'évolution des missions des bibliothèques universitaires* », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n°6, pp. 56-66

<sup>268</sup> - Salaün, Jean-Michel (Dir.).- Le modèle bibliothéconomique, p. 21, in : *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

<sup>269</sup> - Idem.

<sup>270</sup> - Eiglier, Pierre ; Langeard, Eric. – *Servuction : marketing des services*. – Paris, McGraw Hill, 1987. – 197 p.

<sup>271</sup> - Muet, Florence. – La bibliothèque en tant que organisation de service, in : Salaün, Jean-Michel.- *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

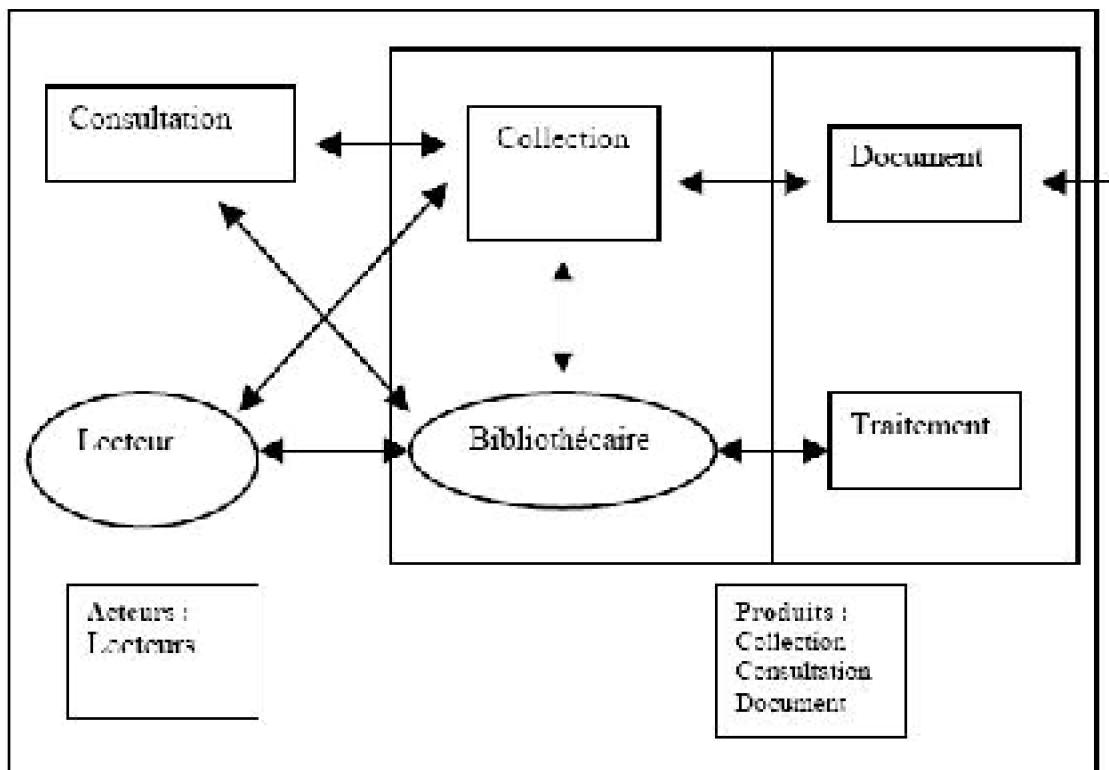


Figure 12 : Fonctionnement de la servuction.

Le lecteur est doublement acteur dans cette démarche ; il est le moteur qui incite les bibliothèques à proposer de nouvelles prestations et en même temps, il participe avec les bibliothèques à la construction et à la structuration de ces prestations à l'intérieur du service.

Comme le souligne Anne Munos<sup>272</sup>, la notion de servuction rejoue les premiers travaux de conceptualisation du marketing appliqués aux services dans les années 1970. Cette notion de l'économie des services dans laquelle nous voudrions inscrire notre travail, est utilisée comme cadre d'analyse pour appréhender les différents types et niveaux de consultation et donc d'accès mis en place par la bibliothèque. L'implication de l'usager dans ce processus amène à une simultanéité de la production, de la distribution et de la consommation du service.

« **C'est cette nécessaire implication du client dans l'existence et la réalisation de l'activité de service qui se dégage comme critère fondamental de la définition des activités de service** »<sup>273</sup>.

Le réseau des CADIST en France, abordé dans la première partie de ce travail, est un exemple typique de la coopération des bibliothèques et de l'organisation des « base-avant » en réseau. Plusieurs niveaux de servuctions sont proposés par la

<sup>272</sup> - Munos, Annie. - « Servuction et coopération : une approche marketing de la coopération dans les services », in : Revue française de marketing, n°167, 1998, pp. 51 – 63

<sup>273</sup> - Mayère, Anne, citée par : Muet, Florence. - La bibliothèque en tant qu'organisation de service dans : Salaün, Jean-Michel. - *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

bibliothèque : la fourniture par fax, le PEB, la FDD ou la microfiche.

### 1.2.3 L'offre de services

La base-arrière et la base-avant fonctionnent distinctement mais non séparément. Elles s'articulent pour réaliser l'offre de services de la bibliothèque. Celle-ci peut être plus ou moins large et plus ou moins profonde. Elle constitue une gamme de services qui constitue, en quelque sorte, la vitrine de la bibliothèque.

L'offre de services a été modélisée par Christian Baudry<sup>274</sup> avec une matrice organisée autour de deux axes, représentant chacun la largeur et la profondeur des services proposés. Cette matrice a été reprise dans les travaux de Jean-Michel Salaün autour du marketing des bibliothèques, notamment dans son ouvrage « Marketing des bibliothèques et des centres de documentation »<sup>275</sup>.

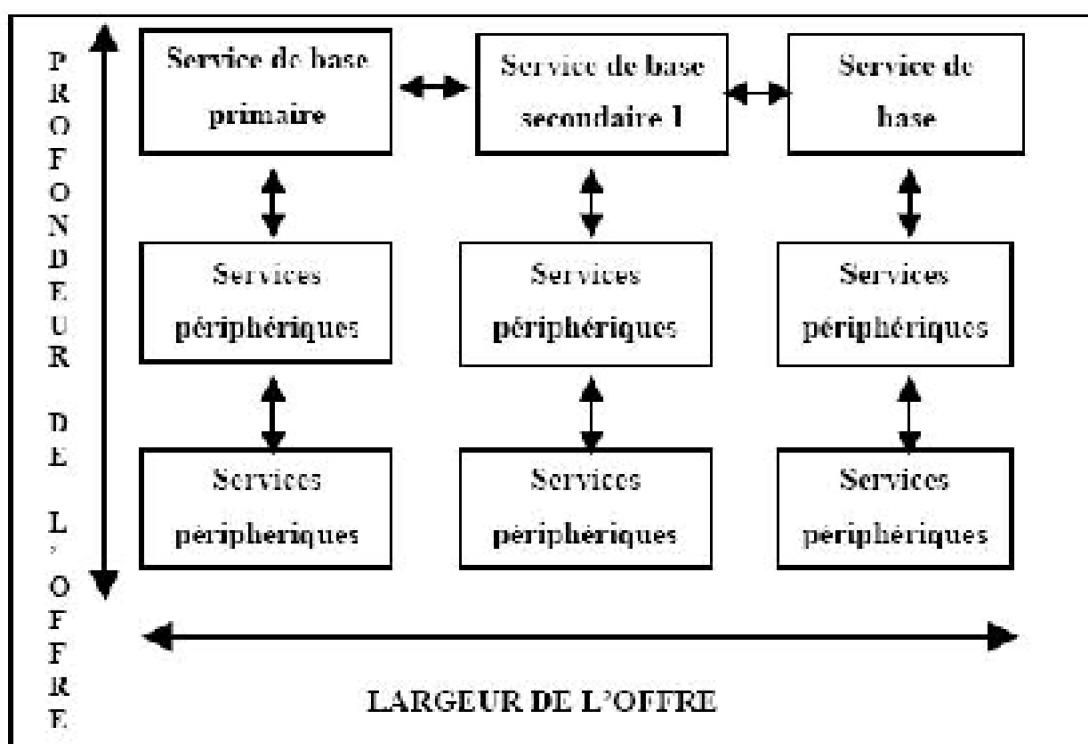


Figure 3 : Matrice de l'offre de services : largeur et profondeur de l'offre (Christian Baudry, 1986, p. 48).

Dans cette matrice, la consultation est pour la bibliothèque le service de base, celui qui la définit et lui octroie son identité. A partir de ce service de base, vont venir s'ajouter d'autres services, secondaires pour aller dans le sens de la largeur de l'offre de service. Dans le sens de la profondeur de l'offre de services, on retrouve les services

<sup>274</sup> - Baudry, Christian.- *Manager les services : la qualité comme principe unificateur*.- Economica, 1986, p. 48

<sup>275</sup> - Salaün, Jean-Michel.- *Le marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. – Paris, Editions du cercle de la librairie, 1992. – 132 p.

périphériques, valeur ajoutée, que la bibliothèque peut proposer à ses usagers.

En retraçant l'évolution de la circulation des documents, la première partie de ce travail a permis de voir comment les BU françaises ont coopéré en amont et en aval de la chaîne documentaire (respectivement l'acquisition avec les CADIST et la diffusion avec le réseau PEB). Elles ont pu élargir et approfondir leur offre de services et proposer différentes conditions de réalisation de servuctions. En effet, le réseau et la technologie<sup>276</sup> sont des éléments incitatifs à l'élargissement et à l'approfondissement de l'offre de services ; il en est de même pour l'amplification de l'offre documentaire qui permet aux bibliothèques de revenir de manière plus ambitieuse sur leur offre.

### **1.3 Dynamiques de l'articulation base-avant, base-arrière : articulation traditionnelle, papier**

---

Deux articulations majeures s'imposent pour le fonctionnement d'une bibliothèque dans le contexte actuel. Celle réalisée avec la documentation traditionnelle papier et celle réalisée avec la documentation numérique. Les deux articulations ne sont pas en rupture, mais elles ne se réalisent pas au même niveau.

Pour que l'articulation entre les deux bases de la bibliothèque soit en cohérence avec les objectifs des politiques publiques, la démarche marketing dans laquelle nous avons inscrit notre analyse, nous paraît essentielle. D'après Thierry Giappiconi<sup>277</sup>, tout l'art du marketing des bibliothèques réside dans la recherche du point de rencontre et d'équilibre entre les aspirations du public et le système d'objectifs des politiques publiques qui définissent les missions des bibliothèques. C'est là l'objectif de l'approche marketing, subordonnée aux objectifs de la bibliothèque et de ses tutelles, pour lesquels elle déploie ses outils d'analyse.

Pour être compétitives, les bibliothèques doivent être des acteurs du marché de l'information, au même titre que les autres et proposer des services capables de satisfaire les usagers et la diversité de leurs besoins<sup>278</sup>. L'enjeu de la compétitivité des bibliothèques repose donc sur l'offre de services qu'elles vont proposer. Or, cette offre n'est pas indépendante de leurs collections qui regroupent à la fois des documents papiers et électroniques. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous allons d'abord nous intéresser à la base-arrière qui comprend des collections dont la typologie mérite d'être abordée.

Celle que nous proposons s'inspire de celle définie par les travaux de Jean-Michel Salaün<sup>279</sup>. A chaque fois, un bref état des lieux de l'évolution de ces fonds en France est

<sup>276</sup> - Voir travaux de thèse de Jalel Rouissi et de Christine Ollendorf dans bibliographie.

<sup>277</sup> - Giappiconi, Thierry. – *Ajuster l'offre : les outils du marketing au service des objectifs des bibliothèques publiques et de la qualité de leurs services*. – [S.L.] : [S.N.], 1997. – 67 f.

<sup>278</sup> - Chartron, Ghislaine. – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001, p. 117

présenté. Notre but est de donner au lecteur, l'image la plus complète et la plus claire possible du foisonnements auquel les BU sont confrontées.

### **1.3.1 Les fonds locaux et les lieux de la bibliothèque**

Le lieu d'une bibliothèque universitaire de recherche est multiple. La dispersion documentaire des collections des bibliothèques provoquée par la spécialisation de la recherche universitaire a mené à une organisation morcelée des campus, composés des BU d'une part et d'autre part de bibliothèques d'unités de recherche spécialisées. Ce sont le plus souvent des bibliothèques de laboratoires de petite taille relevant d'organismes multiples, au service d'une documentation de niveau recherche. Les rapports Miquel et Laissus<sup>280</sup> avaient successivement alerté sur la nécessité de consentir davantage d'efforts pour intégrer les bibliothèques d'Unité Formation Recherche – UFR et les bibliothèques de laboratoires. Ces dernières représentent souvent quelques étagères contenant des périodiques peu nombreux. Ils sont souvent acquis au nom du directeur du laboratoire pour bénéficier du tarif individuel. N'ayant pas fait l'objet d'un repérage ou d'un recensement par la bibliothèque centrale, ils constituent soit des doublons, soit des lacunes pour le SCD.

L'enquête de Marc Chauveinc<sup>281</sup>, qui conclut sur une situation persistante mobilise les Services Communs de Documentation – (SCD) créés en 1985 sur les impératifs de la mutualisation pour éliminer les doublons et combler les lacunes. C'est pourquoi, dans un SCD, on dénombre les BU, en tant que structure centrale, les bibliothèques dont les fonds ont été intégrés dans les BU, et les bibliothèques associées, celles dont les fonds sont coordonnés à ceux de la BU mais non intégrés. Les SCD œuvrent dans le cadre d'une politique documentaire de coordination (dont le PEB peut faire partie) précisée par les tutelles et se mobilisent pour une mutualisation des budgets d'acquisition. En outre, ils constituent une initiative inédite pour faire le « lien entre les savoirs spécialisés et l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques universitaires »<sup>282</sup>.

#### **1.3.1.1 La bibliothèque traditionnelle, stade n°1**

A partir de leurs fonds locaux, les bibliothèques ont proposé l'activité de prêt entre bibliothèques comme une possibilité supplémentaire à leur service primaire de consultation. La bibliothèque traditionnelle (stade n°1) a donc disposé de ses fonds locaux, renforcés par une activité de prêt entre bibliothèques. Le schéma<sup>283</sup> ci-dessous

<sup>279</sup> - Salaün, Jean-Michel. – « Publication, édition, accès, quel modèle économique pour les médiateurs ? » < <http://archives.ccsd.cnrs.fr> > (Consulté en mai 2003).

<sup>280</sup> - Laissus, Yves.- *L'accessibilité de la documentation dans les bibliothèques scientifiques du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.*- Paris : MESR, 1993.- 34 p.

<sup>281</sup> - Chauveinc, Marc. - *Enquête sur la fonction documentaire dans les universités françaises*, 1992. 2 vol.

<sup>282</sup> - Gleyze, Alain. – « Savoirs, techniques et pouvoirs : le passé des bibliothèques universitaires de province », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n°1, p. 11

représente ce premier stade du modèle de la bibliothèque :

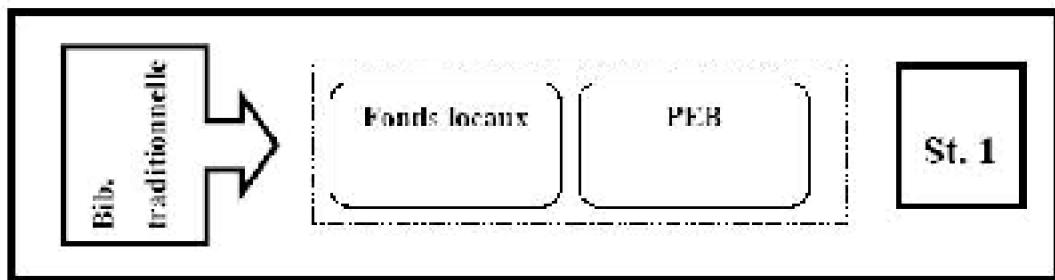


Figure 13 : La bibliothèque traditionnelle (premier stade).

### 1.3.2 Les fonds coopératifs

La constitution d'une collection, de « fonds propres » renvoie à la nature même du travail des bibliothèques. L'importance de la collection permet de justifier à elle seule la coopération entre bibliothèques, écrit Jean-Michel Salaün<sup>284</sup>. Naturelle chez les bibliothèques et exacerbée par le contexte économique, la coopération permet dès lors d'envisager la constitution de la collection dans une démarche associative.

Les bibliothèques mettent leurs fonds en interdépendance. La coopération documentaire devient essentielle et amène au renouvellement des pratiques pour constituer la collection la plus large à proposer aux usagers grâce à des acquisitions partagées. Autrefois entreprise solitaire, le poids du contexte documentaire et économique va faire que la collection se constitue dans un esprit collectif et partagé afin de pouvoir, par accumulation et en complémentarité, couvrir de la façon la plus large possible la littérature scientifique publiée. Ainsi, la collection ne s'envisage plus comme une entreprise individuelle mais au travers d'une démarche de mobilisation collective, partagée entre différentes bibliothèques partenaires, pour une couverture optimale. De fait, la collection constituée par le biais de la coopération « est l'extension de la structure du modèle originel à un réseau de partenaires »<sup>285</sup>.

Les enjeux de cette démarche (cohérence, complémentarité et homogénéité des collections partagées) paraissent dès lors évidents pour les bibliothécaires qui ont pour objectif de proposer une couverture en adéquation avec les besoins de leurs usagers et l'offre de littérature scientifique. Ces derniers sont favorisés par la mise en place d'une opportunité de consultation de collections morcelées mais complémentaires, « partagées » mais « augmentées »<sup>286</sup>. L'enjeu de cette « collection collective » dépasse

<sup>283</sup> - Bib. = Bibliothèque ; St.1 = Stade n°1.

<sup>284</sup> - Salaün, Jean-Michel. – Les deux économies de la bibliothèque, in : *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

<sup>285</sup> - Salaün, Jean-Michel (Dir.).- Les deux économies de la bibliothèque, p. 32, in : *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

<sup>286</sup> - Idem.

donc son intérêt scientifique intrinsèque pour être consultée, mise à la disposition d'un public, lui aussi élargi, et délocalisé.

Le réseau, pour sa part, est devenu un lieu commun pour organiser et structurer cette coopération. Réaction « naturelle » des bibliothèques, le réseau a été transposé sur différentes activités des bibliothèques, catalogage, acquisitions, ... Jalel Rouissi<sup>287</sup>, dans sa thèse, parle de parenté ontologique entre les bibliothèques et le réseau.

Proposer l'accès à la collection la plus élargie possible, fait partie des impératifs de l'offre de services en base-avant. Dans les termes de Florence Muet<sup>288</sup> que nous reprenons, cela veut dire que la base-avant a déterminé la base-arrière. L'une des conséquences directes est que les services de base des bibliothèques se sont décuplés par cette mutualisation des fonds. Jalel Rouissi explique que :

**« Le réseau peut justement être un facteur décisif dans l'évolution de la structure de l'offre de services dans les bibliothèques (...). Le réseau peut être assimilé, de cet angle, à un service périphérique transversal dont l'objectif est d'améliorer l'ensemble des services de base offerts par chaque bibliothèque participant au réseau »<sup>289</sup>.**

L'inflation des coûts de la documentation contribue à cette articulation et la renforce. En réduisant les acquisitions des bibliothèques, elle met les collections des bibliothèques dans une dépendance exacerbée qui développe les activités du service du PEB. Celles-ci vont se structurer et se déployer autour de cette infrastructure réseau qui s'étoffe et s'affirme à mesure que les politiques publiques marquent leur engagement pour l'amélioration de la diffusion de l'information scientifique et technique.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, cela rejoue complètement la constitution des bibliothèques CADIST en 1980, désignées pour réaliser des acquisitions supplémentaires mais cohérentes avec le paysage documentaire national afin de faire face à une demande explosive de FDD et une demande régulièrement croissante de PEB. A ce titre, le réseau des CADIST, n'a cessé de se renforcer par le biais de catalogues collectifs, de l'installation de la messagerie et de subventions augmentées.

### 1.3.3 La FDD (fonds à la carte)

Les activités de la base-arrière, organisées en réseau, ont intégré les fonctionnalités de la base-avant pour évoluer. La base-avant en contact avec le public, doit connaître celui-ci, comprendre ses besoins, y compris les prévoir. L'enjeu réside dans l'offre de services proposée, dans sa structuration, et par là-même dans son ajustement, à des fins d'élargissement ou d'approfondissement. Le fonctionnement de la base-arrière reste donc

<sup>287</sup> - Rouissi, Jalel. - L'évaluation des effets du réseau en bibliothèques : pour une meilleure prise en compte des coûts et avantages qualitatifs de la coopération, Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, 2001.

<sup>288</sup> - Muet, Florence. - La bibliothèques en tant qu'organisation de service, pp.47-57, dans : Salaün, Jean-Michel. - *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

<sup>289</sup> - Rouissi, Jalel. - L'évaluation des effets du réseau en bibliothèques : pour une meilleure prise en compte des coûts et avantages qualitatifs de la coopération, Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, 2001.

constamment ouvert aux éventuelles reconfigurations de sa base-avant. Dans la mesure où la bibliothèque produit du service, son fonctionnement s'organise de manière à permettre l'optimisation de ce service, en continu.

Dans la situation de partage de ressources entre bibliothèques travaillant en coopération, la consultation de la collection tient davantage de l'accès par le PEB ou la FDD pour les usagers délocalisés. Cet accès permet de limiter les inconvénients de collections collectives et donc géographiquement dispersées ; il figure dorénavant parmi les objectifs nouveaux et plus ou moins déclarés des bibliothèques.

Les activités des services de PEB se sont orientées différemment, selon le public servi. En reprenant les deux profils traditionnels des chercheurs, sciences exactes et sciences humaines et sociales, on s'aperçoit que l'activité du PEB s'est développée dans les bibliothèques de SHS, tandis que l'activité de FDD s'est développée dans les bibliothèques STM. Ceci n'empêche pas que l'activité du PEB soit aussi pratiquée par les usagers des bibliothèques de sciences techniques, et vice versa. Ainsi, on peut considérer que les bibliothèques ont proposé deux niveaux d'accès, le PEB puis la FDD. Chacun de ces niveaux correspond aux spécificités disciplinaires qui privilégient un vecteur de diffusion de l'information scientifique plutôt qu'un autre, à savoir l'ouvrage pour les SHS et le périodique pour les STM.

Il n'est donc pas anodin que le PEB et la FDD soient respectivement devenus les modes d'accès privilégiés des sections SHS et des sections STM, s'adaptant ainsi aux impératifs d'urgence de communication scientifique et donc de consultation dans chacun des domaines. La « plus-value » des activités de FDD dans les sections STM, contrairement aux autres sections, s'est construite précisément sur cette amélioration des délais proposés.

Le temps dont l'usager dispose ou est prêt à disposer pour accéder à son document à distance est d'un enjeu majeur pour l'identification du niveau d'accès proposé dans le cadre du service par les bibliothèques qui s'adaptent aux besoins des différentes communautés scientifiques. Pour autant, les deux modes d'accès se côtoient - et se partagent même le service dans la bibliothèque comme il a été dit précédemment – pour réaliser une offre d'accès segmentée, capable de convenir à différents types de besoins.

### **1.3.3.1 La bibliothèque de diffusion, stade n°2**

La bibliothèque « de diffusion » représente le deuxième stade par lequel le modèle de la bibliothèque évolue vers le modèle de la bibliothèque virtuelle. Nous avons choisi de reprendre cette notion de « diffusion » car à ce deuxième stade, la bibliothèque fait partie d'un certain nombre d'acteurs, privés et / ou publics, avec lesquels elle coopère pour la fourniture de documents. La bibliothèque de diffusion, représentée par la figure 14, est caractéristique des bibliothèques de la première période (1975-1994) que nous avons abordé dans le chapitre I de ce travail.

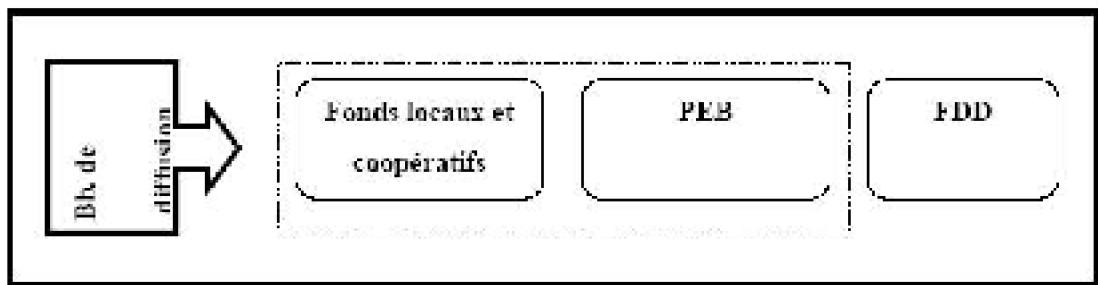


Figure 14 : La bibliothèque de diffusion (deuxième stade)

## 1.4 L'articulation revue par le numérique

Le caractère dynamique de l'articulation « base-arrière, base-avant » est lié au repositionnement des bibliothèques dans la nouvelle chaîne numérique, au même titre que les autres acteurs. En outre, le corollaire de cette articulation est l'urgence de proposer des services différents de ceux proposés avec le papier et différents de ceux des autres acteurs de la chaîne. L'influence de la servuction (organisée en base-avant), sur la collection (organisée en base-arrière) est exacerbée avec le contexte numérique. De nouveaux fonds vont venir s'ajouter aux précédents pour répondre à la demande des usagers et éviter un contournement de la bibliothèque. Il s'agit principalement de prendre en compte l'évolution du modèle éditorial de l'article scientifique, de l'auto-publication institutionnelle et de sa valorisation.

### 1.4.1 Les fonds sous licence

Dans l'environnement numérique, la collection recèle la même importance et les mêmes enjeux pour la bibliothèque. Cependant, elle présente des caractéristiques immatérielles qui bousculent les repères traditionnels de la bibliothèque. L'un des plus évidents est le caractère « contractuel » de « l'acquisition » de la collection : la bibliothèque n'acquiert plus un document qui vient s'insérer dans une collection comme nous l'avons vu plus haut, mais un droit d'usage à ce document. Ce droit, négocié par les professionnels des bibliothèques avec les éditeurs est spécifié dans une licence d'accès : durée, conditions d'accès, etc. sont définies dans un cadre contractuel. La licence, renouvelable, amène les deux parties, éditeurs et bibliothèques à redéfinir les modalités d'usage des documents numériques. En outre, la conservation devient incertaine ; la bibliothèque traditionnelle est habituée à conserver dans ses murs des fonds physiques. Avec les collections numériques, l'archivage devient sujet de négociation, en termes de coûts et de durée.

Les fonds sous licence soulignent un rapport de force « bibliothèque – éditeurs », la force étant du côté de ces derniers. L'articulation en dérivation de l'édition et des bibliothèques permet encore moins dans ce contexte de définir les limites des uns et des autres. Pour Jean-Claude Guédon, « la bibliothèque devient un kiosque, le portail des institutions et perd ainsi une grande part de ses prérogatives : construire des collections, mettre en place des outils de repérage »<sup>290</sup>.

Nous ajouterons que les bibliothèques rompues à la coopération entre elles et cela à

de nombreux niveaux de l'amont de la chaîne d'information (acquisition partagée, catalogage partagé,...) perdent leurs prérogatives de coopération en aval, notamment celles de la FDD. En effet la FDD n'est pas autorisée ou bien qu'à des conditions très restrictives par les éditeurs. Il est difficile pour les bibliothèques d'envisager de continuer à répondre à une demande par ce biais, du reste illégal, en vertu de la licence souscrite.

Les recettes réalisées par la FDD, désormais absentes, ne contribuent plus au financement de la documentation périodique dans les BU. Il est à craindre que le modèle économique de la bibliothèque dans le numérique ne les livre pieds et poings liés aux éditeurs.

#### 1.4.2 Les fonds numérisés

La numérisation pour la valorisation de fonds acquis, fonds patrimoniaux a été nourrie par une réflexion plus approfondie, celle de la valorisation des fonds produits par l'université. Le contexte français de numérisation des fonds se confond avec un contexte plus large de numérisation de la production académique et universitaire.

Les sections LSHS sont celles qui se sont le plus exprimées sur le sujet de la numérisation. Les LSHS se sont révélées être un champ d'expérimentation privilégié pour la numérisation de fonds rétrospectifs, mais « vivants » par l'usage dont ils continuent à faire l'objet. Le but est de donner à ces fonds une visibilité, jusque-là déficiente. Pourtant, la question de la valorisation des fonds universitaires est une question ancienne ; la mise en œuvre successive des catalogues collectifs a aussi eu, pour but de valoriser les fonds universitaires.

La numérisation offre la possibilité de proposer à des usagers délocalisés, des fonds rétrospectifs désormais disponibles à distance par le réseau. Cela a pour effet de donner une visibilité inédite à des fonds dont la pertinence reste toujours à exploiter pour les usagers du champ. La numérisation permet également d'augmenter la masse critique de l'offre de ressources disponible sur le réseau. En outre, lorsque la numérisation intègre une reconnaissance optique de caractères, elle permet de mettre en place des services, tels que la recherche en texte intégral. Cela permet donc d'exploiter le document de manière plus dynamique que si c'était une simple copie numérique du papier.

Toutefois, la technique de numérisation et les possibilités d'accès à distance offertes par le Web renouvellent et amplifient la dimension de la problématique de la valorisation, à celle de la diffusion et de la conservation de ces fonds. Comme nous le montre les exemples anglo-saxons et français, ci-dessous, il n'y a pas de solution unique :

##### 1.4.2.1 L'exemple anglo-saxon, une longueur d'avance

En partenariat avec les sociétés savantes, les bibliothèques anglo-saxonnes se sont investies dans des projets de numérisation rétrospective de périodiques dès la première moitié des années 1990. Ces projets bien avancés ou achevés, marquent l'avancée anglo-saxonne sur le terrain français, entre autres. Claire Lepeutrec écrit :

290

- Guédon, Jean-Claude.- Repenser la communication savante en contexte numérique et à l'heure d'Internet. Séminaire du GIRASIC du 9 juin 2000, Paris.

**« Il s'agit en particulier de numériser des collections de revues parallèlement à leur version papier et de les diffuser sur Internet. Ces projets permettent de promouvoir la recherche et la consultation des revues savantes ainsi que la création de guichets uniques d'accès centralisé aux revues scientifiques »<sup>291</sup>.**

Voici deux exemples, les plus connus, pour ne citer que ceux-là :

- MUSE<sup>292</sup> est un projet clairement identifié sciences humaines et sociales. Projet d'origine publique, il est fondé en 1995 par la John Hopkins University Press. Son antériorité remonte à 1996. MUSE a constitué un portefeuille de plus de 150 revues qui couvrent les sciences humaines et sociales, les mathématiques, la littérature, les arts visuels et du spectacle, les sciences politiques, etc. L'impact de MUSE sur le milieu des bibliothèques est de les avoir interpellées sur la place de l'édition académique à travers le support dématérialisé.
- JSTOR<sup>293</sup> – (Journal Storage) est une initiative, à but non lucratif, mise en place en janvier 1997 par la Fondation Andrew Mellon. Elle intervient au moment où les bibliothèques connaissent des difficultés budgétaires provoquées par l'inflation des coûts de la documentation qui touche également les SHS. JSTOR donne accès – jusqu'au premier numéro – à plus d'une centaine de périodiques en SHS<sup>294</sup>, arts, mathématiques, économie, histoire, ... dont l'antériorité remonte dans certains cas jusqu'en 1900. Pour garantir l'archivage, JSTOR a obtenu des éditeurs une licence perpétuelle d'accès.

#### 1.4.2.1 Un exemple français

Les périodiques représentent le plus gros de l'offre de fonds numérisés. Cependant, il existe également des projets de numérisation d'ouvrages. En outre, la numérisation n'est pas réservée aux SHS. A titre d'exemple, les mathématiques s'investissent dans des projets de numérisation d'ouvrages et de périodiques<sup>295</sup>. L'exemple de CEFAEL est français et s'intéresse exclusivement aux ouvrages. CEFAEL<sup>296</sup> est un projet à l'initiative de la bibliothèque numérique de l'Ecole Française d'Athènes – (EFA). Il propose l'accès à l'ensemble des ouvrages publiés par l'EFA depuis 1877, soit 500 volumes. Au vu de la diversité des partenaires (EFA, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, CINES, etc.), CEFAEL est un projet collaboratif. Il est d'emblée défini comme un projet qui a servi «

<sup>291</sup> - *Le point sur... Cléaire : Les projets de numérisation de revues en sciences humaines et sociales au niveau international*, Juin 2000, <<http://www.cleaire.jussieu.fr/ufist/revuesshs/projetrev.htm>> (Consulté le 9 avril 01).

<sup>292</sup> - <[www.press.jhu.edu/muse.html](http://www.press.jhu.edu/muse.html)> distingue des autres projets à orientation SHS, tels que JSTOR. CEFAEL n'est donc pas

<sup>293</sup> - <[www.jstor.org](http://www.jstor.org)>.

<sup>294</sup> - Murphy, Alison. – « JSTOR usage ». – <[www.ariadne.ac.uk/issue24/jstor/](http://www.ariadne.ac.uk/issue24/jstor/)> (Consulté le 2 septembre 02).

<sup>295</sup> - <[www.numdam.org](http://www.numdam.org)>.

<sup>296</sup> - <<http://cefael.efa.gr>>.

expérimente.

A l'instar des précédents, ce projet prend en compte, et de manière particulière, la question épiqueuse de la conservation, qui préoccupe à la fois les auteurs, les éditeurs et les professionnels de bibliothèques. Ces derniers le sont particulièrement, en voici une illustration, par la voix d'un responsable de service de PEB de bibliothèque CADIST :

**« Si on acquiert des revues sous forme électronique, la première des choses à faire c'est tirer chaque mise à jour pour en faire une revue, on en revient donc au papier. Ce n'est pas une panacée, c'est bon peut être pour une denrée périssable, des articles qui suivent l'actualité mais pas pour nous. La différence, c'est que nous ne sommes pas un centre de documentation de laboratoire qui consomme de la denrée immédiate, nous sommes obligés d'archiver. On a nos historiens, nous sommes obligés d'avoir des historiques. On a besoin de documents anciens. Une réflexion est nécessaire sur la conservation. » CA SHS 1**

Cette crainte, tout à fait contestable, compte tenu de la pérennité des impressions, confirme la méconnaissance, déjà mentionnée, des professionnels des bibliothèques de l'environnement électronique et de ses potentialités pour repenser leurs missions, leurs fonctions et renforcer leurS rôles. Car, comme le soulignent Guylaine Beaudry et Gérard Boismenu<sup>297</sup>, impliqués dans un projet similaire à ceux abordés ci-dessus, le projet Erudit<sup>298</sup> :

**« Ces projets démontrent qu'en recherchant des partenaires crédibles pour assurer le support informatique, l'édition savante trouve dans le monde électronique une nouvelle vigueur. Mieux même, elle ouvre un nouveau champ à la recherche théorique et expérimentale dans le domaine de la communication scientifique»<sup>299</sup>.**

En effet, la propriété intellectuelle dans l'environnement numérique permet d'ouvrir la bibliothéconomie traditionnelle à un rôle éditorial. Dès lors, l'activité éditoriale et le rôle de la bibliothèque se confondent<sup>300</sup>. Toutefois, ce rôle ne s'acquiert pas naturellement, il se construit lentement, au rythme où la bibliothèque tente de trouver sa place dans la réintermédiation des acteurs de l'édition scientifique, c'est à dire au rythme où elle trouve son équilibre économique.

#### 1.4.2.2 La bibliothèque numérique, stade n°3

A un troisième stade d'évolution de la bibliothèque, nous retrouvons la bibliothèque numérique. Elle intègre des collections papiers (ouvrages, périodiques, littérature

<sup>297</sup> - Boismenu, Gérard ; Beaudry, Guylaine. – *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires*. – Paris, Editions La découverte, 2002. – 178 p.

<sup>298</sup> - <[www.erudit.org](http://www.erudit.org)>.

<sup>299</sup> - Boismenu, Gérard ; Beaudry, Guylaine. – *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires*. – Paris, Editions La découverte, 2002. – 178 p.

<sup>300</sup> Salaün, Jean-Michel. – Publication, édition, accès, quel modèle économique pour les médiateurs ? <<http://archives.ccsd.cnrs.fr>> (Consulté en mai 2003).

), mais aussi des collections numériques par le biais des licences. Ces fonds sont importants et prennent peu à peu une proportion considérable dans l'offre des bibliothèques. Christine Okret-Manville écrit<sup>302</sup> que l'on note un mouvement ascendant des achats des ressources électroniques qui débute en 1998 et qui se confirme en 2001. La répartition papier électronique prend la direction d'un équilibrage.

Dans une mesure moindre que les fonds sous licence, la bibliothèque numérique lance l'auto-publication institutionnelle. Ceci explique leur apparition en pointillés sur la figure 15.

La bibliothèque numérique est caractéristique de la bibliothèque de la seconde période abordée dans le chapitre II de notre travail (1995-1999) où les activités de FDD accusent une baisse nettement observable. Ainsi, les activités de FDD, qui désormais apparaîtront en pointillés sur le schéma joueront un rôle moins significatif dans le modèle économique de la bibliothèque numérique.

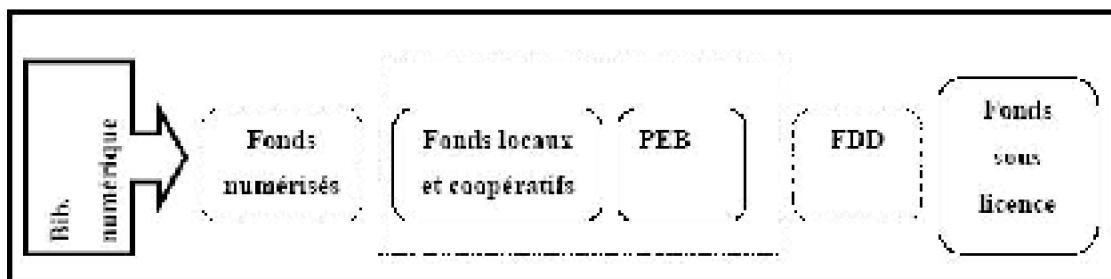


Figure 15 : La bibliothèque numérique (troisième stade).

#### 1.4.3 Les fonds libres

Une des premières caractéristiques des fonds libres concerne leur « non-publication » ; au sens traditionnel du terme, ils n'ont pas suivi un processus de validation scientifique par les pairs de la communauté du domaine. Une deuxième caractéristique est relative à leur nature évolutive ; ils sont susceptibles d'être réécrits dans un but d'amélioration, de progression. Le manque de visibilité caractérise également ces fonds non organisés, libres, comme l'indique leur nom.

En regard de la notion de collection, comme un fonds organisé de documents validés, les fonds libres amènent les bibliothèques à s'interroger activement sur leur rôle de médiatrice dans le modèle de la publication scientifique en (r)évolution<sup>303</sup>. Qui mieux que les bibliothèques seraient désignées pour prendre en charge la gestion des fonds libres. Il

<sup>301</sup> - La bibliothèque électronique Grisemine (Université Lille 1) spécialisée en littérature grise peut être citée comme exemple : <<http://bibliotheques.univ-lille1.fr/grismeine>>.

<sup>302</sup> - Okret-Manville, Christine. – Le développement du numérique : un facteur d'intégration des bibliothèques dans les établissements d'enseignements supérieur, in : Chartron, Ghislaine. - Chartron, Ghislaine. – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2002. - 268 p.

<sup>303</sup> - Intitulé de la thèse d'Annaïg Mahé qui par une étude des pratiques en sciences de la nature donne une projection de l'évolution du modèle traditionnel de la communication scientifique dans le numérique.

faut entendre par là, la gestion intellectuelle et technique de ces fonds qui s'appuient sur des logiciels libres. Des chercheurs continuent à envisager de prendre en charge cette tâche, mais cela n'est-il pas réalisable au détriment de leur travail de recherche ? Véritables réservoirs de documents ne faisant pas partie du circuit de l'édition traditionnelle, les bibliothèques doivent les signaler et les référencer afin de les intégrer dans leur paysage documentaire.

Bien des questions sur ce sujet restent encore en suspens. Toutefois, la réflexion autour du positionnement économique des bibliothèques peut gagner encore plus en pertinence si elle est étendue aux fonds libres, car elle s'inscrirait « dans une volonté clairement affirmée de normalisation, d'ouverture et de diffusion à l'ensemble de la communauté universitaire internationale »<sup>304</sup>. Cette réflexion alimentée notamment par les bases d'archives est sur le point d'aboutir par sa dimension technique. Les bases d'archives respectent majoritairement les protocoles OAI et permettent donc d'envisager une interopérabilité à saisir par les bibliothèques. L'enjeu est de taille car il permettrait à la bibliothèque de se proposer pour prendre en charge la diffusion et la conservation de la production scientifique.

Cette opportunité va dans le sens d'une « ambition universitaire légitime » qui est celle de ne pas « devenir exclusivement des lieux d'aiguillage vers des réservoirs de ressources payants dont la maîtrise leur échappe » mais plutôt de « contribuer à la construction des bibliothèques numériques d'accès libre placées sous leur contrôle »<sup>305</sup>. Une ambition qui trouve écho auprès des politiques publiques qui vont contribuer à faire émerger une offre électronique autour de la production académique et universitaire.

#### 1.4.4 Le livre électronique, une voie prospective

Pour qualifier les expérimentations réalisées autour du livre électronique ou « e-book », nous avons retenu le terme « prospectif », utilisé par Ghislaine Chartron dans un ouvrage<sup>306</sup> récent. Il exprime la réalité expérimentale des derniers projets autour du livre électronique.

Le secteur du livre a connu une crise indirectement provoquée par celle de la crise des périodiques, et ce, dès les années 1980. Cette crise s'est d'abord traduite par une réduction des budgets d'acquisitions de monographies chez les bibliothèques pour pouvoir faire face à la documentation périodique scientifique<sup>307</sup>. Le déclin des pratiques de lecture à l'université, le photocopillage, une tendance à une grande spécialisation des

<sup>304</sup> - Une ambition universitaire légitime : construire les bibliothèques numériques. <<http://web-linux.univ-lyon.fr/ed-uni/>> (Consulté en mars 2003).

<sup>305</sup> - Idem.

<sup>306</sup> - Chartron, Ghislaine. – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2002. - 268 p.

<sup>307</sup> - Salaün, Jean-Michel ; Marter, Alain ; Eperon, Benoît. – Etude économique et juridique d'un portail pour les revues françaises en sciences humaines et sociales. – Novembre 2001. <<http://isdn.enssib.fr>> (Consulté le 28 novembre 01).

ouvrages - phénomène de « monographisme »<sup>308</sup> - vont jusqu'à mettre en péril le livre, de l'avis de certains.

A l'instar des périodiques, bien que plus tardivement, l'arrivée d'Internet a permis de développer une réflexion liée à ce média pour résoudre la crise du secteur du livre. La vision « prospective » de Robert Darnton<sup>309</sup> s'inscrit dans cette réflexion. Son point de vue est de saisir la complémentarité du papier et de l'électronique pour constituer un livre sous formes de couches pyramidales :

**« Cette nouvelle espèce de livre susciterait une nouvelle forme de lecture, certains se contenteraient du récit du registre supérieur. D'autres souhaiteraient sans doute faire une lecture verticale et approfondir certains thèmes en accédant aux essais annexes et à la documentation (...) Loin d'être utopique, la monographie électronique pourrait répondre aux besoins de la communauté des chercheurs aux points où ses problèmes convergent ».**

La vision de Darnton pourrait trouver son terrain d'application car comme le souligne Yves Le Coadic :

**« Même chez les historiens et dans les sciences humaines où les chercheurs travaillent souvent seuls et sont peu enclins à participer à un collège invisible -, le réseau électronique peut entraîner des modifications des processus de communication, de sélection, d'édition. L'usage des techniques électroniques peut faire surgir de nouveaux modes de communication des informations »<sup>310</sup>.**

- Le livre électronique ouvre donc des possibilités prometteuses (recherche automatique, liens hypertexte, capacité de stockage) que la presse grand public s'est chargée de relayer. Elle a largement contribué à amplifier le phénomène de son apparition comme un phénomène commercial qui signe la fin de la vente du livre papier.

#### 1.4.4.1 Expérimentations Rhône-Alpines

Dans ce qui suit, nous allons aborder les expérimentations faites autour du livre électronique. Leurs principales conclusions nous aideront à penser ses impacts sur l'avenir de la communication scientifique en général, et celle des SHS en particulier.

- Le projet Rhône-Alpin, Contrat de Lecture<sup>311</sup>, mené par Christian Ducharme du GRESI et Claire Belisle a voulu étudier les comportements des lecteurs à l'égard du livre électronique. Pour ce faire, une expérimentation de prêts de 2 semaines de livres électroniques a été conduite dans 5 bibliothèques municipales. Le public avait à sa

<sup>308</sup> - Darnton, Robert. - « Le nouvel âge du livre », in : *Le débat*, n°105, mai-août 1999, pp.176-184.

<sup>309</sup> - idem.

<sup>310</sup> - Le Coadic, Yves. - « Les télé-revues. De la revue papier à la revue électronique », in : *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1995, vol.32, n°3, pp.135 – 141

<sup>311</sup> - < [www.enssib.fr/bibliobuclindex.html](http://www.enssib.fr/bibliobuclindex.html) >.

disposition les œuvres et le matériel nécessaire à la lecture. Le projet nous enseigne entre autres que la lecture sur écran ne « semble pas poser de problèmes significatifs ». Le plaisir reste le même et l'objet est appréhendé comme un livre traditionnel.

MANUM<sup>312</sup> - (Manuel Numérique) est le projet expérimental de bibliothèque numérique à but pédagogique pour les étudiants en sciences humaines et sociales. C'est un projet Campus Numérique 2001. Le groupe qui a piloté le projet est constitué de l'IEP de Lyon, de l'IEP Grenoble et de l'Université de Marne La Vallée, des éditeurs La Découverte, Dunod, Dalloz, Armand Colin, La documentation française ainsi que des Presses de Sciences Politiques, le GRESI et l'Enssib. Le but de MANUM a été de s'intéresser à l'expérimentation de mise à disposition de manuels numériques à un public étudiantin de premier cycle et à un public enseignant. Il répond à l'urgence et à la nécessité d'imaginer de nouveaux modèles à triple dimension (économique, juridique, technique). Le but est « d'aboutir dans un délai rapproché – de 3 à 4 ans – à la constitution d'un corpus d'au moins 5000 documents numériques de langue française, en format ouvert et structuré ou, au moins, en mode 'document' de façon à permettre, au sein de ceux-ci, des recherches en texte intégral »<sup>313</sup>.

Dans un avenir proche, ce type de fonds viendra donc s'ajouter aux précédents pour étoffer encore plus la part des ressources électroniques en bibliothèques.

#### 1.4.4.2 La bibliothèque virtuelle

Le quatrième et dernier stade de notre schéma représente la bibliothèque virtuelle. Elle regroupe des collections papier locales et coopératives, des collections numériques, certaines sous licences et d'autres numérisées. Ces dernières s'étoffent à mesure que les bibliothèques s'avancent dans un rôle d'édition par le biais de l'auto-publication institutionnelle. En outre, les bibliothèques voient se profiler un autre rôle, celui de la prise en charge des fonds libres. Ainsi, plus elles intègrent de fonds, de formats et de supports, plus elles mettent en valeur leurs fonctions, leurs compétences et leurs savoir-faire.

Pourtant, en observant la figure 16, on remarque la grande dispersion des fonds de la bibliothèque virtuelle. Il est difficilement envisageable pour nous que le modèle de la bibliothèque virtuelle se stabilise autour de cet éclatement. Sur le long terme, l'identité même de la bibliothèque aurait du mal à se définir. Néanmoins, cet éclatement et cette diversité, peuvent aider la bibliothèque à se recentrer sur ce qui va constituer sa valeur ajoutée, avec des services différenciés de ceux des autres acteurs de la chaîne numérique.

La réintermédiation des bibliothèques dans le numérique ne se limite donc pas à une offre de services. C'est aussi une confrontation de celle-ci à la demande des publics chercheurs pour cerner où se situent les frontières du modèle de la bibliothèque. La mise en disponibilité croissante par les éditeurs des chiffres de consultation des ressources

<sup>312</sup> - <[www.manum.enssib.fr](http://www.manum.enssib.fr)>

<sup>313</sup> - Synthèse du rapport : <[www.manum.enssib.fr](http://www.manum.enssib.fr)>

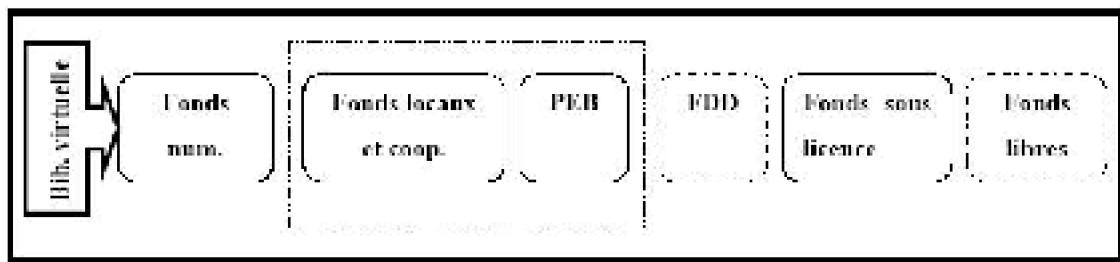


Figure 16 : La bibliothèque virtuelle (quatrième stade).

## 1.5 Opportunités pour un rôle éditorial

Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment les bibliothèques ont entamé le processus d'intégration des ressources électroniques dans les fonds des BU comme une stratégie réactive à leur désintermédiation. Cependant, les limites de cette stratégie pourrait déjà se retrouver dans son qualificatif, elle est « réactive ».

Les bibliothèques ne peuvent pas se contenter de réagir à des stratégies économiques des acteurs de la chaîne d'information. Elles doivent à leur tour proposer une stratégie - pourquoi pas offensive - capable de les positionner comme des acteurs économiques. La propriété intellectuelle, pièce maîtresse autour de laquelle s'équilibre l'économie de l'édition et des bibliothèques, « balise les échanges »<sup>314</sup> et apporte aux bibliothèques l'opportunité de se construire un positionnement économique à l'intérieur de la chaîne d'édition.

Une possibilité éditoriale s'ouvre donc aux bibliothèques. Elle se conquiert autour de la propriété intellectuelle et s'inscrit dans le contexte plus large de l'évolution de la publication scientifique par le numérique. Celui-ci amène les modèles de la publication traditionnelle à s'interpénétrer, ouvrant par ce fait des possibilités éditoriales aux bibliothèques<sup>315</sup>. Aujourd'hui, les activités traditionnelles de la presse scientifique et de la bibliothèque ont tendance à s'entrelacer dans la mise en accès des documents. Les éditeurs proposent des collections, les bibliothèques ont aujourd'hui l'opportunité de proposer de la publication institutionnelle.

Les thèses, production académique par excellence, et ayant fait l'objet de réflexions ultérieures<sup>316</sup>, sont le premier vivier pour la publication institutionnelle. En France, on note une implication déclarée des politiques publiques. La publication du rapport Claude Jolly<sup>317</sup> sur la diffusion électronique des thèses en 2000, à l'instar d'autres rapports qui ont jalonné l'univers du monde des BU<sup>318</sup>, marque un tournant en proposant un cadre

<sup>314</sup> - Salaün, Jean-Michel. - « Peut-on préciser les contours d'une bibliothèque électronique ? : le cas de la bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) », in : *Document numérique*, 1998, vol. 2, n°3-4, pp. 145-160

<sup>315</sup> - Idem.

<sup>316</sup> - Les premiers projets remontent à 1987 à l'université de Virginia Technology, le réseau NLTD (Networked Library of theses and Dissertations) et dans le monde de la francophonie, le projet Cyberthèses.

réglementaire, basé sur le partenariat avec les auteurs (droit privé) et l'institution universitaire (droit institutionnel), qui va favoriser la mise en place de chaînes de diffusion électronique dans les universités :

**« L'objectif poursuivi est de redéfinir un cadre organisationnel et technique du cycle de vie de ces documents le plus efficace possible par rapport aux exigences des auteurs, des lecteurs et des professionnels »<sup>319</sup>.**

La fonction éditoriale des bibliothèques va s'imposer comme une continuité de leur missions premières.

**« Détentrices des fonds à numériser, les bibliothèques apparaissent souvent comme des opérateurs naturels pour procéder à leur mise en valeur par le biais de l'électronique. Leur confier en outre la numérisation de travaux universitaires représente une extension légitime de leur mission de communication de fonds »<sup>320</sup>.**

Une « politique de production et de mise en ligne » s'est déployée dans plusieurs et différents établissements, à une échelle nationale : Thèses et rapport de l'INRIA<sup>321</sup>, ThesesEnLigne<sup>322</sup>, CITHER<sup>323</sup>, PASTEL<sup>324</sup>.

Malgré un démarrage lent en France, les dispositifs d'accès à l'offre académique connaissent une dynamique amplifiée par les politiques publiques qui jouent un rôle important pour fédérer ces projets, les mobiliser et les mettre au service de la diffusion de la production universitaire et des logiques de développement des campus numériques.

## 1.6 La bibliothèque virtuelle, un relais pour la diffusion

---

Après avoir présenté la bibliothèque au travers de l'évolution de ses fonds constitutifs,

<sup>317</sup> - Jolly, Claude. – Rapport sur la diffusion électronique des thèses. Paris : Ministère de l'Education Nationale – SDBD, 2000. <<http://195.83.249.62/bib/acti/These/jolly/entete.html>>. (Consulté le 23 octobre 02)

<sup>318</sup> - Miquel, Laissus, VanDooren,...(voir bibliographie).

<sup>319</sup> - Chartron, Ghislaine. – « Rapport sur les thèses numériques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.46, n°2, 2001.

<sup>320</sup> - Ockret-Manville, Christine. – *Le développement du numérique : un facteur d'intégration des bibliothèques dans les établissements d'enseignement supérieur*, in : Chartron, Ghislaine. – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2002. - 268 p.

<sup>321</sup> - <[www.inria.fr/rrrt/index.fr.html](http://www.inria.fr/rrrt/index.fr.html)>.

<sup>322</sup> - Mis en place par le CCSD en collaboration avec la cellule MathDoc du CNRS : <[www.mathdoc.ujf-grenoble.fr/theses/tel.html](http://www.mathdoc.ujf-grenoble.fr/theses/tel.html)>.

<sup>323</sup> - Projet de Doc'Insa (Lyon), <<http://csidoc.insa-lyon.fr/theses/index.html>>.

<sup>324</sup> - Projet utilisant le logiciel Eprint, il réunit les écoles d'ingénieurs de la région parisienne (Paris Tech).

nous souhaiterions revenir sur les dynamiques de cette notion et d'en analyser les potentiels sous l'angle du service, fil d'Ariane de notre raisonnement.

Les Anglo-saxons ont été les premiers à se préoccuper des implications du changement culturel que signifiait le numérique pour les bibliothèques. Le rapport Follett<sup>325</sup>, proposé comme une réponse d'accompagnement à ce changement culturel, est l'une des premières réflexions à se pencher sur la notion de bibliothèque électronique.

Elle recouvre les bibliothèques qui proposent un accès à l'information scientifique en ligne. Hervé le Crosnier<sup>326</sup> définit la bibliothèque électronique, comme une bibliothèque « organisant l'accès aux documents numériques ». Cette définition rejoint d'autres notions, telles que bibliothèque numérique, bibliothèques hors les murs<sup>327</sup>. Charles Oppenheim, de son côté, la décrit comme :

**« Un système d'information dans lequel toutes les ressources d'information sont disponibles sous une forme traitable par ordinateur, et dans lequel toutes les fonctions d'acquisition, de stockage, de conservation, de recherche, d'accès et de visualisation, utilisent des techniques numériques »<sup>328</sup>.**

Or, ces notions ne recouvrent pas la spécificité de la transition dans laquelle les bibliothèques baignent et tentent de participer à l'économie de l'édition électronique. Jean-Claude Guédon propose la notion de bibliothèque virtuelle qui « réfère à une transition active »<sup>329</sup>, celle qui par des efforts collectifs contribue à la redéfinition et à l'amélioration progressive des processus d'accès à l'information.

Pour l'heure, c'est cette notion que nous souhaiterions retenir. Elle restitue les réalités de la bibliothèque traditionnelle projetée dans l'environnement électronique<sup>330</sup>, qui lui confère la notion de bibliothèque hybride et les promesses de la bibliothèque électronique, dématérialisée, sur le réseau :

**« La transformation du concept même de bibliothèque, en gestation depuis longtemps, apparaît totalement avec cette approche intégrée et communicante.**

<sup>325</sup> - Law, Derek. – « Les bibliothèques universitaires britanniques et le rapport Follett », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n°2, pp. 58-61

<sup>326</sup> - Le Crosnier, Hervé. – Les bibliothèques numériques. <[www.admiroutes.asso.fr/espaces/acess/hanoi.html](http://www.admiroutes.asso.fr/espaces/acess/hanoi.html)> (Consulté le 14 février 98).

<sup>327</sup> - Crawford, Walt ; Goreman, Michael. – *Future libraries : dreams, madness & reality*. – American library association, 1995.- 198 p.

<sup>328</sup> - Oppenheim, Charles & Smithson, Daniel. – “What is the hybrid library ?”, in : *Journal of Information Sciences*, 1999, vol. 25, n°2, pp. 97-112

<sup>329</sup> - Guédon, Jean-Claude. – La bibliothèque électronique : une antinomie ? Conférence prononcée à la National Library of Medicine, <<http://univ-lyon2.fr/nlm-fr.html>> (Consulté le 18 mai 2000).

<sup>330</sup> - Salaün, Jean-Michel. – « Publication, édition, accès, quel modèle économique pour les médiateurs ? » <[www.archivesic.fr](http://www.archivesic.fr)> (Consulté en mai 2003).

*Bibliothèque universitaire, puis service commun de la documentation, devenu aujourd’hui système d’information. Si la bibliothèque reste un lieu physique, elle devient également un lieu virtuel, intégré dans un ensemble de réseaux, fenêtre ouverte sur le reste du monde. Cette mutation est rendue possible par l’apport de couches logicielles sur des systèmes documentaires déjà existants »<sup>331</sup>.*

La bibliothèque hybride est une étape vers la bibliothèque électronique, c'est un modèle d'évolution de la bibliothèque et de ses services. Elle justifie sa compétitivité par sa capacité à proposer des services issus de fonds papiers et/ou électroniques. Ses enjeux portent à la fois sur sa politique documentaire pour que la collection garde un sens dans son caractère hybride et son offre de services qui permet d'aller dans le sens d'une réintermédiation.

Edward Fox et Gary Marchionini<sup>332</sup> proposent une figure (n°17) qui prend en compte quatre dimensions de l'évolution du modèle de la bibliothèque et de ses services : les publics, la technologie déployée, les contenus et les services. De ces quatre dimensions, celle du public, dans notre raisonnement par le modèle du service, est la plus importante. Elle détermine la variation de l'échelle des autres critères. D'une section universitaire à une autre, et donc d'un public à un autre, les quatre dimensions prennent une configuration qui aboutit à une offre de services différente, à une réintermédiation différente.

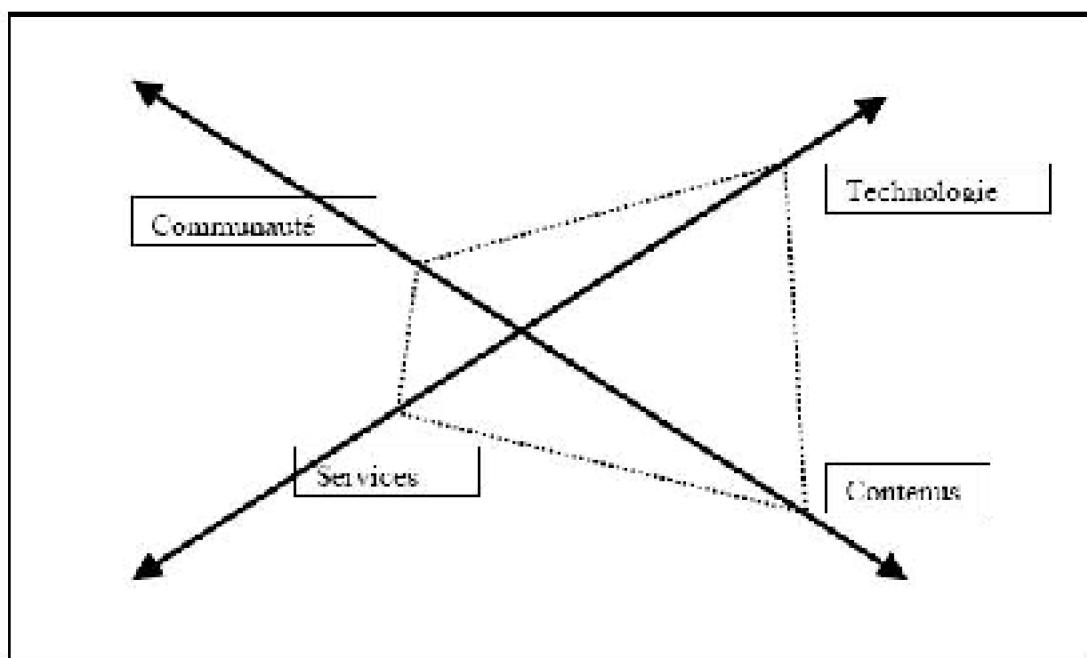


Figure 17: Les dimensions de l'espace de la bibliothèque électronique.

<sup>331</sup> - Molliné, Frédérique.- « L'offre électronique du service commun de la documentation de Lyon 3 : un contexte en pleine évolution », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.42, n°3, 1997, pp.25-30.

<sup>332</sup> - Fox, Edward A. ; Marchionini, Gary. – Progress toward digital libraries : augmentation through integration, in : *Information Processing Management*, 1999, n°35, pp.219-225.

### **1.6.1 Raisonner par le modèle du service**

Les bibliothèques ont l'occasion de mieux raisonner par le modèle du service grâce à la dématérialisation des collections, « à partir du moment où la collection devient immatérielle, elle acquiert une caractéristique essentielle du service et s'adapte mieux à l'étude par l'approche de service »<sup>333</sup>. Collections papiers et collections électroniques se côtoient pour une meilleure offre de services (plus large et plus profonde). L'hybridation des fonds des bibliothèques est au service d'un élargissement de leurs accès.

Le lieu physique de la bibliothèque, la nature de ses collections, s'effacent au profit d'une offre de services accessibles à distance et capables de satisfaire des usagers. La bibliothèque comme système (chaîne documentaire) garde sa valeur « d'outil organisationnel » qui s'enrichit grâce à la technique. Tel un média<sup>334</sup>, la bibliothèque est de plus en plus tournée vers la diffusion : davantage tournée vers l'usager qu'elle fait participer. Cela rejoint l'un des fondements d'une activité de service, à savoir la coproduction dont le concept renvoie à cette participation de l'usager dans la production du service, la servuction.

#### **1.6.1.1 Penser l'offre de services de la bibliothèque virtuelle**

L'analyse marketing, outil de l'économie des services, qui prend en compte la différence des attentes et des besoins des usagers doit pouvoir révéler la bibliothèque comme un « outil modulaire » dont l'offre de services doit être capable de s'adapter au contexte d'évolution de la communication scientifique dans chaque domaine.

La prise en compte de l'usager ne se fait pas dans une dimension sociologique, même si elle peut être sous-jacente, mais plutôt comme le souligne Bertrand Calenge<sup>335</sup>, dans une approche plus opératoire relative aux logiques de fonctionnement de la bibliothèque. Ainsi, dans l'analyse marketing des services, la segmentation des publics s'impose comme un élément essentiel de la réflexion :

**« La segmentation correspond au découpage d'un marché en plusieurs sous-groupes homogènes, les segments, de telle façon que les membres de chaque sous-groupe soient plus semblables entre eux et plus dissemblables d'un sous-groupe à l'autre. Chaque segment de marché correspond à une demande spécifique et homogène »<sup>336</sup>.**

<sup>333</sup> - Rouissi, Jalel. – L'évaluation des effets du réseau en bibliothèques : pour une meilleure prise en compte des coûts et avantages qualitatifs de la coopération, Thèse de doctorat, 2001, p. 46.

<sup>334</sup> - Le Crosnier, Hervé. – L'influence de l'Internet sur l'économie des bibliothèques dans : Salaün, Jean-Michel (Dir.).- *Economie et bibliothèques*.- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p.

<sup>335</sup> - Calenge, Bertrand. - *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. – Paris : Editions du cercle de la librairie, 1996.

<sup>336</sup> - Salaün, Jean-Michel ; Muet, Florence. – *Stratégie marketing des services d'information*. – Editions du cercle de la librairie, 2001, p. 39

L'offre de services ne peut donc être pensée qu'avec une connaissance des motivations et des besoins d'informations, transversaux aux différents segments, afin d'y répondre de manière globale. De même, l'évolution des usages et des attentes des segments à qui l'offre s'adresse, nécessite de la reconsidérer régulièrement pour l'adapter.

La segmentation traditionnelle des publics des bibliothèques et de leurs pratiques renvoie à un face à face sciences humaines et sociales et des sciences exactes<sup>337</sup>. Or, cette segmentation - reprise dans différentes études, notamment le rapport Follet – reste quelque peu lapidaire. Elle ne permet pas de tenir compte des nuances, des spécificités des besoins, des comportements et des pratiques documentaires, et par là, du fonctionnement de la publication scientifique à l'intérieur même du clivage<sup>338</sup>. Ceci nous amène à proposer notre propre segmentation, issue de l'organisation administrative des bibliothèques et qui est la suivante :

- Les publics des sections santé.
- Les publics des sections sciences et techniques.
- Les publics des sections Droit Sciences Economiques Gestion.
- Les publics des sections Lettres Sciences Humaines et Sociales.

Si l'on considère que la communication scientifique n'est pas soumise aux mêmes impératifs ni aux mêmes niveaux d'évolution selon le segment dans lequel on se positionne, il devient clair que penser l'offre de services doit se faire en regard de chacun des segments. Comme le souligne Bertrand Calenge :

**« Les bibliothèques sont donc porteuses d'une exigence communautaire de services particuliers en direction de groupes particuliers, non pour favoriser telle ou telle catégorie sociale, mais pour agir sur la cohésion sociale »<sup>339</sup>.**

La bibliothèque doit donc prendre en compte les différences entre les segments pour proposer des offres globales, distinctes. En d'autres termes, des offres de services capables de répondre aux besoins des publics à qui elle s'adresse de manière globale. Les travaux de Jalel Rouissi qui mettent en évidence cet aspect, soulignent que cette différence entre les offres est le résultat de la différence des servuctions. Ainsi, suivant les moyens mis en œuvre pour réaliser la servuction (voir figure 12), l'offre doit être amenée à évoluer.

Dès lors, le modèle de la bibliothèque s'inscrit dans une dimension dynamique, évolutive. La bibliothèque devient un outil modulaire, capable de s'adapter au contexte

<sup>337</sup> - Abdelmadjid Bouazza propose un tableau synthétique et récapitulatif de ce face à face (disponible en annexe VIII) dans : Calenge, Bertrand. – Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur, 1995, p. 31.

<sup>338</sup> - Chartron, Ghislaine. – « Eléments pour une approche comparée de la publication scientifique », in : Forum Universitaire : la communication scientifique en quatre dimension, 4 et 6 juin, Montréal 2003, archives nationales du Québec. < <http://archives.ccsd.cnrs.fr> > (Consulté le 6 août 03).

<sup>339</sup> - Calenge, Bertrand. - Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques. – Paris : Editions du cercle de la librairie, 1996. p. 37

dans lequel elle se réalise, et a fortiori capable de l'aider à se réaliser. Le modèle de la bibliothèque virtuelle et le raisonnement par le service vont nous aider à comprendre comment les bibliothèques se transforment dans cette économie mouvante de la circulation de l'information, en fonction des spécificités de chaque section.

## **1.7 Conclusion**

---

Le cheminement de ce chapitre est celui d'une médiation revue sous l'angle du service. Le but est de proposer un nouveau modèle de bibliothèque, capable de s'intégrer aux dispositifs renouvelés de la communication scientifique. L'analyse du modèle de fonctionnement de la bibliothèque sous l'angle du service nous a permis de situer les articulations par lesquelles il est possible de faire évoluer les services de la bibliothèque traditionnelle et de les inscrire dans les modalités redéfinies de la publication scientifique.

Dans sa typologie révisée, la collection reste un élément fondateur du modèle de fonctionnement de la bibliothèque. Pourtant, l'articulation entre le fonctionnement de la bibliothèque (base-arrière) et le service rendu à son public (base-avant) se réalise dans une nouvelle mesure pour proposer de nouveaux services. La transformation du modèle de fonctionnement de la bibliothèque en est le corollaire. La bibliothèque traditionnelle devient bibliothèque de diffusion dans la chaîne traditionnelle liée au papier, bibliothèque numérique avec le contexte de transition vers le numérique et enfin bibliothèque virtuelle, dans son stade le plus avancé, prenant en charge la gestion des fonds libres.

La dimension évolutive de la notion de bibliothèque virtuelle nous semble essentielle pour penser ou repenser les services des bibliothèques universitaires de recherche. En outre, elle permet de prendre en compte les spécificités de publics circonscrits pour proposer une offre de service ciblée, nécessaire au processus de réintermédiation de la bibliothèque. Mais les dimensions de la bibliothèque virtuelle sont multiples, elles relèvent aussi bien de savoir-faire bibliothéconomiques, techniques et éditoriaux qu'elles acquièrent.

Au travers de cette typologie, on découvre en filigrane, le rôle éditorial de la bibliothèque qui se construit. C'est la révélation de l'émergence d'un positionnement économique basé sur la propriété intellectuelle et le partenariat avec la communauté des chercheurs. Les bibliothèques universitaires et de recherche se saisissent de cette opportunité pour faire valoir une réintermédiation à l'intérieur même des modèles renouvelés de la communication scientifique. Leur rôle de « médiateur technique et intellectuel » pour les fonds libres, et donc leur engagement au cœur des dispositifs renouvelés de la communication scientifique va dans le sens du renforcement de leur positionnement économique encore émergent.

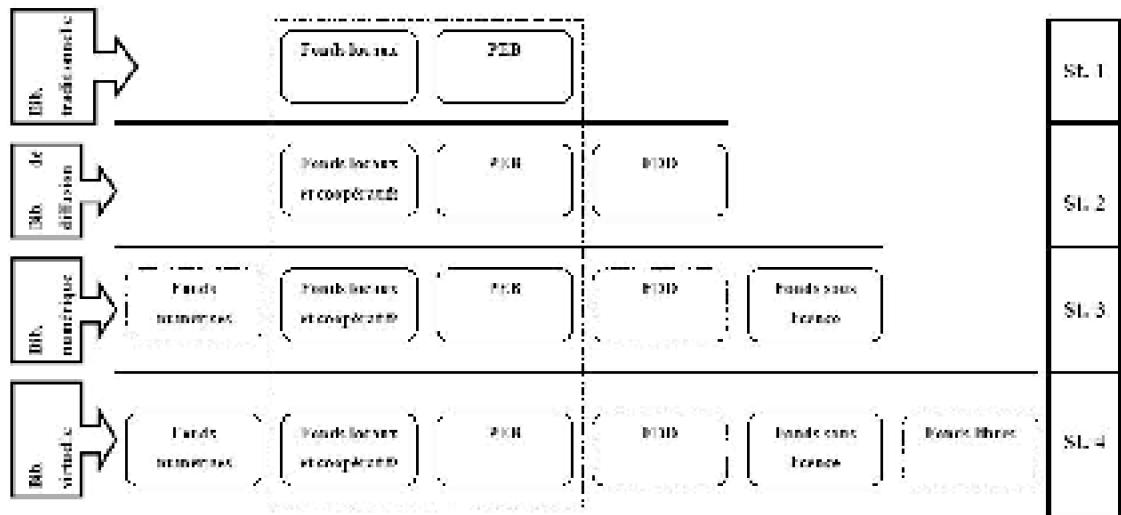


Figure 18 : Adaptation du modèle traditionnel des BU face à l'évolution de la publication scientifique.

## Chapitre V : Une approche de la réintermédiation des BU par sections

### 1.1 Introduction

L'évolution des activités des services de PEB au niveau national nous a montré une rupture dans l'accès à l'information scientifique papier. Elle s'est amorcée au profit d'un accès à une documentation scientifique disponible sur le réseau. Le chapitre V va revenir,

par section, sur les activités des services de PEB. Notre but est de savoir si cette rupture est un phénomène général au réseau.

Les courbes des quatre sections universitaires (Santé, Sciences et Techniques, Droit Sciences Economiques Gestion, Lettres Sciences Humaines et Sociales), sont ainsi reconstituées. Il s'avère que la rupture observée au niveau national recouvre des réalités différentes. Ainsi, une interprétation de l'évolution des courbes de chacune des sections est proposée.

Elle nous amène à questionner, pour l'ensemble des sections universitaires, deux variables. La première est l'intégration des ressources numériques dans les fonds des BU. La seconde est la pertinence de cette intégration pour les publics à qui elle s'adresse ; en d'autres termes l'appropriation de ces ressources par le numérique. Au travers d'une littérature professionnelle et de recherche ainsi que de notre analyse de terrain, les deux variables seront traitées sous l'éclairage du réseau universitaire français.

Ensemble, ces deux variables vont nous permettre de situer comment elles sont arbitrées par les bibliothèques pour faire face aux modalités renouvelées de la publication scientifique. Nous obtiendrons ainsi une interprétation plus complète de l'évolution de l'accès à l'information scientifique, par section.

## **1.2 Evolution des activités des services de PEB par sections**

---

Les données statistiques sont essentielles pour le sujet de notre thèse qui aborde des activités quantifiables, telles que le PEB et la FDD. La figure 2 exhibée dès le début de notre travail, nous a renseigné sur les tendances de l'évolution de la circulation des documents dans le réseau universitaire français, toutes sections confondues. Or, pour pouvoir aller plus finement dans nos interprétations, une analyse par section a été nécessaire.

Comme nous l'avons souligné en introduction générale, l'Agence Bibliographique pour l'Enseignement Supérieur – (ABES) nous a fourni les données (demandes émises et demandes reçues) par sections, de 1994 à 1999. Ces données nous ont permis de réaliser une analyse qui, éclaire de manière inédite, la lecture de l'évolution des activités des services de PEB dans le réseau universitaire français.

La période sur laquelle interviendra notre analyse par section (1994-1999) est certes réduite dans le temps, mais elle est significative pour les BU. Comme nous avons eu l'occasion de le constater dans le chapitre II, elle marque l'émergence des ressources électroniques et l'arrivée d'Internet dans l'Université française. Dans le même temps, elle est à l'origine d'un tournant pour les bibliothèques qui tentent d'éviter leur contournement et se mobilisent pour redéfinir leur offre de services.

Notre première démarche a donc été de reconstituer les données des activités des services de PEB par section et de les représenter sous forme de graphiques. Les quatre figures obtenues (relatives aux quatre sections universitaires) ont été précieuses pour notre travail :

Elles ont livré les tendances des activités des services de PEB, par section. Par

ailleurs, elles ont restitué à l'intérieur de chaque section, les impacts ou les absences d'impact, des évolutions économiques et documentaires abordées dans la première partie de la thèse. Ainsi, nous nous appuierons largement sur ces figures pour interpréter, par domaine, les différences de projection de la bibliothèque dans le numérique.

### **1.2.1 Sections Lettres Sciences Humaines et Sociales – (LSHS)**

#### **1.2.1.1 Définition « partagée » des sciences humaines et sociales ?**

Le découpage des sections universitaires françaises peut être comparé au découpage anglo-saxon. Pour exemple, la liste de périodiques proposés par l'agrégeateur Journal Storage – (JSTOR)<sup>340</sup>, clairement associée aux SHS, recense des périodiques en mathématiques.

Ce découpage anglo-saxon ne se retrouve pas dans le découpage des sections universitaires françaises où les mathématiques font partie des sections Sciences et Techniques. Ce découpage peut à son tour venir interroger la bibliothèque qui doit proposer une offre de services capable de répondre à des besoins de publics spécifiques.

En effet, les sections universitaires regroupent un certain nombre de disciplines qui peuvent certes présenter des ressemblances de pratiques d'information. Cependant, elles ne sont pas systématiques et encore moins définitives. Les travaux récents de Ghislaine Chartron<sup>341</sup> nous obligent à préciser que le découpage des sections reposent sur des facteurs de différenciation qui restent généraux<sup>342</sup>.

#### **1.2.1.2 Une évolution peu déstabilisée**

La figure 19, ci-dessous, permet d'observer l'évolution des activités de PEB et de FDD dans les sections LSHS de 1994 à 1999.

L'observation de la figure 19 nous permet de retrouver de manière claire l'impact de la suppression de la franchise postale survenue en 1996 : les prêts (P dans la figure) ou demandes reçues en LSHS accusent une baisse marquée. Les publics des sections LSHS présentent des caractéristiques qui les distinguent. Notamment, les monographies représentent la source principale d'information ; les articles de périodiques ont un rôle moins important. C'est pourquoi, de manière prévisible, les monographies, y compris anciennes, et les thèses constituent les documents les plus demandés par les publics : le partage des activités de PEB et de FDD est de 60 % et

<sup>340</sup> - <[www.jstor.org](http://www.jstor.org)>.

<sup>341</sup> - Chartron, Ghislaine. – « Eléments pour une approche comparée de la publication scientifique », in : Forum Universitaire : la communication scientifique en quatre dimension, 4 et 6 juin, Montréal 2003, archives nationales du Québec. <<http://archives.ccsd.cnrs.fr>> (Consulté le 6 août 03).

<sup>342</sup> - L'obtention des chiffres des activités des services de PEB par sous-disciplines nous auraient permis d'aborder notre analyse à une échelle plus fine des nuances.

40 % respectivement<sup>343</sup>.

- La courbe des emprunts (E dans la figure) ou demandes émises s'infléchit également sous le coup de la disparition de la franchise postale, mais de manière beaucoup plus progressive.
- Après 1996, les activités augmentent. Les services de PEB de ces sections, doivent ce « renflouement » à la subvention du Ministère, spécifiquement allouée aux prêts<sup>344</sup>. En revanche, entre 1996 et 1999, on observe nettement que l'évolution des activités marque une stagnation. Elle s'oriente vers une baisse, légère mais régulière, particulièrement pour les emprunts (les demandes émises).

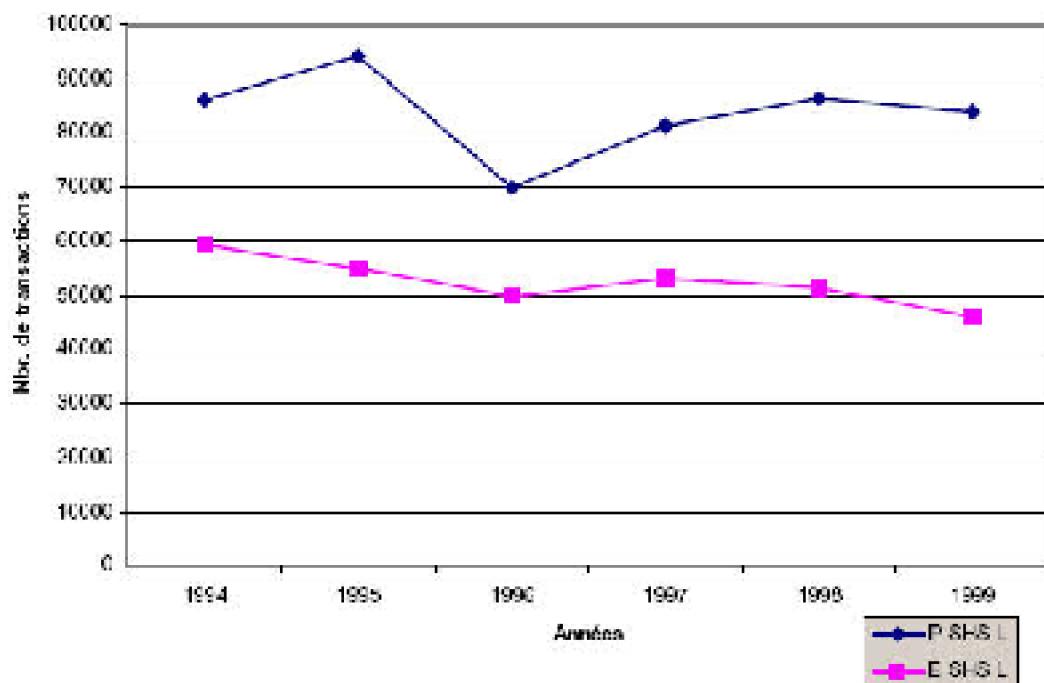


Figure 29 : Evolution des activités des services de PEB des sections LSHS (1994-1999)

## 1.2.2 Sections Droit Sciences Economiques Gestion – (DSEG)

### 1.2.2.1 Des contours nuancés

Les sections DSEG rassemblent deux domaines, les sciences juridiques et les sciences économiques. La publication scientifique de chaque domaine présente des contours spécifiques. Par ce fait, nous avons affaire à deux groupes distincts de pratiques d'information et de communication. Mais de manière plus globale, à l'échelle des sections,

<sup>343</sup> - Annuaire des BU 1999

- Les autres sections du réseau ont également bénéficié de cette subvention. Les retours de cette subvention sur l'activité du

<sup>344</sup> - Les autres sections du réseau ont également bénéficié de cette subvention. Les retours de cette subvention sur l'activité du PEB sont contrastés, selon les sections. Nous invitons le lecteur à s'y référer dans les autres chapitres, IV et VI.

s'ajoutent aux monographies, comme les documents ayant le rôle le plus important.

« *Le milieu juridique est un milieu particulier, nos chercheurs auront toujours besoin de documents papiers, donc pour le moment je pense que nous avons encore de l'avenir. Et puis en Droit ou en Economie il faut toujours qu'il y ait une partie historique dans les thèses, ils sont donc obligés de se replonger dans tout ce qui est ancien et la littérature suit. (...) Pour les cabinets, retrouver une législation et voir comment cette législation était interprétée à cette époque là et éventuellement s'il y a eu des décisions de justices, la justice a été rendue à ce moment là, pour essayer de l'appliquer à l'époque actuelle est chose courante. Donc on a toujours besoins du passé en Droit.* » CA Dseg 1

### 1.2.2.2 Une évolution contraire à l'évolution nationale

La figure 20 représente l'évolution des activités des services de PEB dans les sections DSEG. Elle présente une évolution inattendue et intéressante à observer. La figure est marquée par deux périodes :

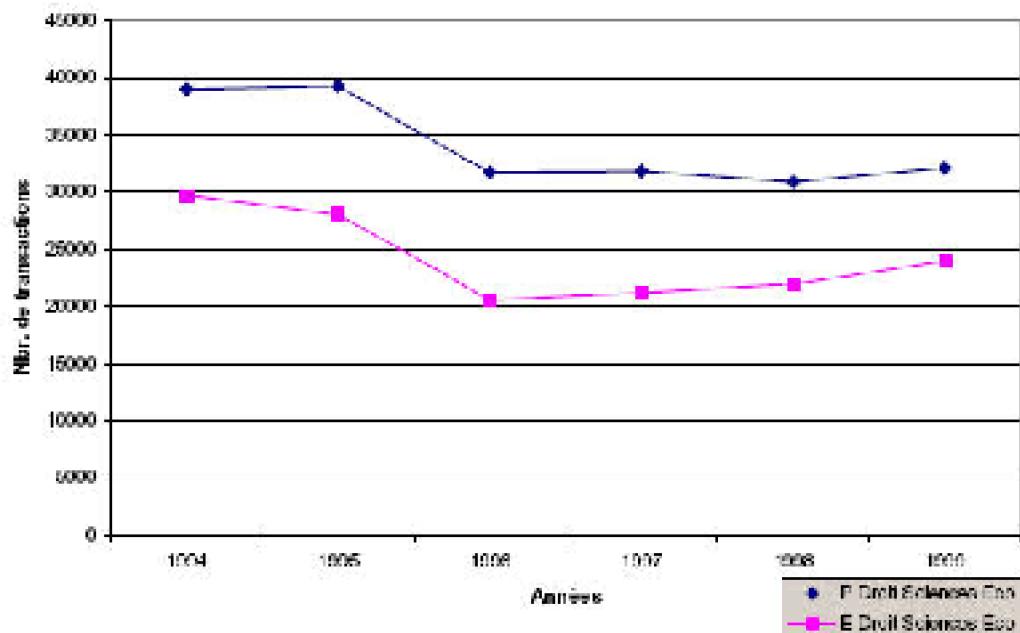


Figure 20 : Evolution des activités des services de PEB dans les sections DSEG (1994-1999)

- La première période (de 94 à 96) est celle d'une baisse, à la fois des demandes émises et des demandes reçues, survenue en 1996 que nous expliquons par l'impact de la disparition de la subvention pour la franchise postale dans les BU. A partir de cette observation on peut mesurer l'importance des prêts dans les services de PEB des sections DSEG. En effet, jusqu'en 1996, les prêts d'ouvrages étaient gratuits ; après la disparition de la franchise postale, ils sont passés directement à une fourchette de prix entre 10 et 50 FF et cela dans tout le réseau universitaire. Cette fourchette est considérable pour un usager dont la documentation n'est pas toujours

financée par son laboratoire de recherche. Le tarif devient encore plus important si l'on considère que les usagers des sections DSEG ont souvent recours à l'activité du prêt entre bibliothèques, en raison de la place que tient la monographie, l'ouvrage de thèse et le traité de droit dans la documentation recherchée. Ceci explique donc la baisse observée et survenue en 1996. En cela, l'évolution des activités des services de PEB dans les sections DSEG suit la même évolution que celle de l'évolution globale.

- La seconde période de la courbe (1996-1999) est celle d'une augmentation (demandes émises demandes reçues) sensible et régulière. L'élan que prend cette augmentation ne permet pas de déceler des signes de ralentissement. Cette augmentation est intéressante car elle intervient à une période où les ressources électroniques du domaine s'intègrent aux fonds des bibliothèques. Nous reviendrons plus tard sur son interprétation.

### **1.2.3 Les sections Santé, Sciences et Techniques (STM)**

#### **1.2.3.1 Une « contraction » à justifier**

Comme nous l'avons précédemment exposé, l'organisation administrative des BU est organisée autour de quatre sections. Or, nous avons retrouvé aussi bien dans la littérature professionnelle que dans le discours des professionnels des bibliothèques que nous avons rencontrés, une tendance à considérer les sections Santé et les sections Sciences et Techniques, comme une seule entité, appelée les sections STM<sup>345</sup>.

A chaque étape du cheminement de notre méthodologie de travail, nous avons pris soin de considérer chacune de ces deux sections distinctement. Cependant, en reconstituant les figures représentant l'évolution des activités des services de PEB par sections, l'observation de tendances d'évolutions similaires dans les sections Sciences Techniques et Santé, s'est d'emblée imposée à nous. Dans chacune des deux sections (figure 21 et 22), les activités connaissent une baisse régulière et sensible.

Cependant, nous insisterons sur le fait que cette similitude s'arrête aux résultats et ne concerne ni les publics, ni leurs pratiques qui gardent des spécificités intrinsèques, ni encore l'offre de ressources documentaires proposées par les bibliothèques.

#### **1.2.3.2 Une évolution en harmonie avec l'évolution nationale**

A l'instar de la courbe globale, les figures 21 et 22 montrent que les activités des services de PEB des sections STM ont connu, sur la même période, le même phénomène de la baisse au niveau national.

La baisse dans les sections STM intervient dès 1995. Nous sommes en droit de supposer que la disparition de la franchise postale a pu contribuer à cette baisse. Mais considérant la proportion du PEB dans les activités des services STM (20%), cette

<sup>345</sup> - Ceci n'a pas été pour nous sans nous rappeler la tendance également retrouvée à qualifier les deux activités des services de PEB, le prêt entre bibliothèques et la fourniture de document comme « du PEB ».

contribution reste marginale. En effet, les activités dans les services de PEB en STM sont composées à 80 % de FDD. Dans les disciplines STM, l'article est le document privilégié pour véhiculer la diffusion de l'information scientifique. Les données recueillies directement auprès des professionnels et des ESGBU<sup>346</sup> révèlent que la baisse observée est principalement celle de la FDD, l'activité de prêt entre bibliothèques minoritaire est restée relativement stable.

Parallèlement, cette évolution des activités des sections STM parallèle à celle de l'évolution nationale, confirme l'importance du poids relatif des sections STM dans l'activité nationale que nous avons déjà eu l'occasion de constater (Chapitre II). Ainsi, il nous paraît cohérent d'avancer que les critères identifiés pour expliquer la baisse globale concourent à expliquer la baisse dans les sections STM.

Rappelons que l'analyse de la courbe globale dans la première partie de la thèse, fait intervenir des critères économiques et documentaires transversaux au réseau universitaire français, auxquels les sections STM ont également été soumises. La suppression de la franchise postale, les augmentations tarifaires, etc. figurent parmi ces critères transversaux.

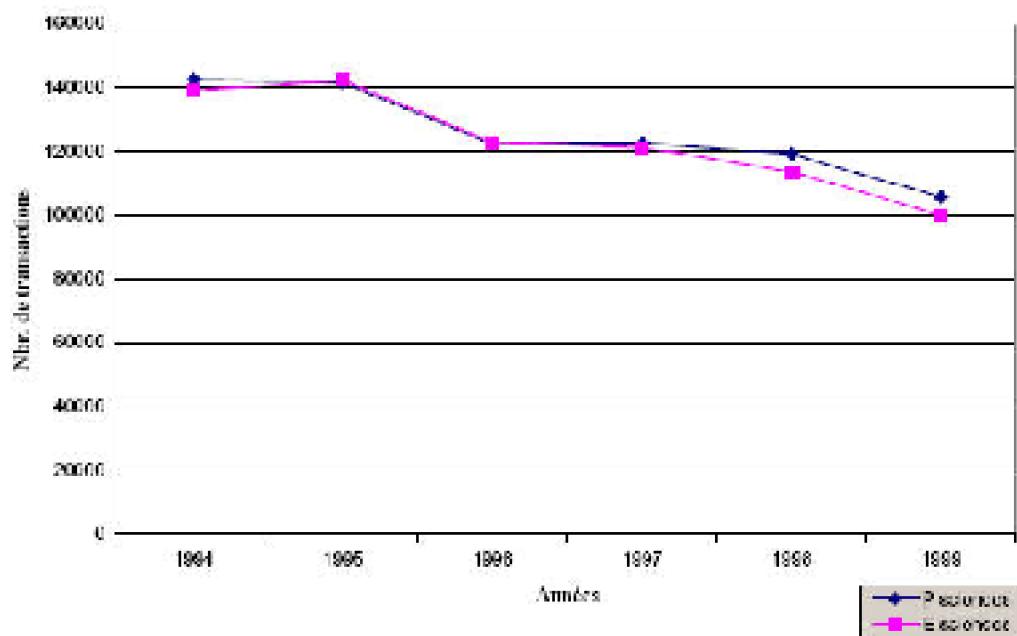


Figure 21: Evolution des activités des services de PEB dans le sections Sciences et Techniques (1994-1999)

La disponibilité progressive et croissante de la presse périodique scientifique sur le Web qui correspond à la période de la baisse que nous analysons semble donc symptomatique d'un détournement des usagers vers d'autres moyens d'accès directs à la documentation scientifique.

<sup>346</sup> - Annuaire des BU, 1999.

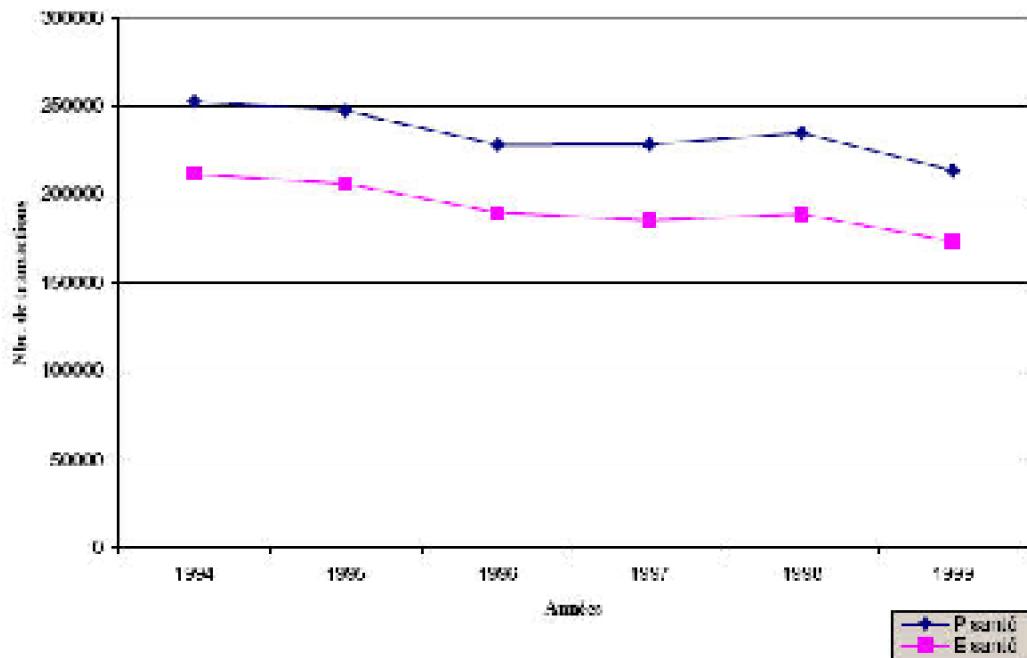


Figure 22 : Evolution des activités des services de PEB dans les sections Santé (1994-1999)

Certains professionnels ont même envisagé le déclin du service, tandis que d'autres ont tenté de réfléchir à sa réorientation vers un service de proximité. Toutefois, les avis restent partagés. Le service du PEB reste l'unique moyen d'accès à la documentation rétrospective qui continue à faire l'objet d'une demande régulière :

« **C'est vrai que l'accès à l'électronique change la donne, il reste que même dans le domaine des sciences, on a besoin d'articles qui ne sont pas récents, de rapports techniques, des thèses, des ouvrages, bref des documents pour lesquels il n'y a que la version papier et que seules les bibliothèques peuvent fournir, je crois que là le PEB a encore sa carte à jouer. » Sci.2**

### 1.3 Une évolution segmentée mise en regard de l'évolution des modèles de publication

Dans ce qui a précédé, nous avons pu voir comment se présente l'évolution des activités des services de PEB dans les sections universitaires françaises. Il en ressort une évolution contrastée. Elle est elle-même liée à la différenciation des modèles de publication dans chacun des domaines et à leur renouvellement par le numérique.

Or, le renouvellement des modalités de publication conduit les bibliothèques à arbitrer la confrontation de deux variables :

L'intégration de fonds spécifiques, issus des nouvelles modalités de publications, dans les collections des bibliothèques

La prise en compte de l'appropriation des nouvelles modalités de publication par les publics

L'arbitrage de la bibliothèque va se faire en base-avant de la bibliothèque (Chapitre IV). Il va structurer une offre de services destinée à réaliser l'adéquation entre nos deux variables. En effet, le développement d'une offre de services spécifique pour l'accès à l'information scientifique est une réponse indispensable au détournement des usagers de leurs bibliothèques. Pour ce faire, l'intégration des ressources électroniques aux fonds des bibliothèques s'impose comme un préalable nécessaire. De même, l'appropriation de ces ressources par les publics est déterminant pour la transition vers un modèle de bibliothèque capable de prendre en compte les spécificités de ses publics pour construire une offre de services adaptée. Pour rejoindre le cadre des sciences de l'information qui est le nôtre, il s'agit de tenir compte du « système social et organisationnel du besoin d'information »<sup>347</sup> dans chacun des grands domaines représentés par les sections universitaires.

### **1.3.1 Intégration des nouvelles modalités de la publication dans les fonds des BU françaises**

L'intégration des nouvelles modalités de la publication scientifique dans les collections des bibliothèques universitaires présente, à l'image de son offre, une évolution contrastée. Dans la première partie de ce travail, nous avons eu l'occasion de noter que les STM ont été les premières à intégrer de nouvelles modalités de publication, grâce à des dispositifs économiques et juridiques bien définis.

Cette intégration, amorcée dès juin 1999 avec la signature du consortium Couperin pour les sections STM, va se décliner dans d'autres domaines. Le rôle précurseur et moteur de Couperin va permettre à des regroupements d'achats thématiques et ciblés de voir le jour, à mesure que l'offre dans ces domaines (DSEG et LSHS) s'étoffe.

Si l'on considère que les STM sont les domaines où les modalités de la publication connaissent le renouvellement le plus marqué (périodiques électronique, base de prépublications,...) et le plus avancé, nous pouvons donc envisager que l'intégration des ressources numériques dans les collections des BU des autres sections vont suivre.

### **1.3.2 Intégration dans les sections LSHS**

Très longtemps, le discours des professionnels des bibliothèques semblait inscrire la publication en LSHS dans une fatalité qui la lierait au papier ad vitam æternam. Plus que les périodiques électroniques, ce sont les bases de données bibliographiques sur Cd-Rom qui concernent principalement l'histoire et les sciences de l'éducation<sup>348</sup>, qui sont acquis par les bibliothèques des sections LSHS. L'offre du consortium Couperin pour les LSHS est très marginale. Elle est sans doute à l'origine de mobilisations vers l'offre du consortium Chadwyck-Healey de Bell & Howell qui s'adresse spécifiquement aux LSHS.

Son offre est venue renforcer les ressources de ces domaines dans les bibliothèques

<sup>347</sup> - Le Coadic, Yves. – *Usages et usagers de l'information*. – Paris : ADBS : Nathan, 1997. – 128 p.

<sup>348</sup> - Enquête du ministère de l'éducation nationale sur les acquisitions de ressources électroniques : <[www.sup.adc.education.fr/bib/acti/electro/accueil.html](http://www.sup.adc.education.fr/bib/acti/electro/accueil.html)> (Consultée le 2 mai 03).

françaises. Mis en place en mars 2001, il donne accès à des bases de données anglo-saxonnes et européennes. Christine Okret-Manville revient sur ce groupement mis en place sous l'égide du ministère de l'enseignement supérieur :

**« Cette action présente un caractère exceptionnel, justifiée à ce jour par deux cas de figures : une concertation engagée avec d'autres ministères pour mener une action commune, une demande spécifique des producteurs de données souhaitant proposer une offre d'envergure nationale »<sup>349</sup>.**

A ce jour, les ressources électroniques intégrées aux collections des BU LSHS restent modestes. Ceci s'explique pour une grande partie par la modestie de l'offre que nous allons rapidement présenter dans ce qui suit :

### 1.3.2.1 Difficultés de l'émergence

A l'instar de l'offre STM, l'offre SHS est majoritairement internationale, à dominante anglo-saxonne. Du côté francophone, entre la Belgique, la France, la Suisse et le Canada, c'est ce dernier qui présente l'offre la plus importante<sup>350</sup>. Toutefois, le secteur de l'édition LSHS présente des caractéristiques propres, relatives au contexte social particulier dans lequel elles évoluent. Dans une certaine mesure, elles concourent à expliquer le retard, la lenteur et la modestie de l'offre de ressources en ligne.

La modestie de l'offre de ressources électronique LSHS s'explique d'abord par un déficit éditorial. Les analyses globales pointent le désintérêt des grands éditeurs commerciaux pour les LSHS. Ceci s'explique par l'étroitesse du lectorat LSHS qui s'oriente davantage vers l'ouvrage, vecteur majeur de publication d'un savoir abouti et quasi-intégral de la question abordée.

L'édition de revues électroniques présente donc un potentiel économique moindre pour les grands acteurs de l'édition commerciale<sup>351</sup>. Ils préfèrent investir les champs les plus porteurs, ce qui se traduit par l'offre STM massive qu'a pu connaître le marché ces dernières années. Les LSHS restent donc le parent pauvre de leurs portefeuilles. Chez les petits éditeurs, la crainte d'une absence de retour sur investissement ne favorise pas leur engagement dans la voie de l'édition numérique.

**« Social sciences publishers do not appear to be under the same pressure to publish electronically from their constituencies as the STM publishers. This is not just because of the importance of speed and primacy of results, but is perhaps more because of the discursive nature of the material, where argument and sustained discussion is more significant than numerical results. »<sup>352</sup>. Traduction :**

<sup>349</sup> - Ockret-Manville, Christine. – *Le développement du numérique : un facteur d'intégration des bibliothèques dans les établissements d'enseignement supérieur*, in : Chartron, Ghislaine. – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001, 268 p.

<sup>350</sup> - De Brito, Marcilio.- Rapport pour la région Rhône-Alpes : Les périodiques francophones et les modèles numériques : une analyse comparative des indicateurs bibliographiques internationaux. – Novembre 2001. <<http://isdn.enssib.fr>> (Consulté le 3 mars 02).

<sup>351</sup> - Walford, Leo. – « Full Text services : The view of a publisher », in : *Serials*, 1998, vol.11, n°1, pp.19-22.

**« Comparés aux éditeurs en STM, les éditeurs des sciences humaines et sociales ne seraient pas sous la même pression de publication électronique. Ceci n'est pas dû uniquement à l'importance de la rapidité de publication, mais davantage lié à la nature discursive des documents en LSHS, où l'argumentation et le discours sont plus importants que les résultats numériques » (traduction personnelle).**

Ceci intervient avant une évolution assez rapide et éclectique de l'offre. Toutefois, elle s'essouffle rapidement : une mise à jour de l'étude d'Anne Lepeutrec<sup>353</sup> réalisée autour des périodiques électroniques en SHS a permis d'observer qu'un certain nombre des titres recensés avaient disparu. Les bases de données bibliographiques et les index quant à eux continuent leur évolution progressive.

### 1.3.2.2 L'auto-publication, l'offre par les chercheurs

L'auto-publication que l'on retrouve dans certaines communautés structurées, se rencontre différemment en LSHS. Elle s'organise autour de revues, dont la périodicité est « mouvante »<sup>354</sup>. Elles sont le résultat d'initiatives du monde académique. Elles sont gratuites et se garantissent le statut de revues scientifiques avec des comités de lecture qui valident les travaux. Précisons que dans certaines sous-disciplines des LSHS, la validation scientifique réalisée par les périodiques scientifiques ne recèle pas les mêmes enjeux qu'en STM. Compte tenu du caractère non définitif et préparatoire de l'article, l'exercice des comités de lecture des périodiques s'apparente davantage à une aide aux chercheurs pour formaliser leur écriture, faire le point sur leur avancement<sup>355</sup>.

Les débuts de cette offre spécifique sont ponctués par des initiatives solitaires de jeunes chercheurs qualifiés de « bidouilleurs – webmasters – rédacteurs »<sup>356</sup>. Ils tentent de mettre en ligne des revues créées ex-nihilo pour diffuser les travaux de leur petite communauté de recherche et assurer une communication entre confrères. L'exemple de CyberGEO, revue européenne de géographie, à comité de lecture, est représentatif de ce courant. Elle a été « conçue pour permettre une communication plus rapide de la recherche et pour promouvoir une discussion plus directe entre auteurs et lecteurs »<sup>357</sup>. Un manque de visibilité a souvent caractérisé ce type d'expériences, hormis quelques

<sup>352</sup> - Walford, Leo. – « Full Text services : The view of a publisher », in : *Serials*, 1998, vol.11, n°1, pp.19-22.

<sup>353</sup> - Lepeutrec, Claire. - Les nouvelles revues francophones exclusivement numériques en sciences humaines et sociales. Juin 2000. <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/revuesshs/newrev.htm>> (Consulté le 9 avril 01).

<sup>354</sup> - Idem.

<sup>355</sup> - Poupeau, G., cité dans : Chartron, Ghislaine. – Eléments pour une approche comparée de la publication scientifique, in : Forum Universitaire : la communication scientifique en quatre dimension, 4 et 6 juin, Montréal 2003, archives nationales du Québec. <<http://archives.ccsd.cnrs.fr>> (Consulté le 6 août 03).

<sup>356</sup> - Guichard, Eric.- *Comprendre les usages de l'Internet*.- Presses de l'ENS, 2001.- 261 p.

<sup>357</sup> - <[www.cybergeo.fr/revgeo.htm](http://www.cybergeo.fr/revgeo.htm)>.

rares initiatives telle que « Psycholoquy » de l'Association Américaine de Psychologie, revue de psychologie créée par Steven Harnad et considérée comme pionnière en SHS (1991).

Les jeunes chercheurs sont souvent à l'origine de ce type d'expériences. Les revues qu'ils proposent, s'inscrivent dans la formalisation d'un lieu d'apprentissage à la recherche et à l'expression scientifique. Les exemples canadien de CoMMposite<sup>358</sup>, et français de Solaris<sup>359</sup> et de Konex<sup>360</sup>, pour ne citer que ceux-là, illustrent cette tendance qui situe les travaux publiés au carrefour des disciplines d'origine, des technologies de l'information et de la communication<sup>361</sup>.

- L'ENSSIB – (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques), propose une expertise économique, sociale et technique à l'adresse <<http://revues.enssib.fr>> pour encourager l'entreprise de ce type d'initiatives en fournissant les informations nécessaires. L'initiative de l'ENSSIB va dans le sens du soutien de l'offre électronique SHS, qualifiée par Gérard Boismenu et Guylaine Beaudry<sup>362</sup> de précaire en raison du morcellement des lieux de publications.

### **1.3.3 Intégration dans les sections DSEG**

Les bibliothèques des sections DSEG n'ont pas été épargnées par l'augmentation des coûts de la documentation scientifique. Ces augmentations restent moins importantes que celles du secteur STM, elles sont toutefois plus élevées qu'en LSHS (Chapitre 1, figures 7 et 8). C'est pourquoi, rejoindre un consortium national ou se constituer en consortium thématique a rapidement fait partie des perspectives évidentes pour nos interlocuteurs lors de nos entretiens. Leur discours s'est appuyé sur un raisonnement économique destiné à faire face aux coûts de la documentation par une fédération de ressources et un regroupement de moyens. Or, l'offre des éditeurs DSEG se concentre sur les bases de données bibliographiques et à texte intégral. Elles sont disponibles en ligne et sur Cd-Rom. Comparativement, l'offre des périodiques reste plus modeste.

#### **1.3.3.1 Le rôle moteur de Couperin**

Rapidement, après la création du consortium COUPERIN, le 1er juin 1999 et qui avait encore à cette époque un caractère scientifique, le Ministère a annoncé sa volonté de créer un consortium d'acquisition de bases de données et de Cd-Rom, dont le projet a été

<sup>358</sup> - <[www.enssib.fr/jelec/cadist](http://www.enssib.fr/jelec/cadist)> (consulté le 9 avril 01).

<sup>359</sup> - <[www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/solaris](http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/solaris)>.

<sup>360</sup> - <[www.enssib.fr/konex](http://www.enssib.fr/konex)>.

<sup>361</sup> - Lepeutrec, Claire. - Les nouvelles revues francophones exclusivement numériques en sciences humaines et sociales. Juin 2000. <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/revuesshs/newrev.htm>> (Consulté le 9 avril 01).

<sup>362</sup> - Boismenu, Gérard ; Beaudry, Guylaine. – *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires*. – Paris, Editions La découverte, 2002. – 178 p.

ressources appropriées pour le groupement des sections DSEG.

*« Il y a une volonté du ministère de créer un consortium d'acquisitions de bases de données et de Cd-Rom, essentiellement, nous sommes restés sur les données électroniques. Les revues juridiques faites par ces grands éditeurs et mises en ligne, il n'y en a pas (Dalloz, LAMI, JuriFrance, ...). Dans le domaine juridique ça commence à se mettre en place et dans les sciences économiques c'est Dauphine, le Ministère a confié ces consortiums aux bibliothèques CADIST, c'est pour ça que nous retrouvons Cujas et Dauphine. Donc Cujas travaille avec Dauphine ou plutôt cette dernière adhère au consortium de juridique de Cujas et Cujas adhère au consortium économique de Dauphine. » CA Dseg 1*

En économie, la Base ABI Inform (Proquest Information & Learning) a fait l'objet d'un regroupement d'achat. Elle permet la consultation des sommaires de 1500 revues et offre le texte intégral de 800 titres dont l'antériorité peut remonter jusqu'en 1987<sup>363</sup>. Cette base de données, incontournable en gestion joue le rôle de la base Medline pour les sections de la santé.

En Droit, les bases Lamyline, Jurisfrance, Doctrinal et Lexbase ont été négociés par la BIU de Cujas. Un groupe de pilotage a été créé pour regrouper le bassin parisien et la province. La négociation des tarifs s'est fait au nombre des bibliothèques adhérentes.

*« Nous avons constitué un groupe de pilotage qui travaille sur ce consortium, il est constitué par des gens de Paris mais aussi des gens de province (Lyon et Nice) parce qu'on a pas voulu faire quelque chose d'essentiellement parisien. Moi il y a quelque chose qui n'est pas encore assez réfléchi si vous voulez au niveau de ce consortium en Droit que je pilote entre guillemets puisque je fais toute la correspondance, les rapports, etc. Cela devrait être un groupe qui puisse se retrouver plus facilement et qui puisse travailler plus facilement et réfléchir ensemble. » CA Dseg 1*

### 1.3.3.2 La participation des bibliothèques CADIST

Les bibliothèques sont dans des logiques d'acquisition massives des bouquets des éditeurs. Jean-Claude Guédon attire justement l'attention sur les marges de manœuvres réduites que ces « big deals » ou accords globaux infligent aux politiques documentaires des bibliothèques au profit de peu d'efforts de négociation. Christine Okret-Manville confirme ce constat, fait sur le terrain américain, à l'échelle française :

*« Le développement des ressources électroniques a enclenché un processus de redéfinition de la fonction scientifique du professionnel de la documentation. Dans le contexte actuel et sans préjuger d'évolutions futures, le principe de la sélection de titres est bousculé par l'apparition d'offres massives ou / et composées (packages), ce qui conduit à s'interroger sur le degré de maîtrise de la politique documentaire au niveau local. L'ouverture de l'offre documentaire électronique coexiste avec une crainte d'appauvrissement qualitatif »<sup>364</sup>.*

Or, l'expertise des bibliothèques qui ont un statut de CADIST dans l'acquisition de

<sup>363</sup> - Perol-Isaacson, Dominique ; Lamy-Faure ; Sabatier, Isabelle. – Entre tradition et innovation : les pratiques documentaires des chercheurs en économie gestion, in : Chartron, Ghislaine (Dir.). – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

ressources documentaires thématiques peut être une réponse à cette crainte. L'exemple en est donné avec les bibliothèques CADIST des sciences juridiques et des sciences économiques investies de cette tâche. En outre, l'exemple des sections DSEG montre le rôle actif dont ont fait preuve les bibliothèques CADIST pour l'intégration des ressources électroniques dans le réseau universitaire. Ce constat contribue à rétablir leur pertinence dans le numérique.

#### **1.3.4 Intégration dans les sections STM**

Dans la première partie de cette thèse nous avons vu comment des modèles alternatifs d'accès aux articles scientifiques, plus rapides, plus efficaces ont été proposés aux chercheurs et / ou par les chercheurs. Les STM, où l'information et la communication scientifique s'appuient sur l'article de périodique<sup>365</sup>, ont bénéficié de ces modèles alternatifs. Chacun des modèles a été représenté par un stade censé améliorer la circulation des documents. Le huitième et dernier stade a été représenté par le périodique électronique, représentant une évolution de la communication scientifique, dont l'offre, en STM, a progressé avec une rapidité et une ampleur sans comparaison avec d'autres domaines.

La progression des budgets des bibliothèques pour l'acquisition de ressources électroniques a été de 50 % entre 1990 et 2000. Entre 2000 et 2001, la progression est de 27 %, soit 8,3 millions d'euros d'après l'enquête sur les ressources électroniques du Ministère de l'Education Nationale. La création du consortium COUPERIN a été un moteur certain pour cette progression. Son offre pluridisciplinaire, de plus de 2000 titres<sup>366</sup> favorise les fonds des bibliothèques de section STM<sup>367</sup>. Avec une telle couverture, l'enquête réalisée en 2001 par la Direction de l'enseignement supérieur révèle quatre modèles de couverture documentaire dans le réseau des BU françaises : modèle électronique, équilibré, intermédiaire et traditionnel<sup>368</sup>.

Le modèle électronique pourrait être représenté par la BU d'Angers. Elle montre un

<sup>364</sup> - Okret-Manville, Christine. - *Le développement du numérique : un facteur d'intégration des bibliothèques dans les établissements d'enseignement supérieur*, in Chartron, Ghislaine (Dir.). – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

<sup>365</sup> - Les bases de données que nous appellerons « traditionnelles », telles que Medline, Pascal, Inspec, côtoient les périodiques électroniques.

<sup>366</sup> - < [www.couperin.org](http://www.couperin.org) >.

<sup>367</sup> - Okret-Manville, Christine. – *Le développement du numérique : un facteur d'intégration des bibliothèques dans les établissements d'enseignement supérieur*, in Chartron, Ghislaine (Dir.). – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

<sup>368</sup> - Comme le souligne Christine Okret-Manville, l'enquête a pris pour base d'évaluation les revues référencées dans le Science Citation Index Expanded de l'ISI, c'est à dire 2574 titres qui peuvent être considérés comme les principaux titres dans les champs disciplinaires considérés.

enrichissement très significatif de ses fonds grâce à l'offre de Couperin : « 87 % des revues considérées y sont disponibles sous forme électronique seule et 8 % couplés avec le papier »<sup>369</sup>.

### 1.3.5 Appropriation des nouvelles modalités de la publication

L'intégration des ressources électroniques dans les sections universitaires doit être abordée dans le sens de sa pertinence pour les publics à qui elle s'adresse. L'usage ou le non-usage est un facteur révélateur de cette pertinence. Il aiguille les politiques documentaires des bibliothèques pour freiner ou renforcer l'intégration des ressources électroniques dans leurs collections.

### 1.3.6 Sections LSHS : une alphabétisation électronique

Les études d'usages réalisées autour des domaines LSHS sont tardives, peu nombreuses et souvent amalgamées à celles des DSEG. Ce constat est la conséquence la modestie et la lenteur de progression de l'offre des ressources électroniques en LSHS.

#### 1.3.6.1 D'abord, un refus « viscéral »

Les périodiques<sup>370</sup> en ligne, disponibles à la fin des années 1990 n'ont pas fait l'objet d'une demande comparable à celle des STM. Les pratiques informatives des publics des sections LSHS (pérennité de l'information, le cadre solitaire de la recherche, le rayonnement limité le plus souvent au contexte national) ne sont pas étrangères à l'inertie et au retard qui qualifient<sup>371</sup> leurs usages autour des ressources électroniques.

Le comportement des publics de ces sections vis-à-vis des ressources électroniques à leurs débuts peut se résumer globalement à une méconnaissance, une défiance et un refus d'usage. Ce constat a été conforté par des études faites sur un public des LSHS<sup>372</sup>. Parmi les raisons identifiées pour analyser plus finement ce non-usage, les études pointent l'incompétence des chercheurs, leur défiance vis-à-vis de travaux auto-publiés, la difficulté de lecture à l'écran, l'absence de raison d'usage et leur attachement presque viscéral au papier<sup>373</sup>. Toutefois, il faut ajouter que le malaise des chercheurs des sections

<sup>369</sup> - Ockret-Manville, Christine. - Le développement du numérique : un facteur d'intégration des bibliothèques dans les établissements d'enseignement supérieur, in Chartron, Ghislaine (Dir.). – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

<sup>370</sup> - Nous n'abordons ici que les revues à comité de lecture, les lettres d'information et les magazines (selon la typologie établie par Claire Lepeutrec ne sont pas pris en compte dans notre travail.

<sup>371</sup> - Ces qualificatifs se retrouvent à la fois dans la littérature française et anglo-saxonne.

<sup>372</sup> - Pernoo-Beccache, Marianne. – L'émergence des études littéraires françaises sur Internet, in : Chartron, Ghislaine (Dir.). – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

<sup>373</sup> - < [www.jstor.org/bibliography.htm#97](http://www.jstor.org/bibliography.htm#97) >.

LSHS s'explique aussi par une offre peu émergente, par une absence de masse critique de l'information scientifique disponible sur le WEB et un manque de visibilité<sup>374</sup>.

### 1.3.6.2 Un démarrage lent

Les conclusions des premières études d'usages, du reste peu nombreuses, effectuées entre 1998 et 1999 ne sont pas éloignées des conclusions des premières études d'usages en STM : les usages démarrent lentement et progressivement. L'intégration importante d'Internet et de la messagerie sont le moteur de ce démarrage progressif.

Toutefois, sur notre terrain, nous n'avons pas pu confirmer ce constat :

**« Depuis que notre catalogue est sur le Web, il nous arrive de recevoir de rares demandes par Eudora. » LSHS 2 « Je souhaiterais que les laboratoires soient directement liés avec nous pour faire leurs demandes à partir de leurs bureaux par la messagerie ; je pense qu'il faut évoluer dans notre service et aller au devant des chercheurs. Et là je suis persuadé que nous aurions plus de demandes » LSHS 5**

Peu de matière a été livrée par les responsables des services de PEB des sections LSHS. Leur méconnaissance, leur ignorance et parfois leur désintérêt pour le contexte numérique ont été notés de manière transversale. Seules les BU CADIST ont pu apporter un éclairage différent. L'analyse de nos entretiens révèle des responsables de services souvent préoccupés, parfois intéressés par la dématérialisation des documents mais très peu concernés. Notons en outre, que les services de PEB des sections LSHS sont les moins pourvus en personnel et en matériel (Chapitre II). Le fonctionnement du service se limite parfois à une seule personne, de type BA qui se charge à elle seule de toutes les tâches du service.

Au sujet de l'offre par les expériences d'auto-publication des chercheurs, on a noté l'ignorance des chercheurs pour ce genre d'initiatives qui s'interprète, d'une part, par le manque de visibilité des expériences elles-mêmes et, d'autre part, par la difficulté éprouvée par les chercheurs à localiser les revues en question<sup>375</sup>.

Cette offre a été peu médiatisée par les bibliothèques, ce qui n'a pas permis d'entrevoir les bouleversements observés en STM. Ceci se confirme par le rapport sur les sites Web<sup>376</sup> qui note un déficit dans les sections LSHS. Ceci explique également l'appréciation des portails thématiques spécialisés qui permettent de rassembler en un seul point, des ressources dispersées et a priori peu visibles.

<sup>374</sup> - Clément, Caroline ; Bonvin, Marc.- Les périodiques électroniques en sciences humaines et sociales : analyse de l'offre et test de catalogage sur VTLS à la bibliothèque de Lausanne-Dorigny, 2000. <<http://www.unil.ch/BCU/recherch>> (Consulté le 22 mars 02).

<sup>375</sup> - Lepeutrec, Claire. - Les nouvelles revues francophones exclusivement numériques en sciences humaines et sociales. Juin 2000. <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/revuesshs/newrev.htm>> (Consulté le 9 avril 01)

<sup>376</sup> - Ministère de la recherche. – Etude des sites web des universités (juin 2000) : étude Kosmos. <[www.educnet.education.fr/chrgt/web-u2000.doc](http://www.educnet.education.fr/chrgt/web-u2000.doc)> (Consulté le 15 novembre 2002).

### 1.3.6.3 Croissance des usages, corollaire à l'offre

A partir de 1999-2000, les études montrent une croissance des usages en quantité (des usages plus nombreux) et en qualité (des usages plus diversifiés). Elle se cristallise autour des articles numérisés ; l'intérêt et l'impact des projets de numérisation rétrospective tels que MUSE et JSTOR sont significatifs. Ce phénomène se renforce d'autant plus que les chercheurs ont affaire à une documentation rétrospective, déjà validée, dont la qualité scientifique n'est plus à démontrer.

Il ressort que le facteur social est lié au facteur économique de l'offre. L'inertie des pratiques des chercheurs est liée à une offre peu émergente et à l'absence d'une masse critique de l'information scientifique disponible sur le Web<sup>377</sup>. Nous pouvons aussi avancer que le contraire se confirme également : le retard de l'offre s'explique par le désintérêt des grands éditeurs commerciaux pour ces disciplines peu porteuses d'enjeux commerciaux et économiques, et cela en raison des usages limités du public des chercheurs. Les petits éditeurs, pour leur part, sont retardés par l'insuffisance de leurs moyens.

### 1.3.7 Sections DSEG : un renforcement de l'usage papier par l'usage de l'électronique

De plus en plus nombreux à aller vers Internet, les usagers des sections DSEG sont moins à l'aise avec ce média si l'on venait à les comparer à leurs collègues des sciences et de la santé : leurs réticences sont d'ailleurs symptomatiques d'une inadéquation de la technique à leurs pratiques, cela est particulièrement le cas pour les juristes<sup>378</sup>. En cela, les publics DSEG rejoignent les publics STM aux débuts de l'offre de ressources en ligne. Les usages restreints sont corollaires à la modestie de l'offre. D'ailleurs, toujours en comparaison aux STM, les études d'usages dans ces domaines sont limitées en étendue et en quantité.

#### 1.3.7.1 Forte intégration d'Internet et de la messagerie

D'Internet, les publics des sections DSEG connaissent surtout la fonction messagerie et apprécient le confort d'être contactés par ce biais pour être informés que leur document est arrivé au service du PEB. Ceci rejoint le constat d'études anglo-saxonnes<sup>379</sup> et françaises<sup>380</sup> qui révèlent que la messagerie a joué un rôle d'introducteur aux usages de l'Internet. Vraisemblablement, le public se familiarise avec Internet mais n'en est pas

377

- Clément, Caroline ; Bonvin, Marc. - Les périodiques électroniques en sciences humaines et sociales : analyse de l'offre et test de catalogage sur VTLS à la bibliothèque de Lausanne-Dorigny, 2000. <<http://www.unil.ch/BCU/recherch>> (Consulté le 22 mars 02).

378

- Guthrie, Kevin. - What do faculty think of electronic resources, ALA participants' Meeting, juin 2001. <[www.ariadne.ac.uk/issue24/jstor/](http://www.ariadne.ac.uk/issue24/jstor/)> (Consulté le 18 septembre 02).

379

- <[www.jstor.org/about/bibliography](http://www.jstor.org/about/bibliography)> Ceci est une bibliographie chronologique des études réalisées par JSTOR, notamment études d'usages réalisées autour des ressources numériques.

encore à faire des recherches bibliographiques ou à consulter les revues en ligne.

**« Les chercheurs sont de plus en plus nombreux à avoir Internet chez eux et ils sont comme des enfants devant ce nouveau média, ils font preuve de beaucoup plus d'initiative et apprécient le confort d'être contactés ou de nous contacter par e-mail. » Dseg 5**

En outre, moins qu'une défiance, c'est leur manque de formation aux méthodes de recherche d'information.

**« Pour ce qu'il m'a été donné d'observer, ils ne vont pas encore faire des recherches documentaires sur le WEB » Dseg 5**

Pour tenter de pallier cette méconnaissance des méthodes de recherche d'information, les services de PEB sont invariablement situés à proximité de l'accueil et des services de référence qui proposent aux usagers une assistance documentaire, voire une formation lorsque les disponibilités du personnel le permettent.

### **1.3.7.2 Des besoins en expression et des usages en construction autour des outils d'informations secondaires**

L'intérêt de plus en plus marqué du public des sections DSEG pour les BDD sur Cd-Rom puis en ligne (avec une mise à jour régulière) telles que Francis, MLA, Doc-Thèses, EconLit, etc. a contribué à la découverte d'une offre documentaire non disponible dans les murs de la bibliothèque, mais qui le devenait par le biais des prestations de FDD<sup>381</sup>. Un plus grand accès aux BDD a permis d'amplifier le rythme des transactions de FDD. Tandis que les tarifs de consultations des BDD en ligne diminuaient, le rythme des transactions augmentait. Cette croissance a continué grâce à une offre de BDD plus riche et à une souplesse d'utilisation obtenue avec les technologies client-serveurs.

En outre, les bibliothécaires ont noté une certaine aisance chez ces usagers quant à l'utilisation de ces outils et à la formulation de leurs demandes.

**« Les chercheurs formulent leurs demandes un peu mieux qu'avant, la disponibilité d'outils de recherches, de réseaux de Cd-Rom, de BDD ces dernières années et autres ont fait que les lecteurs sont plus à l'aise dans leurs formulations et dans leur utilisation de ces outils » Dseg 5**

Cela a eu pour conséquence l'augmentation des flux de fourniture de documents pour les rééquilibrer d'avec ceux du PEB. Les usagers sont devenus davantage demandeurs d'une information récente, et le périodique, principalement anglo-saxon<sup>382</sup>, est devenu un outil de travail tout aussi privilégié que les ouvrages ou les thèses.

<sup>380</sup> - Perol-Isaacson, Dominique & Lamy-Faure & Sabatier Isabelle. – Entre tradition et innovation : les pratiques documentaires des chercheurs en économie gestion, in : Chartron, Ghislaine (Dir.). – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

<sup>381</sup> - Idem.

<sup>382</sup> - Melot, Agnès. – Quelques réflexions sur l'évolution de l'offre éditoriale et des pratiques informationnelles des chercheurs dans une école de commerce : le Groupe HEC, in : Chartron, Ghislaine (Dir.). – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

*« Les demandes ont beaucoup augmenté lorsque les étudiants ont commencé à travailler sur les BDD informatisées, telles que FRANCIS ou MLA, surtout aussi sur les articles de revues. Cela a dynamisé la photocopie. Aujourd’hui je demande autant d’ouvrages que d’articles » Dseg 9 « En quantité cela a manifestement augmenté, nous sommes toujours en train de remonter. Avec Internet cela marche de mieux en mieux » CA Dseg 2*

L'amplification des flux de PEB et de FDD s'est d'abord inscrite dans une dynamique qui repose sur des besoins développés et des usages en construction autour des BDD en ligne.

*« En quantité cela a manifestement augmenté, nous sommes toujours en train de remonter. Les lecteurs ont des sources d'information bien plus importantes, les CD-Rom en plus d'Internet, qui fait qu'ils recherchent beaucoup plus de choses. Ce sont les Cd-Rom qui ont fait une augmentation terrible du prêt inter, c'est à dire Doc-Thèses, d'avoir eu des outils d'identification a explosé le services, ils arrivent avec des listes de Francis ou autres, cela fait crier les conservateurs, alors nous essayons de leur expliquer qu'ils doivent commencer par chercher dans ce que nous avons d'abord. » Dseg 6 « Je vous ai parlé de la baisse de la demande des ouvrages, j'explique cela par le fait que les chercheurs demandent une information plus récente et ont donc recours à la littérature périodique. Quand on observe des BDD comme EconLit, on se rend compte que des articles sont publiés plein de fois, sous différents titres, dans des revues différentes, à dix ans d'intervalle, dans un ouvrage. C'est pourquoi les BDD sont vraiment un outil extraordinaire. » CA Dseg 4*

### 1.3.7.3 Une croissance marquée

L'an 2000 est une année où la croissance de l'offre des ressources en ligne rencontre une croissance des usages. Cette augmentation se confirme sur notre terrain où les responsables des services de PEB qui accompagnent leurs publics à l'utilisation des ressources en ligne notent qu'ils sont réactifs à l'offre de ressources en ligne. D'après une étude récente<sup>383</sup> réalisée sur un échantillon d'enseignants-chercheurs et doctorants à la bibliothèque Paris Dauphine, CADIST Sciences économiques, ces ressources disponibles correspondent davantage à leurs besoins de recherche et à leur idée de la consultation, c'est-à-dire à partir de leur poste de travail. Les auteurs de l'étude soulignent que ces ressources, principalement des BDD en ligne, « reproduisent plus ou moins sous forme électronique la démarche documentaire qui a précédé l'Internet ».

Cela dit, il est important d'introduire une nuance. Cette réactivité est soulignée principalement pour les usagers des sciences économiques, de la gestion et des finances pour qui les conclusions des études d'usages laissent même envisager un passage au tout électronique.

Pour les usagers juristes, il est primordial de pondérer le constat car ils restent pour les besoins de leurs disciplines encore liés à la documentation papier rétrospective, et

<sup>383</sup>

- Perol-Isaacson, Dominique ; Lamy-Faure ; Sabatier Isabelle. – Entre tradition et innovation : les pratiques documentaires des chercheurs en économie gestion, in : Chartron, Ghislaine (Dir.). – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

sous forme de monographie. A ce propos, en droit, du fait des besoins en ouvrages français, édités par des éditeurs nationaux, il est difficile de négocier car les éditeurs sont conscients de leur pouvoir et d'une certaine façon de leur monopole<sup>384</sup>. Ainsi, malgré les efforts de numérisation de revues entrepris par des projets tels que MUSE ou JSTOR, on ne peut encore avancer, en droit, les mêmes conclusions qu'en économie. Néanmoins, on note également :

**« Depuis 1995, que je suis dans ce service, c'est à dire depuis que l'on a ouvert la bibliothèque, j'ai vu une augmentation de la demande (environ 14%), on a nettement senti la demande augmenter. Ce ne sont plus uniquement les thèses que l'on nous demande. » Dseg 7**

L'absence d'attitude négative peut s'expliquer par différents facteurs : d'abord, par une réelle prise de conscience des publics de l'intérêt et du potentiel des ressources électroniques qui a été soulignée par les responsables des services du PEB ; ensuite, par l'offre de COUPERIN ; enfin, par l'apparition des agrégateurs et portails que nous avons cités et abordé dans le chapitre II.

Les usagers apprécient particulièrement les recherches générales qu'ils peuvent faire et archiver, la rapidité d'accès, les données supplémentaires et les liens entre les articles. Pour ceux qui sont équipés, l'accès direct est également très apprécié<sup>385</sup>. Mais encore une fois, il est important de pondérer :

**« Les enseignants-chercheurs, particulièrement les économistes car les juristes commencent à se mettre aux Cd-Roms, commencent à se mettre à Internet, mais leur faire chercher des revues électroniques sur Internet, ils ne s'en remettront jamais. C'est un autre mode de pensée. » CA Dseg 1**

### 1.3.8 Sections STM : usages croissants et diversifiés

La synthèse réalisée par Annaïg Mahé<sup>386</sup> nous informe que jusqu'en 1992, les premières études réalisées faisaient état d'un non-usage des ressources électroniques par les publics STM :

**« La raison majeure de ce non-usage de revues électroniques, et de cet attachement aux revues papier, s'explique par une offre en expansion, mais encore très limitée : à ce stade de l'évolution de la publication électronique, les revues électroniques sont encore loin d'apporter une alternative valable à des outils dont la maîtrise les rend d'autant plus efficaces ».**

<sup>384</sup> - Polity, Yolla. – « Les éditeurs français francophones et le web », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t.46, n°1, pp.24 - 31

<sup>385</sup> - Guthrie, Kevin. – What do faculty think of electronic resources, ALA participants' Meeting, juin 2001. <[www.jstor.org](http://www.jstor.org)> (Consulté le 18 septembre 02).

<sup>386</sup> - Mahé, Annaïg. – La communication scientifique en (r)évolution : l'intégration des revues électroniques dans les pratiques informationnelles des chercheurs en sciences de la nature comme révélateur des mutations du modèle traditionnel de la communication scientifique. (Soutenue le 16 décembre 2002). <[www.enssib.fr/bibliothèque/documents/these/mahe/mahe.pdf](http://www.enssib.fr/bibliothèque/documents/these/mahe/mahe.pdf)> (Consulté le 2 février 03).

En revanche, à partir de 1994-1995, de nombreuses études réalisées autour de ces disciplines trouvent matière à observation et à analyse. L'offre de ressources électronique, particulièrement de périodiques, connaît une évolution croissante. Elle va permettre à ses publics de développer de nombreux usages.

### 1.3.8.1 La recherche bibliographique revisitée par le Web

Les publics des services de PEB des sections STM sont constitués d'étudiants en troisième cycle (doctorants, étudiants en DEA), d'enseignants-chercheurs et de personnels de laboratoires. Pour ces publics, les sources consultées dans le cadre de leur activité de recherche sont majoritairement composées d'articles, qu'ils identifient le plus souvent grâce aux BDD.

Les BDD sont des outils d'identification très prisés par les publics de 3ème cycle des sections STM. Souscrites par les bibliothèques, elles proposent depuis 1995-96 du texte intégral. Des formations organisées par les personnels des services de PEB aident les usagers à utiliser ces outils pour leur activité de recherche d'information. En outre, la disponibilité en ligne des BDD permet aux usagers de les consulter à partir de leur bureau. On peut sans doute considérer que les BDD ont constitué pour les publics STM l'un des premiers facteurs incitatifs à une migration sur le Web.

**« Notre clientèle de laboratoires qui étaient des habitués diminue et nous fait défaut. Ils se connectent directement aux BDD et font leurs demandes directement. C'est plus pratique pour eux que le fait de re-formuler les demandes sur des formulaires, les envoyer par courrier. » CA Méd2**

Cela a ouvert de nouvelles perspectives de recherche bibliographique pour les publics STM dont c'est l'activité majeure. Elle a ainsi été revisitée par le numérique. Elle a aussi joué en faveur d'un détournement des usagers des publics STM de leurs services de PEB au profit de références jugées superficielles par nos interlocuteurs.

**« Les gens se contentent de choses superficielles, alors qu'avant quand ils cherchaient dans le papier, ils n'hésitaient pas à demander l'aide et ils allaient vers des choses plus fouillées. C'est une remarque qui vient également des directeurs de thèse » Méd.1**

Cette « migration » des chercheurs vers le WEB a été exacerbée par l'augmentation des tarifs des services du PEB. La gratuité du Web, la possibilité – réelle ou factice – de retrouver des documents scientifiques sur la toile que l'on pouvait imprimer « d'un clic de souris » a été une raison significative pour le public STM de se détourner des services de PEB.

**« En ce moment il y a un ralentissement du prêt Inter, je pense que nos lecteurs trouvent quand même du texte intégral sur Internet ; les lecteurs se débrouillent seuls ou entre eux, parce que le prix du prêt inter a augmenté. Les tarifs vont être revus à la hausse et nous nous attendons à voir les chercheurs nous bouder » Méd.3**

### 1.3.8.2 Une demande encore plus internationale

En regard du changement du rapport des publics STM à la recherche bibliographique,

leur recours aux prestations de FDD dans les services de PEB semble s'orienter encore plus vers une documentation périodique anglo-saxonne.

**« Le fait que l'on s'adresse à des BDD sur Internet et que l'on surfe sur le Web, les gens demandent de plus en plus de titres qui ne sont pas en France » Sci. 5**

La caractéristique anglo-saxonne dominante au Web - au moins à ses débuts – et la caractéristique tout aussi dominante de l'offre de ressources en ligne des éditeurs concourent à expliquer cet intérêt accru des publics STM pour la documentation étrangère qui dispose d'une version électronique. Celle-ci se révèlera par la suite onéreuse et donc plus exposée au désabonnement dans les BU. Ce constat que nous tirons de l'analyse de nos entretiens, n'a pas pu être confirmé de manière statistique. La fonction statistique du logiciel PebNet ne permet pas d'aller aussi loin que nécessaire.

### 1.3.8.3 La messagerie : une fourniture chercheur – chercheur

1995 est la date qui marque l'arrivée officielle d'Internet dans l'Université française<sup>387</sup>. La messagerie, fonctionnalité de ce nouveau média, s'est rapidement imposée comme un moyen de communication. Selon une synthèse bibliographique réalisée par Florence Muet<sup>388</sup>, les professionnels des bibliothèques confirment que la messagerie est la fonctionnalité première d'Internet utilisée dans les laboratoires. De même, il ressort des conclusions des études d'usages, tous domaines confondus, la croissance rapide de l'usage de la messagerie.

L'une des utilisations de la messagerie chez les chercheurs a été de contacter des collègues, en France ou à l'étranger afin de se procurer leurs travaux, par retour de mail et en fichier attaché.

**« Il arrive de plus en plus souvent que les chercheurs aient des liens avec d'autres chercheurs aux USA ou ailleurs et ils arrivent à avoir leurs documents de cette manière là (...) c'est parce que le plus souvent ils travaillent sur des sujets très précis et très pointus. » CA méd. 1 « Les chercheurs contactent leurs collègues chercheurs de par le monde pour leur demander des tirés à part. » Méd.3.**

La messagerie peut devenir de ce fait un moyen d'accès, mais qui comparé à la FDD paraît marginal. Il ne faut donc prendre en compte ce phénomène que dans son aspect novateur et que dans ce qu'il exprime comme besoin d'accès direct aux documents :

**« Je ne pense quand même pas que ce soit la majorité, parce que cela prend du temps, ils ont encore à la limite le temps de faire de la recherche sur Medline pour leur sujet, mais ils ne vont pas passer leur temps à contacter chaque chercheur pour avoir leur document. Mais il y a certainement un échange entre chercheurs, et tant mieux. Mais dans ce cas là, ce doit échapper aux bibliothèques, on ne le voit pas, on en a un écho occasionnel mais sans plus » CA Méd.3**

<sup>387</sup> - Van Dooren, Bruno.- Rapport Van Dooren : Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies. Juin 1999.< [www.education.gouv.fr/rapport](http://www.education.gouv.fr/rapport) > (Consulté le 11/02/00).

<sup>388</sup> - Muet, Florence.- « Services et revues électroniques dans l'enseignement supérieur : synthèses de quelques enquêtes récentes sur les usages », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, n°5, pp. 18 - 23

Cette pratique identifiée en section STM uniquement, vient de domaines où il existe déjà une tradition du réseau qui véhicule la communication de l'information, comme c'est le cas pour la physique théorique et l'informatique. D'après Guylaine Baudry et Gérard Boismenu<sup>389</sup> :

**« Les chercheurs des disciplines STM confirment l'impact des collèges invisibles et des communications personnelles par l'utilisation du courriel et des prépublications. Avec ces derniers, les collèges invisibles se voient démocratisés ».**

Les responsables des services de PEB en ayant connaissance le vivent comme un aboutissement naturel, sinon prévisible.

**« Il y a certains domaines de la recherche où les chercheurs ont directement accès par Internet à des revues électroniques, il y a des domaines en particulier l'informatique où on n'a plus besoin de fournir parce qu'ils ont leurs auteurs, leurs réseaux. » Sci.3**

La responsable d'un service de PEB d'une BU section santé (CA Méd2) explique que les résultats obtenus par ces contacts informels confortent les chercheurs dans leur idée que « la fourniture de documents se résume aujourd'hui à être derrière un micro et de lancer l'impression d'un article par le clic de la souris » et les délivre de ce « côté bureaucratique du service (remplir un formulaire, attendre,...) qui les agace fortement ».

L'offre des consortiums (Couperin, Campra, ...) et le statut de plus en plus affirmé des fonds libres trouvent un terrain favorable chez les STM. La pertinence des ressources électroniques pour les sections STM est confirmée. Les professionnels des bibliothèques redéploient les espaces recherche désertés de leurs bibliothèques et s'investissent désormais davantage dans la définition de leur gamme de services.

## 1.4 Conclusion

---

Les activités des services de PEB par section, de 1994 à 1999, ont montré une évolution contrastée. Les interprétations relatives à la désintermédiation des bibliothèques faites à partir de l'analyse de la courbe nationale ne se confirment que pour les bibliothèques des sections STM.

Ces sections où la fourniture d'articles est majoritaire vivent une transformation du modèle éditorial de l'article scientifique. Leur mobilisation autour de l'intégration massive des collections électroniques commerciales est destinée à les engager dans un processus de réintermédiation que les publics accueillent favorablement.

La mise en place d'un dispositif économique à l'échelle nationale par les STM, a permis de mobiliser les autres sections (DSEG et LSHS) autour de groupements d'achats plus réduits mais plus ciblés dans l'offre, capable de compléter celle de Couperin. Or, ayant choisi de faire nos interprétations dans le contexte plus large de l'évolution de la publication scientifique et de l'intégration de celle-ci dans les collections des

<sup>389</sup> - Boismenu, Gérard & Baudry, Guylaine. – *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires*. – Paris, Editions La découverte, 2002. – 178 p.

bibliothèques, il s'avère que les domaines DSEG et LSHS présentent des spécificités qui ne leur permettent pas d'entamer le processus de réintermédiation de leurs bibliothèques avec la même dynamique.

C'est pourquoi, l'intégration des ressources électroniques dans les bibliothèques des sections DSEG et LSHS ne connaît pas la même ampleur. Pour ces sections, le modèle de la bibliothèque traditionnelle garde son importance en tant que service de proximité. Dans le cas des sections DSEG, l'accès en ligne semble même renforcer et augmenter l'accès aux ressources papier.

Il apparaît désormais clair que la transition vers le modèle de la bibliothèque virtuelle, représentatif de son processus de réintermédiation, n'est pas un phénomène homogène dans le réseau universitaire français. C'est pourquoi l'offre de service nécessaire à cette réintermédiation doit être multiple.

## **Chapitre VI : Représentation, par section, de la réintermédiation des BU françaises.**

### **1.1 Introduction**

Ce dernier chapitre revient sur l'offre de service des bibliothèques universitaire en cours de réintermédiation.

Nous avons voulu positionner l'offre de services des BU françaises, par section, dans le processus de réintermédiation des bibliothèques. Notre but a été de situer, de manière schématique, les sections universitaires, les unes par rapport aux autres. Ce schéma finit de nous donner une image claire de l'organisation économique de l'accès à l'information scientifique dans le réseau universitaire français.

Le deuxième point du chapitre s'intéresse spécifiquement à l'organisation de l'offre de services par les bibliothèques, destinée à produire sa réintermédiation. Nous aborderons le portail qui véhicule l'offre et lui donne sa cohérence. Nous nous pencherons ensuite sur une des retombées positives du portail sur la recherche scientifique : l'émergence d'un positionnement interdisciplinaire. De façon prospective, nous tenterons de savoir si notre terrain exprime ce phénomène.

### **1.2 Réintermédiation de la bibliothèque par son offre de services**

Nous avons vu dans les chapitres précédents comment les bibliothèques se sont mobilisées autour de l'intégration des ressources électroniques dans leurs collections. Inégale d'une section à une autre, cette intégration touche toutefois l'ensemble du réseau universitaire. Le caractère hybride des collections est une réalité avec laquelle les bibliothèques doivent composer leur offre de services : l'introduction du numérique dans

la base-arrière de la bibliothèque renouvelle la réflexion autour de sa base-avant, lieu de réalisation des services.

### **1.2.1 Inégalité de la réintermédiation**

Compte tenu de l'inégalité de l'intégration des ressources électroniques entre les sections universitaires françaises et de l'inégalité des attentes des publics vis-à-vis de cette intégration, l'offre de services sera par nécessité multiple. Cette différence entre les possibilités d'offre de services s'inscrit dans le processus dynamique et évolutif de la réintermédiation de la bibliothèque.

L'offre de services doit situer sa bibliothèque comme un acteur de la chaîne numérique et démontrer sa valeur ajoutée en regard des services des autres acteurs. L'enjeu de l'offre de services de la bibliothèque relève donc de son positionnement économique, déjà amorcé (Chapitre III et IV).

Afin de caractériser l'offre par section, nous ferons appel aux différents modèle définis par les stades du processus de réintermédiation de la bibliothèque (figure 18). Chaque stade est structuré autour de fonds spécifiques, papiers et/ou électronique qui constituent la structure du modèle de la bibliothèque. Ainsi, à partir des résultats obtenus du chapitre IV et V, chaque section rejoindra un stade défini par le processus de réintermédiation qui précise son offre de service.

#### **1.2.1.1 Bibliothèques des sections LSHS**

Les bibliothèques LSHS sont prises entre un modèle de bibliothèque traditionnelle qui garde sa pertinence pour la communauté à laquelle il s'adresse et la possibilité de mettre en place une politique d'accès en ligne aux ressources électroniques. C'est pourquoi les sections LSHS apparaissent sur la figure, ci-dessous, aux limites du stade de la bibliothèque traditionnelle. L'offre de services des BU des sections LSHS reste encore très liée au papier et l'intégration des ressources électroniques reste modeste. Les services de PEB restent encore actifs avec des activités de PEB et de FDD en légère augmentation.

#### **1.2.1.2 Bibliothèques des sections DSEG**

Les sections DSEG se positionnent sur notre schéma entre deux stades (2 et 3). Elles se situent entre la bibliothèque de diffusion et la bibliothèque électronique. En effet, dans ces sections, on observe une augmentation de la FDD jusqu'alors équilibrée avec celle du PEB. Dans le même temps, les sections DSEG, plus que les sections LSHS, intègrent des ressources électroniques dans leurs fonds. Les bibliothèques de ces sections rejoignent progressivement le modèle de la bibliothèque électronique.

#### **1.2.1.3 Bibliothèques des sections STM**

Les bibliothèques des sections STM sont les plus avancées dans le processus de réintermédiation. Ce sont les bibliothèques les plus engagées dans l'intégration des ressources électroniques. Davantage que des bibliothèques électroniques, elles

rejoignent le modèle de la bibliothèque virtuelle, ultime phase du processus de réintermédiation.

Ce sont aussi les bibliothèques qui proposent les ressources les plus nombreuses et les plus diversifiées. Les bibliothèques des sections STM, plus que les autres, nous conduisent à soulever la question de l'organisation de ces ressources et du sens qu'elles doivent avoir en regard des publics à qui elles s'adressent.

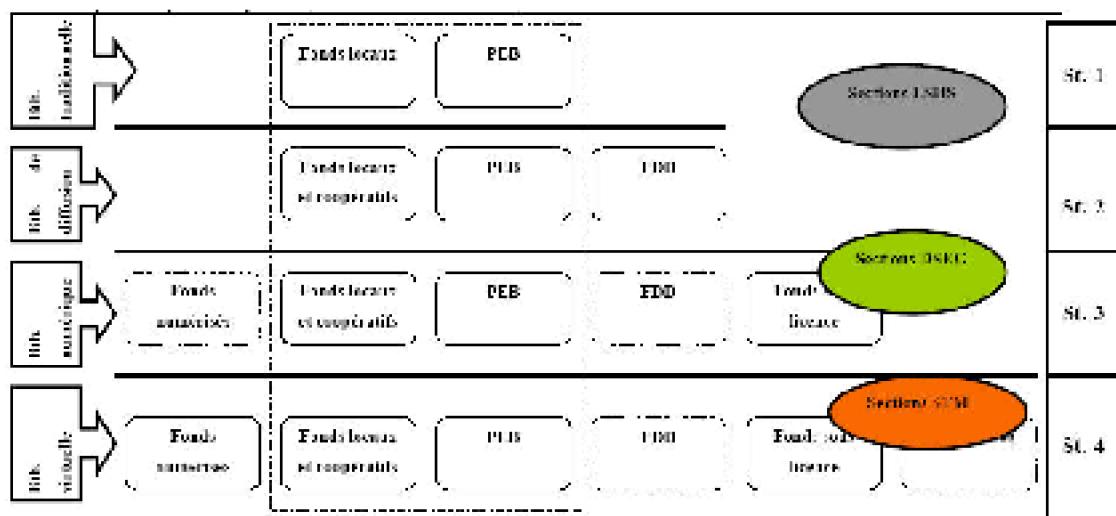


Figure 23 : Positionnement de l'offre, par section, dans les stades d'évolution de la bibliothèque traditionnelle.

### 1.3 Cohérence de l'offre de services

La diversité de l'offre de la bibliothèque virtuelle pose la question de son organisation. En effet, une offre de services trouve sa pertinence d'abord par la cohérence des ressources qu'elle propose à ses publics. L'usager a besoin d'être aiguillé, orienté dans le

foisonnement des ressources qu'il consulte, autrement il pourrait « se noyer ». Le but serait de lui faciliter son travail de recherche d'information, d'affirmer son rôle de « bibliothèque médiatrice ».

Dans le cas de notre terrain, l'enjeu d'une offre de services bien pensée est d'autant plus important qu'elle se déploie à l'intérieur d'un cadre organisationnel bien précis, le Service Commun de Documentation - SCD. Ce dernier, rappelons-le, regroupe les structures documentaires (bibliothèques associées et bibliothèques intégrées) d'un campus - parfois même de plusieurs campus - et de différentes sections. Le SCD réalise la coordination documentaire entre ces structures pour proposer aux usagers des collections cohérentes. Il est donc une plate-forme centrale qui, bien adaptée, peut proposer une cohérence et une distribution de l'offre de services des bibliothèques.

Le site Web est un espace fédérateur, capable de réaliser cette cohérence et la diffuser dans le cadre contraint du SCD. Il intègre déjà le catalogue en ligne<sup>390</sup>, il peut organiser des ressources recensées, proposer une multitude de services en ligne (cours en ligne, aide à la recherche d'information,...) et donner accès aux ressources éditées par la bibliothèque. Il peut donc représenter la valeur ajoutée de la bibliothèque.

### 1.3.1 L'offre de service sur le réseau : sites WEB des BU

Au début d'Internet, les sites Web des BU françaises ont été utilisés comme une « vitrine ». Se limitant à un nombre réduit de pages, il proposait des informations pratiques (horaires de la bibliothèque, plan d'accès, numéros de téléphones, ...etc.). Les services de la bibliothèque, ses missions ne figuraient pas sur son site. A ce propos, Nicolas Morin écrit que cela relève du fétichisme Web<sup>391</sup>.

Cette situation, assez semblable à celle des bibliothèques anglo-saxonnes à la même période, peut s'interpréter de différentes manières. Compte tenu des données recueillies de notre terrain (Chapitre II), nous prenons le parti de l'expliquer par le manque de compétences, de moyens et de temps du personnel des BU pour mettre en place une interface, capable de donner une image claire de la stratégie de la bibliothèque en terme d'organisation de services.

Depuis la fin des années 1990, les sites web des BU ont connu une évolution, au niveau du fond et de la forme. Les interfaces sont plus étudiées, plus ergonomiques et proposent des informations et des accès à des ressources structurées. Car comme le rappelle Ghislaine Chartron dans son ouvrage<sup>392</sup> :

**« La mise à disposition pour l'usager soulève aussi des nouvelles questions**

<sup>390</sup> - Ministère de la recherche. – Etude des sites web des universités (juin 2000) : étude Kosmos. <[www.educnet.education.fr/chrgt/web-u2000.doc](http://www.educnet.education.fr/chrgt/web-u2000.doc)> (Consulté le 15 novembre 2002).

<sup>391</sup> - Morin, Nicolas. – « Contenus et services des sites Web des bibliothèques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t.48, n°4, pp.9-13

<sup>392</sup> - Chartron, Ghislaine (Dir.). – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

*posées non plus par l'organisation d'un espace physique mais par l'élaboration d'une interface informatique dont l'ergonomie devient une question majeure pour construire ces espaces numériques, quelles clés d'accès, quelles fonctionnalités pour répondre aux besoins des lecteurs ? Cette attention est d'autant plus importante que le Web de la bibliothèque locale peut se trouver fortement concurrencé par d'autres services (Web d'autres bibliothèques, de sociétés savantes, d'éditeurs, ...) ».*

Les sites des bibliothèques CADIST sont les plus avant-gardistes. Ceux de la Bibliothèques Inter-Universitaire de Médecine – (BIUM)<sup>393</sup>, des bibliothèques Cujas<sup>394</sup> et Dauphine<sup>395</sup>, toutes trois CADIST (respectivement CADIST médecine, sciences juridiques, sciences économiques) peuvent être cités en exemple. Ils proposent des services de références par mail, des répertoires de signets, des expositions virtuelles, un bureau de référence et envisagent de mettre en place des applications de communication en temps réel. Les ressources électroniques y sont présentées de façon méthodique et organisée, sous forme de portails thématiques spécialisés. Portails de référencement, mais aussi éditoriaux. Les bibliothèques peuvent désormais se positionner aux côtés des acteurs de la chaîne numérique.

### 1.3.1.1 Objectif portail

Comme le souligne Romain Parisot, le portail est une réponse à trop ou pas assez d'informations<sup>396</sup>. Le portail intègre à la fois des ressources de différents formats et des services diversifiés pour une communauté scientifique fédérée autour d'une même thématique. Indépendamment des avantages que nous venons de citer, il apporte une interactivité directe, très appréciée par ses usagers.

Après les CADIST, la dynamique du portail semble rejoindre les sites des autres BU qui s'améliorent sensiblement, comme le remarque le rapport Van Dooren<sup>397</sup> et le confirme l'étude réalisée en juin 2000 par la direction de la technologie du Ministère de la recherche<sup>398</sup>. Les BU ont engagé une véritable promotion de ressources en ligne en tenant compte de besoins disciplinaires spécifiques, autrement, « mal distribuée, la documentation électronique devient invisible aux yeux du public, et donc inexistante. De sa visibilité dépend ainsi sa viabilité »<sup>399</sup>. Ceci amène un certain nombre de

<sup>393</sup> - < [www.bium.univ-paris5.fr](http://www.bium.univ-paris5.fr) >.

<sup>394</sup> - < <http://biu-cujas.univ-paris1.fr> >.

<sup>395</sup> - < [www.bu.dauphine.fr/dauphine](http://www.bu.dauphine.fr/dauphine) >.

<sup>396</sup> - Parisot, Romain. – *Portail Internet Vade-Mecum*. – Paris : Editons Management et Société, 2002.

<sup>397</sup> - Van Dooren, Bruno.- Rapport Van Dooren : Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies. Juin 1999. < [www.education.gouv.fr/rapport](http://www.education.gouv.fr/rapport) > (Consulté le 11 février 2000).

<sup>398</sup> - Ministère de la recherche. – Etude des sites web des universités (juin 2000) : étude Kosmos. < [www.educnet.education.fr/chrgt/web-u2000.doc](http://www.educnet.education.fr/chrgt/web-u2000.doc) > (Consulté le 15 novembre 2002).

professionnels à penser que déjà, la « bibliothèque physique s'efface au profit de la bibliothèque virtuelle ».

En outre, Ghislaine Chartron remarque que « le partage des pratiques informationnelles entre ce que propose la bibliothèque locale et d'autres services est une question qui mérite une attention particulière de la part des bibliothèques dans le contexte numérique »<sup>400</sup>. Les bibliothèques contribuent donc à faire évoluer les usages des publics parfois viscéralement attachés au papier. A titre d'exemple, elles ont recensé et signalé des périodiques électroniques gratuits dans les disciplines DSEG pour les introduire auprès de la communauté des chercheurs<sup>401</sup>. En outre, elles pointent par des liens vers des centres de recherches en ligne comme le site <www.fabula.org> en sciences humaines et sociales, qui vise « à encourager la constitution de noyaux virtuels, de lieux de rencontre et d'échange et à favoriser la mise en réseau des équipes de recherche à un niveau international »<sup>402</sup>.

Il est donc aujourd'hui rendu possible aux bibliothèques de proposer des accès adaptés aux différents environnements et besoins « sophistiqués »<sup>403</sup> de leurs usagers. Les moyens de diffusion et de fourniture se côtoient plus par complémentarité que par redondance. La tendance – pouvant s'accentuer – qui consiste en une meilleure distribution des flux sur le réseau et une stimulation de l'accès papier dans certains domaines (telle que la FDD en DSEG) peut se confirmer. Il s'agit moins donc d'une rupture que d'une réorientation des services d'accès vers d'autres prestations. A ce titre, le portail permet de tailler une offre qui aidera le modèle de la bibliothèque à se stabiliser.

### 1.3.1.2 Appel aux compétences

- Pour mettre en place une offre de services accessible par le réseau, les compétences bibliothéconomiques et techniques des professionnels des bibliothèques sont directement engagées. Toutefois, le cadre précis de notre terrain, qui montre un manque de personnel et des compétences parfois déficitaires, laisse supposer que ce travail se fera nécessairement dans une dimension collective de coopération. A ce

<sup>399</sup> - Bruley, Caroline. – « Les sites Web des bibliothèques universitaires : évaluation et sites de référence », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°4, pp. 14-23

<sup>400</sup> - Chartron, Ghislaine (Dir.). – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

<sup>401</sup> - Perol-Isaacson, Dominique ; Lamy-Faure ; Sabatier Isabelle. – Entre tradition et innovation : les pratiques documentaires des chercheurs en économie gestion, in : Chartron, Ghislaine (Dir.). – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

<sup>402</sup> - Gefen, Alexandre ; Lermigeaux, François. – « Le site Fabula : courte histoire d'un portail universitaire pour la littérature », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t.48, n°4, pp. 54-56

<sup>403</sup> - Cavalieri, Piero. – « Les bibliothèques et les services personnalisés en ligne : de nouveaux produits dans un marché concurrentiel », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°4, pp. 24-3

propos, Dominique Arot qui aborde dans un article du Bulletin des Bibliothèques de France le nouvel âge de la coopération des bibliothèques en France écrit que :

**« Sans doute est-elle [la coopération] en train d'évoluer vers d'autres perspectives davantage liées à la médiation documentaire et à la formation qu'à la seule fourniture de documents. La mise en réseau de l'expertise documentaire et le partage de compétences, la constitutions d'outils de recherche constitueront, peut-être, le cœur de nouveaux programmes »<sup>404</sup>.**

- En outre, le rapport de stage Marie Pierre<sup>405</sup> autour des ressources électroniques dans les bibliothèques du Massachusetts Institute of Technology - (MIT) montre la création de postes de coordinateurs de la communication. Comme le souligne l'auteur du stage, ce serait l'équivalent d'un conservateur qui s'investirait dans une fonction marketing pour la bibliothèque. Le personnel des conservateurs des bibliothèques françaises serait-il prêt pour ces évolutions ? A défaut de répondre à cette question, nous rappellerons qu'avec des modules dédiés à ces perspectives d'évolution du métier de conservateur, leur formations les y préparent<sup>406</sup>.
- En outre, la formation des usagers s'impose comme un enjeu dans cette évolution de l'offre de services. Le but est d'aider l'usager à retrouver l'information de manière efficace car devant la profusion des sources et des ressources, les conditions d'accès et les modalités de recherche ont besoin d'être explicitées<sup>407</sup>. Cette réflexion se nourrit du vécu des professionnels : une offre de ressources électroniques a été proposée sans que tous les usagers ne sachent la consulter, la retrouver.

**« Je pense que pour notre part, nous allons consacrer du temps sur ces deux postes : la formation aux utilisateurs professionnels, initiale et continue et, puis de l'élaboration de nouveaux produits documentaires, l'aide à la recherche documentaire,...En fait, plus sur nos compétences véritables. » Méd.1**

Cette vision renforce l'organisation de l'offre de services autour de la formation et de la recherche d'information qui se déroule au sein même des services de PEB :

**« L'avenir du service est au-delà du PEB c'est l'avenir des bibliothèques qui est celui de former l'usager, car seules les bibliothèques sont capables d'avoir les compétences requises. » Sci. 5**

C'est certainement une vision plus valorisante pour les professionnels des bibliothèques qui voient leurs compétences reconnues. Ils insistent fortement sur cette question qui bénéficie de plus de visibilité avec des activités de FDD décroissantes et qui pourront

envisager de se consacrer à d'autres tâches dédiées aux chercheurs :

**« Malgré leurs connaissances, ils ne peuvent avoir nos compétences ni notre temps concernant la recherche de certaines références, il y a le côté professionnel qu'ils ne peuvent avoir. » Sci.1**

- Pierre, Marie. - Les ressources électroniques dans les bibliothèques du Massachusetts Institute of Technology, Avril-Mai 2002, <[www.sup.adc.education.fr/bib/info/coop/ulic/pierre.htm](http://www.sup.adc.education.fr/bib/info/coop/ulic/pierre.htm)> (Consulté en juin 03). A travers cette vision, leur utilité est directement mise en exergue lors d'échanges directs avec les publics, pour qui ils estiment réaliser une part de leur travail de recherche :

**« Je ne crois pas que les chercheurs voudront consacrer eux même du temps à**

<sup>404</sup> - Arot, Dominique. - « La coopération des bibliothèques en France : un nouvel âge ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t.48, n° 2, pp. 5-12

- Pierre, Marie. - Les ressources électroniques dans les bibliothèques du Massachusetts Institute of Technology, Avril-Mai

2002, <[www.sup.adc.education.fr/bib/info/coop/ulic/pierre.htm](http://www.sup.adc.education.fr/bib/info/coop/ulic/pierre.htm)> (Consulté en juin 03).

avec les publics, pour qui ils estiment réaliser une part de leur travail de recherche :

<sup>405</sup> - Bruley, Caroline. - « Les sites Web des bibliothèques universitaires : évaluation et sites de référence», in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°4, pp. 14 -23

*leurs bibliographies, car avec l'électronique, c'est eux qui naviguent et planchent pour leurs recherches. Je crois donc que mon service sera encore nécessaire pendant de nombreuses années car cela demande encore du temps. De plus, ils n'ont pas toujours la compétence, je n'ai pas d'ailleurs l'impression qu'ils s'impliquent plus que par le passé dans ces tâches là. » Sci. 4*

### 1.3.1.3 Le portail au service d'une nouvelle dimension de la recherche

Comme nous l'avons déjà abordé dans la première partie de ce travail, la mise en place de structures documentaires spécifiques capables de relayer la diffusion de l'information scientifique s'est structurée autour de réseaux documentaires et de catalogues collectifs qui ont donné une visibilité inédite aux ressources documentaires. Cette visibilité reste étroitement liée à une caractéristique de la « Suprasicence », qui fait qu'une partie réduite de la production scientifique (20%) est plus visible et bénéficie de davantage de signalement que le reste de la production scientifique.

Or, les bouquets d'éditeurs négociés par les consortiums reproduisent cette caractéristique bibliométrique<sup>408</sup> et poussent les bibliothèques à revoir les dispositifs de signalement pour les fonds qu'elles ont acquis. Le signalement et le référencement dont les bibliothèques pourraient se charger, serait le prolongement de l'interopérabilité effective des fonds, rompant avec le cloisonnement des collections papier. Les documents reliés entre eux, sont plus visibles, et présentent donc un plus gros potentiel de consultation. On peut donc envisager des retombées positives sur la recherche scientifique qui, dès lors, peut se pratiquer dans un champ documentaire moins cloisonné.

Dans le contexte numérique, la collection acquiert un statut interdisciplinaire, qui suppose un dialogue, un échange ou une confrontation entre plusieurs disciplines<sup>409</sup>. Le portail peut justement véhiculer ce dialogue. Il outrepasse la dimension de la collection pour ouvrir la voie à « un positionnement scientifique qui se réalise dans l'interdisciplinarité »<sup>410</sup>. C'est donc le résultat de la transformation des modèles organisationnels et économiques qui intègre la bibliothèque virtuelle et son portail dans « l'information scientifique du Web »<sup>411</sup>.

### 1.3.1.4 Aperçu du terrain français

Les publics des BU françaises ont aujourd'hui accès à des collections papier et électroniques distribuées autour d'une large typologie (Chapitre IV). Elles leur permettent

<sup>408</sup> - Les travaux de David J. Brown utilisent le terme de « Mégascience ».

<sup>409</sup> - Calenge, Bertrand. – « A la recherche de l'interdisciplinarité », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, t.47, n°4, p. 5-13.

<sup>410</sup> - Chartron, Ghislaine. - *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2002. - 268 p.

<sup>411</sup> - Cavalieri, Piero. – « Les bibliothèques et les services personnalisés en ligne : de nouveaux produits dans un marché concurrentiel », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°4, pp. 24-32

d'élargir leurs champs de recherche et leurs cheminements bibliographiques. Il nous a donc paru pertinent d'envisager une demande qui se dirige vers l'interdisciplinarité.

Les données de notre terrain sont incomplètes pour prospecter cette question, elles permettent néanmoins de révéler des tendances qui demandent à être confirmées par des études ultérieures.

Une analyse fine de nos entretiens réalisés auprès des responsables des services de PEB a révélé l'émergence d'une demande qui s'orienterait vers l'interdisciplinarité. Ce phénomène reste toutefois émergent et non transversal au réseau.

**« Il nous est arrivé de recevoir des demandes interdisciplinaires qui ne rejoignent en rien, pour autant que je puisse juger, des intérêts bibliographiques de mes chercheurs, ils répondent qu'ils ont retrouvé les références demandées sur le Web, mais le texte ne se trouve que sur papier. » Sci. 5 « Ces demandes ne forment pas la majorité, mais elle sont là et j'aurai tendance à dire qu'elle se font leur place petit à petit dans le trafic. » Méd.1 « Je reçois des demandes de PEB de différents laboratoires sur ma messagerie, elles sont très différentes de ce que je recevais il y a quelques années, ça part un peu dans tous les sens, je veux dire dans des revues qui n'ont rien à voir avec nous, en tous cas qui ne me sont pas habituelles. » Sci.2**

Ce phénomène peut être mis en regard avec l'offre du consortium COUPERIN dont le caractère multidisciplinaire amène les chercheurs à découvrir des ressources disponibles en ligne qu'ils ne retrouvaient pas sur les rayonnages de leurs bibliothèques. On peut penser que c'est la démarche multidisciplinaire et nationale du consortium qui élargit le champ de la recherche d'information des usagers. L'offre de Couperin renforce le cœur des collections des BU et les étoffe pour les disciplines en marge.

Les usagers prennent donc conscience d'une offre jusque là inconnue qui peut également les renvoyer vers des références relevant d'autres sous-disciplines, voire d'autres domaines, disponibles parfois sous forme papier. Une activité de recherche d'information interdisciplinaire et rétrospective se révèle lors de nos entretiens et est renforcée par le déploiement du SUDoc (Système Universitaire de documentation). Ce catalogue collectif national universitaire est doté d'une interface web accessible à tous, depuis 1999.

Le phénomène d'interdisciplinarité de la recherche a également été pointé par des études abordant les pratiques informatives chez les publics des sciences économiques et de la gestion, « la recherche en économie gestion s'oriente résolument vers la pluridisciplinarité »<sup>412</sup>. Dans le cadre restreint de notre terrain, il a été signalé par certaines bibliothèques des sections DSEG. Il semble corollaire à la croissance des usages.

**« Je me suis rendu compte qu'avec l'électronique, les usagers du PEB demandaient de plus en plus de choses différentes. Des documents touchant de près ou de loin à leurs domaines. Je ne suis pas sûr que ce soit des choses qu'ils auraient voulu avoir à l'époque où ils faisaient leurs recherches uniquement sur**

<sup>412</sup> - Perol-Isaacson, Dominique ; Lamy-Faure ; Sabatier Isabelle. – Entre tradition et innovation : les pratiques documentaires des chercheurs en économie gestion, in : Chartron, Ghislaine (Dir.). – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2001. - 268 p.

*le papier » Dseg 7. « Ils se retrouvent avec des documents interactifs. Les clics de souris les amènent plus loin que là où ils ont l'habitude d'aller chercher, et on les voit arriver avec des références un peu exotiques ! » Dseg 3*

Encore une fois, le caractère interdisciplinaire peut aussi être rétrospectif. Ce phénomène retrouvé dans la majorité des services de sections DSEG que nous avons visitées a entraîné une augmentation des demandes émises et des demandes reçues, ce qui contribue à expliquer la hausse des flux des activités des services de PEB que nous avons observée (Chapitre V). Il est important de préciser que ces demandes portent principalement sur des articles de périodiques, ce qui contribue également à rééquilibrer les flux de PEB et de FDD dans les services de PEB des bibliothèques.

## 1.4 Conclusion

---

Les quatre stades du processus de réintermédiation des bibliothèques de recherche sont sollicités par les quatre sections universitaires. Lorsqu'on observe la figure 23, ci-dessus, il se dégage un mouvement progressif commandé par les sections STM. A mesure que ces dernières avanceront dans leur processus de réintermédiation, les autres sections avanceront dans le leur. A cet effet, nous préciserons que la figure 23 n'est qu'une image figée de l'offre de services des BU françaises, par section, dans le cadre circonscrit de notre terrain, tel que nous l'avons abordé. Ainsi, le retard actuel des sections LSHS ou la position intermédiaire des sections DSEG n'est pas définitive et peut évoluer dans le temps.

En outre, toutes sections confondues, les bibliothèques font l'apprentissage d'une reconsideration de leur offre de services, désormais accessible à distance. Toutes sections confondues, les bibliothèques sont désormais dans un contexte numérique incontournable qui s'adapte aux spécificités du domaine. Pour aboutir leur réintermédiation, les bibliothèques gardent les savoir-faire acquis autour des collections tout en s'orientant vers les services, garants de leur pertinence en regard des autres acteurs du marché.

# Conclusion générale

Ce travail a voulu retracer la « **reconstruction sociale d'un média** », les bibliothèques universitaires et de recherche. Notre analyse s'est faite dans les limites de l'analyse économique du modèle de la bibliothèque. Cela rejoint l'un des objets d'étude des sciences de l'information, à savoir les processus de construction, de communication et d'usage de l'information, nécessaires pour la lecture des différentes configurations d'accès que nous avons eu à observer, tout au long de ce travail. C'est pourquoi, cette étude s'est faite dans le cadre général des sciences de l'information qui nous ont permis de tenir compte des dimensions qui construisent et déterminent l'économie de cet accès, tel qu'il est organisé dans les Bibliothèques Universitaires – (BU).

Notre démarche a pris comme point de départ les processus d'organisation de la circulation des documents dans le réseau universitaire français, sur deux grandes périodes significatives : « **1975-1994** » et « **1995-1999** ». Pour ce faire, la grille d'interprétation adoptée a été celle de David J. Brown<sup>413</sup> ; elle structure cette circulation et son évolution autour de huit stades distincts : le premier étant « **le prêt entre bibliothèques** », le dernier étant « **les périodiques électroniques** ».

Notre démarche étant liée à l'étude d'une évolution, il était important d'aborder la régulation de l'économie du document papier qui précédait le déploiement des ressources électroniques. En outre, l'analyse de la première période n'ayant pas, à notre

<sup>413</sup> - Brown, David J.- *Electronic Publishing and Libraries : planning for the impact and growth to 2003*. – Bowker Saur, 1996. – 200 p.

connaissance, fait l'objet d'étude basée sur le terrain du réseau des BU françaises, ce travail était l'occasion de proposer une première contribution dans ce sens.

La première période (1975-1994) abordée dans le chapitre I, regroupe les trois premiers stades de notre grille que l'on peut résumer par l'activité du Prêt Entre Bibliothèques, le marché de la Fourniture de Documents – (FDD) et le marché de l'information bibliographique. Le réseau universitaire français a permis aux BU de renforcer leurs dispositifs de circulation des documents par une coopération en amont (mise en place du réseau des CADIST, de catalogues collectifs,...) et une coopération en aval (mise en place du réseau national « **PEB** »), tout en allant dans le sens des objectifs de leurs tutelles publiques.

Toute une chaîne d'acteurs s'est organisée autour de la fourniture de reproductions d'articles. Les bibliothèques universitaires organisées en réseaux, côtoient des éditeurs, des fournisseurs de documents primaires, des producteurs de bases de données,... avec qui elles tissent des relations de partenariats, ou de concurrence. La croissance considérable des transactions de FDD caractérisera cette période où les BU peuvent être assimilées à des bibliothèques de diffusion (figure 18<sup>414</sup>, stade n°2). Une économie propre les caractérise dont la régulation aurait soutenu l'inflation des coûts de la documentation scientifique.

La croissance importante et régulière des transactions de FDD dans le réseau français a mis en évidence une tarification cachée qui a apporté aux bibliothèques l'opportunité de réaliser des recettes (figure 18, stades 1 et 2). Compte tenu des budgets des BU, inélastiques aux coûts et à l'offre documentaire, ces recettes sont destinées à compléter les budgets d'acquisitions documentaires, en amont. Il est question de la BU de recherche comme sphère publique, de plus en plus intégrée dans la sphère marchande de l'information scientifique. Pour autant, cette intégration n'est pas issue d'une réflexion stratégique. Elle se fait par tâtonnements successifs qui s'orientent vers une plus grande conscience des enjeux économiques de la propriété intellectuelle, jusque-là méconnus des bibliothèques et de leurs professionnels.

Or, nous avons assisté de manière inédite à un renouvellement du modèle de la bibliothèque. Les fondements restent les mêmes, en revanche les logiques de fonctionnement sous-jacentes évoluent et posent la problématique du positionnement de la bibliothèque entre sphère publique et sphère marchande. Cela va conduire, à mesure que les deux sphères se confrontent, à la remise en cause de la partie apparemment la plus stable de son modèle de fonctionnement : la collection.

414

- Pour permettre au lecteur de mieux suivre le fil de notre conclusion générale, nous avons choisi d'introduire les figure 18 et 23, déjà présentées respectivement en chapitres IV et VI.

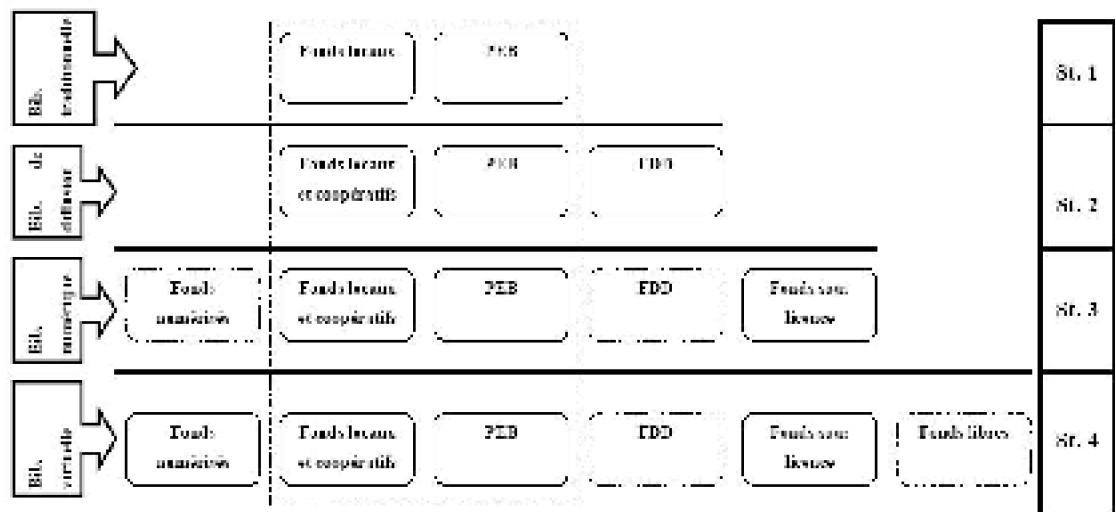


Figure 18 : Adaptation du modèle traditionnel des BU face à l'évolution de la publication scientifique

## Complexité du positionnement

Dans le cheminement de notre réflexion, la question du positionnement des bibliothèques ou plus précisément la difficulté de leur positionnement, s'est retrouvée de manière transversale. Les questions économiques abordées dans le chapitre II sont significatives. La tarification en bibliothèque est avant tout, une question politique qui remet à plat le positionnement d'un acteur. Les questions sous-jacentes abordées telles que « **accéder ou acquérir** » (Chapitre II), sont aussi un avatar du positionnement des bibliothèques confrontées aux lois du marché de l'information. La saturation des services de PEB qui intervient à la fin de la première période (1975-1994) abordée dans notre travail, rappelle

la nature publique des bibliothèques et leur mode de financement constitué, notamment de subventions.

L'urgence d'une clarification du positionnement des bibliothèques s'exacerbe avec le numérique et les phénomènes de désintermédiation qu'il implique (Chapitre III). La baisse conséquente et progressive des transactions de cette seconde période de l'évolution nationale globale (1995-1999) s'interprète comme un contournement des bibliothèques en faveur d'autres sources, mais s'interprète aussi comme un positionnement déficitaire de médiateur avec des services encore liés au papier, un engagement dans la réflexion autour du contexte numérique hésitant, et des moyens humains et financiers alloués, insuffisants.

Le modèle de la bibliothèque virtuelle s'impose alors pour la réintermédiation des bibliothèques. La notion de « **bibliothèque virtuelle** », proposée dans le titre de la thèse, et l'analyse par le service que nous avons retenue (Chapitre IV) restituent la dimension dynamique de la bibliothèque traditionnelle projetée dans l'environnement numérique pour y étendre des prérogatives. Dans ce but, la mutualisation des achats paraît aux bibliothèques comme un moyen de réagir, pour faire face à un marché inélastique. Le consortium est présenté comme une solution ; il est surtout vécu par les professionnels français comme une épreuve réussie, celle de formaliser une coopération nationale autour de dispositifs multidisciplinaires (Couperin), régionaux (Campra), ou thématiques (réseau national de bibliothèques de mathématiques).

Cependant, cette mutualisation n'a pu se réaliser qu'en amont, par une politique d'acquisition concertée. L'aval de la mutualisation produite traditionnellement par la circulation et la diffusion de photocopies d'articles (autrement dit, la FDD) ne peut plus se réaliser compte tenu des conditions de négociations restrictives des licences que les bibliothèques ont elles-mêmes menées avec les éditeurs. Les éditeurs permettent un nombre très limité de fourniture de documents sous forme de fichiers électroniques (cinq exemplaires par an). Quelques bibliothèques tentent de continuer à répondre à la demande de FDD par une impression de la version électronique de l'article et l'envoi de celle-ci par la voie postale traditionnelle.

Cependant, cette pratique reste très marginale et pas toujours « **avouée** ». Ainsi, les premières limites du modèle économique renouvelé de la bibliothèque par le numérique sont dessinées par les services de PEB. L'évolution du modèle éditorial des périodiques scientifiques vers le numérique restreint les articulations coopératives des bibliothèques en réseau autour de la base-arrière des bibliothèques, lieu de constitution des collections.

Par ailleurs, l'observation du stade n°3 de la figure18, représenté par la bibliothèque numérique, nous rappelle que les bibliothèques se sont substituées aux agences d'abonnements en négociant elles-mêmes les tarifs et les conditions d'utilisation des périodiques. Tout le savoir-faire de la bibliothèque, basé sur la constitution de collections cohérentes ayant un sens pour un public d'usagers, est supplanté par l'abonnement collectif et homogène aux portefeuilles des éditeurs. A cela, s'ajoute la conservation du numérique, autre fondement du modèle traditionnel de la bibliothèque, dont la solution ne peut avoir qu'une envergure nationale. Enfin, les usagers qui ont un accès direct à ce foisonnement de ressources électroniques ne perçoivent pas toujours la médiation par les bibliothèques. Dès lors, les bibliothèques doivent se remettre en question et remettre en

cause leur modèle, leur fonctionnement, leurs services.

## Offres de services renouvelées

Pour repenser la réintermédiation des BU, un renouvellement de l'analyse du modèle de la bibliothèque s'impose par le biais de l'élargissement de son modèle économique et par voie de conséquence, par une reconsideration de ses services (Chapitre IV). La collection reste une priorité identitaire des bibliothèques, mais elle est davantage subordonnée à la vision du service et donc aux publics qui la consultent. Devenue hybride, la collection se prête à ce projet. L'intégration des ressources électroniques aux fonds des bibliothèques s'accélère et devient une nécessité pour repenser sa gamme de services. La bibliothèque va pouvoir disposer d'une nouvelle offre, qu'elle propose à distance. Après avoir fait la preuve de leur savoir-faire bibliothéconomique, les bibliothèques font l'apprentissage d'un positionnement économique. Ainsi, associées à la constitution de collections, les bibliothèques s'orientent clairement vers une offre de services d'accès, capable de véhiculer des avantages compétitifs.

L'analyse a montré que la construction de la bibliothèque virtuelle (représentée par le stade n°4 de la figure 18) est une entreprise empirique et non homogène. La bibliothèque virtuelle se construit au gré des opportunités, des moyens techniques et financiers, de la motivation et de la clairvoyance des personnels, de la pression des usagers, et enfin des ressources électroniques intégrées dans ses fonds. Chaque bibliothèque invente (ou pas) sa bibliothèque virtuelle, met en place ses propres services.

Un nouveau modèle de bibliothèque émerge donc. Il intègre des conditions de réalisation de services qui sollicitent différemment les usagers ; ce nouveau modèle de la bibliothèque réalise, de ce fait, différentes servuctions capables d'évoluer pour faire face aux dispositifs renouvelés de la communication scientifique.

A un niveau plus macroscopique, ce constat se vérifie lorsque l'on prend le facteur du domaine représenté par la section. Le chapitre V de ce document met justement en évidence le processus commun de la réintermédiation des BU françaises. Ce chapitre a voulu mettre en exergue le fait que ce processus s'achemine à un rythme différent, selon les domaines représentés par les sections.

En effet, la double analyse qualitative (entretiens) et quantitative (évolution des activités des services de PEB par section) a montré des différences entre les sections abordées (Santé, Sciences et Techniques - STM, Droit Sciences Economiques Gestion - DSEG, Lettres Sciences Humaines et Sociales - LSHS). Notamment, que l'évolution nationale des activités des services de PEB ne reflète que l'évolution des sections STM. Ce constat conforte les données observées avec la figure 10 (Chapitre II) relative à la concentration des flux dans le réseau ; il montre bien que les évolutions qui ont touché le modèle de publication des articles scientifiques est d'un impact significatif sur le réseau universitaire français, constitué à 80 % de fourniture de reproductions d'articles publiés. Ceci explique également que nous nous sommes davantage axée dans ce travail sur

l'analyse des activités de FDD.

Ainsi, un clivage s'est particulièrement précisé entre les sections STM et les sections LSHS. Tandis que les premières voient le nombre de leurs transactions de FDD chuter et leur offre de services se réorienter, les sections LSHS voient leurs activités continuer à évoluer au même rythme, sans influence majeure du numérique sur leur offre de services. Les sections DSEG, pour leur part, voient leurs activités augmenter et se situer entre les sections LSHS et STM. Les sections DSEG se situent donc entre une continuité des activités des premières et un enrichissement de l'offre de service – due au numérique – des dernières.

Il est donc possible de donner une gradation du processus de réintermédiation des BU françaises par l'analyse de leurs sections. Ainsi, à chaque stade, une offre qui correspond à celle d'une section donnée, vient se positionner dans un cheminement vers la bibliothèque virtuelle, vers laquelle elle tend.

Les plus avancées vers la réalisation de la bibliothèque virtuelle sont les sections STM. Les plus en retard sont les sections LSHS. Les sections DSEG se situent entre les deux. Nous avons donc considéré (Chapitre VI) que chaque section est représentative d'un stade du processus commun de la réintermédiation des bibliothèques.

Les sections STM sont celles qui se positionnent au plus proche du stade n°4 (figure 23) et donc de la réalisation de la notion de bibliothèque virtuelle. Les sections DSEG représentent le stade n°3 (figure 23) et la notion de bibliothèque électronique avec une acculturation croissante au numérique. Enfin, les sections LSHS se situent entre les stades n°1 et n°2 (figure 23).

Dans ce processus de réintermédiation, les services de PEB jouent, selon les sections, un rôle de service primaire ou secondaire. Plus les BU s'approchent de la notion de bibliothèque virtuelle, plus les services s'intègrent à une gamme de services primaires. En prenant l'exemple des sections STM, les services de PEB s'organisent autour des services de références qui proposent de la consultation. En revanche, plus les BU s'éloignent du modèle de la bibliothèque virtuelle, plus les services de PEB s'intègreront à une gamme de services secondaires, déterminante du fonctionnement économique traditionnel de la bibliothèque.

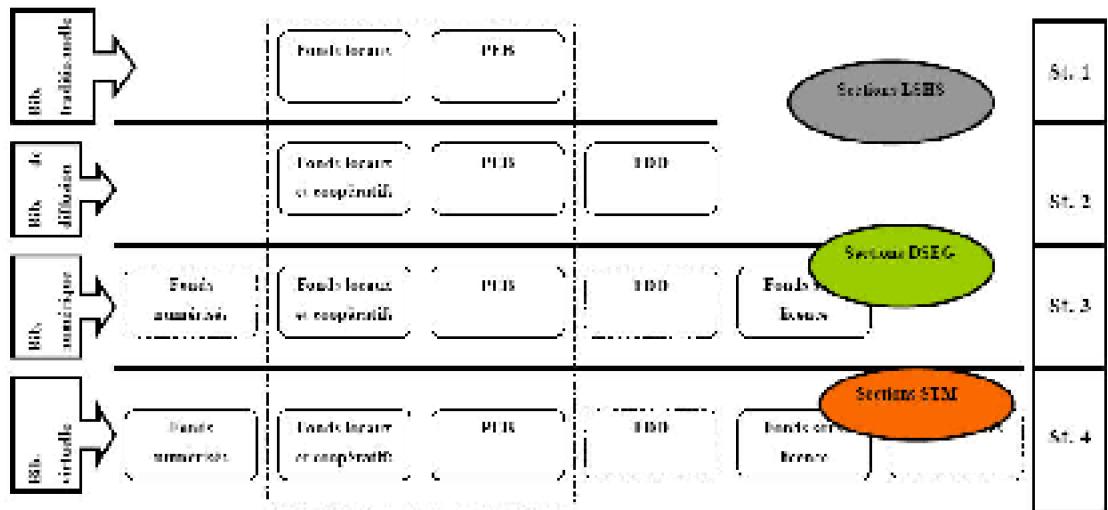


Figure 23 : Positionnement de l'offre, par section, dans les stades d'évolution de la bibliothèque traditionnelle.

Autour de la notion fondatrice de « **collection** », les bibliothèques vont proposer leurs fonds propres, une possibilité « **restreinte** » de FDD, des fonds numérisés et une littérature grise qui progressivement bascule sur le Web. Le savoir-faire pour l'organisation thématique de ce nouveau type de ressources fait valoir aux bibliothèques leur rôle de médiatrices scientifiques. Elles proposent des offres de contenus mais aussi du sens, de la cohérence. Pour cela, le savoir-faire des bibliothèques doit impérativement s'étoffer d'un savoir-faire technique indispensable pour une gestion pérenne des ressources numériques.

La mise en place d'entrées communes aux contenus de l'offre et la proposition de ressources extérieures par l'intermédiaire de liens stables (intégration interne et externe) 415 , vont désigner les compétences de la bibliothèque de manière visible et accessible. Les sites Web des BU, autrefois simples vitrines, devenant de véritables portails d'informations spécialisées, véhiculeront cette « **néo-bibliothéconomie** ». Le Web, utilisé

par les acteurs privés comme véhicule de leur stratégie commerciale, devient essentiel pour la réintermédiation des bibliothèques. Comme l'explique Ghislaine Chartron, il permet à une organisation, y compris une bibliothèque, de « **maîtriser un mode d'édition et de diffusion international** »<sup>416</sup>.

Or, un rôle éditorial pour les BU se profile. Il s'ordonne autour de la publication institutionnelle des universités (figure 18, stade 3 et 4). La question de la propriété intellectuelle, au cœur de l'imbrication de l'économie privée et du financement public, est un élément crucial pour un tel modèle éditorial et pour la légitimité d'un tel rôle. Saisi par les bibliothèques, ce rôle éditorial leur permet de renforcer leur réintermédiation et d'aller plus loin dans leur positionnement d'acteur économique.

Par ailleurs, lorsque l'on mesure l'ampleur et l'importance qu'ont pris d'autres formes éditoriales, telles que les archives ouvertes, pour certaines communautés de recherche, le risque de désintermédiation des bibliothèques persiste et ne vient plus de la sphère marchande, mais de celle des communautés des chercheurs.

Nous serions tentées de croire que dans le monde académique, les chercheurs ne pourront pas à long terme faire front à leur travail de recherche et à celui d'organisation de dispositifs d'information. Les relayeurs de ces mouvements libres invitent, fréquemment et bruyamment les bibliothèques à rejoindre activement le militantisme des communautés de chercheurs engagés.

Bibliothèques fournisseuses, bibliothèques éditrices puis bibliothèques gestionnaires techniques et intellectuelles des fonds libres ? Un partenariat avec les chercheurs serait une démarche à déployer largement. Le savoir-faire des bibliothèques peut aider à proposer des services tarifés afin de financer leur mobilisation autour de ces dispositifs. Plus conscientes des enjeux de leur positionnement et de leurs initiatives, à la fois économiques et éthiques, les bibliothèques prennent peu à peu conscience de leur transformation et aussi des rôles qu'il leur appartiendrait de tenir dans une redistribution des cartes qui ne s'est pas encore achevée.

## Après l'offre, quelques perspectives liées à la demande

Les chiffres recueillis par l'ESGBU pour l'année 2000 (figure 2) montrent qu'après la baisse qui s'étend sur cinq années (1995-1999), le nombre de demandes émises (prêts physiques et fourniture de reproductions) a augmenté à raison de 1% par rapport à 1999 (une augmentation de 5050 transactions).

Cette augmentation récente et trop peu importante pour lui accorder une

<sup>415</sup> - Chartron, Ghislaine. – *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*. – Paris :Editions du cercle de la librairie, 2002. – 268 p.

<sup>416</sup> - Idem, p.53.

interprétation définitive, soulève néanmoins un certain nombre de questions relatives à sa signification en regard de l'évolution de la publication scientifique. La diffusion prochaine des chiffres des transactions des services de PEB par l'ABES pour les années ultérieures nous permettra de savoir si cette augmentation est une tendance qui se confirme.

Ce phénomène est bien la preuve que les BU françaises sont en train de vivre une période transitoire où peu de choses sont complètement stabilisées. A observer le stade n°4 de la figure 18, celui-ci éclaté autour de différentes formes de fonds papiers et numérisés, ne permet pas d'envisager, sur le long terme, que les bibliothèques puissent faire face à tant de ressources, tant de rôles, à la fois.

Pour pouvoir dessiner les pourtours à venir de la bibliothèque virtuelle, il sera déterminant pour nous de se pencher sur les flux (données quantitatives) de la demande. L'étude de ces flux nous permettra d'identifier leurs directions et leurs proportions sur les fonds proposés. A partir de là, il sera possible de spéculer sur les ressources et les services que les bibliothèques continueront ou non, de proposer sur le long terme. Nous pourrions, sur cette base, proposer le modèle de la bibliothèque qui aboutira et qui en définitif pourrait perdurer.

Notre démarche sera donc de mettre en place un observatoire des pratiques du public chercheur d'un Service Commun de Documentation – SCD donné, dans une section choisie. Il nous donnera une idée aussi précise que possible de la demande, pour la confronter à l'offre, et redéfinir le périmètre documentaire, si nécessaire. Il sera, par ailleurs, tout à fait possible d'utiliser les résultats des données analysées comme des arguments de négociations du coût de la documentation.

Pour ce faire, quatre étapes nous paraissent essentielles :

- La première étape serait de concevoir un outil de standardisation de la présentation des données chiffrées pour en harmoniser la présentation. Cette étape permet d'aboutir au traitement de données désormais exploitables.
- La deuxième étape serait relative à l'analyse des résultats de l'exploitation précédente. Il serait question d'identifier des tendances de la consultation et de se pencher sur leur signification. Le cadre d'interprétation doit tenir compte à la fois des spécificités de l'offre, de la politique documentaire et de ses objectifs de couverture documentaire et de diffusion de l'information par le biais des CADIST.
- La troisième étape amène plus loin le travail en lançant une enquête qualitative auprès des utilisateurs des ressources. Cette étape serait notamment l'occasion de vérifier les résultats de travaux récents qui mettent en lumière l'interdisciplinarité de la consultation provoquée par une offre multidisciplinaire.
- La dernière étape aurait pour ambition de comparer les résultats de la recherche avec un autre pays européen. La comparaison devrait apporter un éclairage qui fera ressortir la signification des caractéristiques dégagées à partir de la recherche.

**DU PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES À LA BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE : UNE ÉVOLUTION  
CONTRASTÉE DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES FRANÇAISES SELON LA DISCIPLINE**

---

## Bibliographie générale

ADBS. - *L'accès aux documents primaires*.- La documentation française, 1981.- 103 p.

ALIX, Yves ; PIERRAT, Emmanuel ; BATTISTI, Michèle de ; DANSET, Françoise. - *Le droit d'auteur et les bibliothèques*. - Paris : Editions du cercle de la librairie, 2000. - (Bibliothèques).- 237 p.

Une ambition universitaire légitime : construire les bibliothèques numériques.  
<http://web-linux.univ-lyon.fr/ed-uni/> (Consulté en mars 2003).

ANNUAIRE DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES : Résultats de l'enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires, MENRS-SDB, 1988 - 2000.

AROT, Dominique.- *Les bibliothèques en France : 1991 - 1997*.- Paris : Editions du cercle de la librairie, 1998. - 315 p.

AROT. – Dominique. – « La coopération des bibliothèques en France : un nouvel âge ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t.48, n°2, pp. 5-12

AUBYN St, John.- « Reflections on photocopying, licensing and new technology », in : *Learned publishing*, 1997, vol.10, n°1, pp. 33-36

BARDEN, Phil. – « La fourniture de documents en l'an 2000 : naissance d'une nouvelle industrie ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 41, n°1, 1996, pp.42 - 46

BARWICK, Margaret.- « Interlending and document supply : A review of recent literature : XX », In : *Interlending and document supply*, 1991, n°3, pp.105-114.

- BARWICK, Margaret.- « Interlending and document supply : A review of recent literature : XXV », In : *Interlending and document supply*, 1994, n°1, pp.25-35
- BAUDRY, Christian.- *Manager les services : la qualité comme principe unificateur.* – Economica, 1986, 208 p.
- BELBENOIT-AVICH, Pierre-Marie.- « Les bases plein texte biomédicales et la fourniture de documents », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, t. 37, n°6, pp.14 -17
- BELBENOIT-AVICH, Pierre-Marie.- « Le British Library Document Supply Centre », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°3, 1992, pp.52-57
- « Les bibliothèques et l'université ». Journées d'études des bibliothèques universitaires. In : *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°1956, n°1, pp. 6 - 26.
- BLANCHET, Alain ; GOTMAN, Anne. – *L'enquête et ses méthodes : l'entretien.* – Collection sociologie 128. – Paris : Nathan, 2001. – 127 p.
- BOISMENU, Gérard ; BAUDRY, Guylaine. – *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires.* – Paris, Editions La découverte, 2002. – 178 p.
- BOUKACEM, Chérifa. – « Besoins de recherche et reconnaissance des chercheurs : quelles relations ? ». Actes du 1<sup>er</sup> colloque international en sciences de l'information CISI'99, Tunis 3, 4 et 5 mars 1999. Les bibliothèques à l'ère des réseaux. – Enssib, ISD. BOUKACEM, Chérifa. – « Stratégie de l'offre de services d'accès à l'information scientifique et technique dans les bibliothèques universitaires françaises : le cas des sections STM », Colloque des doctorants GDR-TIC et Société (3 et 4 octobre 2002) <[www://archivesic.ccsd.cnrs.fr](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr)>. BOUKACEM, Chérifa. – « Evolution des services d'accès à l'information scientifique dans les bibliothèques universitaires : le cas des sections Droit Sciences Economiques Gestion », in : *Konex*, 2003, n°1, <[www.konex.enssib.fr](http://www.konex.enssib.fr)>. BOUKACEM, Chérifa. – « Inter-library loan services and access to electronic resources in French university libraries : a marriage of reason », in : *Interlending and Document Supply*, 2003, vol. 31, n°4, pp. 218 - 227.
- BOURE, Robert. – « Les revues académiques entre débat scientifique et notoriété ». Actes du séminaire annuel de la communication et de l'information entre chercheurs, LERASS, Toulouse III, 1994.
- BRADBURY, David.- « British Document Supply Centre Strategy : the next ten years », in : *Interlending and document supply*, vol.21, n°3, 1993, pp.7-11
- BRITO, Marcilio De. - Les périodiques francophones et les modèles numériques : une analyse comparative des indicateurs bibliographiques internationaux, 2001, <<http://isdn.enssib.fr>> (Consulté le 3 mars 2002).
- BROPHY, Peter. – *The library in the twenty first century : new services for the information age.* - London, Library association publishing, 2001, 221 p.
- BROWN, David J.- « Review of future developments in interlibrary loan and document delivery : present trends and likely futures - their impact on library and information services », in : *Information UK outlooks*, vol.3, 1993, pp.1-21 BROWN, David J.- *Electronic publishing and libraries : planning for the impact and growth to 2003.* - Bowker Saur, 1996.- 200 p.
- BRULEY, Caroline. – « Les sites Web des bibliothèques universitaires : évaluation et sites de référence », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°4, pp. 14 -23

- CALENGE, Bertrand.- *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*.- Québec : Presses de l'université du Québec, 1995. - 455 p. CALENGE, Bertrand. - *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. - Paris : Editions du cercle de la librairie, 1996. - 429 p. CALENGE, Bertrand. - « A la recherche de l'interdisciplinarité », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, t.47, n°4, pp.5-13
- CANCEL, Sophie. - Les revues françaises en économie.  
<[www.urfist.cict.fr/lettres/lettres32/lettres32-41.html](http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettres32/lettres32-41.html)> (Consulté le 17 janvier 03).
- CARRIGAN, Dennis..- « From interlibrary lending to document delivery : the british library document supply centre », in : *The journal of academic librarianship*, 1993, vol.19, n°4, p.220-224.
- CASSEYRE, Jean-Pierre ; GAILARD, Catherine. - *Les bibliothèques universitaires*. - Paris :PUF, 1992, 132 p.
- CAVALERI, Piero. - « Les bibliothèques et les services personnalisés en ligne : de nouveaux produits dans un marché concurrentiel », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°4, pp. 24-32
- CHARTRON, Ghislaine.- « Nouveaux modèles de la communication scientifique ? », In : *Une nouvelle donne pour les revues scientifiques ?* : 19-20 Novembre 1997, Enssib.
- CHARTRON, Ghislaine ; MARANDIN, Clarisse. - « Presse scientifique électronique : Analyse de l'offre des intermédiaires », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n°3, pp. 28-40
- CHARTRON, Ghislaine ; SALAÜN, Jean-Michel.- « La reconstruction de l'économie politique des publications un scientifiques », in : *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, t.45, 2000, pp.32-42
- CHARTRON, Ghislaine. - « Rapport sur les thèses numériques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.46, n°2, 2001.
- CHARTRON, Ghislaine. - *L'information scientifique et le numérique*. - Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), 2001.
- CHARTRON, Ghislaine. - *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*. - Paris : Editions du cercle de la librairie, 2002. - 268 p.
- CHARTRON, Ghislaine. - « Eléments pour une approche comparée de la publication scientifique », in : Forum Universitaire : la communication scientifique en quatre dimension, 4 et 6 juin, Montréal 2003, archives nationales du Québec. <<http://archives.ccsd.cnrs.fr>> (Consulté le 6 août 03).
- CHAUVEINC, Marc.- Le réseau bibliographique informatisé et l'accès au document. - Paris : Les éditions d'organisation, 1983.-295p.
- CHAUVEINC, Marc. - Enquête sur la fonction documentaire dans les universités françaises, 1992. 2 vol.
- CLEMENT, Caroline ; BONVIN, Marc.- Les périodiques électroniques en sciences humaines et sociales : analyse de l'offre et test de catalogage sur VTLS à la bibliothèque de Lausanne-Dorigny, 2000. <<http://www.unil.ch/BCU/recherch>> (Consulté le 22 mars 02).
- COMBEROUSSÉ, Martine. - *Histoire de l'information scientifique et technique*. - Paris : Nathan, 199.- 127 p.
- CORNISH, P. Graham.- *Model handbook for interlending and copying*.- [S.L.] : IFLA ; UNESCO, 1988. -79 p.
- CORNISH, Graham P. - « L'intérêt du prêt : le rôle du BLDSC en Europe », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.33, n°1-2, 1988, pp. 104-108
- CORNISH, Graham P.- « Interlending and document suply : A review of recent

- literature : XVI", In : *Interlending and document supply*, 1989, n°3, pp.101-107
- CORNISH, Graham, P.- « CD-ROM : a new phase in document supply ? », in : *Inspel*, 1992, n°1, pp.5-13.
- COUTURE, Marc ; FOURNIER, René-Paul.- *La recherche en sciences : guide pratique pour les chercheurs*. – Paris : De Boek Université, 1997.- 262 p.
- CRAWFORD, Walt ; Goreman, Michael. – *Future libraries : dreams, madness & reality*. – American library association, 1995.- 198 p.
- CRAWFORD, Susan Y. ; Hurd, Julie M. ; Weller, Ann C.- *From print to electronic : the transformation of scientific communication*.- ASIS, 1996.- 117 p.
- DALLMAN, D ; DRAPER, M ; SCHWARZ, S. – « Electronic pre-publishing for worldwide access : the case of high energy physics », in : *interlending & document supply*, vol.22, n°2, 1994, pp.3-7.
- DANSET, Françoise. – « Eblida : la voie des bibliothèques européennes », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°2, pp. 14 – 17
- DARNTON, Robert.- « Le nouvel âge du livre », in : *Le débat*, n°105, mai-août 1999, pp.176-184.
- DAVIES, Mary ; Boyle, Frances ; Osborne, Susan.- « CAS-IAS services : where are we now ? », in : *The electronic library*", 1998, vol.16, n°1, pp.37-48
- EIGLIER, Pierre ; LANGEARD, Eric. – *Servuction : marketing des services*. – Paris, McGraw Hill, 1987. – 197 p.
- ETIENNE, Catherine – « Les réseaux de CD-Rom dans les bibliothèques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, n°5, pp.81-84.
- FABREGUETTES, Catherine. – « Le Projet FOUDRE : Pour parfaire le système de prêt entre bibliothèques universitaires », in : *Documentaliste*, vol.26, n°6, Nov-Déc. 1989. pp.239-247.
- FOX, Edward A. ; MARCHIONINI, Gary. – « Progress toward digital libraries : augmentation through integration », in : *Information Processing Management*, 1999, n°35, pp.219-225.
- FRESHARD, Chantal ; OKRET, Christine.- « La documentation électronique : état des lieux et perspectives de développement dans les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur français », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.44, n°4, 1999. pp.62-65.
- GALLEZOT, Gabriel ; NOYER, Jean-Max ; CHARTRON, Ghislaine. – Une archive ouverte des publication en InfoComm. – Place et enjeux des revues pour la recherche en InfoComm (SFSIC), 25 mars 2002, <http://archives.ccsd.cnrs.fr> (Consulté le 12 mai 2002).
- GARFIELD, Eugène.- « In truth, the flood of scientific literature is only a myth, [www.garfield.library.upenn/commentaries/tv05\(17\)y19910902.html](http://www.garfield.library.upenn/commentaries/tv05(17)y19910902.html) (Consulté le 22 juillet 99)
- GEFEN, Alexandre ; LERMIGEAUX, François. – « Le site Fabula : courte histoire d'un portail universitaire pour la littérature », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t.48, n°4, pp. 54-56
- GIAPPICONI, Thierry. – *Ajuster l'offre : les outils du marketing au service des objectifs*

- des bibliothèques publiques et de la qualité de leurs services.* – [S.L.] : [S.N.], 1997. – 67 f.
- GINGOLD, Monique. – « Les bibliothèques universitaires et la fourniture électronique de documents », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°1, 1996, pp.70-74.
- GEYZE, Alain. – *Concentration et déconcentration des bibliothèques universitaires de province : 1855-1985.* – Université Lyon II, 1999. – 2 vol. (839f.) GEYZE, Alain. – « Savoirs, techniques et pouvoirs : le passé des bibliothèques universitaires de province », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n°1, pp. 4-12
- GOREMAN, G.E. – « Une collecte judicieuse de données dans les structures d'information », in : 65th IFLA Council and General Conference – Bangkok, Thailand, August 20 – August 28, 1999  
<http://www.ifla.org/IV/ifla65/papers/004-120f.htm>, (Consulté en octobre 2002).
- GOULD, Sara. – « Interlending and document supply : A review of recent literature : XXXII », In : *Interlending and document supply*, 1997, n°1, pp.27-35
- GUEDON, Jean-Claude. – « La bibliothèque virtuelle : une antinomie ? », Conférence prononcée à la National Library of Medicine, <http://univ-lyon2.fr/nlm-fr.html> (Consulté le 18 mai 2000). GUEDON, Jean-Claude. – « Repenser la communication savante en contexte numérique et à l'heure d'Internet ». Séminaire du GIRSIC du 9 juin 2000 – Paris.
- GUICHARD, Eric, « Comprendre les usages de l'Internet », *Presses de l'école normale supérieur*, 2001
- GUTHRIE, Kevin. – « What do faculty think of electronic resources », ALA participants' Meeting, juin 2001. [www.ariadne.ac.uk/issue24/jstor/](http://www.ariadne.ac.uk/issue24/jstor/) (Consulté le 18 septembre 02).
- HOLZBERG, Carol S. – « ADONIS Document delivery : It's elegant but not cheap », in : *Document delivery world*, vol.9, n°7/9, 1993, pp.24-25.
- HOULE, Louis. – « Ownership versus access : the CISTI source / SUMO experience at McGill University », in : *Interlending and document supply*, vol.28, n°3, 2000, pp.116 - 122
- HUNTER, Karen. - Publishing for a digital library - what did TULIP teach us ?, in : *The journal of academic librarianship*, vol.22, n°3, 1996, pp. 209-211.
- JACKSON, Mary E. ; BAKER, Shirley. – Maximizing access, Minimizing costs. ARL report, 1992.
- JACQUESSON, Alain.- *L'informatisation des bibliothèques : Historique, stratégie et perspectives.* - Paris : Editions du cercle de la librairie, 1995.- (Collection bibliothèques).- 362 p. JACQUESSON, Alain. - *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux.* – Editions du cercle de la librairie, 1999, 377 p.
- JARRIGE, Marie-Thérèse.- *Administration et bibliothèques.* – Paris : Editions du cercle de la librairie, 1990.-338 p.
- JOLLY, Claude. – Rapport sur la diffusion électronique des thèses. Paris : Ministère de l'Education Nationale – SDBD, 2000.  
<http://195.83.249.62/bib/acti/These/jolly/entete.html>. (Consulté le 23 octobre 02)
- JOLLY, Claude. – « Bibliothèques Universitaires : regards sur les changements »,

- in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t.46, n°6, pp. 50-54.
- KINGMA, Bruce.- *The economics of information : a guide to economic cost-benefit analysis for information professionals*. - Englewood, Libraries Unlimited, 1996.- 200 p.
- KORWITZ, Ulrich.- « ADONIS : between Muth and Reality : Trial Document Supply Using CD-ROM Technology », in : *IFLA journal*, vol.16, n°2, 1990, pp.215-219.
- KUPIEC, Anne.- *Premier recensement des métiers des bibliothèques*. - Université de Paris X. - Médiadix.- 1995.
- LACHENAUD, Jean-Philippe.- *Bibliothèques universitaires : le temps des mutations*. <[www.education.gouv.fr/rapport](http://www.education.gouv.fr/rapport)> (Consulté le 11 février 2000).
- LAISSUS, Yves.- *L'accessibilité de la documentation dans les bibliothèques scientifiques du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche*.- Paris : MESR, 1993.- 34 p.
- LAPELERIE, François. – « Le prêt entre bibliothèques universitaires scientifiques existe-t-il ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°4, 1996, pp.56-72
- LAW, Derek. – « Les bibliothèques universitaires britanniques et le rapport Follett », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n°2, pp. 58-61.
- LAWRENCE, Steve. – « Free online availability substantially increases a paper's impact », in : *Nature*, 2001, n°521, vol.411, <[www.nature.com/databases/e-access/index.html](http://www.nature.com/databases/e-access/index.html)> (Consulté le 28 janvier 03).
- LE COADIC, Yves. – *La science de l'information*, PUF, 1994, (Que sais je ?). – 118 p.
- LE COADIC, Yves. – « Les télé-revues. De la revue papier à la revue électroniques », in : *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1995, vol.32, n°3, pp.135 – 141
- Le COADIC, Yves. – *Usages et usagers de l'information*. – Paris : ADBS : Nathan, 1997. – 128 p.
- LE CROSNIER, Hervé. – *Les bibliothèques numériques*. 1997. <[www.admiroutes.asso.fr/espaces/acecess/hanoi.html](http://www.admiroutes.asso.fr/espaces/acecess/hanoi.html)> (Consulté le 14 février 98).
- LE MOAL, Jean-Claude. – « La documentation numérique : concurrences et rivalités », in : *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, t.47, n°1, pp.68-72.
- LEPEUTREC, Claire. – « Etude prospective : Les revues numériques francophones en sciences humaines et sociales », Dossier Urfist-Paris, Juin 2000, <<http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/revuesshs/som.htm>> (Consulté le 15 janvier 2001)
- LEPEUTREC, Claire. – « Les projets de numérisation de revues en sciences humaines et sociales au niveau international. Juin 2000 ». <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/revuesshs/projetrev.htm>> (Consulté le 9 avril 01).
- LERSCH, Thomas.- Les grandes bibliothèques d'art allemandes : l'association des bibliothèques, un exemple d'acquisition partagées, in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1993, n°1.
- LINE, Maurice B ; BRIQUET DE LEMOS, Antonio ; VICKERS, Stephen ; SMITH, Sidney.- *National interlending systems : a comparative study of existing systems and possible models*.- Paris : UNESCO, 1980.-132p.
- LINE, Maurice B. – « Accéder ou acquérir : une véritable alternative pour les bibliothèques ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°1, 1996, pp. 32-41
- LINE, Maurice B.- « Social science information - the poor relation », in : *IFLA*

*Journal*, 2000, vol. 26, n°3, pp.177-179

LONG, Maurice B.- « The impact of new technology on journal publishing and document delivery - a publisher's perspective », in : *Interlending and document supply*, n°3, vol.27, 1999, pp.104-107.

LOR, P. J. – « Methodological decisions in surveys of interlending traffic », in : *South african journal of library information*, 1991, vol. 59, n°2, pp. 95-104

LOWRY, Charles B.- Resource sharing or cost shifting ? - The unequal burden of cooperative cataloguing and ILL in network, in : *College & Research Libraries*, 1990, vol.51, n°1, pp.11-20.

LUPOVICI, Catherine. – « Les stratégies de gestion et de conservation préventive des documents électroniques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n°4, pp.43-54. LUPOVICI, Christian. – « Les bibliothèques et le défi de l'édition électronique », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°1, 1996, pp. 26 –31

MACDOUGALL, Alan.- « The future of document supply : Is there an alternative to the British Library Document Supply Centre ? », in : *Serials*, vol.3, n°3, 1990, pp.20 - 24

MAHE, Annaïg. – La communication scientifique en (r)évolution : l'intégration des revues électroniques dans les pratiques informationnelles des chercheurs en sciences de la nature comme révélateur des mutations du modèle traditionnel de la communication scientifique. Thèse de doctorat soutenue le 16 décembre 2002 (Lyon 1) <[www.enssib.fr/bibliothèque/documents/thesis/mahe/mahe.pdf](http://www.enssib.fr/bibliothèque/documents/thesis/mahe/mahe.pdf)> (Consulté le 2 février 03)

MARTER, Alain ; SALAÜN, Jean-Michel.- « Propriété intellectuelle et bibliothèques françaises : leçons américaines et opportunités européennes », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.43, n°3, 1998, pp.12-16

MILLER, Connie ; TEGLER, Patricia.- « An analysis of interlibrary loan and commercial document supply performance », in : *Library Quarterly*, vol.58, n°4, pp.352-366

« Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ». - Rapport annuel 1998. – Paris : Ministère de la culture et de la communication, 1998.

« Ministère de la recherche. – Etude des sites web des universités (juin 2000) : étude Kosmos ». <[www.educnet.education.fr/chrgt/web-u2000.doc](http://www.educnet.education.fr/chrgt/web-u2000.doc)> (Consulté le 15 novembre 2002).

MIQUEL, André. – *Rapport sur les bibliothèques universitaires*. - Paris : Documentation française, 1989. – 79 p.

MOLLINE, Frédérique.- « L'offre électronique du service commun de la documentation de Lyon 3 : un contexte en pleine évolution », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.42, n°3, 1997, pp.25-30

MORIN, Nicolas. – « Contenus et services des sites Web des bibliothèques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t.48, n°4, pp.9-13

MOTAIS de NARBONNE, Anne-Marie.- « Pancatalogue : Un catalogue collectif de livres pour l'enseignement supérieur », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, n°1, pp. 28-38

MUET, Florence.- « Services et revues électroniques dans l'enseignement supérieur : synthèses de quelques enquêtes récentes sur les usages », in : *Bulletin des*

- Bibliothèques de France*, 1999, t.44, n°5, pp. 18 - 23
- MUNOS, Annie. – « Servuction et coopération : une approche marketing de la coopération dans les services », in : *Revue française de marketing*, n°167, 1998, pp. 51 – 63
- MURPHY, Alison. – « JSTOR usage ». – <[www.ariadne.ac.uk/issue24/jstor/](http://www.ariadne.ac.uk/issue24/jstor/)> (Consulté le 2 septembre 02).
- NIELS, Mark.- « Opinion paper : Interlending in the hybrid library - how long will we provide the service ? », in : *Interlending and document supply*, vol.28, n°3, 2000, pp.132-136.
- NORTIER, Michèle.- « Le prêt entre bibliothèques en France », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1965, n°4, pp. 119 - 131.
- OKERSON, Ann. – « Periodical prices : a history and discussion ». <<http://enssib.fr/miroir/okerson/pricing.html>> (Consulté le 16 mars 98).
- OKRET, Christine, « La numérisation des thèses en France : pour une meilleure valorisation de la recherche scientifique française », *Liber quarterly*, n°10, pp.26-30, 2000
- OLLENDORF, Christine. – Construction d'un diagnostic complexe d'une bibliothèque académique. – Thèse de doctorat. 1999. – 272 p.
- OPPENHEIM, Charles ; SMITHSON, Daniel. – « What is the hybrid library ? », in : *Journal of Information Sciences*, 1999, vol. 25, n°2, pp. 97-112
- PALLIER, Denis ; MOTAIS de NARBONNE, Anne-Marie ; LUPOVICI, Christian.- « Statistiques du prêt interbibliothèques en 1975 », in ; *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1977, n°5, pp. 259-321 PALLIER, Denis.- « Les bibliothèques universitaires de 1945 à 1975 : Chiffres et sources statistiques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, n°3, pp. 58 - 69.
- PALMER, Carole ; NEUMANN, Laura. – « Interdisciplinary humanities scholars and hybrid information environments ». <[www.iath.virginia.edu/ach-allc.99/proceedings/palmer.html](http://www.iath.virginia.edu/ach-allc.99/proceedings/palmer.html)> (Consulté le 7 janvier 00).
- PARISOT, Romain. – *Portail Internet Vade-Mecum*. – Paris : Editons Management et Société, 2002.
- PARROCHIA, Daniel.-» Nécessité des réservoirs et exigence des flux : vers une néo-bibliothéconomie », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n°1, pp. 38 – 46.
- PARRY, David. – « Why requests fail », in : *Interlending and document supply*, 1997, vol.25, n°4, pp.147-156
- PIERRE, Marie. – Les ressources électroniques dans les bibliothèques du Massachusetts Institute of Technology, Avril-Mai 2002, <[www.sup.adc.education.fr.bib/Info/coop/Fulb/pierre.htm](http://www.sup.adc.education.fr.bib/Info/coop/Fulb/pierre.htm)> (Consulté en juin 03).
- PINTAT, Roland. – « Archives ouvertes : une alternative à la subordination des bibliothécaires aux éditeurs numériques ? », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t.48, n°2, pp. 90- 94
- PLAISTER, Jean.- « Project ION (OSI Pilot / Demonstration Project between library

networks in Europe for interlending services : a summary by the project Co-ordinator based on reports submitted to the European commission for the feasibility study and Phase 1 of the project », in : *Libri*, vol.41, n°4, 1991, pp.289-305.

POLITY, Yolla. – « Les bibliothèques, objets de recherche universitaire », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.46, n°4, 2001, pp.64-70 POLITY, Yolla. – « Les éditeurs français francophones et le web », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t.46, n°1, pp.24 - 31

POULAIN, Martine.- *Les bibliothèques du XXè siècle : 1914-1990.* - Paris : Edition du cercle de la librairie, 1992, 793p.

PRICE, Derek John de Solla.- *Science et suprascience*, Fayard, 1972. – 124 p.

PRICE, Sandra P. ; MORRIS, Anne ; DAVIES Eric J.- « An overview of commercial electronic document delivery suppliers and services », in : *The electronic library*, vol.14, n°6, 1996, pp.523-542

RASOLO, Magali.- « L’Institut de l’Information Scientifique et Technique à l’ère de la qualité », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, n°1, pp.39-41

REIBEL, Iris. – « Création d’un consortium de bibliothèques universitaires », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n°2, pp.50-51

RENOULT, Daniel.- *Les bibliothèques dans l’Université.* - Paris : Editions du cercle de la librairie, 1994.- 358 p.

ROSENFELD, Michel. – « Le prêt international au British Library Document Supply Centre. » <[www.enssib.fr/bibliotheque/document/travaux/bldsc.pdf](http://www.enssib.fr/bibliotheque/document/travaux/bldsc.pdf)> (Consulté le 19 août 2001).

ROUHET, Michèle. - *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques.* - Editions du cercle de la librairie, 1996. - 386 p.

ROUSSI, Jalel. - *L’évaluation des effets du réseau en bibliothèques : pour une meilleure prise en compte des coûts et avantages qualitatifs de la coopération*, Thèse de doctorat, 2001.

RUSSON, David ; CAMPBELL, Robert, « Access to journals : a joint publisher/librarian analysis », in : *logos*, n°7/2, 1996

SALAÜN, Jean-Michel. – *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation.* – Paris : Editions du cercle de la librairie, 1992. – 132 p. SALAÜN, Jean-Michel. – « Les sciences de l’information en questions, le point de vue du lecteur », in : *Réseaux*, n°58, 1993, pp. 9-25 SALAÜN, Jean-Michel.- « Rapport final de l’expérience TULIP (TULIP final report) ».

<[http://www.enssib.fr/actualites/dos\\_archive/01/ecodoc/page\\_ecodoc.html](http://www.enssib.fr/actualites/dos_archive/01/ecodoc/page_ecodoc.html)> (Consulté le 19 mars 98). SALAÜN, Jean-Michel (Dir.).- *Economie et bibliothèques.*- Editions du cercle de la librairie, Paris, 1997, 234 p. SALAÜN, Jean-Michel. – « Que cache l’augmentation des tarifs des revues scientifiques ? Les transformations de la circulation des articles scientifiques ». Enssib-CERSI, Octobre 1997.

<[http://www.enssib.fr/actualites/dos\\_archive/01/ecodoc/page\\_ecodoc.html](http://www.enssib.fr/actualites/dos_archive/01/ecodoc/page_ecodoc.html)> (Consulté le 2 octobre 1998). SALAÜN, Jean-Michel. – « Peut-on préciser les contours d’une bibliothèque électronique ? : le cas de la bibliothèque de l’Ecole nationale supérieure des sciences de l’information et des bibliothèques (Enssib) », in : *Document numérique*, 1998, vol. 2, n°3-4, pp. 145-160 SALAÜN, Jean-Michel ; VAN CUYCK,

- Alain ; FRACHON, Marie-Noëlle ; MUET, Florence.- *Les usages et les besoins des documents numériques dans l'enseignement supérieur et la recherche : rapport final /* groupe de recherche sur les services d'information, (gresi) enssib, équipe de recherche sur les systèmes d'information et de communication des organisations, (ersico). - enssib, 1999. SALAÜN, Jean-Michel ; LAFOUGE, Thierry ; BOUKACEM, Chérifa. – « How far does demand for scientific articles reflect development in electronic publishing ? An example from the Institut de l'Information Scientifique et Technique (France) », in : *Scientometrics*, 2000, vol. 47, n°3, pp.561-588 SALAÜN, Jean-Michel ; MUET, Florence. – *Stratégie marketing des services d'information.* – Editions du cercle de la librairie, 2001. – 221p. SALAÜN, Jean-Michel ; MARTER, Alain ; EPERON, Benoît. – Etude économique et juridique d'un portail pour les revues françaises en sciences humaines et sociales. – Novembre 2001. <<http://isdn.enssib.fr>> (Consulté le 28 novembre 01). SALAÜN, Jean-Michel. – « Publication, édition, accès, quel modèle économique pour les médiateurs ? », 2003, <[www.rchivesic.fr](http://www.rchivesic.fr)> (Consulté en mai 2003).
- SANVILLE, Thomas J.- « L'utilisation des journaux électroniques dans l'OhioLINK electronic journal center ». <<http://www.ifla.org/IV/IFLA67/papers/118-141f.pdf>> (Consulté le 15 juillet 2001).
- SCOTT, Marianne.- « Relations bibliothèques-éditeurs dans le prochain millénaire : la perspective de la bibliothèque ». 64th IFLA General conference, August 16 - August 21, 1998 – « [www.ifla.org](http://www.ifla.org) » (Consulté le 23 décembre 1999).
- SEATON, Desmond G.- « Interlending and document supply - A review of recent literature : XXIII », in : *Interlending and document supply*, 1993, n°1, pp.23-30
- SEKERAK, Robert J. ; LIGHT, Jeanene C. ; WANG, Hongjie ; HALL, Ellen F. - « A trial of three commercial docuemt delivery suppliers with strong holdings in Biomedicine », in : *Medical reference services quarterly*, vol.16, n°2, 1997, pp.27-36
- SHÖPFEL, Joachim. – « A representation of efficiency : INIST-CNRS at Nancy, France », in : *Interlending and Document Supply*, 2003, vol.31, n°2, pp. 94 - 103.
- SMITH, Malcolm D.- « Le coût des activités du prêt-inter », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*; 1983, n°4, pp.391-396
- SMITH, P. – « Interlending Open Systems Networks », in : *Vine*, 1995, pp. 15-28
- « Statistiques du prêt entre bibliothèques en 1978 et 1979 », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1981, n°5, pp. 267-280 « Statistiques du prêt entre bibliothèques en 1981 », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1983, n°4, pp. 397-411
- SUREAU, Geneviève ; TEISSIER, Bernard. – « Le réseau national des bibliothèques de mathématiques », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°2, pp.56-58
- THYS-CLEMENT, François. – « La société de la connaissance : le paradoxe de l'évolution des missions des bibliothèques universitaires », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n°6, pp. 56-66
- VAN DOOREN, Bruno.- *Rapport Van Dooren : Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies*. Juin 1999. <[www.education.gouv.fr/rapport](http://www.education.gouv.fr/rapport)> (Consulté le 11 février 00).
- WALFORD, Leo. – « Full Text services : The view of a publisher », in : *Serials*, 1998, vol.11, n°1, pp.19-22.

WEAVER-MEYERS, Pat L. ; STORT, Wilbur, A ; FONG, Yem S. - *Interlibrary loan / Document delivery and customer satisfaction : strategies for redesigning services.* - The Haworth press, Inc. : New York, London, 1996, 265 p.

WHEELHOUSE, Helen.- « Resource sharing : a critical view of the literature », in : *Interlending and document supply*, vol.16, n°4, 1988, pp.136-143

WHITE, Herbert S.- « Interlibrary loan : An old idea in a new setting », in : *Interlending and document supply*, 1988, vol.16, n°4, pp.43-45.

**DU PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES À LA BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE : UNE ÉVOLUTION  
CONTRASTÉE DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES FRANÇAISES SELON LA DISCIPLINE**

---

# ANNEXES

## Annexe I : 20Grille des entretiens

Organisation du service dans la bibliothèque :

1.

Quelle est l'ampleur de votre service par rapport à la bibliothèque ?

2.  
1.

- Personnel (nombre, type)
- Quelles formations ? Est-il formé pour l'électronique ?
- Matériel
- Organisation particulière du service ? L'envisagez-vous ?<sup>417</sup>
- Quels outils de repérage et de recherche utilisés ? Donner une appréciation professionnelle de chacun en fonction de vos besoins ?
- A quoi l'efficacité de votre service (rapidité, coût,...) est-elle mesurée ? Quelle appréciation pourriez-vous en donner ? Connaissez-vous l'appréciation de vos usagers ?

<sup>417</sup> - Notamment l'envoi à l'étranger, par messagerie, par courrier ? Quelle est la part des demandes manuelles, de quelles bibliothèques proviennent-elles ? Sur quoi portent les statistiques de votre service ? A quelle volonté répond

l'établissement de ces statistiques ? Quelles décisions, leur analyse vous a-t-elle fait prendre ?

Structure de la demande et de l'offre : 1.

L'offre (la bibliothèque en tant que prêteuse): 2.

Comment pourriez vous décrire vos fonds (importance, richesse, actualité,...)? ii:  
a: Que pourriez-vous dire de ces fonds par rapport à la demande qui en est faite ?

La politique d'acquisition de la bibliothèque tient-elle compte des besoins en b.  
PEB ? De quelle manière ? Est-ce un moyen de rationaliser le PEB ?

Avez-vous une stratégie documentaire partagée avec d'autres partenaires c.  
concernant les acquisitions ? Des programmes de rationalisation des achats au  
niveau local, notamment avec les UFR,...

Qui sont vos demandeurs (bibliothèques, individus, entreprises,...) ? d.

Quelles données et analyses - appuyées de préférence sur des chiffres – e.  
pourriez-vous apporter concernant les documents qui vous sont les plus  
demandés et quelles conclusions en tirez-vous par rapport à d'autres  
fournisseurs ?

Comment se fait la demande et diffusion de ces documents ? f.

Est-ce que le service que vous proposez est structuré sur une étude faite de la g.  
demande dont vous faites l'objet ? Quelles en sont les retombées sur vos  
demandeurs ?

Avez-vous observé une évolution dans la demande ? Un changement de h.  
comportement des demandeurs ?

POUR CADIST / Comment, en dehors de la définition faite, envisagez-vous vos i.  
missions de CADIST ? Comment pensez-vous votre évolution en regard de  
l'électronique ? De l'INIST ?

La demande (la bibliothèque en tant qu'emprunteuse) : 1.

Qui sont, par ordre d'importance, vos fournisseurs ? Que leur demandez-vous ? ii:  
Sur quels critères choisissez-vous vos fournisseurs ?

Qu'est-ce que l'INIST en tant que fournisseur français de documents apporte (ou ii.  
n'apporte pas) à votre service et comment ? (moyen de rationalisation, fuite de la  
dispersion)

Concernant les Cadist, comment pourriez-vous décrire leur apport dans la iii.  
demande de vos lecteurs et dans la qualité de leurs services ? Pensez-vous qu'ils  
aient été une solution pour le PEB ?

Quelles données et analyses - appuyées de préférence sur des chiffres – iv.  
pourriez-vous apporter concernant les documents les plus demandés à vos  
fournisseurs les plus importants ? Quelle place occupe ces documents dans votre

|   |       |
|---|-------|
| bibliothèque ?  |       |
| Envisagez-vous de tisser des relations avec d'autres fournisseurs ? Lesquels ?      | v.    |
| Pour quelles raisons ?  |       |
| Comment vous parviennent les documents ?  | vi.   |
| Comment pourriez-vous décrire vos lecteurs - demandeurs et leurs usages ?           | vii.  |
| Problématique du coût et de la recette :  | 1.    |
| Quels sont les tarifs pratiqués par votre service concernant les photocopies ?      | 2.    |
| Qu'en pensent les usagers (individus, organismes).                                  | i.    |
| De quels éléments tenez-vous compte pour connaître ce que vous coûte le serviceii.  |       |
| dans l'année ?  |       |
| Savez-vous - ou avez-vous une estimation - de ce que vous coûte une transactioniii. |       |
| de PEB en personnel, en équipement,...?   |       |
| Quels sont les coûts les plus lourds pour la bibliothèque, d'après vous ?           | iv.   |
| Bénéficiez-vous de subventions, pour vos tâches ? Sont-elle proportionnelles aux    | v.    |
| coûts de votre service ?  |       |
| A combien se montent les bénéfices que vous avez pu réaliser cette dernière         | vi.   |
| année ?   |       |
| Ne tenant compte que des photocopies d'articles, pensez-vous pouvoir équilibrer     | vii.  |
| votre budget ? Pourriez-vous réaliser un gain ?                                     |       |
| Versez-vous déjà des redevances au CCF ?  | viii. |
| Quelle économie peut apporter l'électronique à la bibliothèque d'après vous, à      | ix.   |
| travers la fourniture de documents ?  |       |
| Evolution du service :  | 1.    |
| Que pouvez-vous observer à partir de l'évolution qualitative et quantitative du     | 2.    |
| service, durant ces dix dernières années ? Comment pensez-vous qu'il s'appellera    |       |
| dans une dizaine d'années ?   |       |
| Comment envisagez-vous le passage de la bibliothèque à l'électronique en            | ii.   |
| matière de fourniture de documents ? Etes-vous pour le tout électronique ?          |       |
| Comment pensez-vous une offre de fourniture électronique dans le cadre de votre     | iii.  |
| service ? Quelles les missions de la bibliothèque et du bibliothécaire ?            |       |
| Comment pensez-vous que le système universitaire s'articulera avec cette            | iv.   |
| évolution ? En quoi pensez-vous que votre bibliothèque peut contribuer à la         |       |
| réussite de ce projet, de cette articulation ?                                      |       |
| Avez-vous envisagé une stratégie pour mieux cibler votre service de PEB par         | v.    |
| rapport à son évolution ? Laquelle ?  |       |

Selon vous, serait-il possible d'importer le modèle américain des consortiums en France ? Pourquoi ? Comment ? Préférez-vous des groupements d'achats ?

Personnalisation de l'entretien :

1.

- Présentation de la courbe nationale
- Nombre de transactions : A quelles raisons imputez-vous le nombre important de demandes qui fait appel à votre service ?
- Prêt net : Comment expliquez-vous la rareté de vos emprunts ?
- Emprunt net : Comment expliquez-vous la rareté de vos prêts, comparés à vos emprunts ?
- Stabilité : Comment interprétez-vous la stabilité du prêt (de l'emprunt) ?
- Evolution positive : Comment expliquez-vous que le prêt et que l'emprunt s'alignent dans l'évolution ?
- Evolution négative : A quoi imputez-vous la baisse du prêt et de l'emprunt dans votre bibliothèque ?
- Evolution mixte : Pensez-vous qu'il y a un lien entre la baisse du prêt et l'augmentation de l'emprunt (ou le contraire ?)

## Annexe II : Echantillon de l'étude qualitative

<sup>418</sup> - Les chiffres entre parenthèses désignent les bibliothèques qui participent de la part la plus importante au PEB. Le surlignement désigne les bibliothèques CADIST.

<sup>419</sup> - Ce sont les bibliothèques qui atteignent les 40 mille transactions.

| BU et BIU                      | Caractéristiques des activités PEB   | Sections   |
|--------------------------------|--|--|
| <u>Lyon (1)</u> <sup>418</sup> | Grand nombre de transactions <sup>419</sup><br>Prêt en baisse Emprunt stable | Sciences (Cadist Chimie)<br>Santé (Cadist Pharmacie) |
| <u>BIU de Médecine</u>         | Grand nombre de transactions Prêt en augmentation Emprunt très faible        | Santé (Cadist Médecine)                              |
| <u>BIU Pharmacie</u>           | Prêt en baisse Emprunt très faible   | Santé (Cadist Cosmétologie)                          |
| <u>Grenoble (1)</u>            | Prêt et emprunt en baisse  | Sciences (Cadist Physique)                           |
| <u>Nancy (1)</u>               | Grand nombre de transactions Prêt et emprunt en baisse                       | Sciences et santé                                    |
| <u>Paris XI</u>                | Prêt et emprunt en baisse  | Sciences (Cadist Mathématiques)                      |
| <u>Bordeaux (2 et 1)</u>       | Grand nombre de transactions Prêt et emprunt en baisse                       | Sciences, Santé, Lettres et SHS                      |
| <u>Caen</u>                    | prêt et emprunt en baisse  | STM, DSEG, LSHS                                      |
| <u>Rennes (1)</u>              | prêt et emprunt stables  | STM, LSHS, DSEG                                      |
| <u>Aix-Marseille (2)</u>       | Grand nombre de transactions prêt et emprunt en baisse                       | Santé  |
| <u>Cujas</u>                   | Prêt en baisse Emprunt très faible   | DSEG (Cadist Sciences juridiques)                    |
| <u>Lyon III</u>                | Prêt stable Demande en augmentation  | DSEG   |
| <u>Jussieu</u>                 | Prêt stable Emprunt en augmentation  | Sciences   |
| <u>BNUS</u>                    | Prêt et emprunts stables   | LSHS (Cadist Littérature et arts)                    |
| <u>Strasbourg 1</u>            | Prêt et emprunt en baisse stable   | Sciences   |
| <u>Sorbonne</u>                | Prêt en baisse Emprunt très faible   | LSHS (Cadist Histoire – Géographie)                  |
| <u>Dauphine</u>                | Prêt stable Emprunt en baisse  | DSEG (Cadist Gestion – Sciences Economiques)         |
| <u>Lille (2)</u>               | prêt en augmentation emprunt en baisse                                       | Santé, DSEG, LSHS                                    |

### Annexe III : Bibliothèques multidisciplinaires (ESGBU 1999)

<sup>418</sup> - Les chiffres entre parenthèses désignent les bibliothèques qui participent de la part la plus importante au PEB. Le surlignement désigne les bibliothèques CADIST.

<sup>419</sup> - Ce sont les bibliothèques qui atteignent les 40 mille transactions.

| <u>Grandes multidisciplinaires</u> | <u>Petites et moyennes pluridisciplinaires</u> |
|------------------------------------|--|
| Nantes                             | Limoges  |
| Brest                              | Antilles Guyane                                |
| Caen                               | Le Mans  |
| Dijon                              | Toulon   |
| Montpellier                        | La Réunion                                     |
| Reims                              | Perpignan                                      |
| Clermont-Ferrand                   | Bretagne Sud                                   |
| Rouen                              | La Rochelle                                    |
| Amiens                             | Avignon  |
| Potiers                            | Littoral                                       |
| Nice                               | Mulhouse                                       |
| Besançon                           | Chambéry                                       |
| Tours                              | Valenciennes                                   |
| Angers                             | Le Havre                                       |
| Paris 7                            | Corte  |
| Saint-Etienne                      | Cergy-Pontoise                                 |
| Aix-Marseille                      | Artois   |
| Orléans                            | Evry-Val-D'essonne                             |
| Paris 12                           | Marne La Vallée                                |
| Metz                               | Versailles St Quentin                          |
| Paris 13                           | Polynésie française                            |
| Pau                                | Bordeaux SICOD                                 |
|                                    | Toulouse SICD                                  |
|                                    | Nouvelle Calédonie                             |

## **Annexe IV : Bibliothèques de sections dominantes (ESGBU 1999)**

| <u>Dominante STM</u> | <u>Dominante DSEG</u> | <u>Dominante LSHS</u>  |
|----------------------|-----------------------|------------------------|
| Rennes 1             | Aix-Marseille 3       | STRASBOURG BNU         |
| LYON 1               | Lille 2               | Toulouse 2             |
| Toulouse 3           | Lyon 3                | Grenoble 2 et 3        |
| Paris 11             | Toulouse 1            | Nancy 2                |
| Aix-Marseille 2      | Bordeaux 4            | Rennes 2               |
| Bordeaux 2           | Paris 9               | Lille 3                |
| Strasbourg 1         | Cujas                 | Bordeaux 3             |
| Nancy 1              | Paris 1               | Lyon 2 et Lyon 3       |
| Nancy INPL           | Paris 2               | Sorbonne               |
| Paris 5              | Strasbourg 3          | Lyon 2                 |
| Bordeaux 1           |                       | Paris 10               |
| PARIS 6              |                       | Paris 8                |
| Grenoble 1 – INPG    |                       | BIU langues orientales |
| Lille 1              |                       | Paris 3                |
| Compiègne            |                       | Paris 4                |
| Belfort Montbéliard  |                       | BAA                    |
| BIU Médecine         |                       | BDIC                   |
| Troyes               |                       | Strasbourg 2           |
| BIU Pharmacie        |                       | Ste Geneviève          |
| BIU Jussieu          |                       |                        |
| Toulouse INP         |                       |                        |

## Annexe V : Tableau de concordance

| <b>Sigle</b> | <b>Concordance du sigle</b>   |
|--------------|---|
| - Méd.       | - Bibliothèques de section santé  |
| - Sci.       | - Bibliothèque de section sciences                                      |
| - Dseg.      | - Bibliothèque de sections Droit Sciences Economiques Gestion           |
| - Shs.       | - Bibliothèque de Sciences Humaines et Sociales                         |
| - CA Méd.    | - Bibliothèque CADIST de section santé                                  |
| - CA Sci.    | - Bibliothèque CADIST de section sciences                               |
| - CA Dseg.   | - Bibliothèque CADIST de section Droit Sciences Economiques Gestion     |
| - CA Shs     | - Bibliothèque CADIST de section Lettres, Sciences Humaines et Sociales |

## Annexe VI : Les catalogues collectifs

## Le CCN-PS

---

Le projet du catalogue collectif national des publications CCN-PS est lancé en 1980. Il fusionne trois catalogues existants dont l'IPPEC est le plus important. Les deux autres sont le CPI et l'AGAPPE<sup>420</sup>. Le projet aboutit en 1983. Ces fusions ont permis d'éviter que les périodiques ayant un certain nombre d'années antérieures à la réalisation de catalogues récents ne soient pas localisés avec. Le CCN a su éviter ce que la littérature anglo-saxonne appelle « *the burgundy effect* », ce laps de temps durant lequel les jeunes catalogues se « *rodent* ». La couverture du CCN – PS va au-delà du réseau universitaire en localisant les périodiques français et étrangers de près de 3000 bibliothèques françaises de tous types. Il est venu répondre à un besoin pressant pour les bibliothèques scientifiques et médicales très fournisseuses en articles scientifiques. Sa version sur Cd-Rom, Myriade, est un modèle d'utilisation conviviale. Après la création de ce catalogue, on observe un développement net des activités de FDD dans les services de PEB.

## Le Pancatalogue

---

Le projet du catalogue collectif des ouvrages acquis par les bibliothèques des universités et des grands établissements est lancé en 1987 et mis en service en 1992. « *Sa finalité première est la localisation des ouvrages en vue du prêt entre bibliothèques, en outre, par le nombre des documents recensés, il constitue un outil de recherche bibliographique* », souligne Anne-Marie Motaïs de Narbonne<sup>421</sup>. Avec Deux millions de notices d'ouvrages environ, l'utilisation de cet outil connaît un succès grandissant auprès des bibliothèques des sections LSHS et DSEG. En outre, il bénéficie d'une accessibilité multiple Minitel, Transpac, Internet et Renater. Le Pancatalogue est également « *produit dérivé du catalogage partagé* »<sup>422</sup> des bases des réseaux Sibil-France, OCLC ou BN-Opale. Son déploiement n'a pas un impact aussi important que le CCN-PS sur les services du PEB. Ceci s'explique par le fait qu'il est peu utilisé par les sections STM où la FDD domine. Alors que pour les sections LSHS et DSEG, les demandes de prêts sont peu importantes.

## Télé-Thèses

---

C'est une base de données bibliographique spécialisée collective, qui s'enrichit de

<sup>420</sup> - Renoult, Daniel.- Les bibliothèques dans l'université.-Paris : Editions du cercle de la librairie, 1994.- 358 p.

<sup>421</sup> - Motaïs de Narbonne, Anne-Marie.- Pancatalogue : Un catalogue collectif de livres pour l'enseignement supérieur, in : BBF, 1994, n°1, pp. 28-38

<sup>422</sup> - Motaïs de Narbonne, Anne-Marie.- « Pancatalogue : Un catalogue collectif de livres pour l'enseignement supérieur », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, n°1, pp. 28-38

quelque 200 mille références chaque année. Créée en 1972, elle permet de rechercher - en ligne - les thèses soutenues depuis 1973 des domaines scientifique et littéraire. Le recensement de la médecine, ne remonte qu'à 1983. Pour les chercheurs, qui peuvent interroger la base sur le Cd-Rom Doc-Thèses, il s'agit bien plus de signaler les documents que de les localiser, une sorte de veille d'informations sur les derniers développements de la recherche ; pour y accéder ils préfèrent la forme papier au support microfiche, et demandent les thèses par le biais du PEB. Son utilisation ne peut être comparée à celles du Pancatalogue et encore moins à celles du CCN-PS. Cela relève de l'usage de la littérature grise dans la recherche en général.

Ces trois catalogues collectifs, ont permis l'identification et la localisation de documents contenus dans différentes collections à partir d'un seul et même outil. Les collections des BU ont été dès lors virtuellement mises en commun, du moins aux yeux de l'usager. Pour les professionnels des bibliothèques, « **le hasard est remplacé par la connaissance** »<sup>423</sup>. L'augmentation régulière et importante des flux dans les services de PEB français observée a été favorisée et renforcée par ces trois réalisations documentaires.

## Annexe VII : La fourniture par microfiche et par fax

La photocopie n'étant pas encore tout à fait au point, les bibliothèques devaient prêter tout le fascicule d'un périodique pour la demande d'un seul article. La microfiche est donc apparue comme une première solution. Pour des raisons de conservation et de diffusion, la microfiche est aussi un procédé que la Bibliothèque Nationale de France a largement utilisé pour le prêt de ses documents rares et précieux.

Dans les BU françaises, les transactions par microfiche étaient comptabilisées comme des transactions de prêt et faisaient donc partie des données des activités des services de PEB. Toutefois, toutes les BU françaises ne disposaient pas d'ateliers de reprographie. Vers la fin des années 1970 et avec le déploiement des photocopieuses dans les BU, les microfiches ont été réservées dans certaines BU aux thèses, pour faciliter et alléger les coûts des prêts.

En 1981, des chiffres révèlent que la microfiche et le microfilm sont encore utilisés de façon « **non négligeable (11%)** »<sup>424</sup> pour les livres. Ce que l'on peut toutefois remarquer dans la littérature, c'est que la question du droit d'auteur n'est à aucun moment abordée ou citée. La reprographie, n'a jamais atteint le niveau d'usage de la photocopie, elle ne pouvait donc constituer un enjeu économique semblable à celui de la FDD.

Le fax, pour sa part, est arrivé dans les BU françaises vers le milieu des années

<sup>423</sup> - Chauveinc, Marc.- *Le réseau bibliographique informatisé et l'accès au document*.- Paris : Les éditions d'organisation, 1983.-295 p.

<sup>424</sup> - « Statistiques du prêt entre bibliothèques en 1981 », in : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1983, n°4, pp. 397-411

1980. Coûteux, atteignant parfois trois fois le tarif d'une FDD traditionnelle, il est un moyen de fourniture de documents privilégié de bibliothèques médicales, liées à des Centres Hospitaliers Universitaires – (CHU).

Pour ces bibliothèques où il y a « *urgence du lit du malade* » pour reprendre l'expression d'un de nos interlocuteurs, le fax reste à ce jour comme un moyen de liaison et un moyen de fourniture rapide.

## Annexe VIII

|   |   |  |
|---|---|--|
|   | Chercheurs sciences exactes   | Chercheurs sciences humaines   |
| <b>Sources</b>  | Revues, littérature commerciale, manuels, contact informel, information récente.  | Monographies plus que revues. Cherchent idées originales plus qu'infos récentes.   |
| <b>Méthode de repérage de l'info</b>                  | Recommandations personnelles, hasard, revues de résumé, index, peu de PEB, collèges invisibles.   | Index, recommandations personnelles, hasard, importante utilisation de la bibliothèque.  |
| <b>Utilisation et fonctions des revues et résumés</b> | Usage peu fréquent, peu familiers avec ces outils.  | Assez importants.  |
| <b>Comportement informationnel</b>                    | Participation à des congrès scientifiques, d'où contacts personnels, délèguent la recherche biblio, importance de la nouveauté, faible utilisation des BDD.   | Congrès pour contacts plus que pour information, délèguent peu la recherche, peu conscients des BDD, ne disposent pas d'info sélectives, obsolescence de l'info inexistante (sauf linguistique). |
| <b>Cause probable du comportement</b>                 | Stimulant du contact personnel, lecture, expérience de discussion. Le besoin informationnel évolue en fonction de l'étape atteinte dans le projet recherche. Bonne maîtrise des langues étrangères. | Importante utilisation de la bibliothèque, peu de collèges invisibles, mais beaucoup de contacts personnels (congrès), bonne maîtrise des langues étrangères.                                    |

Abdelmajid Bouazza cité dans Calenge, Bertrand. - « *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur* », p.31.

## Annexe IX : Une fourchette des tarifs pratiqués dans le réseau

Lors de nos entretiens, nous avons eu l'occasion de nous rendre compte de la très

grande diversité des tarifs pratiqués au sein des BU. La différence des tarifs peut s'accentuer entre les bibliothèques de province et les bibliothèques franciliennes, entre les bibliothèques de chaque section. L'hétérogénéité des tarifs permet également d'apprécier la différence entre les tarifs pratiqués à l'intérieur du réseau universitaire et à l'extérieur pour une clientèle privée ou internationale.

Enfin, les différences de tarifs pratiqués pour des prestations jugées particulières par les professionnels, telle qu'une fourniture par fax, nous a été d'une grande aide dans l'interprétation et dans l'analyse de nos entretiens.

Les tarifs des activités des services de PEB ont été récupérés auprès des professionnels des bibliothèques à la fin de chaque entretien. Le tableau qui suit permet de donner une fourchette des tarifs pratiqués dans le réseau universitaire français au moment où nos entretiens se sont déroulés pour les activités traditionnelles du PEB et de la FDD. Nous préciserons que cette fourchette établie à partir des tarifs des bibliothèques où se sont déroulés nos entretiens n'est nullement représentative de l'ensemble des tarifs pratiqués dans tout le réseau universitaire français.

|                      | Fourchette des tarifs de la FDD | Fourchette des tarifs de l'activité de PEB |
|----------------------|---------------------------------|--|
| <b>Sections STM</b>  | De 25 à 34 FF                   | De 10 à 40 FF                              |
| <b>Sections DSEG</b> | De 24 à 34 FF                   | De 30 à 50 FF                              |
| <b>Sections LSHS</b> | De 18 à 24                      | De 20 à 50 FF                              |

## ANNEXE X : Un extrait de la grille d'analyse

Faute de présenter l'ensemble de notre grille d'analyse, nous avons choisi de présenter qu'une partie, représentative de notre travail de dépouillement des entretiens. Pour ce faire, nous avons pris soin de choisir un critère significatif de l'état de la réflexion des professionnels des bibliothèques dans une période transitoire, celui de la « *représentation de la notion de Consortium* ».

| Sections STM   | Sections DSEG  | Sections LSH   |
|--|--|--|
| <p>- « C'est la solution préférable pour pouvoir continuer à acquérir des revues. Nous avons vite repris notre individualité après la crise des années 1980, dès que les budgets ont redémarré et que la situation a été meilleure, je crois que les BU n'ont pas su tirer des leçons. De ce point de vue, faire partie d'un consortium dans le cadre d'un contrat et d'une coopération formalisés sera une chance pour les bibliothèques pour ne pas rater l'occasion de se rattraper. » <b>CA</b></p> <p><b>Méd2</b> - « Les consortiums sont une porte de sortie pour les bibliothèques qui sont livrées pieds et poings liés dans la spirale infernale des éditeurs. Sinon ce sera du gigantisme et de la mondialisation. » <b>Méd.</b></p> <p><b>5</b> - « Je pense que l'avenir des BU françaises est dans ce modèle (le consortium), parce que jusque là les politiques documentaires étaient définies dans les universités, il va falloir gérer quelque chose qui dépasse le niveau strict de l'université et créer des groupements, ce qui signifie qu'il va falloir s'engager ensemble pour plusieurs années. » <b>Sci.2</b></p> | <p>- « Depuis quelques années, avec la folie des prix, nous participons à des regroupements d'achats qui nous permettent d'avoir des accès meilleurs marchés. Je ne sais pas si c'est transposable à l'échelle nationale comme Couperin, mais de toute manière, pour le moment, la couverture de Couperin ne nous concerne pas ! » <b>Dseg 5.</b> - « Il y a une volonté du ministère de créer un consortium d'acquisitions de bases de données et de Cd-Rom, essentiellement, nous sommes restés sur les données électroniques. Les revues juridiques faites par ces grands éditeurs et mises en ligne, il n'y en a pas (Dalloz, LAMI, JuriFrance, ...). Dans le domaine juridique ça commence à se mettre en place et dans les sciences économiques c'est Dauphine, le Ministère a confié ces consortiums aux bibliothèques CADIST, c'est pour ça que nous retrouvons Cujas et Dauphine. Donc Cujas travaille avec Dauphine ou plutôt cette dernière adhère au consortium de juridique de Cujas et Cujas adhère au consortium économique de Dauphine. » <b>CA Dseg 1</b></p> | <p>- « Nous ne sommes pas certains de ces modèles mais il n'y a pas de doute qu'ils sont bons. Dans le domaine les objectifs sont bons mais que les articles sont bons, c'est à dire les proportions dans lesquelles les articles sont érigés. » <b>Shs3</b></p> |